L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

V.

L'AUTRICHE ET SA CONSTITUTION NOUVELLE (1).

Naguère encore les amis de la liberté n'étaient pas ceux de l'Autriche. Elle écrasait du poids de ses baïonnettes deux nations, l'Italie et la Hongrie. Répudiant les réformes libérales de Joseph II, elle avait aliéné entre les mains de Rome, par un concordat fameux, l'indépendance du pouvoir civil. Elle était en Europe le foyer ou plutôt la forteresse de toutes les idées rétrogrades. Ses succès en 1849 avaient été dans toute l'Allemagne le signal d'une réaction, et plus tard chacune de ses défaites était considérée comme une victoire pour la cause du progrès. Cet empire, qui semblait fatalement voué au despotisme, pesait comme une chape de plomb sur l'essor des peuples de l'Europe orientale et méridionale. Aussi que de sympathies s'acquit la France quand en 1859 elle lui porta le coup qui affranchissait l'Italie, et qui devait bientôt précipiter la formation de l'unité germanique! Les hommes d'état anglais, qui persistaient à croire que l'empire d'Autriche était indispensable à l'équilibre européen, étaient honnis comme les représentans aveugles d'une politique égoïste et surannée. Certes alors des cris de

(1) Voyez la série sur la Prusse dans la *Revue* des 15 février, 15 juin, 1er septembre et 1er novembre 1867.

joie eussent salué le jour de la dissolution finale du vaste héritage des Habsbourg! Aujourd'hui l'opinion publique, non-seulement en France et en Angleterre, mais sur presque tout le continent, s'est complétement modifiée. On est sympathique à l'Autriche; on désire qu'elle parvienne à surmonter les difficultés qui l'assiégent et à se reconstituer sur la base des principes modernes.

D'où provient ce changement si complet de l'opinion? Est-ce simplement un sentiment de commisération pour le vaincu? Non, quand celui-ci a mérité sa défaite, il y en a peu qui le plaignent. Est-ce parce qu'en France quelques-uns espèrent que l'Autriche, après avoir recouvré ses forces, pourra se venger de la Prusse et reconquérir son ancienne suprématie en Allemagne? Non, car ces sentimens, exclusivement français, n'auraient point trouvé d'écho dans les autres pays. Ce serait d'ailleurs préparer la perte de l'Autriche que de la précipiter dans une nouvelle lutte avec l'Allemagne du nord. La victoire, même la plus complète, pourrait flatter l'orgueil du souverain, elle serait funeste à ses peuples. Les intérêts des populations germaniques du Rhin et de la Baltique sont trop différens de ceux des populations danubiennes pour qu'une même assemblée délibérante puisse les régler à la satisfaction des unes et des autres. Il faudrait donc une autorité despotique, un gouvernement absolu pour maintenir réunis des groupes ayant des aspirations si diverses. Demandez aux Hongrois s'ils souhaitent que celui qu'ils appellent leur roi, replacé à la tête de l'unité allemande, ceigne la couronne de Charlemagne; tous répondront : non! car nul d'entre eux n'ignore que la nationalité hongroise serait inévitablement subordonnée aux intérêts allemands. J'ai noté dans un ancien historien des révolutions de la Hongrie le mot suivant : « La Hongrie n'est jamais plus près d'être asservie que lorsque l'empereur est puissant en Allemagne, » et ce mot, résumant l'expérience de deux siècles de lutte, exprime encore la conviction unanime des Hongrois. Tous les Slaves de l'empire, ceux du nord comme ceux du sud, pensent de même. Ils se trompent donc singulièrement, ceux qui s'imaginent que les populations du Danube sont disposées à se jeter sur l'Allemagne pour y rétablir la suprématie de la maison de Habsbourg. Si aujourd'hui l'on désire généralement que l'Autriche sorte rajeunie et reconstituée de la crise redoutable qu'elle traverse, c'est pour des motifs plus conformes à l'intérêt de la civilisation; c'est parce que l'on croit qu'il lui reste une grande mission à remplir dans l'Europe orientale. Elle y doit faire pénétrer les lumières et la culture de l'Occident, non par l'intermédiaire d'une langue étrangère uniformément imposée ou par l'action de la centralisation administrative, mais par le développement autonome des

dialectes nationaux et des institutions locales. Tel est d'ailleurs le programme que semblent avoir adopté les hommes d'état qui dirigent les affaires dans les deux moitiés de l'empire. Seulement il est bon de ne pas se faire d'illusion sur les difficultés qu'ils rencontreront dans l'accomplissement de leur tâche. Ces difficultés, il en faut mesurer toute la gravité, afin de mieux apprécier le mérite de ceux qui parviendront à les vaincre, et aussi afin de provoquer le concours et de réchauffer le zèle de tous les hommes de bonne volonté. C'est en ce sens que parlait récemment M. de Beust avec une franchise dont il faut le louer sans réserve. « Nous gravissons, disait-il, une montagne escarpée : le char est lourd, la route est mauvaise et bordée de précipices. Pour que nous arrivions au sommet, il faut que tout le monde donne son coup d'épaule. »

Qui n'a pas visité les différentes provinces de l'Autriche après la guerre de 1866 ne peut s'imaginer les obstacles sans nombre qui semblaient s'opposer à la reconstitution de l'empire. Tout paraissait annoncer une dissolution prochaine, irrémédiable. Ce n'étaient que conflits de nationalités aigries, chocs de prétentions inconciliables, jalousies invétérées de races diverses cantonnées dans leurs territoires respectifs ou, ce qui est plus fâcheux encore, entremêlées dans le même district, réclamations violentes de vingt dialectes différens exigeant tous des droits égaux, opposition des priviléges héréditaires et des exigences de l'organisation moderne, inextricable mêlée de haines, de rancunes, d'aspirations contradictoires, chaque province enfin agitée par quelque question brûlante, menaçante pour le repos ou l'intégrité de l'empire : — dans le Tyrol italien, le vœu tout au moins très bruyant de s'unir à l'Italie; dans le Tyrol allemand, une population fanatique surexcitée par les prédications ultramontaines; à Vienne, la question du concordat mettant aux prises les défenseurs de la domination de l'église et les partisans des idées modernes; à Trieste, un groupe *italianissime* décrié, mais remuant, saisissant toutes les occasions de faire des manifestations anti-autrichiennes; à Fiume, la guerre civile déclarée entre le parti national croate et les amis de la Hongrie; à Agram, les Slaves exaspérés contre l'union avec la Hongrie et maudissant l'Autriche, qui les abandonne à leurs anciens ennemis; dans le Banat, les Serbes tournant les yeux vers Belgrade et rêvant le rétablissement de l'empire de Douchan sous la protection de la Russie; en Transylvanie, les Roumains humiliés, parlant de Bucharest et se comptant en silence, eux les plus nombreux; les Saxons inquiets se méfiant des Magyars et n'acceptant qu'à regret l'organisation nouvelle; en Hongrie, les populations appauvries par les mauvaises récoltes, presqu'en proie à la famine, incapables de payer les con-

tributions en retard, ruminant leur vieille haine contre les Allemands et aspirant à l'indépendance absolue; en Galicie, lutte des Polonais et des Ruthènes, les premiers désirant de tous leurs vœux la résurrection de la Pologne, les seconds criant à l'oppression et appelant le secours des bandes moscovites; en Bohême, Tchèques et Allemands aux prises à propos de tout, l'agitation nationale prête à dégénérer en une guerre de race et arborant hardiment le drapeau du panslavisme; au centre, l'empereur animé des meilleures intentions, mais élevé dans des idées d'un autre âge, et complétement jeté hors de sa voie par les coups répétés que lui portent d'anciens alliés qui invoquent hautement les principes révolutionnaires; un premier ministre étranger, protestant au sein d'une cour ultra-catholique, récemment échappé du naufrage de son pays, qu'il n'a pas su conduire à bon port, et encore tout meurtri des catastrophes de la veille; l'armée elle-même, le dernier lien de ce faisceau d'états qui va se briser, l'armée sombre, humiliée, irritée des défaites subies malgré sa valeur, parce qu'on ne lui a pas fourni à temps les armes et les moyens de concentration qui lui eussent assuré la victoire; puis le gouffre sans fond du déficit engloutissant le produit d'emprunts contractés chaque année; la banqueroute imminente; dans tout l'empire, pas un écu métallique en circulation, la monnaie de papier dépréciée d'un quart, l'industrie aux abois, les recettes des chemins de fer et le total des exportations diminuant sans cesse, les impôts déjà si exorbitans qu'une partie n'en rentre plus; enfin partout la détresse, le mécontement, l'irritation ou le découragement, et entre tant de populations diverses rien de commun, sauf le désir de sortir d'un état qui les opprime, les ruine et les humilie! Ce tableau n'a rien d'exagéré. A mesure que je passais d'une province dans une autre, il se déroulait devant moi avec ses mille détails, tous également affligeans. C'était comme un cauchemar. Il me semblait descendre dans ce cercle de l'enfer où Dante a dépeint la mêlée des *désespérés* dans leur nuit sans étoiles :

Quivi sospiri, pianti ed alti guai
Risonavan per l'aer senza stelle,
Diverse lingue, orribili favelle,
Parole di dolore, accenti d'ira
Voci alte e fioche e suon di man con elle.

Supposez qu'en France les anciennes provinces, — Bretagne, Flandre, Alsace, Franche-Comté, Provence, Languedoc, Guienne, — sortent de leurs tombeaux, sanglantes et mutilées, reprochant au pouvoir central les crimes ou les fautes de l'ancien régime depuis la croisade des albigeois jusqu'aux dragonnades, la violation de

leurs priviléges, la misère de leurs campagnes, la mort de tout esprit public, réclamant leur autonomie et l'emploi exclusif de leur dialecte local, prétendant relever au besoin les douanes intérieures afin de mieux établir leur indépendance absolue, demandant chacune un ministère responsable et des milices provinciales, indignées de ne pas obtenir aussitôt la satisfaction qu'elles réclament, aspirant à s'unir, celle-ci à l'Espagne, celle-là à l'Italie, une autre à l'Allemagne, une autre enfin à la Belgique ou à l'Angleterre; représentez-vous ce déchirement de l'ancien royaume constitué au prix de tant d'efforts et de luttes, rappelez-vous les fureurs sanguinaires qu'inspirait à la génération de 89 l'idée seule du fédéralisme, et vous ne parviendrez pas encore à vous représenter l'effroyable confusion qui, en 1866, menaçait de dissoudre l'Autriche, la moderne Babel. La fresque allégorique où Kaulbach a représenté, sur l'escalier du musée de Berlin, la confusion des langues et la dispersion des peuples semblait l'image du dramatique spectacle qui s'offrait à ma vue. Dieu dans sa colère foudroie le despotisme qui a voulu élever jusqu'aux nues le monument de son orgueil. L'heure de la délivrance sonne, et les différentes races, ivres d'allégresse d'échapper à un joug détesté, se dispersent vers les quatre points cardinaux. L'empire des Habsbourg allait-il donc s'écrouler ainsi? De toutes parts et en toute langue, on me l'affirmait et avec joie. Ce mot sinistre, *finis Austriæ*, retentissait sans cesse à mon oreille. Pourtant je me rassurais en songeant que l'Autriche, déjà plus d'une fois à la veille de périr, s'était toujours relevée, parce que la cause qui l'avait fait naître continuait à rendre son existence nécessaire. Il fallait jadis sur le Danube un état assez fort pour résister aux Turcs; or aujourd'hui n'en faut-il pas un encore pour leur succéder? Mais comment arrêter l'œuvre de la dislocation imminente et retenir ensemble des nationalités hostiles qui n'aspiraient qu'à se séparer? Pour y parvenir, la compression la plus dure, la plus inexorable, paraissait nécessaire. M. de Beust et l'empereur eurent la glorieuse inspiration d'essayer un moyen qu'on eût été tenté d'appeler une héroïque folie. A ces populations si profondément ulcérées, ils ont osé accorder le régime parlementaire avec toutes ses prérogatives et toutes ses libertés, y compris la liberté de réunion et d'association. Ils lui ont donné même la liberté de la presse et le jury, refusés à la France, plus de trois quarts de siècle après 89, par un gouvernement fort des millions de suffrages dont il est issu, du dévouement sans réserve de l'armée et de la magistrature qui le soutiennent, dans un pays complétement unifié, où un même sentiment d'ardent patriotisme a depuis longtemps effacé les animosités de race et les diver-

sités d'origine. Aujourd'hui il sera permis, j'espère, sans risquer la prison, de souhaiter la liberté comme en Autriche. Partout, non-seulement à Vienne, mais dans toutes les provinces et dans tous les idiomes, à côté de journaux où les idées libérales sont défendues avec autant d'éloquence que de mesure, paraissent des feuilles où se font jour, dans un langage acerbe et violent, les ressentimens et les aspirations des partis extrêmes. Chose qui doit surprendre les défenseurs du régime absolu, la tolérance produit l'innocuité des attaques, et ce qui devait perdre l'empire le raffermit. Il y a dans les principes modernes une telle force curative que l'état qui semblait le moins pouvoir en supporter l'application se relève de ses désastres rien que pour les avoir proclamés. Après chacune de ses défaites, l'Autriche retrouve ses forces, parce qu'en perdant une province elle conquiert une liberté, — après Solferino le régime parlementaire, après Sadowa tous les droits des peuples affranchis. Ne dirait-on pas la réalisation du mythe d'Antée? Chaque fois qu'elle est jetée à terre, sa chute lui communique une vigueur nouvelle. On est vraiment tenté de souscrire au paradoxe si brillamment développé par M. Eugène Pelletan dans ces pages piquantes qu'il a intitulées : *Qui perd gagne*. Après l'expérience commencée maintenant en Autriche, nul pays, si prudent qu'il soit, ne pourra se refuser à suivre son exemple, car nul ne s'est trouvé exposé à de si nombreuses et de si redoutables difficultés. Des différentes questions que le choc de l'ancien et du nouveau régime a fait surgir, les autres nations n'en ont guère qu'une seule à résoudre; toutes assiégent l'Autriche au même moment. Rapports de l'église et de l'état, réorganisation politique de l'empire, formes du régime constitutionnel, conflit des races et des langues, relations des nationalités, réformes économiques et douanières, équilibre budgétaire, voilà les points qu'il s'agit de régler, les problèmes dont le sphinx inexorable réclame sous peine de mort la solution. Nous essaierons d'exposer chacune de ces questions, en commençant par celle qui se rapporte à la réorganisation politique de l'empire (1).

I.

M. de Metternich se plaisait à dire que l'Italie n'était qu'une expression géographique. C'est à l'empire qu'il gouvernait que ce mot pouvait s'appppliquer dans toute sa rigueur. L'Autriche n'é-

(1) Ayant été accueilli avec une égale cordialité par les représentans des différens partis, je serais désolé de froisser de justes susceptibilités; mais je crois devoir dire nettement ce qui me paraît la vérité. Un étranger est nécessairement moins bien ren-

tait ni un état unifié comme la France ou l'Espagne, ni un état fédératif comme la Suisse ou les États-Unis. Son nom même n'avait un sens précis qu'en tant qu'il s'appliquait à l'archiduché d'Autriche. Quand François I[er], déposant la couronne impériale élective, prit en 1804 le titre d'empereur d'Autriche, il ne constitua point par ce fait un état autrichien, car il s'engagea au contraire à respecter l'existence indépendante et les droits historiques des différens pays dont il était le souverain. Naguère encore, quand on parlait de l'Autriche, on se servait d'un mot auquel rien de réel ne correspondait, mais qui signifiait l'ensemble des nationalités distinctes réunies sous le sceptre de la maison de Habsbourg. Aucun lien organique ne les rattachait les unes aux autres. Chacune d'elles avait sa constitution à part, ses chartes, ses priviléges, ses lois. Elles ne semblaient former un tout que parce qu'elles appartenaient à la même dynastie, à peu près comme des domaines séparés, n'ayant de commun que d'être tous la propriété de la même famille qui les a acquis à des époques et à des titres divers, et qui peut les céder, les hypothéquer ou les donner en dot à son gré. Un pareil droit politique est tellement opposé à nos idées actuelles que, quoiqu'il s'offre à nous partout dans le passé, nous avons beaucoup de peine à nous le figurer comme une réalité contemporaine. Pourtant c'est cet ordre de choses qu'il faut bien se représenter, si l'on veut comprendre les difficultés que rencontre la réorganisation politique de l'Autriche. Les titres que porte l'empereur suffisent pour nous avertir que nous sommes encore en présence d'une situation qui remonte au moyen âge (1). Ces titres, les voici tels qu'ils figurent en tête des actes publics : « Nous, par la grâce de Dieu, empereur d'Autriche, roi apostolique de Hongrie, roi de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, de Slavonie, de Galicie, de Lodomérie, de Rama, de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie, roi aussi de Lombardie, d'Illyrie et de Jérusalem; archiduc d'Autriche, archiduc de Toscane, duc de Lorraine, Salzbourg, Styrie, Carinthie et Carniole; grand-prince de Transylvanie, suprême comte des Szeklers, margrave de Moravie, duc de Silésie, Modène, Parme, Plaisance, Guastalla, Frioul, Raguse, Zara, etc.;

seigné que les habitans du pays. Le seul avantage qu'il peut avoir, c'est celui de les juger avec moins de passion, et de formuler ses jugemens avec plus de franchise. Cet avantage, je ne pense pas que la crainte de déplaire doive m'y faire renoncer.

(1) L'opposition entre le droit politique ancien et celui qui tend à triompher partout aujourd'hui a été parfaitement démontrée par M. Albert de Broglie dans un article récent sur *la Diplomatie et les principes de la Révolution* (voyez la *Revue* du 1[er] février 1868). L'Autriche, obstinément maintenue par ses gouvernans dans le droit ancien, doit entrer brusquement dans la pratique des principes modernes; de là l'origine de la crise qu'elle traverse.

comte de Habsbourg, Tyrol, Kybourg, Goritz et Gradisca; prince de Trente et de Brixen, marquis de Lusace et d'Istrie, seigneur de Trieste, de Cattaro et de la Marche wende, etc. » Ce n'est point ici, qu'on le remarque bien, un vain étalage de titres pompeux. Tandis que le souverain qui règne sur un état unifié s'appellera roi de Prusse ou roi de France, l'empereur d'Autriche devra énumérer toutes ses possessions, car c'est en vertu d'un droit différent qu'il gouverne chacune d'elles.

La situation actuelle tient par des liens si intimes au passé, qu'il ne sera pas inutile de voir comment tant de pays divers, étrangers les uns aux autres par leur origine, leurs mœurs, leurs lois, leur langue, se sont trouvés réunis sous le sceptre des descendans d'un burgrave suisse. En Autriche, les souvenirs historiques sont encore des réalités vivantes : ils émeuvent les âmes; en leur nom, on prend les armes, et ils tiennent en échec ceux qui tentent de les méconnaître. En France, un abîme sépare les générations présentes de l'époque antérieure à 1789. S'agit-il de réclamer un droit, jamais ce n'est l'histoire qu'on invoquera, c'est la justice abstraite, l'intérêt général, le bon sens. Ici on en appelle à la nature et à la raison, là-bas à la tradition et à des chartes écrites. Rien n'est plus éloigné de nos habitudes d'esprit que les débats des grands partis nationaux en Autriche. Lisez les manifestes où la Hongrie, la Bohême, la Croatie, ont exposé tour à tour leurs griefs et leurs prétentions : tous résument des procès politiques dont les pièces remontent au moyen âge, tous s'appuient sur des parchemins que recouvre la poussière de plusieurs siècles. Ce qui naguère a mis aux prises les Hongrois et les Croates en faisant couler des flots de sang, c'est qu'ils n'ont pu s'entendre sur le sens qu'il fallait donner aux mots *partes adnexæ* inscrits dans de vieilles constitutions. Donc, puisque nous ne pouvons nous passer de l'histoire, rappelons aussi brièvement que possible comment s'est formé l'empire des Habsbourg.

Tandis que la Prusse a grandi lentement, obscurément, grâce à l'esprit d'ordre des Hohenzollern, comme s'accroît l'aisance d'un propriétaire économe qui entasse écu sur écu et joint arpent à arpent, l'Autriche s'est édifiée rapidement, brillamment, comme la fortune d'un fils de grande maison qui épouse une femme riche et hérite de plusieurs oncles d'Amérique. Après avoir servi dans les armées du roi de Bohême, Rodolphe de Habsbourg était revenu habiter son château héréditaire en Argovie, et les cantons suisses venaient de lui confier le commandement de leurs milices, quand les électeurs réunis à Francfort en 1273 le proclamèrent empereur parce qu'ils ne voulaient plus se trouver sous la main d'un prince

plus fort qu'eux, comme sous les Hohenstaufen. Ainsi que l'écrivait au pape l'évêque d'Olmutz, *volunt imperatorem, sed potentiam abhorrent.* A cette époque, le souverain le plus puissant de l'Europe était Ottocar, roi de Bohême, dont les états s'étendaient depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique. Occupant ainsi tout le centre de notre continent, il s'était aussi emparé du duché d'Autriche, qui était vacant depuis que le dernier héritier de la maison de Bamberg avait péri à Naples sur l'échafaud de Conradin. Rodolphe, à la tête des forces allemandes, bat les Tchèques à Marckfeld, sur la Morava; Ottocar est tué, et en 1282 la diète d'Augsbourg délègue la possession de l'Autriche, de la Styrie et de la Carniole aux deux fils de l'empereur, Albert et Rodolphe. Albert est élevé à la dignité impériale en 1298. Il essaie de soumettre les Suisses, mais il est repoussé, puis assassiné en 1303, au passage de la Reuss, par l'un de ses neveux. Pendant un siècle, les Habsbourg n'arrivent plus à la couronne impériale; néanmoins les possessions de la famille s'étendent sans cesse. En 1335, à la mort de Henri, duc de Carinthie, ils acquièrent ce fief important. En 1350, Rodolphe d'Autriche obtient de Marguerite *Maultasch* la cession du Tyrol, et une convention conclue avec Henri, duc de Goritz, lui vaut ce comté avec Gradisca. Il réunit aussi aux domaines de sa maison l'Istrie et la partie de la Carniole qui ne lui appartenait pas encore. Il se croit alors assez puissant pour prendre le titre d'archiduc, confirmé par l'empereur Frédéric III un siècle plus tard. Trois choses encore existantes rappellent la mémoire de ce prince, bon administrateur et ami des lettres, — la cathédrale et l'université de Vienne, le pont de Raperschwyl, sur le lac de Zurich. Léopold, par l'occupation de Trieste, obtint accès à la mer; mais, faute de voies de communication, les pays de l'intérieur en tirèrent peu de profit. Pendant qu'ils s'avançaient ainsi vers l'Orient, les Habsbourg perdaient leurs domaines en Suisse, pays qui semblait destiné à devenir leur patrimoine héréditaire, puisqu'ils en étaient originaires et qu'ils exerçaient une sorte de protectorat sur les cantons. On sait par quels miracles de bravoure les héroïques montagnards écrasèrent à Morgarten et à Sempach les chevaliers bardés de fer, et parvinrent à fonder ainsi au milieu de l'Europe féodale le premier état démocratique. La lutte dura près de deux siècles. Sous Sigismond, les Habsbourg perdirent tout ce qu'ils possédaient encore en Suisse, et après les défaites de Charles le Téméraire à Granson et à Morat la fédération inspirait assez de respect pour n'avoir plus rien à craindre des princes autrichiens.

Comme le droit de primogéniture n'existait pas dans la maison des Habsbourg, leurs provinces se divisaient et se subdivisaient,

puis se réunissaient de nouveau, suivant les vicissitudes des mariages, des partages et des luttes à main armée. C'était l'anarchie féodale, dont aucune force organique ne semblait devoir faire sortir un état. Albert d'Autriche s'éleva tout à coup à une grandeur inattendue en réunissant sur sa tête trois couronnes électives (1412), celles de l'empire, de la Hongrie et de la Bohême. Les Turcs, victorieux à Nicopolis et à Semendria, occupant déjà les bords du Danube, on comprit la nécessité de constituer une force assez puissante pour leur résister; mais au moment où Albert s'avançait pour défendre la Hongrie, il mourut, laissant un fils posthume, Ladislas, proclamé roi de Hongrie à sa naissance et roi de Bohême en 1454. Après lui, une autre branche, celle des Habsbourg de Styrie, arriva au trône impérial avec Frédéric. C'est de la mère de ce prince, Cimburgis, fille du duc Ziemovitz de Masovie, que la maison d'Autriche a hérité de cette lèvre inférieure proéminente qui, transmise de génération en génération, distingue encore tous ses représentans. Cette princesse polonaise était d'une force prodigieuse; elle enfonçait à coups de poing, dit la tradition, des clous dans les murs, et son mari, le duc Ernest, tué à Sempach, était tellement vigoureux qu'on l'avait nommé le duc de fer. Le titre d'empereur n'apportait à Frédéric aucune puissance réelle. Quand il alla se faire couronner à Rome par le pape Nicolas V, il y arriva presque nu, dépouillé de tout par une bande de voleurs. Avec la couronne impériale, il y reçut aussi celle de Lombardie; mais il se garda bien de passer par Milan, dont François Sforza ne l'aurait point laissé sortir. La Bohême et la Hongrie lui échappèrent : l'une élit Podiébrad, l'autre Mathias Corvin. Il ne disposait même pas d'assez de forces pour conserver l'archiduché d'Autriche, qu'il se vit contraint de partager avec son frère et un cousin. Il nous est bien difficile de nous représenter cette situation d'un empereur sans états, sans troupes, sans argent, sans autorité effective. Aujourd'hui il n'y a peut-être que celle du mikado, au Japon, qui puisse nous en donner une idée. C'est du mariage de l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, avec Marguerite, l'unique héritière des ducs de Bourgogne, que datent la grandeur de la maison d'Autriche et sa longue rivalité avec la France. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, fit à ce sujet ce distique fameux :

Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube,
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

Pour mieux prouver sans doute que Mars ne favorisait pas l'Autriche, Corvin chassa Frédéric de Vienne et s'y établit. Le pauvre empereur, sans asile, errant de couvent en couvent sans que per-

sonne prît garde à son infortune, mourut en 1493 après cinquante-trois années de règne. Maximilien joua également le rôle de chevalier errant, mais avec infiniment plus d'éclat. C'était un grand chasseur de chamois, et le Tyrol chante encore ses exploits. Sa force, son adresse dans les tournois étaient renommées par toute l'Europe. Un gentilhomme français, Claude de Battré, s'étant rendu à Worms pour défier les plus vaillans champions de l'Allemagne, l'empereur ne dédaigna pas de se mesurer avec lui en champ clos, et il le renversa dans l'arène. Quel contraste entre les titres pompeux dont Maximilien est revêtu et sa puissance réelle! Quand il arrive à Gand pour épouser Marguerite, la riche héritière de Bourgogne doit commencer par donner à son futur les vêtemens de noces. Comme il voulait introduire en Flandre des soldats allemands, contrairement aux priviléges des communes, les Brugeois le retinrent prisonnier dans une maison qui subsiste encore, jusqu'à ce qu'il promît de retirer les troupes étrangères. Plus tard il guerroya contre la France, mais en servant comme volontaire dans l'armée anglaise avec une solde de cent écus par jour. Prodigue, remuant, romanesque, mêlé à toutes les grandes affaires de son temps, il se précipite sans cesse d'une extrémité à l'autre de l'Europe sans arriver à aucun résultat, parce qu'il poursuit sans suite et sans moyens d'action la chimère de l'empire universel. Il bat les Français à Guinegate et les Turcs dans la Carniole; mais il ne parvient pas à arrêter les progrès du croissant, et il ne peut arracher la Bourgogne à la France. Battu en huit combats par les Suisses, il est obligé de signer la paix; vaincu par les Vénitiens que commandait l'Alviane, il perd l'Istrie et le Frioul; enfin, pour mettre quelques écus dans sa bourse toujours vide, il consent à épouser la nièce de Ludovic le More, de Milan, l'empoisonneur, qui lui donne une dot de 500,000 florins. Malgré ses défauts, son nom est resté populaire en Allemagne, parce qu'il est le dernier représentant de sa maison qui ait eu les qualités de la race germanique. Ses descendans sont plutôt des Espagnols fanatiques ou fantasques, gâtés par l'éducation et l'étiquette castillanes. Charles-Quint, son petit-fils, héritier par sa mère de l'Espagne et de l'Amérique, et par son père des splendides provinces des Pays-Bas, abandonne sans regret à son frère Ferdinand les fiefs allemands qui appartenaient alors à sa famille, c'est-à-dire, outre l'archiduché d'Autriche, le Tyrol, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et ses dépendances, et les possessions situées en Alsace et en Souabe. C'était un bien petit territoire en comparaison de ses immenses états, sur lesquels jamais ne se couchait le soleil. Bientôt l'élection, apportant à Ferdinand les couronnes de Bohême et de Hongrie, vint constituer cette puissance que nous connaissons main-

tenant sous le nom d'Autriche. Maximilien II fut, comme son père, proclamé roi de Hongrie à Presbourg, roi de Bohême à Prague et empereur. Ces trois couronnes devenaient héréditaires dans la maison d'Autriche sans cesser, en principe, d'être électives. Son fils, Rodolphe II, établit la primogéniture dans l'archiduché d'Autriche, qui avait été presque toujours subdivisé. Après Mathias, son cousin Ferdinand II monta sur le trône, et avec lui s'ouvrit l'ère des persécutions sanglantes. Jusqu'alors les princes autrichiens, mieux inspirés que Charles-Quint, avaient pratiqué la tolérance en matière de religion. « Ce n'est pas, disait Maximilien II, en rougissant les autels de sang hérétique qu'on honore le père commun des hommes. » Élevé par les jésuites d'Ingolstadt sous les yeux du fanatique Guillaume de Bavière, pénétré des maximes de Philippe II d'Espagne, Ferdinand s'était promis d'extirper de ses domaines le protestantisme, qui y avait fait de grands progrès. Ce fut une faute qui décida de l'avenir de la maison d'Autriche en Allemagne. Non-seulement il ruina ses états, qui perdirent dans des luttes atroces plus de la moitié de leur population, mais, à la suite de la guerre de trente ans, tout le nord lui échappa, prêt à constituer un grand état réformé, rival de l'Autriche. Si au lieu de vouloir imposer par le fer et le feu à la race germanique, toute pénétrée du sentiment de l'individualisme et de la liberté, le joug de l'orthodoxie ultramontaine et de l'absolutisme espagnol, il avait adopté les idées nouvelles, et s'était placé franchement à la tête du mouvement émancipateur jailli du cœur de l'Allemagne, l'empire, depuis les rives de l'Adriatique jusqu'à celles de la Mer du Nord, lui eût appartenu. Toujours on a vu ceux qui s'attachent au progrès grandir et triompher, et ceux qui s'obstinent à défendre les institutions du passé, malgré un succès apparent, s'affaiblir et tomber avec elles. Léopold, que l'on a appelé le grand, parce qu'il tenta d'imiter Louis XIV, organisa le despotisme, dont son père avait jeté les bases. Nous avons peine à comprendre comment les princes qui ont précédé Ferdinand II, l'empereur Maximilien, par exemple, qui possédait le riche héritage des ducs de Bourgogne, se trouvaient si complètement dépourvus de toute puissance effective. C'est que le souverain manquait d'organes pour imposer ses volontés. Il n'existait rien de semblable au pouvoir central actuel avec sa légion de fonctionnaires répandue sur toute la surface du pays. Les villes, à l'abri de leurs priviléges et de leurs murailles, les seigneurs féodaux, fiers de leur indépendance, ne payaient des subsides que quand ils le jugeaient convenable. L'autorité royale rencontrait de toutes parts des limites qu'elle s'était en vain efforcée de renverser. La centralisation administrative, édifiée par la royauté en France avec

un grand esprit de suite, était déjà ébauchée à la mort de Louis XI. Elle ne s'établit en Autriche qu'au XVIIe siècle, après que Ferdinand II eut chassé et exterminé les hérétiques et enlevé à la Bohême son autonomie. Léopold, appuyé sur une armée permanente de 74,000 hommes, essaya de transformer l'Autriche en un état unitaire comme la France : il créa une police régulière, fit régner l'ordre, réforma les abus et publia un code civil. L'idéal qu'il poursuivait était celui qu'on voyait si admirablement réalisé en Espagne : uniformité, régularité en toutes choses, le pouvoir du souverain absolu et sans contrôle, nulle dissidence en matière de foi, l'initiative individuelle remplacée par l'obéissance passive, les citoyens dépouillés de toute action sur la marche des affaires, la liberté traquée, punie comme un délit non moins que l'hérésie, l'ordre enfin, mais l'ordre à la façon d'un couvent ou d'une caserne. Léopold ne réussit pas aussi complétement que Louis XIV. Il ne put venir à bout de vaincre les Hongrois, qui, grâce à une indomptable énergie qu'un siècle de luttes ne découragea point, conservèrent leur antique constitution et leurs libertés. Dès lors s'ébaucha ce *dualisme* qu'une convention récente vient d'établir en Autriche : d'un côté les pays de la couronne de saint Étienne formant une espèce de république féodale, de l'autre les états héréditaires gouvernés despotiquement par le souverain. Le travail d'unification par lequel des élémens les plus divers les Bourbons formèrent la nationalité française, les Habsbourg n'arrivèrent point à l'accomplir dans leurs états. Pour y parvenir, il aurait fallu assurer pendant très longtemps à l'une des races une prédominance complète. C'est à la race allemande que ce rôle aurait dû revenir, puisque c'était celle de la dynastie et de ses principaux fonctionnaires. Pour différens motifs, la germanisation échoua : d'abord les Allemands n'étaient pas assez nombreux, la Hongrie et ses *partes adnexæ* leur demeurèrent fermées; puis la race slave, vaincue avec les hussites, conserva obscurément, presqu'à l'insu d'elle-même, mais obstinément sa langue, ses traditions, son génie propre; enfin la dynastie représentait, non le sentiment et les principes germaniques, mais les idées de l'unité latine empruntées au midi et peu applicables à des populations qui avaient joui jusqu'au XVIIe siècle d'une grande liberté et d'un développement individuel. C'est ainsi que les trois grandes nationalités de l'Autriche actuelle, Allemands, Magyares et Slaves, restèrent unies par un lien nominal, mais sans se fusionner, et que le problème de la constitution d'un état viable, résolu ailleurs à la sortie du moyen âge, ne l'est pas encore maintenant dans l'empire danubien.

Après Léopold, Joseph Ier, monarque intelligent, brave, tolérant,

donna à ses états quelques années de prospérité et y ajouta le duché de Mantoue. Sous Charles VI, de 1713 à 1735, des accroissemens considérables semblèrent porter la maison d'Autriche à un degré de puissance qu'elle n'avait pas encore atteint. A la suite des guerres de la succession d'Espagne, la descendance de Charles-Quint venant à s'éteindre, elle obtint les provinces belgiques, Naples, Milan, la Sardaigne, Parme, Plaisance, la Sicile, et elle arracha aux Turcs la Servie et la Bosnie; mais il ne suffisait pas de réunir sous un même sceptre de vastes possessions, il fallait les attacher les unes aux autres par un lien solide. Ce fut la constante pensée des Habsbourg depuis Charles-Quint. Le testament de Ferdinand II de 1621 et le codicille de 1635 avaient établi l'indivisibilité des états autrichiens et la succession par ordre de primogéniture. Charles VI n'ayant pour héritière qu'une fille, Marie-Thérèse, il fallait lui assurer la transmission de toutes ses couronnes. Tel fut le but de cet acte fameux, la pragmatique sanction, que l'empereur parvint à faire ratifier successivement par les diètes de ses différents états et par tous les gouvernemens étrangers, y compris la France et la Prusse. Cet acte est encore aujourd'hui le fondement sur lequel repose cet édifice du moyen âge, composé de tant de matériaux disparates, que nous appelons l'empire autrichien. A peine Charles VI avait-il fermé les yeux, que, violant les traités récens, la France, la Bavière, le roi de Pologne et Frédéric II se jetèrent sur ses états pour les arracher à sa fille et se les partager. La dissolution de l'Autriche semblait inévitable : on sait comment le dévouement des Hongrois prévint la catastrophe. Marie-Thérèse ne perdit que la Silésie, cédée à la Prusse grandissante; malgré ses remords, elle accepta plus tard la Galicie dans le premier partage de la Pologne. Joseph II à son tour s'efforça de constituer l'unité de ses vastes domaines. Sentant sa faiblesse au milieu des autres nations, plus centralisées, il voulait construire de toutes pièces un état moderne, sans tenir compte des anciens priviléges de ses divers pays, qu'il considérait comme vieillis et nuisibles à l'intérêt général. Joseph II est un des meilleurs monarques qui aient paru sur le trône. Aucun juge impartial ne contestera la vérité de ces belles paroles qu'il adressait à Dieu avant de mourir : « oui, toutes mes entreprises n'ont eu d'autre but que l'avantage et le bien des sujets que tu m'avais confiés. » Imbu, comme Frédéric II, des idées de réforme que les philosophes anglais et français avaient rendues si populaires au XVIII[e] siècle, il voulait, comme lui, la tolérance, l'égalité devant la loi, la suppression de tous les anciens abus, l'abolition du servage, de la torture, l'amélioration de la condition du peuple; seulement, en se dévouant à leur bonheur, il aimait les hommes, que le roi de

Prusse méprisait. Dur pour lui-même, plein de bonté pour les autres, il ne sut jamais rien refuser aux malheureux, ni rien accorder à ses plaisirs. D'une intelligence supérieure, travailleur infatigable, il tenta de résoudre les deux questions qui aujourd'hui encore menacent le repos de l'Autriche, celle des rapports de l'état et de l'église et celle de l'organisation politique de l'empire. Malgré ses brillantes qualités, il ne réussit à rien, et mourut de douleur d'avoir échoué. L'impatience de bien faire le perdit : il manquait de ce sens pratique qui fait mesurer exactement les moyens au but. Comme le disait Frédéric II, il voulait avancer le pied droit quand le pied gauche n'était pas encore posé à terre. Il aspirait à imiter ces législateurs antiques qui, comme Minos ou Numa, instituent une nation; il ne savait pas que les peuples modernes ne supportent que les lois qu'ils se donnent à eux-mêmes. Tout pour le peuple était sa devise; tout par le peuple est celle des temps démocratiques. Il laissa les Pays-Bas soulevés et la Hongrie à demi insurgée. Il avait refusé de se faire couronner à Presbourg pour ne pas jurer de respecter les libertés hongroises, qu'il jugeait incompatibles avec une bonne administration et avec la puissance de l'état; mais il fut obligé de céder, et la veille de sa mort il mettait à néant toutes les mesures qu'il avait imposées à la Hongrie. Le problème de l'organisation politique de l'état autrichien restait donc à résoudre.

Quand les victoires de Napoléon eurent jeté bas l'édifice vermoulu de l'empire germanique, François Ier, par des lettres patentes du 1er août 1804, créa le nom nouveau d'empire d'Autriche; il déclara en même temps que ses royaumes et pays héréditaires conserveraient leurs constitutions, titres et priviléges, et que le couronnement des souverains comme rois de Hongrie et de Bohême devrait avoir lieu dans les mêmes formes que par le passé. L'autonomie, l'existence individuelle de chaque pays, étant ainsi conservées et le droit historique respecté, aucun lien nouveau ne vint fondre en un tout organique les nationalités distinctes que contenait le nouvel empire. C'est en qualité de propriétaire que François Ier abandonna à Napoléon les diverses contrées que lui arrachait la victoire, et c'est encore en la même qualité, exactement comme aux siècles passés, que l'empereur François-Joseph a cédé à Napoléon III la Lombardie et la Vénétie, sans consulter le peuple autrichien sur un démembrement territorial qui, d'après les principes modernes, ne peut se faire que du consentement de la nation.

Pendant les années de paix de 1815 à 1848, le travail d'unification et de consolidation de l'empire aurait pu s'accomplir lentement et sûrement, non par la main du pouvoir, qui irrite les pré-

jugés et les antipathies de race dès qu'elle y touche, mais par le progrès naturel de la civilisation et par cette diffusion des lumières et cette communauté chaque jour plus intime des intérêts qui, dans toute l'Europe, portent même les nations les plus hostiles jadis à s'unir par des liens de plus en plus étroits. Malheureusement le prince de Metternich employa toutes les forces de l'état et toutes les adresses d'une politique très raffinée à enrayer le mouvement qu'il aurait dû favoriser. Il croyait que l'introduction des principes modernes, tels que la souveraineté du peuple, le régime parlementaire, la liberté de la presse, aurait pour effet inévitable d'amener la dissolution de l'empire, qui ne pouvait subsister que sur la base du pouvoir absolu. Cette conviction ne doit pas nous surprendre, car elle est encore partagée par beaucoup d'Autrichiens des plus dévoués à leur pays. Afin d'empêcher l'entrée des idées révolutionnaires, les frontières étaient gardées par un cordon sanitaire pour qui le livre et le journal étaient des fléaux pires que la peste ou le choléra (1). Toutes les publications à l'intérieur étaient soumises à la double censure de l'église et de la police. La presse était considérée comme l'ennemi naturel de l'état, et, ne pouvant supprimer la perfide invention de Gutenberg, on s'efforçait de la rendre aussi inoffensive que possible. Les journaux, et il n'y en avait guère, rendus muets par la crainte de la prison et manquant par suite de lecteurs, ne renfermaient guère que les actes officiels et le récit des fêtes de la cour. Dans ce silence universel, nul lien entre les esprits, nulle communauté de sentimens, ne pouvaient s'établir. Personne ne pensait aux intérêts généraux, attendu que s'occuper de politique était un délit, même un crime de lèse-majesté. Chacun, renfermé dans le cercle de l'intérêt individuel, se livrait uniquement à la poursuite de la fortune ou du plaisir. Le pouvoir était débonnaire; on vantait même les douceurs de ce régime patriarcal, et en effet, sauf pour les vertus civiques et les recherches de la science, il était d'une tolérance parfaite. Le vice élégant était très bien vu et même encouragé. La bourgeoisie et le peuple ne manquaient pas de suivre l'exemple : on ne s'amusait nulle part plus qu'à Vienne. Les voyageurs parlaient de cette nouvelle Cythère comme Bougainville de Tahiti (2), et le nombre des enfans naturels

(1) Ce qui se passe maintenant aux frontières françaises peut donner une idée de l'esprit qui animait alors les douaniers autrichiens. On est très indulgent pour tout ce qui est fabriqué, mais très sévère pour tout ce qui est imprimé : rien de ce qui est lettre moulée n'échappe à l'œil impitoyable des agens. La condamnation de M. Greppo par le tribunal de Lille en est un exemple récent presque invraisemblable. Son crime était d'avoir eu en main un journal étranger, nullement révolutionnaire, très bien fait, et que tout le monde lit en Belgique, *l'Étoile belge*.

(2) Les contemporains vous racontent encore à l'oreille ce qui se passait aux bals des

était près de dépasser celui des légitimes. Pour que les diverses nationalités ne parvinssent point à s'entendre dans un commun besoin d'émancipation, on les tenait isolées; on excitait leurs défiances, leurs haines réciproques, et au moyen des unes on opprimait les autres. L'unité apparente s'établissait. Au fond couvaient ces animosités de race qui ont éclaté depuis et qui font le désespoir des ministres d'aujourd'hui. L'Autriche, ainsi ramenée au moyen âge, privée de tout développement intellectuel, de tout éclat littéraire, perdait son prestige aux yeux de l'Allemagne et préparait sa propre déchéance. C'est la Chine de l'Europe, disait Börne, résumant en un mot le jugement de ses compatriotes. La puissance qui régnait à Vienne, ce n'était ni la bourgeoisie, exclue de toute participation aux affaires publiques, ni la noblesse, qui, ne pouvant remplir le rôle utile de l'aristocratie anglaise, son idéal, s'amusait, jouait et s'endettait, ni même l'empereur, qui remplissait avec la conscience d'un homme honnête et bon ses fonctions de monarque asiatique; c'était la bureaucratie, ce pouvoir invisible qui, s'il n'est pas contrôlé par la libre expression de l'opinion publique, étouffe toute vie, toute spontanéité sous le niveau de plomb de la routine. Deux maximes résument la politique de ce que l'on a appelé *le système*. Comme cette politique est celle du moyen âge, ces maximes sont en latin : *sinere res vadere ut vadunt*, c'est-à-dire la haine du progrès, l'inertie préméditée, l'immobilisme voulu, et *divide ut imperes*, comme solution de la question des nationalités. On ne peut assez détester le despotisme quand on songe que c'est lui qui, en retenant les peuples de l'Autriche dans l'ignorance et l'oppression, les a empêchés de s'élever à ce degré de lumière et de raison où ils verraient que leur intérêt est de s'unir et de s'entendre en se faisant des concessions réciproques. On vante parfois un bon despote; c'est une funeste erreur. Pour les peuples devenus majeurs, le despotisme est toujours un mal. Il semble garantir l'ordre, la paix, et les intérêts alarmés le bénissent. Il ne fait que comprimer les tendances qu'on redoute, et en les refoulant il les aigrit, il en rend l'explosion ultérieure mille fois plus redoutable. Il déshabitue l'individu d'agir par lui-même, de compter sur les autres pour une action commune; il le rend inerte, timide, prêt, au lendemain de la moindre secousse, à invoquer la protection de l'état, et il tue ainsi la force de résistance nécessaire

adamites que présidait Kutschera, le personnage le plus important de la cour, dans un costume qui dispense de toute description. Pour saisir la physionomie de cette époque, on peut lire l'*Histoire du dix-neuvième siècle*, par Gervinus, *Studies in European politics*, par M. Grant Duff, et un livre anonyme qui fit grande sensation quand il parut en 1846, *OEsterreich und dessen Zukunft* (*l'Autriche et son avenir*).

à la société pour traverser les crises où son existence est en jeu. Le despotisme engendre la corruption des mœurs, comme l'eau stagnante produit la boue; il étouffe tout esprit de critique, et cependant, comme le remarque M. Mill, ce n'est que par la critique que les nations progressent. C'est faute de cet esprit que les peuples de l'Orient, les Assyriens, les Égyptiens, les Chinois, sont restés stationnaires. Les Grecs et les Juifs ont sauvé l'humanité, parce que l'esprit critique était représenté chez les uns par les philosophes, chez les autres par les prophètes, qui ont jeté dans le monde occidental l'idée révolutionnaire de l'égalité des hommes et de l'émancipation des pauvres. Toute nation qui interdira la critique au sujet des choses qui l'intéressent le plus, — sa religion, son gouvernement, ses lois, — ne pourra, au bout d'un certain temps, échapper à la décadence, quels que soient les avantages exceptionnels dont la nature l'ait favorisée. Je n'en connais pas de preuve plus manifeste que l'exemple de l'Autriche, assiégée aujourd'hui par toutes les difficultés que le despotisme paternel de Metternich a accumulées pendant un règne toujours heureux de quarante ans.

Si les états autrichiens avaient été situés dans une île, sans communication avec le reste de l'univers, le système de Metternich aurait peut-être réussi; mais le moment devait venir où les idées modernes, longtemps exclues, pénétreraient enfin dans l'empire. Elles commencèrent à l'agiter dès 1846, puis la révolution de février, ébranlant les trônes et soulevant les peuples, appela aux armes toutes les animosités aigries par la compression et avides de représailles. L'Autriche était incapable de résister à un pareil choc. Elle tomba dans le chaos. Allemands, Italiens, Tchèques, Croates, Roumains, Serbes, Hongrois, se ruèrent les uns sur les autres, et cette guerre de races, la plus épouvantable de toutes parce qu'elle aboutit à l'extermination, semblait conduire l'empire des Habsbourg à une inévitable dissolution. Nul n'a oublié avec quelle habileté le prince de Schwarzenberg profita de la haine même de ces nationalités pour les vaincre les unes par les autres et pour restaurer le pouvoir absolu.

II.

Nous venons de voir comment s'est formé l'empire autrichien et les circonstances diverses qui ont empêché les différens pays dont il se compose de se fusionner en un état homogène et unifié. Pour qu'on puisse comprendre la constitution actuelle, il faut rappeler encore les nombreuses tentatives faites depuis 1848 pour trouver

une organisation politique qui permît à l'Autriche d'exister comme grande puissance. Ces tentatives peuvent se ramener à trois systèmes qui ont chacun pour partisans très exclusifs l'une des trois grandes races qui peuplent l'empire : le *centralisme*, que préconisent les Allemands, le *fédéralisme*, que réclament les Slaves, et le *dualisme*, que veulent les Hongrois.

Les *centralistes* viseraient à organiser l'empire sur le modèle de l'Angleterre. Malgré l'épithète qui les caractérise, ils se défendent avec énergie de rien admettre qui ressemble à la centralisation française. Pour tout ce qui est d'intérêt local, ils accordent aux communes et aux provinces les plus larges attributions; mais d'autre part ils demandent que tout ce qui est d'intérêt général soit réglé par un parlement unique, investi de tous les pouvoirs constitutionnels, et dont les décisions fassent loi dans l'empire entier, qu'il représenterait. C'est le seul moyen, affirment-ils, de conserver à l'Autriche le rang qu'elle a occupé jusqu'à présent et d'empêcher sa dissolution dans l'avenir. Ce système n'a rien qui ne soit conforme aux exigences de la liberté et du progrès, et il est facile de deviner que l'empereur et ses ministres ont essayé par tous les moyens de le faire prévaloir, attendu qu'il donnerait à l'Autriche la cohésion et la force qui lui manquent. C'est à coup sûr l'organisation la plus simple et celle en faveur de laquelle se prononceraient la plupart des étrangers; mais ce parlement unique se réunirait à Vienne, ville allemande, la langue des débats serait l'allemand, les fonctionnaires représentant le pouvoir seraient Allemands ou imbus de l'esprit allemand; il en résulterait une prééminence pour l'élément germanique. Or c'est ce que ne veulent à aucun prix ni les Slaves, ni les Hongrois, parce qu'ils ne prétendent pas, disent-ils, se laisser germaniser.

Les *fédéralistes* respectent l'existence autonome des différens pays qui constituent l'empire. Chacun de ces pays ou groupes de pays aurait sa diète et son gouvernement, qui règleraient toutes les matières, sauf celles en très petit nombre, — armée, finances, relations extérieures, — qui sont incontestablement d'intérêt commun, et dont la décision serait réservée à un parlement national représentant tout l'empire. Ce système diffère du précédent en ce qu'il réduit autant que possible les attributions du pouvoir central, et qu'il anéantit ainsi l'influence des Allemands et de la bureaucratie viennoise. Appliqué, il transformerait l'Autriche en une confédération comme la Suisse, sauf que le pouvoir exécutif se trouverait aux mains d'un empereur héréditaire, dont l'assentiment constitutionnel serait indispensable aux lois votées par les différens états confédérés. Les Tchèques, les Croates, les Slovènes, tous

les Slaves, même les Polonais, sont partisans de ce système, parce qu'étant les plus nombreux ils espéreraient pouvoir exercer dans les diètes provinciales une influence proportionnée à leur nombre. C'est aussi la solution en faveur de laquelle ont penché les écrivains qui dans la *Revue* ont touché à cette question, comme MM. Saint-René Taillandier, Cyprien Robert, Émile de Langsdorff. On est très étonné de trouver dans le même camp ceux que l'on appelle « les féodaux, » à la tête desquels se trouve l'un des hommes les plus en vue de l'Autriche, le comte Leo Thun (1). Ils réclament énergiquement le fédéralisme parce qu'ils redoutent le parlement central, où dominent les savans, les professeurs et les bourgeois, tous également infectés d'idées révolutionnaires, et qu'ils s'imaginent que dans les diètes provinciales l'influence du clergé, de la haute noblesse et des grands propriétaires l'emporterait. Ce système a pour adversaires d'abord les Allemands, qui sont convaincus qu'en donnant la prédominance aux Slaves il conduirait à la dislocation de l'empire et au triomphe du panslavisme, ensuite l'empereur et ceux qui tiennent avant tout au principe monarchique, parce que cette organisation nouvelle réduirait, pensent-ils, à presque rien l'autorité du souverain et aboutirait à l'établissement d'une république fédérative sous le nom d'empire, enfin les Hongrois, qui ne veulent pas être rangés sur la même ligne que les autres états confédérés, et qui ne consentent point à ce qu'une assemblée commune, où ils ne seraient pas en majorité, dispose de l'argent et des soldats du royaume de saint Étienne.

(1) M. le comte Leo Thun vient d'adresser, il y a quelques jours, au président de la chambre des seigneurs du *reichsrath*, en son nom et au nom de ses collègues féodaux, les princes de Salm, de Lobkowitz et les comtes Harrach, Nostitz, Czernin et Bucquoi, une lettre pour l'informer qu'ils renoncent à leur siége dans cette assemblée, « qui à l'époque où ils y furent appelés était une institution bien différente de ce qu'elle est maintenant. » Le comte Thun avait déjà déclaré précédemment qu'il ne se rendait au sein du *reichsrath* que pour obéir à l'appel de l'empereur et pour exprimer son opinion sur la situation, mais qu'il ne reconnaissait pas l'existence légale de cette assemblée. Il est toutefois impossible de ne pas appliquer à la retraite du comte Thun et des féodaux l'épithète de *factieuse* dans le sens que les Anglais attachent à cette expression parlementaire. Le système appliqué maintenant n'est certes pas le meilleur; mais, comme il est le seul possible pour le moment, s'efforcer de le renverser, c'est travailler au bouleversement de l'empire. Ceux qui voudront connaître les idées des *fédéralistes* peuvent lire un remarquable discours du comte Thun publié sous le titre de *Die staatsrechtliche Zweispaltung OEsterreichs*, pour la nuance féodale, — le discours de M. Rieger publié en français sous le titre *le Royaume de Bohême et l'état autrichien*, pour la nuance tchèque, — et enfin deux articles parus dans le *Westminster Review*, *Situation in Austria* (avril 1866), et *Dualism in Austria* (octobre 1867), émanant d'un écrivain parfaitement renseigné, mais trop dominé, je crois, par les opinions fédéralistes qu'il a adoptées.

Le troisième système, le *dualisme*, est plus difficile à bien saisir, parce qu'il n'est pas conforme aux principes sur lesquels reposent les états modernes. L'idéal du dualisme se trouve dans la péninsule scandinave, où la Suède et la Norvége n'ont rien de commun que le souverain. C'est le type de l'union personnelle. Longtemps l'union personnelle était le seul lien qui rattachât la Hongrie aux autres états de la maison de Habsbourg. Quoique, par une série d'actes que les Magyars appellent des usurpations, l'influence allemande et la chancellerie viennoise eussent créé un mode d'association un peu plus intime, on peut affirmer que, jusqu'en 1848, l'Autriche renfermait deux parties, deux territoires indépendans, d'un côté les pays de la couronne de saint Étienne, Hongrie, Croatie, Slavonie, Transylvanie, jouissant d'institutions constitutionnelles, et de l'autre les états dits héréditaires, soumis au régime absolu, avec des diètes provinciales votant sans opposition, sans débats, des impôts directs réclamés chaque année par le commissaire royal. Le dualisme était donc de droit historique, et tous les Hongrois en demandaient le rétablissement. Seulement les uns, le parti démocratique, le voulaient sous la forme de l'union personnelle dans toute sa rigueur; les autres, les modérés, considérant que le temps et les circonstances ont fait naître des intérêts communs aux deux moitiés indépendantes, consentaient à soumettre le règlement de ces intérêts à une délibération commune, mais avec des réserves minutieuses dont nous aurons bientôt à exposer le mécanisme compliqué. Pour obtenir le concours de la Hongrie, on a accepté le système de dualisme élaboré par les modérés. Est-il nécessaire de dire qu'il a soulevé l'opposition des autres races et des autres partis? Les Allemands s'y soumettent, parce qu'ils ne croient pas pouvoir faire autrement; mais ils ne l'aiment point, parce qu'il enlève toute la partie orientale de l'empire à leur influence et qu'il conduira, pensent-ils, à une séparation complète de la Hongrie. Les Slaves repoussent le dualisme, parce qu'il livre, disent-ils, les Tchèques et les Slovènes à la merci des Allemands, les Croates et les Serbes à la merci des Magyars. L'élément slave est sacrifié : nulle part il ne peut obtenir la mesure d'influence qui lui revient; nulle part il ne lui est permis de constituer sa nationalité par la culture de sa langue et de sa littérature. Le parti clérical et les *féodaux* maudissent aussi le dualisme, parce qu'il donne la prééminence aux Hongrois, fortement imbus, même dans l'aristocratie, d'idées libérales et démocratiques. Tous enfin s'accordent pour soutenir que le *reichsrath* est une institution illégale, sans racines historiques, car elle doit représenter un ensemble de pays sans existence juridique, sans passé, sans nom même, puisque, faute de mieux, on est réduit à l'appeler

la « Cisleithanie (1). » Seuls parmi les Slaves, les Polonais acceptent le système actuel, parce que, détestant la Russie, ils sont prêts à approuver tout ce qui paraît devoir fortifier l'Autriche, et aussi parce qu'ils comptent sortir de l'empire par le rétablissement de la Pologne. Ce simple exposé des trois systèmes de reconstruction de l'Autriche fait déjà entrevoir les difficultés que doivent rencontrer les ministres dirigeans, car il est impossible d'adopter une de ces solutions sans soulever l'opposition violente et souvent factieuse des partisans des deux autres. Un résumé rapide des essais tentés pour sortir de cette impasse, depuis 1848, fera encore mieux apprécier les embarras présens.

L'empereur François-Joseph, arrivé au trône le 2 décembre 1848, mit fin au parlement autrichien qui agonisait à Kremsier, et promulgua le 4 mars 1849, pour tout l'empire, y compris la Hongrie, une constitution fondant un état unitaire moderne, avec un régime représentatif et des institutions libérales. Les nationalités, vaincues sur les champs de bataille, auraient sans doute accueilli avec joie cette constitution qui consacrait les droits essentiels qu'elles réclamaient. Elles avaient applaudi au manifeste d'Olmutz du 2 décembre, où l'empereur disait qu'en mettant sur sa tête « les couronnes » de son empire, il avait l'intention de le rajeunir par les principes de la vraie liberté, de l'égalité des droits pour toutes les nations de ses états, de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et de la participation de tous à la confection des lois; mais la constitution du 4 mars ne fut pas mise en pratique, et une patente impériale du 31 décembre 1851 l'abolit formellement.

En l'absence de tout pacte fondamental et après la mort du prince de Schwarzenberg, M. Bach tenta de rétablir l'ancien absolutisme en s'efforçant de consolider l'unité de l'empire par la *germanisation* des nationalités récalcitrantes. Pour s'assurer le concours actif et dévoué du clergé et pour extirper les fermens révolutionnaires que Joseph II avait introduits dans la législation autrichienne, il conclut avec Rome le fameux concordat de 1855.

(1) La situation de l'Autriche est en effet si extraordinaire, si engagée encore dans les formes du moyen âge, qu'il est impossible de trouver des mots justes, même pour en parler. Si je parle de la nation autrichienne, dix nationalités au moins riront de ma naïveté. Si je dis l'empire, la Hongrie réclamera en invoquant son nom historique de royaume de saint Étienne, lequel n'a jamais fait partie de l'empire. Si je me sers du terme les « états héréditaires » ou la « Cisleithanie, » la Bohême se refusera à être confondue avec les autres pays à qui d'ordinaire ce nom s'applique. Si je hasarde ce mot « les provinces autrichiennes, » aussitôt, en vingt dialectes différens, éclatent les plus furieuses réclamations : « nous sommes des états indépendans ayant notre existence autonome, notre histoire, nos droits, et gare à qui les méconnaît! » Voilà le chaos qu'a préparé le despotisme.

La Hongrie, ayant, disait-on, perdu tout droit en s'insurgeant contre l'autorité impériale, fut traitée en pays conquis, ses institutions libres furent anéanties, ses administrateurs électifs remplacés par des fonctionnaires royaux, son territoire ébréché, toutes les races hostiles aux Magyars encouragées dans leur opposition, les patriotes exilés ou emprisonnés (1). C'est à cette époque que se réveilla, plus envenimée que jamais, l'antique animosité des Hongrois contre les Allemands, qui persiste encore malgré l'entente actuelle. Il suffit en Hongrie de prononcer le nom abhorré de Bach pour que les yeux s'allument et que des paroles de fureur tombent de lèvres frémissantes. La bureaucratie viennoise déploya une fiévreuse activité pour reconstituer sur des bases nouvelles l'empire désormais centralisé; mais soit incapacité, soit que les difficultés fussent réellement insurmontables, elle échoua misérablement. Ce qui était fait un jour était défait le lendemain; toutes les instructions étaient inévitablement suivies de contre-instructions, les règlemens pédantesquement élaborés dans la capitale étaient inexécutables aux extrémités de l'empire, où mœurs, langue, religion, sentimens, tout était différent. Un mot connu peut résumer cette époque : ordre, contre-ordre, désordre. Un membre du parlement anglais qui l'a bien étudiée, M. Grant Duff, cite un exemple curieux de cette activité impuissante : de 1849 à 1860, le ministère de la guerre fut réorganisé cinq fois, le service médical quatre fois, le corps des ingénieurs trois fois, l'organisation judiciaire trois fois. Les finances s'embarrassaient chaque année de plus en plus : malgré des impôts triplés, la dette s'était élevée de 1,200 millions de florins à 2,290 millions, et le suicide du ministre Bruck en 1859 vint jeter une désolante lueur sur la moralité de la haute administration. La politique extérieure aboutissait à des résultats non moins désastreux. Les harangues patriotiques de Kossuth enflammaient en Angleterre, en Amérique, sur tout le continent, le sentiment libéral contre « la tyrannie autrichienne. » Lors de la guerre d'Orient, la célèbre ingratitude prédite par Schwarzenberg avait blessé la Russie au cœur. En Allemagne, la Prusse gagnait tout le terrain que perdait sa rivale. Dans le midi de l'Europe, la France s'engageait avec l'Italie, et ainsi l'Autriche se trouva isolée avec Rome pour seul allié.

Après la paix de Villafranca, l'empereur, éclairé par les revers,

(1) La plupart des membres du cabinet hongrois sont d'anciens exilés, ainsi qu'un grand nombre de représentans. On rapporte à ce sujet un mot piquant du comte Jules Andrássy, en ce moment président du conseil. Lors de sa visite à Bude, en 1865, l'empereur, l'apercevant, lui dit : « Eh bien! comte, où avez-vous été depuis tant d'années qu'on ne vous a plus vu? — En exil, sire, » répondit le magnat.

comprit que, s'il voulait sauver l'empire, il fallait changer de système; mais lequel adopter? A la fin de mai 1860, il réunit à Vienne une sorte de parlement consultatif, appelé *verstärkte Reichsrath*, chargé de chercher une solution. Les tendances fédéralistes dominant dans cette assemblée, l'empereur promulgua, le 20 octobre, un diplôme réorganisant l'empire conformément à ce système. De larges attributions étaient accordées aux diètes provinciales; les affaires d'intérêt commun étaient seules réservées aux décisions d'un parlement central qui devait être formé d'une centaine de membres choisis par l'empereur au sein des assemblées locales.

Cette constitution venait à peine d'être déclarée « la loi permanente et irrévocable de l'empire, » que déjà, le 26 février 1861, quatre mois après, le comte Goluchowski, fédéraliste, cédant la place à M. de Schmerling, centraliste, une nouvelle loi fondamentale fut publiée, établissant un véritable parlement central, composé de deux chambres et investi de tous les pouvoirs qui appartiennent aux assemblées électives dans les autres pays constitutionnels. Partout ailleurs qu'en Autriche, cette mesure aurait été accueillie avec enthousiasme, car elle avait pour but de consolider l'unité de l'état, tout en le dotant d'institutions vraiment libérales. Malheureusement elle ne tenait pas compte du « droit historique » et des rivalités de race. Elle semblait devoir favoriser les Allemands, et cela suffit pour la faire repousser par les Slaves et par les Hongrois. La diète hongroise réunie à Pesth, ayant réclamé, comme préliminaire à tout accord, le rétablissement de l'ancienne constitution, fut dissoute, et la compression fut rétablie comme au temps de Bach. La Croatie, la Transylvanie, la Galicie, la Vénétie et l'Istrie refusèrent aussi d'envoyer leurs députés, de sorte que, sur 343 siéges, 140 restèrent vacans. Le mécontentement devint bientôt universel; les Allemands eux-mêmes réclamèrent plus de libertés, et, après un essai qui dura cinq ans, on put croire que le centralisme parlementaire avait échoué aussi complétement que le centralisme absolutiste.

La cause de cet échec n'était autre que l'opposition indomptable de la Hongrie. C'est elle qui avait fait modifier la constitution d'octobre à peine promulguée; c'est elle encore qui frappait d'impuissance les réformes libérales de M. de Schmerling. C'est donc avec elle qu'il fallait s'entendre pour fortifier l'empire et lui donner une base généralement acceptée; mais la même question revient toujours : cette base quelle serait-elle, et comment la faire agréer? L'entente avec la Hongrie fut préparée par des négociations entre les fédéralistes féodaux de Vienne et les magnats hongrois représentant le parti conservateur, Maurice Esterhazy, George Maylath,

Paul Sennyeï. Ceux-ci se rapprochèrent de M. Deák, simple avocat de Pesth, mais qui, par la pureté de son caractère, par la vigueur de son bon sens et par son patriotisme aussi éclairé qu'ardent, était devenu l'organe du grand parti libéral hongrois. Vers Pâques 1865, Deák fit paraître dans son journal, à Pesth, un manifeste conciliant, et la feuille de Vienne, *die Debatte*, publia en trois articles très remarqués le programme d'un accord que la Hongrie pourrait accepter. C'était le système du dualisme mitigé. La parité de droits serait reconnue aux deux moitiés de l'empire; mais l'armée, les finances, les relations extérieures, seraient considérées comme objet d'intérêt général et se règleraient de commun accord, de façon à conserver à l'état sa force vis-à-vis de l'étranger.

Tout le monde à Vienne sentait que, menacée d'un conflit avec la Prusse à propos de la malheureuse affaire des duchés, qui s'envenimait chaque jour davantage, l'Autriche devait se réconcilier avec la Hongrie. M. de Kaisersfeld, président actuel de la chambre basse, le proclama avec une éloquence entraînante au sein du *reichsrath*. L'empereur le comprit aussi et fit au mois de juin cette visite royale qui réveilla partout l'espoir et qui a été racontée ici même avec tant de charme et une si parfaite connaissance de la situation (1); mais, pour régler l'entente avec la Hongrie, M. de Schmerling n'était pas, croyait-on, l'homme qu'il fallait : il était trop impopulaire de l'autre côté de la Leitha. C'est alors que se constitua le ministère Belcredi. D'origine italienne, grand propriétaire en Moravie, ancien *statthalter* de Bohême, le comte Belcredi appartenait au parti fédéraliste. Par le manifeste du 20 septembre 1865, il suspendit d'abord la constitution de février 1861, afin sans doute d'arriver à une organisation nouvelle qui pût satisfaire toutes les nationalités. Cette mesure blessa profondément les Allemands, très attachés déjà au nouveau régime parlementaire, qui en effet venait de relever l'Autriche aux yeux de l'Europe. Quand on voulut s'entendre avec la diète hongroise, que l'empereur alla ouvrir en personne au mois de décembre, des difficultés imprévues s'élevèrent. Les Magyars réclamaient avant tout « la continuité du droit, » c'est-à-dire le rétablissement de leur constitution et un ministère hongrois responsable. C'était tout simplement le dualisme. Or ni l'empereur ni le comte Belcredi n'étaient prêts à pousser les concessions jusque-là. Le comte Belcredi aurait voulu faire accepter le fédéralisme sous la forme du *gruppen-system*. On aurait groupé les pays, d'après leur langue et leur origine, en plusieurs états assez semblables à ceux qui forment les États-Unis d'Amérique : la Hongrie, — la Bo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1865, l'article intitulé *Deux visites royales*.

hême et la Moravie, — l'Autriche, — le Tyrol, — la Carinthie, — la Carniole et Trieste; — la Dalmatie, la Croatie et la Slavonie. Chacun de ces états aurait joui d'une autonomie complète pour ses affaires intérieures. Les objets que les Hongrois eux-mêmes admettaient comme d'intérêt commun auraient été seuls réservés à la diète centrale. Ce système est certainement le plus équitable, le plus rationnel, le seul qui puisse satisfaire, semble-t-il, toutes les nationalités, sans trop affaiblir l'unité de l'empire; mais les Allemands le repoussaient, et les Hongrois n'en voulaient à aucun prix. On aboutissait donc de nouveau à un inévitable échec, quand la guerre avec la Prusse vint appeler l'attention sur un autre théâtre.

La paix faite, il était plus urgent que jamais de reconstituer l'Autriche, ébranlée jusque dans ses fondemens. Le ministère Belcredi, entraîné, dit-on, par l'éloquence du comte Andrássy et par l'influence de l'impératrice, crut, non sans raison, que le temps était venu de se réconcilier avec les Hongrois. On leur accorda le ministère responsable qu'ils réclamaient, et il fut entendu que l'autonomie des pays de la couronne de saint Étienne serait reconnue, mais qu'un accord interviendrait pour déterminer comment à l'avenir se règleraient les affaires communes aux deux moitiés de l'empire.

Dans le manifeste de septembre, l'empereur avait promis que le projet de constitution qui sortirait des délibérations des diètes hongroises et croates serait soumis aux diètes des pays cisleithans. Ces dix-sept diètes se réunirent le 19 novembre, chacune au centre de la province qu'elle représentait. Celles où dominaient les Slaves, c'est-à-dire celles de la Galicie, de la Bohême, de la Moravie, de la Carniole, auxquelles il faut joindre la diète slave de la Croatie de l'autre côté de la Leitha et celle du Tyrol, se prononcèrent contre le dualisme. Les diètes où les Allemands avaient la prépondérance condamnèrent la suspension du régime constitutionnel et réclamèrent le rétablissement du *reichsrath*. Le 2 janvier 1867, une nouvelle patente impériale convoqua pour le 25 février un « *reichsrath* extraordinaire, » c'est-à-dire une sorte d'assemblée constituante qui devait avoir pour mission de discuter le projet d'accord (l'*Ausgleich*) préparé en ce moment par la diète hongroise. La convocation était signée par le comte Belcredi et par M. de Beust, récemment nommé ministre des affaires étrangères. Cette transaction avait pour but de satisfaire les Slaves, et elle fut favorablement accueillie en Galicie, en Bohême et en Moravie; mais elle mécontenta les Hongrois d'abord, parce que cette constituante n'aurait jamais accepté leur programme dualiste, et les Allemands ensuite, parce que dans cette assemblée de 203 membres 120 au moins auraient voté pour le fédéralisme. L'opposition devint si vive à Vienne

et à Pesth que le comte Belcredi fut obligé de se retirer. Le dualisme l'emportait définitivement, et M. de Beust devint ministre dirigeant. Il se décida aussitôt à convoquer pour la Cisleithanie le *reichsrath* ordinaire, établi par la constitution de février, que les Allemands redemandaient, et à accepter complétement le programme Deák pour la Hongrie.

L'exaspération des Slaves et des fédéralistes fut grande. Ils prétendirent qu'on laissait protester la parole de l'empereur, qu'on passait sous les fourches caudines des révolutionnaires de Pesth et qu'on leur sacrifiait la majorité des populations de l'empire. Dans les diètes réunies le 18 février 1867 pour choisir les députés du *reichsrath* ordinaire, le dualisme fut condamné partout où dominait l'élément slave. La diète de Bohême vota même par 156 voix contre 76 une adresse si vive que le gouvernement crut devoir y répondre par un décret de dissolution. Grâce au concours actif des Allemands habitant les villes et les cantons industriels, grâce aussi à l'influence de la cour, le parti fédéraliste fut vaincu dans les élections, et la nouvelle diète décida qu'elle enverrait des députés au *reichsrath*. Il en fut de même en Moravie (1). Les Polonais, satisfaits de la nomination du comte Goluchowski au poste de gouverneur de la Galicie, consentirent également à envoyer leurs députés à Vienne. Les représentans des diètes de tous les états cisleithans constituèrent ainsi cette assemblée, qui, grâce au sens pratique et à l'esprit de progrès qui caractérisent la majorité de ses membres, est parvenue à régler l'accord avec la Hongrie et à doter la moitié occidentale de l'empire-royaume d'institutions et de libertés que plus d'une nation peut lui envier.

On le voit, jamais pays n'a été soumis à d'aussi nombreuses expériences constitutionnelles. Tous les systèmes avaient été tour à tour essayés, et tous avaient échoué. Résumons ces nombreux changemens par leurs dates : le 25 avril 1848, constitution octroyée par l'empereur Ferdinand; mêlée générale des races et nouvelle constitution octroyée par l'empereur François-Joseph en mai 1849 : elle est révoquée par la patente du 31 décembre 1851; centralisme absolutiste de Bach; retour au régime constitutionnel par le diplôme du 20 octobre 1860; constitution centraliste libérale du 26 février 1861 sous l'inspiration de M. de Schmerling; l'opposition de la Hongrie l'ayant fait retirer, elle est suspendue par le manifeste du

(1) Les diètes, conformément à la constitution de février 1861, sont obligées de choisir dans leur sein leurs députés par districts, de manière à représenter les localités et les intérêts divers du pays. En Bohême, onze membres appartenant au parti tchèque furent ainsi nommés et refusèrent de se rendre à Vienne. Il y en eut également trois en Moravie.

20 septembre 1865; tentatives fédéralistes du comte Belcredi; les résistances de la Hongrie les font aussi échouer; en janvier 1867, convocation d'un « *reichsrath* extraordinaire » par le comte Belcredi en vue d'un règlement fédéraliste; enfin, en février de la même année, convocation d'un *reichsrath* ordinaire par M. de Beust pour faire triompher le dualisme. Ces tiraillemens incessans, ces essais infructueux, ces brusques reviremens, cette perpétuelle incertitude, prouvent assez qu'il s'agit ici du problème politique le plus compliqué qui se puisse concevoir.

On a prétendu que M. de Beust s'était hâté d'accepter le dualisme imposé par les Magyars parce qu'il croyait avoir besoin de leurs sabres pour affronter les éventualités de la question d'Orient, et qu'il a concédé aux Allemands toutes les libertés parce qu'il voulait les soustraire aux attractions de l'unité germanique. Quand cela serait vrai, il n'aurait pas eu tort, car un ministre doit certainement, pour régler les affaires intérieures, tenir compte de la situation extérieure; mais aux résolutions de M. de Beust il y a une raison plus forte : à moins d'être aveugle ou de vouloir la perte de l'Autriche, il n'en pouvait prendre d'autres. La réconciliation avec la Hongrie à tout prix était tellement indispensable, que l'empereur était allé la chercher lui-même à Pesth, et que le comte Belcredi, quoique fédéraliste, acceptait en principe le dualisme. Seulement il voulait soumettre le programme Deák aux discussions d'une assemblée constituante où auraient dominé les Slaves, et qui l'aurait inévitablement rejeté. Après des mois de débats violens et de conflits continuels qui auraient exalté jusqu'à la fureur les animosités nationales comme en 1848, on serait venu se briser contre les résistances des Allemands et des Magyars. Les Slaves sont les plus nombreux dans l'empire, leurs aptitudes naturelles ne sont inférieures à celles d'aucune autre race; ils seront peut-être la grande force de l'avenir, mais dans le présent, sans les Allemands et les Hongrois, il est absolument impossible de rien fonder (1). On ne peut donc faire à M. de Beust ni un mérite ni un grief d'avoir adopté la ligne de conduite qu'il a suivie; elle lui était imposée par les nécessités de la situation. Toute autre était impraticable, comme le démontrent assez les vaines tentatives faites depuis vingt ans. Le vrai mérite de M. de Beust, rare en Autriche, c'est, ayant vu clair dans cette situation, d'avoir agi avec décision, avec promptitude et avec esprit de suite; c'est d'avoir compris, lui que son passé semblait enchaîner à d'autres idées, toute la force des principes

(1) On peut consulter sur ce point une très intéressante étude publiée récemment à Paris, *De l'avenir de l'Autriche,* sans nom d'auteur, mais écrite évidemment par une personne qui connaît à fond le pays et les hommes.

modernes; c'est d'avoir, par la prudence et l'habileté de sa politique extérieure, assuré à l'Autriche cette trêve, ces perspectives pacifiques dont elle a tant besoin pour sa réorganisation politique et pour l'amélioration de sa condition économique. L'avenir est peut-être encore incertain; mais, quoi qu'il arrive, l'histoire aura du moins à constater que le premier ministre de François-Joseph est parvenu, en tirant un merveilleux parti des seuls moyens possibles de salut, à suspendre cet effrayant travail de décomposition dont la politique rétrograde de ses prédécesseurs avait semé partout les germes, et qui conduisait rapidement l'empire des Habsbourg à un inévitable écroulement.

III.

Maintenant que nous avons vu quelle série de causes remontant au moyen âge ont amené l'adoption du dualisme en Autriche, il nous faut examiner sous quelles formes il a été établi et quelles garanties de durée ou de succès il présente. Le pacte fondamental sur lequel repose l'empire-royaume autrichien a la forme d'un contrat bilatéral désigné communément sous le nom d'*Ausgleich*. Voté d'abord par la diète de Pesth et tout récemment ratifié par le *reichsrath* de Vienne, cet acte si important n'est autre chose que le programme développé par M. Deák dans le journal *die Debatte*. Voici comment le projet conçu par un avocat de Pesth est devenu la loi de tant de royaumes. Les Hongrois voulaient unanimement l'indépendance du royaume de saint Étienne conformément au droit historique : à aucun prix, ils ne prétendaient être amalgamés dans un empire unitaire; mais les modérés, inspirés par Deák, admettaient cependant que certains intérêts généraux devaient être réglés en des délibérations communes. Ce programme, la diète de Pesth le fit sien et l'exposa en ces termes dans l'adresse du 24 février 1866 : « nous reconnaissons qu'il y a des choses qui intéressent à la fois la Hongrie et les autres états de votre majesté, et nos efforts tendront, en ce qui concerne le règlement de ces intérêts, à trouver telles combinaisons qui pourront mener au résultat désiré sans porter atteinte à notre autonomie constitutionnelle et à notre indépendance légale. » La diète, sur la proposition de Deák, nomma en effet une commission de 67 membres, où tous les partis étaient représentés par des hommes éminens, tels que Deák, Eötvös, Andrássy, Trefort, Koloman Ghyczy, Koloman Tisza, Somssich, Gorove, Émerich Mikó, Lónyay, Szentkirályi, Keglevich, Nyári, Jòkai, Apponyi. Après une discussion approfondie, elle soumit à l'approbation de la diète un projet qu'on appela l'*élaborat des* 67,

das siebenundsechziger Elaborat, et qui fut adopté au mois de février 1867. Cet élaborat, qui n'est autre chose que l'*Ausgleich*, l'empereur, M. de Beust et le *reichsrath* de Vienne furent obligés de le ratifier sous peine de tout remettre en question. Voyons quelles en sont les dispositions.

Le lien rattachant la Hongrie aux autres états de la maison de Habsbourg dérive de la pragmatique sanction, qui reconnaît l'autonomie législative et administrative de la Hongrie, mais qui proclame en même temps l'indivisibilité de tous les pays appartenant à la maison d'Autriche. Pour garantir la sécurité de cet ensemble d'états, certains objets doivent être réglés de commun accord. La représentation diplomatique et commerciale à l'étranger sera entretenue à frais communs, avec cette condition que tous les traités internationaux seront soumis à l'approbation des deux législatures par les deux ministères. Le commandement de toute l'armée, y compris l'armée hongroise, sera exercé par le souverain commun; mais le mode de recrutement, le temps du service, le déplacement et l'entretien des troupes seront, conformément aux lois anciennes, du ressort du parlement hongrois. La Hongrie concourra aux dépenses du budget de la guerre et de l'extérieur dans une proportion qui a été fixée depuis à 30 pour 100. A la rigueur, la Hongrie ne devrait pas contribuer au paiement des dettes qui ont été contractées sans son assentiment; mais, eu égard aux circonstances et dans un esprit de conciliation, elle consent à prendre à sa charge une rente annuelle à déterminer, et qui a été arrêtée ultérieurement à environ 30 millions de florins. Tels sont uniquement les objets d'intérêt commun. Quant aux intérêts qu'il est désirable pour les deux parties de soumettre à une législation identique, comme les douanes, les impôts indirects, la circulation monétaire, ils seront réglés par voie de traités à soumettre aux deux législatures. Si les parties ne peuvent s'entendre, chacune d'elles conserve le droit de régler ces matières à sa convenance. Le budget des recettes et des dépenses de la Hongrie est fixé par sa diète et administré par son ministre des finances.

Pour régler les affaires communes, une combinaison a été adoptée, sans précédens dans l'histoire des constitutions, si riche cependant en essais variés. La Hongrie « et les autres états » formant deux parties qui jouissent de droits égaux, les deux législatures choisiront chacune dans son sein une délégation composée de 60 membres. Le pouvoir de ces deux délégations expire au bout d'une année, et à chaque session nouvelle l'élection doit les reconstituer. Le souverain les convoque au lieu de sa résidence, qui sera autant que possible alternativement Vienne et Pesth.

Un ministère des affaires communes est constitué, mais il ne peut « s'occuper des intérêts particuliers de l'une ou l'autre des deux parties, ni exercer sur ceux-ci aucune influence. » Le ministère est responsable vis-à-vis des délégations, qui peuvent le décréter d'accusation. Chaque délégation tient ses séances séparément. Elle communique ses résolutions à l'autre délégation. Jamais elles ne peuvent délibérer en commun. En cas de désaccord, le débat a lieu par l'échange de notes rédigées dans la langue nationale et accompagnées d'une traduction authentique. Quand trois échanges successifs de notes écrites n'ont pas abouti, chaque délégation a le droit de réclamer une séance plénière, mais uniquement pour trancher la question par le vote sans aucune délibération. Afin de ne pas violer le principe de la « parité des droits, » si dans cette séance plénière l'une des délégations compte plus de membres que l'autre, le sort éliminera de la plus nombreuse autant de membres qu'il faudra pour établir l'égalité. Les délégations ne peuvent s'occuper que des intérêts communs. Elles ont le droit d'interpeller les ministres des affaires communes, de les appeler dans leur sein et de proposer des lois ou amendemens. Quand le budget des dépenses est fixé, chaque partie est tenue d'y contribuer pour la proportion arrêtée, qu'elle doit verser dans la caisse du ministre des finances communes mensuellement et par douzièmes. Les décisions prises par les délégations dans les limites de leur compétence et sanctionnées par le souverain deviennent lois générales; mais chacun des deux ministères doit les faire connaître au parlement de son pays, et il est chargé de l'exécution.

En résumé, voici donc le mécanisme constitutionnel qui doit diriger l'empire-royaume Autriche-Hongrie : à Vienne, un ministère responsable en face du *reichsrath;* à Pesth, un autre ministère responsable en présence de la diète hongroise; enfin, alternativement à Vienne et à Pesth, le ministère « des affaires communes, » en tête-à-tête avec les délégations.

La question qui se pose aussitôt est celle de savoir si ce mécanisme à triple rouage fera de bonne besogne et contribuera réellement à consolider l'état. Les délégations sont réunies en ce moment à Vienne. Les Hongrois ont été parfaitement accueillis. Les membres cisleithans et transleithans, qui ne peuvent discuter ensemble dans la salle de leurs séances respectives, se rencontrent dans leurs clubs politiques, où ils échangent leurs idées et préparent le travail législatif. Le budget des affaires communes vient d'être voté sans grands tiraillemens. Aussi longtemps que les majorités actuelles se maintiendront au sein de la diète de Pesth et du *reichsrath* de Vienne, tout ira bien, parce qu'entre ces majorités et le

ministère il y a accord, ou du moins parce que de part et d'autre on comprend qu'il est indispensable de se faire des concessions; mais en serait-il de même si l'opposition arrivait au pouvoir soit à Pesth, soit à Vienne, ou s'il se produisait un différend sérieux entre les deux assemblées? Il faut qu'une constitution puisse résister à de pareilles épreuves, car c'est pour y parer qu'on l'adopte. Si l'entente devait être perpétuelle, on pourrait s'en passer. Or ce n'est pas sans inquiétude qu'on se demande comment fonctionnerait le mécanisme étrange créé par l'*Ausgleich* au milieu d'une lutte ardente des partis.

La situation du ministère central est des plus singulières. Il plane sur le pays tout entier; il en est la plus haute représentation; il traite en son nom avec l'Europe, et pourtant ses prérogatives ne lui donnent aucune action réelle sur la marche des affaires intérieures. Au sein des délégations presque muettes, son éloquence ne parviendra guère à modifier des résolutions arrêtées d'avance, et il ne pourra exercer aucune influence directe sur les législatures, qui sauront bien imposer leur volonté aux délégués nommés par elles (1). Je n'ignore pas que l'*Ausgleich* exclut le mandat impératif; mais c'est une précaution vaine, elle a toujours été éludée : pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir ce qui se passe aux États-Unis. Si les délégués votaient contrairement aux vœux de la diète qui les a choisis, on les appellerait traîtres ou vendus, et au bout de l'année on ne les réélirait plus. Le chancelier de l'empire-royaume sera donc comme paralysé, faute de rapports avec les assemblées, où sera toujours le foyer de la vie politique, et où se décideront en réalité les destinées de l'état (2).

(1) Dans le choix de leurs délégués, les Hongrois, que l'on accuse souvent d'être exagérés en tout, ont montré au contraire un grand esprit de modération et d'équité. La diète de Pesth a voulu que les différens partis qui la divisent fussent représentés autant que possible en proportion de leur force relative. Les membres de la gauche ont songé un moment à refuser le mandat, parce qu'ils désapprouvaient le système des délégations; mais comme leur décision aurait impliqué une opposition factieuse, n'ayant d'autre issue qu'un appel à la révolution, ils se sont décidés à se rendre au sein de la délégation, se réservant, bien entendu, de faire triompher leurs idées par tous les moyens constitutionnels. La majorité et la minorité ont donc fait preuve toutes deux de sens politique et de vrai patriotisme; mais si une question très grave était posée, la majorité serait obligée de choisir les délégués uniquement dans son sein, sous peine de voir peut-être la minorité de la délégation transleithanienne voter avec la majorité de la Cisleithanie, et imposer ainsi à la Hongrie une décision qu'elle ne consentirait pas à ratifier. Toute concession à la minorité serait dans ce cas bien plus nuisible qu'utile.

(2) En fait d'administration, agir directement ou agir indirectement sur les affaires sont deux choses très différentes. M. Guizot raconte dans ses mémoires qu'il accepta le portefeuille de l'instruction publique, croyant exercer autant d'influence que s'il avait été ministre de l'intérieur. Il s'aperçut bientôt de son erreur, et il en conclut que, pour diriger les affaires, il faut réellement les avoir dans sa main.

Les fonctions du ministre central des finances se réduisent à celles d'un bon comptable. Il reçoit l'argent des mains des deux ministres particuliers, et il n'a pas à s'inquiéter de la façon dont il est perçu. Le budget est la grande, pour ainsi dire l'unique affaire soumise aux délégations; mais un budget des dépenses n'a de sens que si l'on peut assurer les moyens d'y pourvoir. Se figure-t on un ministre proposant au parlement anglais un budget quand tous les impôts devraient être votés par une chambre irlandaise et une chambre écossaise! L'*Ausgleich* stipule, je le sais, que les délégations ne doivent rien avoir d'un parlement central, et le but, il faut l'avouer, a été parfaitement atteint. Les dépenses communes sont couvertes au moyen des douzièmes versés par les deux parties; mais si involontairement l'une d'elles est en retard, si par suite de mauvaises récoltes les impôts ne rentrent pas, que fera l'infortuné ministre qui n'a pas un seul agent sous ses ordres dans aucun des deux pays? Pour vivre, il devra donc compter sur la bonne volonté des deux ministres transleithan et cisleithan et sur celle de leurs fonctionnaires : que l'une ou l'autre vienne à lui manquer, et tout s'arrête. L'autorité du ministre central de la guerre sera-t-elle plus sérieuse? Il est chargé de l'armée; mais le recrutement, le temps du service et l'entretien des troupes, c'est-à-dire toute l'organisation se décide dans les deux assemblées nationales, sur lesquelles l'*Ausgleich* lui interdit d'exercer aucune influence, et où il ne peut paraître. On ne se figure pas facilement quel peut être son rôle et ce qu'il peut faire d'utile.

Combien la marche des affaires ne sera-t-elle pas lente, difficile, embarrassée, entre ces deux délégations qui ne peuvent discuter qu'au moyen de notes écrites (1)! Et il faut trois de ces échanges de notes avant que l'une des délégations puisse exiger enfin une réunion où le vote sans débats, le vote muet, brutal, décide en dernier ressort. Entre la coupe et les lèvres, il y a place pour un malheur, dit-on. Entre une proposition et une décision, n'y aurait-il point place pour une révolution ou une défaite?

Il y a des matières très importantes qui, sans être soumises aux délégations, devront être réglées par voie de traités : ainsi le sys-

(1) Nul, dit-on, n'est plus sensible à l'éloquence et plus éloquent lui-même que le Hongrois. Comment donc se fait-il que, dans les séances décisives où les destinées du royaume-empire sont en jeu, les Hongrois aient proscrit jusqu'à l'usage de la parole? Cette contradiction s'explique. Dans les séances plénières, les Allemands se seraient naturellement servis de leur langue, et les Hongrois auraient été obligés d'en faire autant, sous peine de n'être pas compris par la moitié de l'assemblée. La lutte oratoire des lors n'aurait pas eu lieu à armes égales, les uns employant leur langue maternelle, les autres un idiome étranger. Voilà du moins la crainte qui a dicté cette étrange disposition de l'*Ausgleich*.

tème militaire, les impôts indirects, les banques, le régime douanier. Or, pour arriver à une entente, il faudra obtenir l'assentiment de quatre assemblées, les deux sénats et les deux chambres basses. Si l'on échoue au sein de l'une d'elles, il faudra rétablir entre les deux moitiés de l'empire la ligne de douane qui les séparait avant 1848. S'agit-il d'un emprunt à contracter, les délégations pourront bien en déterminer l'emploi et les conditions; mais le point capital de savoir si l'emprunt sera conclu ne peut être décidé que par les parlemens cisleithan et transleithan, où aucun des ministres communs ne pourra venir défendre son projet ni par lui-même, ni par un commissaire.

Ce n'est point parce qu'il permet de poursuivre les ministres en certains cas, qui ne se présentent presque jamais, que le principe de la responsabilité ministérielle est essentiel au régime constitutionnel; c'est parce qu'il les force à gouverner le pays conformément aux vœux du parlement, qui lui-même représente la nation. Le gouvernement des majorités librement élues, voilà ce qui constitue le régime représentatif et le *self-government*. Or comment ce principe qui domine tout pourra-t-il s'appliquer dans le système de l'*Ausgleich?* Conserver et diriger une majorité dans une seule assemblée est déjà bien difficile, même avec tout le prestige de l'autorité personnelle et de l'éloquence, et ici le ministère central devra s'appuyer sur deux majorités, l'une à Pesth, l'autre à Vienne, qu'il ne pourra contribuer ni à former, ni à convaincre, ni à guider. Que fera-t-il, si l'une le soutient tandis que l'autre veut le renverser par la délégation qu'elle nomme?

Tout ce que nous venons d'indiquer ne constitue que des difficultés. Voici d'où pourrait naître le péril. Supposons une question grave sur laquelle les deux parties ne soient point d'accord. Il s'agit par exemple d'une guerre avec la Prusse ou avec la France commandée par l'intérêt allemand, acceptée par la délégation cisleithanienne. La Hongrie, elle, veut la paix. Néanmoins, quelques membres de la délégation hongroise votant avec ceux de l'autre assemblée, les crédits nécessaires aux armemens sont accordés. Croit-on que les troupes et les finances hongroises se prêteraient à l'exécution d'une décision prise contrairement à la volonté de la majorité de la nation, et s'imagine-t-on que le mécanisme de la constitution centrale résisterait à cette épreuve? Le moment peut donc venir où les délégations deviendront une occasion de conflits et d'animosités de race, parce qu'une nation supportera difficilement de se voir liée ou entraînée par une résolution émanant de représentans qu'elle n'a pas élus. Elle se croira asservie à l'étranger; elle le croira surtout, s'il règne entre les deux parties une de ces

rivalités séculaires comme celle qui existe entre Magyars et Allemands. Elle se méfiera des influences de toute nature qu'on pourrait mettre en œuvre pour séduire ses délégués, influences de cour, d'argent ou de places; elle sera prête à condamner tout entraînement, même le plus patriotique; elle se hérissera de susceptibilités nationales et se barricadera derrière ses priviléges : il n'y a pas jusqu'à la question de la langue à employer qui ne puisse donner matière à de sérieuses difficultés (1).

Le lien qui réunit les états de la confédération du nord de l'Allemagne est bien plus intime et surtout beaucoup mieux constitué que celui qui attache la Hongrie à l'Autriche. Comme nous l'avons indiqué, et comme M. Bancroft, l'illustre historien américain, l'a constaté, les principes qui servent de base à cette confédération ont été empruntés en grande partie à la constitution des États-Unis. Pour régler les intérêts communs, il y a délibération commune, et la décision prise lie tous les états confédérés. La Bavière, le Wurtemberg et Bade ont compris qu'il fallait maintenir l'union douanière avec le nord, et ils ont sagement admis que les lois douanières seraient votées par un parlement unique, aux résolutions duquel ils ne pourraient pas opposer leur *veto*. Tant que le *veto* est conservé, il n'y a pas d'union véritable, et le lien qui portera ce nom ne sera qu'une cause d'antagonisme, de déchirement, d'incurable faiblesse. Or les deux moitiés de l'empire-royaume Autriche-Hongrie ont conservé chacune ce *veto* pour presque toutes les matières, et pour les affaires dites communes le résultat est à peu près le

(1) Les délégués hongrois ont eu parfaitement conscience de la méfiance qu'ils pourraient inspirer à leurs compatriotes, s'ils n'agissaient point avec une extrême prudence. A leur arrivée à Vienne, les délégués autrichiens ont voulu leur offrir un banquet. Ils ont cru devoir le refuser, non par manque de courtoisie, ils l'ont bien prouvé, mais parce qu'ils craignaient, et avec raison, je pense, de faire croire à la Hongrie qu'ils se laisseraient gagner par les gracieusetés des Allemands. Dans la délégation transleithanienne, on discute naturellement en hongrois; mais comment feront MM. de Beust et Becke, qui ne connaissent pas cette langue difficile? Quand M. Becke a déposé le budget, il a prononcé trois mots hongrois qui ont été accueillis par le cri d'*eljen* (*vivat*). M. de Beust pourra parler allemand, mais il ne comprendra pas ce qu'on lui répondra. Quand il se fait représenter par des commissaires, toute influence personnelle disparaît, et ces commissaires peuvent commettre des fautes, des maladresses extrêmement regrettables, comme on l'a vu ces jours derniers à propos de la question militaire. Les délégués hongrois savent parfaitement l'allemand, mieux même que le magyar, dit-on, et certes ils n'obligeraient point, par une puérilité de mauvais goût, leur interlocuteur à parler leur propre langue, si toute une question de principe n'était ici en jeu. Il s'agit de la parité des droits : le hongrois ne doit pas céder devant l'allemand, et si les délégués magyars consentaient à délibérer en allemand, ils seraient perdus aux yeux de leurs électeurs, qui les considéreraient comme ayant trahi la cause de leur glorieuse nationalité. Cet exemple suffit pour montrer la situation extraordinairement délicate où se trouvent placées les délégations.

même, car les décisions prises par les délégations pourront toujours être annulées dans la pratique.

En résumé, le dualisme établi par l'*Ausgleich* rappelle ces organisations imparfaites du moyen âge, semblables à celle du saint-empire romain ou de la défunte confédération germanique, que l'Allemagne vient de secouer avec un si vif sentiment de délivrance. C'est un lien fictif : il n'unit point l'Autriche et la Hongrie d'une façon vivante, conforme aux besoins des états modernes; il les attache toutes deux à un mécanisme mal conçu, qui ne leur apporte aucune force et qui les conduira peut-être à de nouveaux conflits, qui en un mot peut faire très peu de bien et beaucoup de mal.

Mais ces défauts si graves de l'*Ausgleich* n'ont-ils donc pas été aperçus par ceux qui l'ont fait adopter? Ils n'ont, je crois, complétement échappé à personne. M. de Beust est loin d'être convaincu de l'excellence du mécanisme politique dont il doit diriger la marche; souvent déjà il l'a laissé entendre. Au sein de la commission des 67, la gauche a vivement combattu les délégations, et par de très bonnes raisons. M. Deák lui-même, en défendant une conception qui est sienne, n'en a point dissimulé les imperfections. D'où vient donc qu'on ait adopté une combinaison dont personne au fond n'est satisfait? Par la même raison qui a conduit au dualisme, parce que dans la situation où l'on se trouvait cette combinaison était encore la moins mauvaise. La Hongrie prétendait conserver son indépendance absolue, et elle n'aurait jamais consenti à se soumettre aux décisions d'un parlement central; d'un autre côté, l'empereur, dans l'intérêt de l'unité de ses états, ne croyait pas pouvoir admettre le système de l'union personnelle, et il désirait, chose bien raisonnable, que les intérêts évidemment communs fussent réglés par des décisions communes, exécutoires dans les deux parties du royaume-empire. La volonté de l'empereur et celle de la Hongrie étant en opposition complète, et aucun des deux ne consentant à céder, la transaction à laquelle on s'est arrêté a dû être nécessairement illusoire et pleine de contradictions. Elle ne pouvait guère être meilleure, et elle fait même honneur à l'esprit d'invention de ceux qui l'ont conçue; seulement on poursuivait une chimère. On voulait une union qui fût plus que l'union personnelle et moins que l'union réelle, c'est-à-dire une chose sans nom, parce qu'elle ne peut exister. Ce que la Hongrie cédait d'une main, elle le retirait de l'autre; elle n'acceptait les délégations qu'à la condition que l'exécution de leurs décisions lui appartînt, et si elle se soumettait au ministère central, c'est parce qu'il n'avait pas un seul fonctionnaire sous ses ordres.

L'Autriche ne sera définitivement constituée, n'existera comme

état moderne que quand le lien qui joint ses différentes parties sera devenu aussi serré que celui qui unit les états de la confédération de l'Allemagne du nord. Lorsque les Hongrois verront que le régime constitutionnel est définitivement établi dans la Cisleithanie, il est possible qu'ils acceptent un semblable régime; mais, en attendant que ce moment vienne, l'union personnelle offrirait, je crois, moins d'inconvéniens que le système de l'*Ausgleich*. Voici pourquoi. D'abord ce genre d'union a pour lui l'expérience historique. Il existe entre la Suède et la Norvége, entre la Russie et la Finlande, entre la Hollande et le Luxembourg; il a longtemps existé entre l'Autriche et la Hongrie. Il répond donc aux nécessités de certaines situations, puisque celles-ci le font naître naturellement. Les combinaisons politiques nouvelles, créées de toutes pièces, inventées par un homme, quelque ingénieux qu'il soit, ont peu de chances de durée parce qu'elles n'ont pas de racines dans les sentimens des peuples qu'elles doivent gouverner. En fait de constitutions, qui peut se vanter d'avoir eu un génie plus subtil que Sieyès, et cependant combien de temps a vécu celle qu'il avait donnée à la France?

Avec l'union personnelle disparaissent ces occasions de conflit que le système des délégations peut faire naître à chaque instant. Maintenant, si la Hongrie se croit mal gouvernée, lésée, elle s'en prendra au ministère central, aux « Allemands, » et l'antique animosité, momentanément assoupie, se réveillera plus violente que jamais. Laissez-la se gouverner elle-même, et elle ne pourra accuser que ses propres défaillances, si elle ne l'est pas bien. Rien n'est plus dangereux que d'accorder à une commission émanée d'un parlement étranger le moindre droit d'ingérence dans la gestion des intérêts d'un peuple fier, susceptible, ombrageux, ulcéré par les souvenirs du passé. Ou de ce droit il ne sera pas fait usage, et alors autant ne pas l'accorder, ou l'on s'en servira, et en ce cas il est à craindre qu'il ne produise un antagonisme qui menacera jusqu'à l'union elle-même.

Le système actuel offre, je crois, moins de garanties à l'unité que l'union personnelle. Toute mesure, pour acquérir force exécutoire, doit être acceptée par les deux délégations, c'est-à-dire en réalité par le parlement de Vienne et par celui de Pesth. Autant vaudrait donc la faire voter directement par ces deux assemblées. De cette façon l'exécution en serait bien plus assurée, car ceux qui en seraient chargés seraient les ministres mêmes qui l'auraient fait passer; elle serait appuyée d'ailleurs par toute la majorité qui l'aurait défendue par ses discours et consacrée par ses votes, au grand jour de la tribune, au sein même du pays, et l'on ne pourrait plus

soupçonner qu'elle a été adoptée à Vienne par suite d'influences inavouables agissant dans l'ombre. Dans le cas, par exemple, d'un armement extraordinaire que réclamerait la sécurité de l'empire, l'élan national ne serait-il pas tout autrement général, si cette prise d'armes était décidée à Pesth et à Vienne, après de brillans débats et de chaleureux appels au patriotisme, que si elle était votée en silence par les délégations, toujours suspectées et bientôt impopulaires? Qu'on se rappelle comment l'Autriche fut sauvée en 1741, qu'on se retrace la séance de la diète de Presbourg du 11 septembre, Marie-Thérèse en deuil, portant son nouveau-né dans ses bras, réclamant le secours de la Hongrie parce qu'elle est abandonnée de tous, et ces députés, la veille encore si hostiles à « l'Autrichienne, » vaincus en cet instant par sa parole, transportés d'enthousiasme, pleurant, tirant leur sabre et se précipitant aux pieds de la reine en répétant le cri fameux : *moriamur pro rege nostro*; qu'on songe à ce jour mémorable, et qu'on se demande après si avec le système des délégations une scène pareille pourrait se reproduire et l'empire échapper à la ruine de la même façon. Le but de ceux qui ont voulu faire décider « les affaires communes » par un vote commun a été de consolider l'unité de l'état en obligeant la Hongrie à se lever pour la défense des autres parties de l'empire; mais, qu'on se le persuade bien, et l'histoire le démontre, ce n'est pas en liant la Hongrie par un vote muet, dans un conciliabule silencieux, qu'on pourra compter sur elle. C'est, comme l'a fait Marie-Thérèse, en faisant appel directement, ouvertement, éloquemment à sa loyauté, à sa générosité, à son patriotisme ardent et éclairé.

Concluons. Le dualisme ne donne à l'Autriche qu'une base peu solide; seulement il était impossible, dans les circonstances données, d'en faire agréer aucune autre. L'*Ausgleich*, loin de diminuer les vices du dualisme, les aggrave; malheureusement les prétentions opposées des deux parties contractantes ont empêché qu'on adoptât un mode de transaction plus rationnel. Sous tous les rapports, l'union personnelle serait préférable au système des délégations. Ce qui vaudrait bien mieux encore, ce serait une union fédérale comme celle de la Suisse ou de la confédération du nord de l'Allemagne, qui, assurant l'unité dans les choses indispensables à l'existence de l'état, laisserait à toutes les nationalités la pleine liberté d'un développement autonome. Nous aurons à expliquer pourquoi les résistances de la Hongrie ont toujours fait échouer cette solution, qui seule peut donner à l'Autriche une assiette solide, parce que, seule, elle satisferait toutes les races en respectant leurs droits et en favorisant leurs intérêts.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'ISRAËL DES ALPES

OU

LES VAUDOIS DU PIÉMONT

II.

LA CROISADE ALBIGEOISE ET LA DISPERSION.

Le lecteur a pu suivre dans une première étude (1) les origines de la protestation religieuse du moyen âge et voir comment elle se partagea dans le midi de la France en deux courans, le courant vaudois et le courant albigeois ou cathare. D'un côté la foi simple et confiante en une autorité antérieure et supérieure à l'église, de l'autre la raison s'érigeant en juge souverain de l'église et de la foi, telles furent alors comme aujourd'hui les armes des adversaires de la théocratie papale. La secte vaudoise trouva sa forme ecclésiastique dans cette institution occulte et démocratique des *barbes* qui nous est apparue autour du Viso. L'organisation de la secte albigeoise est beaucoup plus compliquée. Le système qu'elle oppose à celui des papes est un étrange amalgame de matériaux divers tirés des religions d'Asie et des plus purs élémens du christianisme. Par sa théologie et sa morale dualistes, le catharisme a fait le tourment des esprits qui voudraient y voir une manifestation ex-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867.

clusivement chrétienne; mais la puissance incomparable de dévouement et d'amour qu'il a développée dans le monde, la patience de ses disciples au milieu des persécutions, leur enthousiasme devant le bûcher, leurs mœurs pures, leur piété profonde, font de cette secte, pour l'observateur dégagé des préjugés d'église, comme une des plus hautes expressions de la morale chrétienne. Si le catharisme est dualiste par la théologie, il est vraiment évangélique par les œuvres. On ne peut en bien saisir la constitution et la discipline que lorsqu'il s'est assis dans le midi de la France, vers la fin du XIIe siècle. Jusqu'alors il avait erré sur une grande partie de l'Europe, sur le Danube, le Rhin, dans nos provinces du nord, rassemblant çà et là des congrégations éphémères et semant sa route incertaine des cendres de ses disciples brûlés vifs. Ce n'est que sur deux points, le nord de l'Italie et le midi de la France, qu'il a pu résister assez longtemps à l'orthodoxie pour se constituer et permettre de l'étudier à l'aise.

I.

Ce qui frappe d'abord l'attention dans le catharisme albigeois, c'est sa tendance à imiter la hiérarchie de l'église dominante. Sur la constitution sectaire, on aperçoit nettement dessinés tous les ordres et tous les degrés de la constitution romaine. L'existence du pape cathare, mise en doute par des écrivains modernes, a été reconnue par des écrivains contemporains. Le prévôt de Steinfelden, Évervin, écrivant à saint Bernard, lui dit que les cathares ont un chef suprême, *suum papam habent*, et l'abbé Joachim de Flore, le célèbre fondateur de la religion de l'Évangile éternel, qui s'efforçait de les convertir dans la Calabre à l'idée de la troisième alliance de grâce, assure qu'ils obéissaient aveuglément à ce chef qu'ils nommaient « l'apostole. » Des pays slaves, où il réside, il fait des apparitions fréquentes en Italie et en Languedoc. Il préside en 1167 le concile hérétique de Saint-Félix-de-Caraman. On voit par une lettre du légat du pape Conrad, adressée en 1223 aux évêques du midi, que ce chef redouté envoie aussi des légats aux églises persécutées pour les affermir dans la foi et offrir un asile aux fugitifs. Le lieu de sa résidence est placé par l'inquisiteur Raineri à Tragurium, nom latin de la petite ville de Trau en Dalmatie, la ville sainte du catharisme. D'autre part, il résulte des actes mêmes du concile de Caraman qu'il résidait à Constantinople et s'appelait alors Nicétas. Quoi qu'il en soit, l'autorité d'un chef suprême n'a pu grandir et se développer dans la secte cathare comme dans l'église catholique, et l'évêque y est seul resté en vue. Le catharisme

a revêtu la forme ecclésiastique épiscopale; l'évêque y occupe le premier degré, du moins le premier degré bien connu de la hiérarchie. Par là il se distingue de l'église vaudoise, qui a été de tout temps presbytérienne, ne reconnaissant pas de fonction supérieure à celle du simple prêtre. Le presbytérianisme est la forme constitutive du christianisme persécuté. Ce n'est qu'aux époques où il est devenu religion d'état et église officielle, c'est-à-dire lorsqu'il s'est altéré dans son esprit, qu'il a poussé par en haut une végétation inutile et épuisante de fonctions et de dignités supérieures. On comprend que l'église vaudoise, opprimée jusqu'à nos jours, se soit enfermée dans cette constitution primitive, et qu'elle se soit retranché ce luxe de hautes dignités qui ne pouvaient que la compromettre et attirer les foudres de l'église rivale. Le catharisme, plus audacieux ou moins scrupuleux dans le choix des matériaux dont il a construit son sanctuaire, a eu la prétention de s'élever à la hauteur de l'église romaine et de reproduire dans sa constitution tous les étages de l'échafaudage papal. Il se découpe sur la terre de la « langue d'oc » de grands diocèses mesurés sur les diocèses catholiques et divisés en paroisses ou congrégations. A la tête de chacun d'eux étaient placés des évêques dont les écrivains contemporains donnent les noms et la succession; au-dessous venaient les deux fils spirituels de l'évêque, le majeur et le mineur, dont le premier était son successeur désigné, puis les ministres, les diacres, les anciens; enfin nous retrouvons ici les deux grandes divisions du catholicisme, l'église enseignante et l'église enseignée, appelées par les cathares l'une l'*ordre des consolés* et l'autre l'*ordre des croyans*. On passait de celui-ci à celui-là par l'ordination du *consolamentum*, sacrement qui conférait au croyant des grâces surnaturelles et une vertu merveilleuse.

Un écrit recueilli par deux moines laborieux de la congrégation de Saint-Maur (1) nous apprend comment s'accomplissait cette initiation. On se réunissait de nuit, en silence, dans un lieu caché aux regards profanes, éclairé par de nombreux flambeaux qui symbolisaient le baptême du feu, — symbole expressif, car l'initié, s'il était découvert, était de droit voué au bûcher, — on se groupait en cercle autour du récipendiaire, seul au centre, à genoux et prosterné à la manière orientale, les mains appuyées sur le sol. Le ministre, rompant le cercle, s'approchait un évangile à la main, et, le posant sur la tête du croyant, lui demandait par trois fois : « Frère, veux-tu te rendre à notre foi? — Oui, bénissez-moi. » Alors, étendant les mains, le ministre le bénissait en lui disant en

(1) Martène et Durand, *Thesaurus novus anecdotorum*.

langue d'oc : « Dieu te bénisse, *Deus fassa bon chrestian, Deus port a bona fi.* » Puis il lui adressait une série de questions liturgiques sur le genre de vie qu'il devait mener. « Promets-tu de ne pas manger de viande, d'œufs, de fromage, et de te nourrir exclusivement de ce qui vient de l'eau et des végétaux? Promets-tu de ne pas mentir, de ne pas jurer, de ne pas tuer? Promets-tu de ne pas livrer ton corps à la concupiscence, de ne pas vivre dans la solitude quand tu peux avoir une compagnie, de ne pas manger seul quand tu peux avoir des commensaux, de ne pas te coucher sans être vêtu d'une chemise et d'un caleçon, et de ne pas abandonner la foi par crainte du feu, de l'eau ou de tout autre supplice? » — Je le promets, répondait l'initié à toutes ces questions. On lui passait autour du cou un fil de laine ou de lin qu'il ne devait plus quitter : c'était le symbole de la chasteté perpétuelle qu'il s'engageait à garder. L'assemblée tout entière tombait alors à genoux, on récitait l'oraison dominicale à l'unisson, et la cérémonie se terminait par la communion du baiser de paix, imitée des premiers chrétiens. Le ministre la donnait d'abord au nouvel initié en l'embrassant sur la bouche, celui-ci rendait le baiser à son voisin, et la paix circulait à la ronde jusqu'au dernier assistant, à moins qu'il n'y eût des femmes dans l'assistance. La morale cathare, inspirée par la croyance que l'attrait des sexes est une invention du malin pour prolonger la captivité de l'âme dans les corps, interdisait aux initiés du *consolamentum* non-seulement l'union légitime du mariage, mais encore le simple contact de la femme. Pour elle, la communion de la paix qui terminait toutes les cérémonies cathares prenait un autre tour. On lui donnait la paix en la touchant non de la main, mais du coude, et en la frappant sur l'épaule avec l'Évangile du Dieu bon, avec le Nouveau Testament, car l'ancien était censé celui du grand Satan. La femme rendait la paix de la même manière, si son voisin était d'un sexe différent, et dans la forme accoutumée, c'est-à-dire par un baiser sur la bouche, si c'était une femme.

L'état moral du consolé était changé par cette cérémonie, il n'était plus le même homme, il n'appartenait plus au monde, à Satan et à ses pompes, car la secte avait aussi emprunté à l'église dominante sa doctrine sur la vertu surnaturelle du sacrement. Le christianisme primitif est la seule religion qui ait attaché la conversion au principe de la foi, à un sentiment personnel et libre, et vouloir faire découler de certains rites des effets surnaturels, c'est s'écarter de la spiritualité et de la liberté des premiers siècles. Le catharisme ne put échapper entièrement à cette tendance. Avec la grande église, il a professé la doctrine matérialiste que les théologiens ont

caractérisée par le mot barbare d'*opus operatum*, l'œuvre accomplie; avec la grande église, il a cru à la magie du sacrement. Par le *consolamentum*, le sectaire entrait dans un état d'âme extra-humain, il devenait un *parfait*, un *pur*, mot qui a désigné la secte en général. Tourmenté dès lors par le désir d'atteindre son idéal de perfection, la domination absolue de l'esprit sur la chair, il se livre à un ascétisme dont la rigueur a étonné le moyen âge lui-même. L'idée de mortifier le corps pour sanctifier l'âme n'est pas sortie de l'Évangile. Rien n'est plus contraire à la doctrine du maître, qui a voulu « la miséricorde et non le sacrifice, » que le jeu cruel d'un homme qui se torture lui-même. C'est une importation venue des religions de l'Asie, toutes plus ou moins dualistes, toutes reposant sur le dogme des deux natures ennemies. Admettant cet antagonisme non-seulement dans l'homme, mais encore en Dieu, les saints du catharisme poussèrent l'ascétisme beaucoup plus loin que ceux du catholicisme, qui n'a jamais admis un dualisme aussi absolu; mais c'est la même idée qui domine les uns et les autres, l'idée asiatique des deux natures, dont l'une est mauvaise, et qu'il faut traiter durement, abaisser, faire souffrir.

Sous l'empire de cette illusion, les consolés s'interdisent toutes les douceurs de la vie, jeûnent quarante jours au pain et à l'eau trois fois par an et trois jours par semaine, ne mangent jamais de ce qui a eu vie. Ils diffèrent pourtant des moines et des anachorètes par une activité dévorante pour la propagation de leur foi. Poussés par un zèle incroyable, ils sont toujours en mouvement pour la conversion des âmes, entreprenant de longs voyages à travers un monde ennemi, marchant nu-pieds ou en sabots, vêtus d'une étoffe sombre, le visage pâle et défait, vivant au jour le jour de la charité des croyans. Le prévôt de Steinfelden tire de la bouche de l'un d'eux qu'il va brûler cette confession : « Nous menons une vie errante et dure, nous fuyons de ville en ville, pareils à des brebis au milieu des loups, et pourtant notre vie est sainte et austère. Elle se passe en abstinences, en prières et en travaux que rien n'interrompt; mais tout nous est facile, parce que nous ne sommes plus de ce monde. » Insoucians de la vie, ils ne résistent pas à qui veut la leur ôter. Parmi leurs préceptes moraux, celui de ne pas tuer est absolu. Celui qui tue, fût-il un magistrat armé du glaive de la justice, fût-il même dans le cas de légitime défense, est le continuateur de la tradition de Caïn le meurtrier, qui tua son frère et fit l'œuvre par excellence de Satan. Le catharisme fut conduit à cette horreur du sang par un reste de croyance à la métempsycose qu'il avait retenu du gnosticisme alexandrin et du manichéisme du IVe siècle. Il croyait que les âmes sont ici-bas en enfer et qu'elles y passent dans

des corps d'hommes et même dans des corps d'animaux jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à la foi des purs, et qu'elles aient reçu la *consolation* des mains d'un parfait. Tuer un homme ou un animal, c'était donc s'exposer à replonger une âme dans l'enfer terrestre. De là l'engagement de l'initié à ne manger jamais de ce qui a eu vie et à ne tuer ni homme ni animal. Ce trait de la morale parfaite, connu des soldats de Simon de Montfort, leur avait fait imaginer un singulier moyen pour reconnaître un consolé : ils présentaient au suspect, dit Étienne de Belleville, une poule à saigner, et s'il refusait d'accomplir cette opération culinaire, c'est lui-même qui était massacré sans autre forme de procès; mais à un pur il importait peu d'être tué, il aspirait à la mort comme l'homme ordinaire aspire à la vie. Prenant à la lettre l'exclamation de saint Paul : « Malheureux que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort? » il allait au-devant de cette délivrance, la hâtait par ses abstinences meurtrières et en certains cas par le suicide. Les archives de l'inquisition dans le midi, recueillies par Doat en 1669 (1), nous fournissent de nombreux exemples de parfaits et de parfaites qui ont mis fin volontairement à leur vie soit par le poison, soit en s'enfonçant dans la poitrine un petit fer pointu, une espèce d'alène qu'ils portaient toujours sous leur vêtement pour le cas où ils tomberaient entre les mains de l'inquisiteur. Quand ce moyen leur manquait, ils se soumettaient au régime terrible de l'*endura*, qui consistait à se laisser mourir de faim dans la prison. Le greffier du sanglant tribunal cité par Doat rapporte qu'une femme nommée Montolina se laissa ainsi mourir d'inanition devant les mets succulens qu'on lui présentait.

Pour des hommes qui voyaient le salut de leur âme dans la dissolution du corps, le jour de la mort était un jour de fête. Ils y couraient avec un visage rayonnant, en chantant des cantiques et s'écriant avec l'apôtre Paul : « O mort, où est ton aiguillon? ô sépulcre, où est ta victoire? » Le martyrologe des premiers siècles n'a rien qui surpasse le courage des cathares. Aucun de ceux qui avaient reçu le *consolamentum* n'a renié sa foi. Les agens du pape connaissaient bien cette fermeté inébranlable. Quatre cents consolés ayant été pris par l'armée croisée au château de la Minerve, en Languedoc, le légat promit la vie sauve à tous ceux qui rentreraient dans l'église. Cette condition parut un excès de clémence aux chevaliers français, qui déclarèrent qu'ils n'étaient pas venus dans le midi pour épargner ces hérétiques abominables. « Attendez, dit le légat, ils n'accepteront pas cette condition. » Tous en effet préférèrent

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale que nous aurons souvent à consulter.

mourir, tous furent brûlés, à la joie immense, dit le moine de Vaux-Cernay, des bandes du nord. Les femmes ne montraient pas moins de courage que les hommes. L'inquisiteur Moneta, cathare converti, parle dans sa *somme* (1) d'une Milanaise jeune et belle qu'il voulait sauver de la mort. Il fit dresser devant elle le bûcher qui devait brûler son père, sa mère et ses frères, espérant qu'en présence de ce spectacle horrible elle se laisserait arracher une abjuration qui la sauverait. Il n'en fut rien. Elle regarda d'un œil sec tous ces préparatifs, sa famille liée sur le bois, la torche qui s'en approche, la flamme qui monte, et tout à coup, échappant aux mains des familiers de l'inquisition, elle s'élança dans le brasier, où elle fut consumée avec ses parens. Ce courage répandait autour des martyrs cathares un enthousiasme contagieux dont les inquisiteurs eux-mêmes ne purent pas toujours se garantir, et l'on vit à Cologne en 1234 le moine Échard, jusque-là tourmenteur d'hérétiques, entraîné par le vertige de ses victimes, se précipiter avec elles sur le bûcher qu'il leur avait préparé. Si cette folie de la mort gagnait jusqu'aux bourreaux, quel ne devait pas être sur la foule l'effet de tant d'héroïsme devant les supplices! Les bûchers ne faisaient que multiplier les sectaires. L'église dut se montrer moins prodigue d'*auto-da-fé*, et elle mit à la mode les tortures à huis clos, les morts lentes des oubliettes. Partout s'élevèrent des prisons construites avec les biens des hérétiques, où ils se consumaient en secret sans répandre autour d'eux cette puissance mystérieuse de prosélytisme qu'engendrent la souffrance et la mort supportées avec résignation.

L'ordre des parfaits a été nécessairement limité par cette perfection surhumaine qu'il exigeait de ses initiés. L'inquisiteur Raineri en porte le nombre à 4,000, répandus en Italie et dans le midi de la France. Il est vrai que ce chiffre est donné après 1240, c'est-à-dire après les grandes exterminations qui en avaient dû éclaircir déjà les rangs des deux côtés des Alpes; mais en aucun temps ils n'ont formé la majorité de la secte. La grande masse du catharisme est demeurée au-dessous de cette perfection délirante et même en dehors de la croyance dualiste qui produisait ces étranges phénomènes moraux. On voit en effet dans les manuscrits de Doat que les parfaits ne révélaient pas toute la doctrine cathare aux simples croyans. Ceux-ci, interrogés par l'inquisition, ne savent rien de cette théogonie qui fait sortir le monde visible, la matière et les corps des mains du diable, ni de cette exégèse qui fait de l'Ancien Testament la révélation de Satan. Ils protestent seulement qu'ils forment la

(1) *Adversus Catharos et Valdenses* libri v.

véritable église de Dieu, et que tous les papes depuis Sylvestre, qui devint un prince temporel par la donation de Constantin, sont des antechrists et des ennemis de l'Évangile. Leurs réponses ne trahissent aucune idée dualiste absolue malgré les efforts des inquisiteurs pour leur faire avouer qu'ils croient à deux dieux. Le dualisme paraît donc avoir été une doctrine d'initiation à laquelle le simple croyant demeurait étranger jusqu'à ce qu'il eût reçu le *consolamentum*. Si on lui avait demandé le même degré de perfection et de foi, le catharisme albigeois se serait condamné à n'être qu'une société fermée comme les corporations religieuses qui surgissaient dans l'église; mais, ayant la prétention d'embrasser toute la société civile, il lui fallait élargir ses cadres et s'accommoder à la faiblesse humaine. Il y réussit par ses divers degrés d'initiation.

On entrait dans l'initiation des croyans de deux manières, par l'imposition des mains d'un parfait ou par la cérémonie de la *covenenza*, sorte de pacte par lequel on s'engageait à recevoir le *consolamentum* avant la mort. Le sacrement étant dans la croyance occulte le moyen magique de faire rentrer l'âme sous l'empire du Dieu bon, celui qui s'engageait à le recevoir se mettait à la disposition de Dieu. Il n'était pas tenu à la pratique de la morale parfaite : il pouvait se marier, manger de ce qui avait eu vie, porter les armes, faire la guerre; mais l'engagement qu'il venait de prendre lui inspirait pour les parfaits une vénération qui a fait dire aux écrivains orthodoxes que le croyant albigeois adorait ses ministres. Quand l'un de ceux-ci arrivait dans une localité, tous les croyans s'empressaient de lui offrir le logement, la nourriture ou le vêtement, et de lui demander en retour sa bénédiction, qui était d'un grand prix. Un évêque orthodoxe en tournée parmi ses fidèles lève la main sur la foule et donne libéralement sa bénédiction à tous, à ceux qui la demandent et à ceux qui ne la demandent pas; mais, d'après le *Livre des Sentences de l'inquisition de Toulouse* (1), un parfait ne la donnait qu'à ceux qui la lui demandaient. On s'arrêtait pour cela devant lui, on fléchissait le genou et on lui disait : « Bon chrétien, bénissez-moi, » ou bien on posait les deux mains sur ses bras en inclinant trois fois la tête sur son épaule et en répétant autant de fois la demande. L'austérité de sa vie exerçait un prestige qui courbait devant lui l'imagination populaire. Le moine et l'ascète sont les hommes parfaits du moyen âge. L'esprit de cette époque a beau s'emporter et se révolter contre l'autorité religieuse, il se retrouve toujours monacal, et il reproduit jusque dans ses emportemens sectaires le type orthodoxe qui l'obsède. Le parfait ca-

(1) *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, dans Limborch.

thare a exercé une grande influence non-seulement sur sa secte, mais encore sur la population demeurée catholique. On le croyait revêtu d'une puissance surnaturelle dans l'ordre moral et dans l'ordre physique : il commandait aux vents et à la tempête, il délivrait des puissances invisibles de l'air; par la parole sacramentelle et l'imposition des mains, il sauvait les âmes, chassait le grand Satan et rétablissait le règne de Dieu dans le monde des esprits. On lui donnait des noms qui expriment les idées superstitieuses qu'on avait de lui : dans le midi de la France, les parfaits sont appelés les *bons chrétiens*, les *bonshommes*, les *consolateurs;* en Italie, leur invincible patience dans les souffrances les fit appeler *patari* et *paterini*, de *pati*, souffrir, et *cathari* à cause de la pureté de leurs mœurs; dans les pays gréco-slaves, ils reçurent le nom étrange de θεοτόκοι, qui signifie pères de Dieu, parce qu'ils étaient censés engendrer le Verbe de Dieu dans les âmes chaque fois qu'ils administraient le *consolamentum*.

Ainsi s'avancent sur les plages méridionales les deux protestations albigeoise et vaudoise, divisées sur leurs principes de croyance et d'organisation religieuse, mais unies par des préceptes moraux communs. Extérieurement, et à les considérer dans la vie pratique, le *barbe* vaudois et le *parfait* albigeois se ressemblent, ils poursuivent la même perfection, cette perfection ascétique consistant dans le renoncement au monde, le détachement des richesses et la pauvreté apostolique; mais ils la poursuivent sous une impulsion de foi différente. L'un, tourmenté de l'illusion que le monde visible est l'œuvre du diable, aspire à en sortir et livre au corps qui retient l'âme captive une guerre à mort, réprimant les affections naturelles, même légitimes, comme des inspirations du mal, et exerçant sur lui-même des violences qui rappellent les anachorètes du désert et les fakirs de l'Inde. L'autre agit sous l'empire d'une foi plus chrétienne et plus rationnelle en un Dieu unique qui a créé le corps aussi bien que l'âme; mais il n'en admet pas moins l'existence du mal dans l'homme et dans le monde, et aspire aussi vivement à déloger, selon l'expression de l'apôtre Paul, pour être avec son Dieu et son sauveur. Dans la morale, les deux sectaires aboutissent à des résultats identiques. Ce que l'un fait par terreur, l'autre le fait par amour. Chez les deux, la domination de l'esprit sur la matière est portée à un degré de puissance qui a étonné le moyen âge, et qui explique les succès rapides de la propagande hostile à l'orthodoxie. La brusque invasion du midi par les deux sectes est demeurée pour beaucoup d'historiens un fait inexplicable; mais ils n'ont pas réfléchi à l'impression qu'a dû produire sur l'esprit d'une population vive et mobile l'arrivée de ces apôtres

réalisant l'idéal de perfection qui était dans la pensée de tous, et cela en face d'une église déchue qui présentait alors un spectacle tout contraire. Il faut se rendre compte de ce contraste pour comprendre la puissance des sectes errantes devant la grande organisation romaine. — Ici une déchéance morale sans exemple que les écrivains amis avouent en rougissant, des évêques entretenant des bandes de routiers pour percevoir les dîmes et rançonner leurs ouailles, des prélats allant en guerre, menant la vie violente et dissolue des grands seigneurs, chasseurs et viveurs intrépides, dit un troubadour, « aimant les femmes blanches, le vin rouge et les beaux habits; » un clergé inférieur dégradé par sa dépendance du seigneur laïque, qui s'était arrogé le droit de nomination aux cures et aux bénéfices sur ses domaines, — un clergé inférieur ignorant, sachant à peine lire son bréviaire, et tombé si bas dans l'opinion que le peuple disait en langue vulgaire, quand il voulait témoigner son éloignement pour quelqu'un de méprisable : *Ameriou miou esser capelan*, j'aimerais mieux être prêtre! Contre cet abaissement, les saints hommes de l'église cherchent à réagir. Saint Bernard parcourt le midi à plusieurs reprises, combattant les sectaires et reprochant aux clercs leurs mauvaises mœurs en termes que nous ne saurions reproduire. Ce qui rendait cette situation plus dangereuse dans le midi que partout ailleurs, c'est qu'elle se produisait au milieu d'une civilisation hâtive, à côté d'une littérature déjà formée, railleuse, sarcastique et légère, qui déversait le ridicule et la satire sur les plaies béantes de la société religieuse. Les troubadours du XIIe siècle sont les dignes ancêtres des humanistes du XVIe et des littérateurs-philosophes du XVIIIe. Dans leurs *canzones* satiriques, l'église est plus malmenée que dans les écrits des dissidens religieux. « Ah! faux clergé, s'écrie le troubadour marseillais Bertrand Carbonnel, mensonger, traître, parjure, larron, débauché, mécréant, tu fais tous les jours tant de mal que tu as mis tout le monde dans l'erreur. Jamais saint Pierre n'eut capital d'argent en France, jamais il n'eut bureau d'usure. Il tint au contraire droite la balance de loyauté. Vous ne faites pas de même, vous qui pour de l'argent prononcez des interdictions, pour de l'argent absolvez, pour de l'argent condamnez, et auprès de vous nul sans argent ne trouve de rémission. » Au lieu de répondre à ces mordantes *sirventes* par la réforme des mœurs, le clergé accusait à tout propos ses ennemis de tendances hérétiques; mais cette accusation restait sans force sur des esprits à moitié détachés de l'orthodoxie, et un troubadour indigné y répondit par la comédie sanglante intitulée *l'Hérésie des prêtres*, qui fut jouée aux applaudissemens des princes et des barons de la langue d'oc.

Ces piqûres de la littérature légère ne sont guère dangereuses pour une théocratie qui règne dans l'état et dans la famille. Voltaire et son école ont plutôt affermi qu'ébranlé le catholicisme de France. L'action d'Érasme et des humanistes de son temps n'eut pas des résultats plus sensibles, et, sans l'arrivée des sectaires religieux, l'école des troubadours n'eût pas sérieusement inquiété la domination de Rome sur le midi de la France. Pour l'ébranler, il fallait les apôtres vaudois et cathares : ils avaient la foi, une foi ardente; ils vivaient par elle et pour elle, et elle produisait en eux ce genre de vie étrange qui frappa d'étonnement un peuple à imagination vive. L'austérité de leurs mœurs provoque des comparaisons avec celles du clergé dominant. Toutes les colères, toutes les haines sourdes qui couvent au fond des cœurs contre la domination et les richesses des prélats et des clercs se précisent et savent désormais à qui s'en prendre. Le peuple se détourne des cérémonies officielles et court à celles des nouveau-venus avec l'entraînement du caractère méridional. Autour de l'apôtre errant se presse la foule avide, curieuse d'abord, attentive bientôt, convertie d'avance à la foi nouvelle. Il parle l'Évangile à la main, l'Évangile en langue vulgaire, à la portée de tous, et il peut asseoir à l'aise sur cette base ses doctrines particulières, car de ce livre les foules du moyen âge ne savent qu'une chose, qu'il est le livre de Dieu, dont l'église avait par système interdit la lecture au peuple. Les sectes ont traduit ce code primitif du christianisme, ce fut leur honneur et leur force devant la république chrétienne. Se figure-t-on la puissance du sectaire armé de la parole divine sur des foules incapables de le contrôler, qui croient que par ce livre Dieu parle à l'humanité! Sa prédication renouvelle les merveilles de celle des premiers apôtres. On se précipite dans le sanctuaire hérétique pour échapper à l'oppression orthodoxe. La congrégation se forme instantanément, simple et primitive autour de l'apôtre vaudois, compliquée et divisée en degrés d'initiation autour du cathare, et la congrégation, en se multipliant, couvre en quelques années, dit le poète provençal Guillaume de Tudèle, le Carcassonnais, l'Albigeois, le Lauraguais, le pays de Béziers à Bordeaux, « et, ajoute-t-il, qui dirait plus ne mentirait pas. » En 1198, année de l'avénement au trône pontifical d'Innocent III, du pape qui va porter le fer et le feu parmi cette étonnante végétation sectaire, l'hérésie a gagné la Guienne, la Gascogne et la Provence en-deçà du Rhône, le midi presque tout entier.

Le mouvement n'entraîna pas seulement les classes inférieures, les petites gens; il gagna les hautes classes, cette brillante chevalerie méridionale, si fière de sa civilisation, de sa noblesse et de son

indépendance. Le spectacle de l'austérité albigeoise et vaudoise l'étonne et l'attire. Elle suspend le cours ordinaire de sa vie mondaine et raffinée pour regarder, et, par un de ces contrastes où se plaît la nature humaine, elle passe sans transition de ses fêtes, de ses tournois, de ses cours d'amour, aux assemblées d'un culte sévère, pauvre et nu, qui ne parle qu'à l'âme. Gaston IV, vicomte de Béarn, Gérald IV, comte d'Armagnac, Bernard IV, comte de Comminges, Raymond-Roger, comte de Foix, tous les grands noms du midi, et le plus grand de tous, Raymond VI, comte de Toulouse, deviennent les protecteurs de l'une et l'autre secte, et vont à la congrégation hérétique. Le comte de Foix fréquente l'assemblée cathare, et de ses deux sœurs l'une est vaudoise, l'autre, la belle Esclarmonde, est albigeoise. Au château de Toulouse, dans la demeure même du « grand Ramon, » comme l'appelle Guillaume de Tudèle, se tenait le culte des purs, et le comte y assiste, s'agenouille avec les autres croyans, communie avec eux par le baiser de paix qui terminait la cérémonie. Il avait en grande révérence, dit Guillaume de Puy-Laurent, la consolation hérétique et les consolateurs, et dans ses expéditions guerrières et ses voyages il emmenait toujours un *parfait* avec lui en guise de chapelain pour se faire administrer le sacrement de la secte en cas de blessure ou de maladie mortelle. Il ne voulait pas mourir sans être délivré de la domination de Satan. Ses mœurs ne ressemblaient guère à celles des parfaits, si l'on en croit les écrivains catholiques, mais il n'en avait pas moins les parfaits en grande estime. « Je sais, disait-il souvent, que pour ces bonshommes je perdrai ma terre; eh bien! la perte de ma terre, et même celle de ma tête, je suis décidé à tout endurer. »

On ne saurait s'expliquer comment a pu se produire cette grande rupture de l'unité catholique, si l'on n'avait pas une idée plus exacte de la constitution politique et sociale du midi de la France au moment où elle a éclaté. La race méridionale s'était donné de bonne heure une organisation sociale des plus favorables au développement de l'individualisme politique et religieux, une sorte de confédération féodale unie par des liens très relâchés, sans organe spécial d'unité, mais dont tous les membres étaient animés d'un vif esprit d'indépendance et de nationalité. Sous ce couvert d'existences indépendantes et se faisant équilibre entre elles, la liberté, qui n'est jamais, quoi qu'on fasse, que le résultat de la pondération des forces limitées par un contrôle mutuel, la liberté sous toutes ses formes avait poussé vigoureusement : la commune, rejeton du municipe romain, était née, et le sol de la langue d'oc s'était chargé de villes prospères, industrieuses, entourées de leurs

murailles et de leurs franchises, gouvernées par leurs consuls ou leurs capitouls sortis de l'élection. Dans l'enceinte même de la ville, l'individualisme s'était fortifié, le riche bourgeois s'était construit une maison flanquée de tours où il se sentait à l'abri des puissances politiques et religieuses. Au dehors, les barons de vieille race avaient planté leurs châteaux-forts sur toutes les éminences de la contrée. Derrière ces remparts, la personnalité humaine avait atteint dans les classes supérieures de la chevalerie et de la bourgeoisie des proportions parfois gênantes pour les existences moins hautes; mais ce développement de la vie individuelle, qui fut si fatal à la liberté des petites républiques italiennes, est tempéré dans le midi de la France par la générosité du caractère national, par une sympathie naturelle, un besoin de relations sociales et un tour d'esprit communicatif qui inclinait les grands vers les petits, les forts vers les faibles. Pendant qu'au nord de la Loire la chevalerie demeure une caste fermée, au midi elle s'ouvre toute grande du côté de la bourgeoisie et du peuple, elle s'ouvre à tout ce qui s'élève, aux nobles sentimens et aux nobles actions, au mérite guerrier et à la poésie. La gaie science et la guerre furent à la chevalerie méridionale ce que sont aujourd'hui le génie et la fortune à l'aristocratie anglaise. Des troubadours sortis des derniers rangs reçoivent l'accolade des barons, marchent de pair avec eux, et souvent obtiennent le pas sur eux à la cour et les préférences des grandes dames. Ils sèment à pleines mains les sentimens chevaleresques, la religion de la loyauté, de l'honneur, de la courtoisie, de la pitié pour l'opprimé, et cette religion tempère ce qu'il y a encore de violent et d'excessif dans les mœurs. Leurs chants dissipent le fanatisme sombre et les préoccupations étroites qui produisent l'intolérance et l'oppression. Aux accens harmonieux de la lyre provençale s'élève une civilisation originale, naïve, spontanée, qui repousse la contrainte de la règle, où s'épanouit librement la souveraine indépendance du caractère. C'est surtout dans les choses de la conscience que cette indépendance se manifeste. Le comte de Foix s'indignait à la seule pensée de l'intervention du pape sur ce domaine réservé. « Quant à ma religion, dit-il un jour au légat d'Innocent III, le pape n'a rien à y voir, vu que chacun la doit avoir libre. Mon père m'a recommandé toujours cette liberté, afin qu'étant en cette posture, quand le ciel croulerait, je le pusse regarder d'un œil ferme et assuré, estimant qu'il ne me pourrait faire aucun mal. » Cette fière attitude n'était pourtant point un défi porté par l'incrédulité contre le monde surnaturel. L'homme du moyen âge n'a point connu le procédé de la raison pure qui élimine les affirmations de la foi. Les esprits forts de cette époque ne sont pas

de la même trempe que ceux de la nôtre. Ils restent courbés sous le poids de l'invisible et du surnaturel, et c'est par leur énorme faculté de croire qu'ils échappent à la croyance traditionnelle. Sur ces consciences dominées par la foi, agitées par ce vent d'en haut « qui souffle où il veut, » la théocratie n'a pu maintenir son empire qu'à l'aide des hautes pressions politiques et séculières, et partout où ces pressions ont été neutralisées par une civilisation développée en sens contraire, comme cela est arrivé dans le midi de la France, la conscience religieuse du moyen âge a éclaté, l'orthodoxie a été rompue, les sectes et les hérésies ont fait irruption.

La papauté hésita d'abord sur les moyens à prendre pour arrêter les progrès des doctrines hétérodoxes. Deux voies s'ouvraient devant elle, celle de la persuasion, celle de la force. La force, il ne fallait pas y songer. Comment armer contre leurs vassaux ces barons protecteurs de sectes ou sectaires eux-mêmes? La civilisation méridionale avait commencé d'accomplir l'œuvre de la séparation du temporel et du spirituel, après laquelle soupire encore la civilisation moderne. L'église avait été désarmée du glaive de la persécution. Le fanatisme s'était endormi aux chants des troubadours, et il n'y avait pas à espérer de le réveiller dans les pays de langue d'oc. Devant cette abstention du bras séculier, Innocent III essaya d'abord de la persuasion. Les historiens ont accordé peu d'attention aux efforts qui furent tentés pour ramener le midi dans le giron par les armes de l'esprit. Cette croisade missionnaire, qui dura près de dix ans, où l'on voit Rome lutter corps à corps avec les sectes sur le terrain théologique et moral, forme pourtant un tableau qui pique plus vivement la curiosité que les exterminations épouvantables qui vont suivre.

II.

Dès que les légats d'Innocent III eurent reconnu que l'épée des barons ne sortirait pas du fourreau pour défendre l'église menacée, ils organisèrent des missions, inondèrent les versans des Alpes et des Pyrénées de moines prêcheurs et se mirent eux-mêmes à la tête du mouvement. Bientôt tout le midi retentit du bruit des controverses sur les caractères de la véritable église, sur les pouvoirs temporels et spirituels, et sur le Satan créé ou incréé. L'orthodoxie avait certainement l'avantage de la position théologique sur l'une des deux sectes, et les rêveries extra-chrétiennes du catharisme n'auraient pu affronter une discussion sérieuse; mais sur le terrain de la morale elle était d'une faiblesse extrême devant l'austérité des mœurs sectaires. Le train princier des légats, leur faste mon-

dain, annulaient les effets de leur prédication sur des esprits qui faisaient consister le christianisme dans le renoncement au monde et dans une vie pauvre et humiliée. « Voyez, disait le peuple, voyez ces cavaliers superbes, ils veulent nous entretenir de leur maître Jésus-Christ, qui pourtant est allé à pied; ces abbés riches et comblés de dignités nous parlent du Seigneur, qui a été humble et pauvre! » L'église a rencontré dans tous les temps cette fin de non-recevoir tirée de l'opposition de la morale qu'elle enseigne avec la morale qu'elle pratique, du renoncement aux biens de ce monde et au pouvoir avec ses richesses et son esprit de domination. Il fallait renoncer à ces dehors pompeux pour ressaisir les esprits, car c'était la pompe même et la puissance politique de l'église qui les avaient rejetés dans l'hérésie. C'est ce que comprit un homme dont le nom réveille plus de souvenirs sanglans que celui d'Attila, Dominique de Gusman, le célèbre fondateur de l'ordre des inquisiteurs de la foi. « Vous n'y entendez rien, dit-il hardiment aux légats, quittez cet appareil mondain, renvoyez ces chevaux et ces serviteurs, et allez par le monde à la façon des hérétiques. » Le conseil parut une révélation du ciel, et on vit les légats, ces proconsuls de la Rome papale, plus puissans et plus orgueilleux que ceux de la Rome antique, dépouiller tout à coup les insignes de la puissance, renvoyer au-delà des monts leurs équipages et leurs serviteurs, parcourir le midi vêtus pauvrement, sans or ni argent, se soumettant volontairement aux disputes théologiques, aux contradictions, aux déboires, aux outrages d'une mission en pays ennemi. A ce spectacle étrange, les sectaires, qui n'avaient pas répondu aux premiers appels, où ils soupçonnaient un piége, accourent maintenant, acceptent la lutte avec des adversaires ainsi transformés. On règle les conditions du combat comme pour un tournoi : le colloque sera libre, les arbitres seront choisis dans les deux partis, les sujets de la discussion, arrêtés d'un commun accord, ne seront abandonnés qu'après épuisement de la matière; enfin l'autorité de la Bible sera seule invoquée des deux parts comme juge de la controverse. Les légats acceptent tout, même cette dernière condition, la plus dangereuse pour eux, car ce qui faisait la force des sectes, c'était précisément leur habileté à manier les textes de l'Écriture sainte. Elle n'était pas moins dangereuse pour le catharisme albigeois, du moins pour ceux d'entre les cathares qui avaient adopté l'idée asiatique des deux principes éternels, car la Bible, aussi bien que la saine philosophie, se dérobe à cette doctrine. Comment soutenir en face des textes et de la raison le dogme dualiste? Comment faire passer dans une discussion publique ce dogme non moins étrange d'un Christ fantastique qui naît, vit et meurt sans

avoir eu un corps? Il fallait de la part des sectaires ou bien de l'audace ou bien de l'illusion pour appuyer ces doctrines sur les Écritures. L'église présentait aussi des côtés faibles, des dogmes qui manquaient de base, et dont les légats auraient dû faire tout d'abord le sacrifice, comme ils venaient de se dépouiller de leurs beaux habits.

C'est avec les cathares dualistes qu'eurent lieu les premières passes d'armes, en 1207, au château de Verfeuil, à Saint-Félix-de-Caraman et à Béziers. Les parfaits qui luttèrent là contre le bataillon orthodoxe ne sont pas séparés de l'église sur quelques points seulement de dogme et de discipline : ils en sont séparés sur tous les points, disant qu'elle n'est pas l'église du Dieu bon, qu'en devenant une puissance politique et terrestre, en faisant servir l'épée à la défense de ses dogmes, elle est tombée sous le pouvoir de Satan. En présence de cet étrange argument tiré de la théologie dualiste, les légats de Rome sont saisis d'indignation. L'un d'eux, l'évêque d'Osma, s'écrie : « Que Dieu vous damne! vous n'êtes que des hérétiques... » L'homme du pouvoir reparaît sous l'humble missionnaire, et sous ses argumens perce la pointe des hallebardes. Il menace les peuples du midi de la colère de Dieu et des hommes, s'ils ne chassent pas ces hérétiques abominables; mais les menaces ne font que confirmer ceux-ci dans leur point de vue qu'une religion qui persécute et tue n'est pas le christianisme. Les légats espèrent avoir plus facilement raison de la secte vaudoise, et c'est avec celle-ci qu'ils tinrent la fameuse conférence de Montréal, qui dura quinze jours, selon le témoignage du moine Pierre de Vaux-Cernay. Sur les questions de dogme, les vaudois ont été de tout temps catholiques, c'est-à-dire qu'ils ont admis le même symbole. Ils ont même admis jusqu'au XVIe siècle le sacerdoce et la hiérarchie, et ne se sont séparés de l'orthodoxie dominante que par leur manière de considérer le prêtre. Pour eux, il y a un bon et un mauvais prêtre. Celui-ci n'est pas, ne peut pas être le dépositaire des pouvoirs surnaturels que Jésus-Christ a promis à son église; il ne peut ni absoudre ni consacrer l'hostie, et les sacrements qu'il administre n'ont aucune valeur. C'est la doctrine que soutinrent plus tard Jean Huss et Jérôme de Prague devant le concile de Constance. Ce qui constitue le mauvais prêtre, c'est l'esprit de domination temporelle, l'orgueil de la vie, la participation aux richesses, à la gloire mondaine, et en cela les vaudois aboutissaient au même résultat que les albigeois, tout en partant d'un point de vue différent : pour les deux sectes, une église qui est une puissance temporelle, qui persécute et tue, n'est pas l'église de Dieu. Aujourd'hui on dirait qu'elle est en contradiction avec les idées d'humanité et

de civilisation, qui tendent à laisser chacun libre dans sa conscience et sa religion; mais alors l'esprit de protestation invoquait des argumens d'un autre ordre. L'orateur vaudois de la conférence de Montréal, un certain Arnaud Hot, soutient que le ministère apostolique s'était vicié dans l'église en devenant un ministère temporel et politique. Il parla longuement, dit Jacques Ribera, et en langue vulgaire. Si les chroniqueurs avaient rapporté son discours tel qu'il fut prononcé, on aurait sans doute un curieux monument de cette langue d'oc, qui jetait alors un si vif éclat dans la poésie des troubadours. Guillaume de Puy-Laurent rapporte qu'en entendant cette parole ardente, en voyant l'impression produite sur la foule qui assistait aux débats, les légats levèrent brusquement la séance et se retirèrent avec leurs adhérens. Les arbitres ne prononcèrent pas de jugement; la désertion du champ de bataille en disait plus que toutes les décisions. On avait si peu de confiance aux lumières des clercs que tous les arbitres choisis des deux parts étaient laïques. Guillaume de Puy-Laurent s'en indigne et s'écrie : « O honte! que l'église et la foi catholique soient tombées dans un tel mépris que l'on s'en remette au jugement des laïques! »

Découragés et irrités de tant d'insuccès, les légats renoncent aux conférences publiques et divisent leur armée missionnaire en petits groupes de deux ou trois apôtres pour imiter plus complétement le mode d'évangélisation sectaire. L'un de ces groupes, formé de l'évêque d'Osma et du fameux Dominique, se porta sur Pamiers, dans le comté de Foix, où il y avait beaucoup de vaudois. Bien que les conférences publiques eussent peu réussi, le zèle ardent de Dominique pour la conversion des hérétiques lui fit accepter celle qu'on lui offrit dans cette ville. Elle se tint au château du comte, et cette fois l'apôtre orthodoxe obtint un magnifique succès qui aurait dû encourager la papauté à persévérer dans la voie pacifique. Il ramena à l'église un certain nombre de vaudois gagnés par la parole enthousiaste d'un homme qui s'efforçait d'imiter leurs barbes errans, et qui réalisait dans sa vie leur idéal de pauvreté apostolique. Avec ces nouveaux convertis, il fonda sur le modèle du *preverage* vaudois un ordre religieux appelé les *pauvres catholiques*, pour travailler avec lui à la conversion de leurs anciens coreligionnaires. Encouragé par ce triomphe, il poursuit l'œuvre pacifique avec un zèle qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Cet homme qui va épouvanter le monde par des supplices l'étonne d'abord par une piété profonde et un zèle religieux incomparable. Il aurait voulu, dit-il lui-même, donner sa vie pour sauver les âmes; il aspirait au martyre, mais à un martyre horrible, afin que la vue de ses os brisés et de ses entrailles arrachées fît impression sur le cœur des hérétiques rebelles. Dans son enthousiasme, il court là où

il soupçonne qu'on le tuera; il se jette au plus épais de l'hérésie, dans le château de Fanjeaux, où se tenait la réunion des parfaits, et il va les provoquer et les troubler jusqu'au milieu de leur rite du *consolamentum*. Il ne trouva pas ce qu'il cherchait : aucun bras ne se leva sur lui, et la liberté qu'il maudissait fut la sauvegarde de sa vie. Les assassinats religieux, devenus depuis si fréquens dans le midi de la France, y furent inconnus avant la croisade : la liberté avait calmé l'ardeur du sang méridional.

Un succès partiel, quelques sectaires ramenés par la persuasion, ce n'était rien pour une église qui n'a jamais admis la légitimité d'une dissidence quelconque. Un seul sectaire laissé libre eût été un démenti donné à son principe fondamental, qu'en dehors d'elle il n'y a point de salut. On n'a pas assez réfléchi à l'idéal effrayant qu'ont poursuivi les papes : c'est l'unité absolue, une abstraction métaphysique entrant de force dans le domaine des choses nécessairement mobiles et variables, l'unité de Dieu se réalisant par l'unité de foi, l'unité de foi par l'unité d'église, et l'église une absorbée dans un chef qui résume en lui tous les pouvoirs divins et humains, toutes les forces de la société religieuse et de la société politique. Ce fut Innocent III qui se rapprocha le plus de cet idéal. Il mit à le poursuivre les ressources immenses d'un génie incomparable, l'enthousiasme d'un croyant, le fanatisme d'un inquisiteur. Tout ce qui faisait obstacle à l'unité dans l'église et à l'absorption de l'état par l'église fut brisé et renversé par cet homme extraordinaire. Rois, empereurs et peuples furent réduits au rôle de serviteurs de l'église et de la foi, et c'est au moment même où il vient de faire courber devant la tiare les plus hautes couronnes de l'Europe, — Philippe-Auguste, le roi Jean d'Angleterre et l'empereur Frédéric, — que se produit dans le midi de la France la rupture de l'unité rêvée! Si nous avons insisté sur ses efforts pacifiques tentés pour réduire l'hérésie, c'est pour montrer combien il y avait en cet homme étonnant de confiance dans ce qu'il croyait être la vérité. Sa patience était à bout. A la place des légats missionnaires, il en envoie d'autres qui reprennent l'appareil de la puissance et parlent sur un autre ton. L'abbé Guy de Vaux-Cernay, général des cisterciens, arrive dans le midi avec les moines de son ordre. Ce sont les prédicateurs ordinaires de la croisade, et leur arrivée seule indique assez ce qui va suivre. Ils veulent cependant agir encore par la discussion sur le mouvement sectaire. Ils se répandent dans les villes et les châteaux, refusant les colloques, prêchant dans les églises et sur les places publiques; mais on ne les écoute pas, et ces voix puissantes qui ont plusieurs fois ébranlé l'Occident, entraîné les rois et les peuples dans la croisade contre l'islamisme, cette parole à laquelle nulle puissance n'a osé résister, frappent ici

dans le vide, et, dit Guillaume de Puy-Laurent, « on ne se soucie de leurs sermons pas plus que de pommes cuites. » A l'indifférence on ajoute la moquerie et l'outrage : on leur jette de la boue au visage, on attache des pailles à leur capuchon pendant qu'ils parlent. Sur un ordre venu de Rome, ils quittent la partie avec leur chef, et rentrent en frémissant de colère dans leurs couvens du nord pour attendre le signal de la prédication de la croisade. Il ne reste dans le midi que le légat espagnol Castelnau et son compatriote Dominique, qui poursuit sa mission sans se laisser décourager. Le légat fait un dernier appel au comte de Toulouse pour l'engager à tirer l'épée contre les hérétiques, et sur son refus il l'excommunie, le maudit et déclare en sa présence que ses vassaux et ses sujets sont déliés du serment de fidélité, que ses terres sont dévolues au premier occupant. Ce légat cherchait aussi le martyre; comme Dominique, il espérait émouvoir la chrétienté par une mort violente, et il y réussit. Un gentilhomme de la suite de Raymond, prenant sur lui l'outrage fait à son seigneur, alla l'attendre au passage du Rhône, se prit de querelle avec lui et le frappa mortellement d'un coup d'épée le 15 janvier 1208.

A la nouvelle du meurtre de Castelnau, Innocent III poussa enfin le cri longtemps contenu de la guerre sainte. « Sus donc! soldats du Christ, s'écrie-t-il dans sa lettre du 10 mars au roi de France, aux barons et aux peuples de la langue d'oil, exterminez l'impiété par tous les moyens que Dieu vous aura révélés, étendez le bras au loin, combattez d'une main vigoureuse, leur faisant une plus rude guerre qu'aux Sarrasins, car ils sont pires. » Dans sa lettre du 19 octobre, il ouvre devant l'ambition de la monarchie française la perspective de l'annexion du midi de la Loire. La souveraineté du comte Raymond VI est désignée particulièrement comme devant disparaître. « Le roi, dit-il, devra faire peser sur lui le poids de sa royale oppression, le chasser de ses châteaux et de ses villes, en exterminer les habitans et les remplacer par des catholiques. » Les moines cisterciens, qui attendaient le signal de Rome, sortent de leurs retraites, se répandent dans le royaume, en Flandre et sur les bords du Rhin. Ils promettent les mêmes indulgences que pour la croisade contre les Sarrasins, le pardon général des péchés commis et à commettre. Ils ne se contentent pas de faire briller aux yeux de la foi la prime des récompenses célestes : cela n'eût peut-être pas été assez engageant pour lancer le nord sur le midi; ils offrent des primes plus substantielles, les dépouilles opimes d'une civilisation renommée par ses richesses et sa prospérité. « Le travail ne sera pas long, dit la circulaire du cistercien Gervais de Prémontré aux moines de son ordre, et la récompense sera abondante. » Le midi est présenté comme une riche proie à dévorer, et il est à

deux pas, à deux jours de marche. Avec cette prime d'engagement offerte à toutes les avidités, les cadres de l'armée de la foi furent bientôt remplis : barons avides, cotereaux, routiers, serfs en rupture de ban, tout ce qui vivait de pillage et de violence s'engagea, prit la croix pour exterminer l'hérésie. Dans cet immense soulèvement, il y avait sans doute des sentimens élevés, des scrupules généreux sur les moyens de faire rentrer le midi dans le giron de l'orthodoxie. Innocent III mit à l'aise ces consciences délicates. « On ne doit pas garder la foi à qui ne la garde pas à Dieu, » écrit-il au roi de France. Cette maxime dissout toute société humaine, car toute société repose sur des engagemens qui lient les hommes entre eux, traités publics et privés, contrats, sermens, fidélité à la parole donnée, et, s'il est permis de les violer envers celui qui ne garde pas la foi à Dieu, où s'arrêtera la violation ?

C'est en déchaînant ainsi la bête humaine que la papauté parvint à se composer une armée immense que la chronique des comtes de Toulouse élève à 500,000 hommes. Elle se réunit à Valence sous le commandement de Simon de Montfort, « un homme selon Dieu, » dit le moine de Vaux-Cernay. Le midi fut écrasé par le choc du nord. Les villes s'écroulent devant cette nouvelle invasion barbare, les populations sont massacrées, la terre elle-même est frappée, et les soldats de Simon sont armés de pics et de haches pour arracher les vignes et couper les arbres. Point de distinction subtile entre catholiques, vaudois et albigeois; on tue tout pour obéir à l'ordre fameux d'un légat laissant à Dieu le soin de trouver les siens parmi les morts. Les bandes se renouvellent souvent, car l'engagement féodal n'est que de quarante jours, et on leur a promis « que le travail ne serait pas long; » mais pendant que les unes regagnent le nord chargées de butin, d'autres en descendent pour prendre part à la curée. L'armée de la foi descend et remonte jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à tuer ni à piller. Après les exécutions en masse vient la persécution en détail, après la croisade l'inquisition, c'est l'ordre naturel. Les deux sectes avaient jeté de si profondes racines dans l'esprit méridional, qu'elles n'ont pu en être arrachées par une guerre qui a duré près de quarante années; tant qu'il y a eu au midi de la Loire un château-fort et un baron indépendant, elles ont soutenu le choc de la persécution. L'esprit national s'était si bien confondu avec l'esprit sectaire que l'un n'a pu être détruit sans l'autre. Les congrégations dispersées et décimées dans les villes se reforment dans les châteaux, et quand les châteaux sont emportés, elles vont se cacher dans les forêts, dans les chaumières abandonnées et dans les retraites des montagnes. La persécution rejette plus avant les deux sectes dans leur principe commun de protestation, savoir qu'une église qui persécute et tue

n'est pas la véritable église. Avant cet effroyable déchaînement de violences, pendant que Rome agissait encore par les voies de la persuasion, on voit beaucoup d'hérétiques retourner à l'orthodoxie; mais depuis le commencement de la guerre ils meurent au lieu de se rendre, ils meurent par centaines, quoiqu'on leur offre la vie, s'ils veulent prononcer seulement une parole d'adhésion à l'église. Les catholiques eux-mêmes, qui étaient restés neutres avant la croisade, confondirent dans la même haine la papauté et la monarchie quand ils virent les maux qu'elles avaient déchaînés sur le midi. Simon de Montfort sentit bien que la guerre allait donner à l'esprit sectaire le rempart de l'esprit national. Il ordonna dans les domaines du comte de Toulouse, que le pape lui avait inféodés, que les filles des seigneurs catholiques ou leurs veuves ne pourraient épouser que des chevaliers du nord, afin d'introduire un autre esprit dans les hautes classes méridionales. La monarchie française suivit la même politique, et les grandes familles du midi furent peu à peu remplacées par celles du nord ou alliées avec celles-ci. Grâce à cette politique violente, imitée de nos jours par la Russie, la protestation religieuse tomba enfin avec la protestation nationale; mais cette œuvre fut longue. Après une guerre de quarante ans, interrompue seulement par des trêves de courte durée, il y fallut encore soixante ans de persécution. Une législation atroce, produit de l'union de l'église et de la monarchie, succède à la croisade. Jusque-là, le bras séculier avait frappé, massacré et incendié aux ordres de Rome, sans loi ni règle; mais voici la répression légale et régularisée. Tous les cas d'hérésie définis par l'autorité religieuse reçoivent leur châtiment en vertu d'une loi civile. L'infraction à l'orthodoxie est un crime contre l'état; coupable de lèse-majesté divine, l'hérétique devient par là même coupable de lèse-majesté humaine; retranché de l'église, il est aussi retranché de l'état. Les ordonnances de saint Louis ont un mot qui exprime sa condition : il est « faydit, » c'est-à-dire réfractaire de la société humaine, religieuse et politique, et comme tel banni de la terre des vivans. Il n'a plus le droit de vivre. Ses biens sont confisqués, sa maison est démolie, et sur l'emplacement on ne rebâtira jamais, afin de porter aux générations futures l'horreur de son crime. Pour tomber dans cette condition effrayante, il suffit d'un jugement du tribunal de l'inquisition. La procédure suivie envers l'accusé, traité tout d'abord en coupable, lui enlève tout moyen de défense. Il ne connaîtra ni son dénonciateur ni les témoins. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que, même alors qu'il se reconnaît hérétique, on ne se fie pas à sa parole, on veut encore lui arracher l'aveu par la torture. Les peines portées sont de trois sortes : la mort par le feu pour celui qui a occupé un ministère dans la secte, pour les évêques, les dia-

cres, les anciens et les parfaits, l'immuration pour les croyans qui ne renoncent pas à leur croyance, les pénitences publiques au choix de l'église pour ceux qui y renoncent, pour les suspects et pour tous ceux qui ne détestent pas l'hérésie et les hérétiques. La mort par le feu fut généralement appliquée jusque vers le milieu du XIIIe siècle aux parfaits; mais l'enthousiasme qu'ils montraient pour ce genre de supplice y fit renoncer dans beaucoup de cas, et on s'en débarrassait alors par l'immuration. Ce supplice consistait à maçonner vivant le condamné dans l'épaisseur d'un mur intérieur de la prison en lui laissant à hauteur de tête un trou pour respirer et recevoir sa nourriture. Sa niche lui servait de cimetière, et on refermait le trou quand il avait cessé de vivre. L'immuration devint si fréquente, que les prisons, les *murailles*, comme on les appelait, étant insuffisantes pour contenir tous les condamnés, le concile de Béziers, en 1242, ordonna que le tiers des biens confisqués sur les hérétiques serait consacré à en construire de nouvelles. Dans toutes les villes du midi et même dans les villages s'élevèrent des édifices massifs dont les murs s'ouvraient et se refermaient sur une population maçonnée de vivans et de cadavres.

Le régime auquel l'inquisition soumettait ses pénitens n'était guère plus humain. Séparés du reste de leurs compatriotes, portant un costume particulier et sur le dos une large croix rouge qui les faisait reconnaître, parqués dans des villages isolés pour être plus facilement surveillés, ces parias de l'église devinrent un objet de terreur et d'horreur pour la population fanatique. On se détournait d'eux aussitôt qu'on apercevait leur croix rouge, et si quelqu'un leur témoignait de la pitié, l'inquisition réprimait ce sentiment par une pénalité spéciale, en soumettant celui qui s'y était laissé aller à une pénitence temporaire. Obligés d'assister aux cérémonies de l'église comme ceux qui n'avaient pas failli, les pénitens y occupaient une place à part, la place des infâmes et des abominables, où le curé venait les compter chaque dimanche. L'église semblait tirer gloire de ces maudits rentrés dans ses cadres, et, comme le triomphateur romain, elle les attachait à son char et les montrait dans toutes ses cérémonies pour faire preuve de sa force. Elle se relâcha néanmoins de ses rigueurs quand l'hérésie fut domptée; mais l'horreur qu'elle avait su inspirer parmi le peuple catholique pour ces malheureux subsista longtemps encore. On attribue à la malédiction qui pesait sur les pénitens méridionaux l'origine d'une population dégradée et affligée de maladies endémiques que l'on rencontre encore aujourd'hui dans quelques vallées des Pyrénées. Sous le poids du mépris qui les accablait, devant l'horreur qu'ils inspiraient, ils se retirèrent peu à peu des plaines et des lieux habités, où rien ne les retenait, car, quoique rentrés dans l'église, ils

n'avaient pas recouvré leurs biens confisqués, et ils gagnèrent les vallées perdues, où ils ont formé des colonies maudites connues sous le nom de *cagots*. Plusieurs historiens, entre autres P. de Marca (1), ont pensé que la secte des cagots était plus ancienne que celle des albigeois, que par conséquent les premiers ne tirent pas leur origine de ceux-ci; mais dans son *Histoire des races maudites en France et en Espagne* M. Francisque Michel a publié un document qui donne pour ancêtres des cagots les débris des sectes méridionales. Dans une requête adressée au pape Léon X en 1514, ils lui disent « que leurs ancêtres ont été séparés de la sainte mère église pour avoir fait adhésion à l'hérésie d'un certain comte Raymond de Toulouse. » Une fois éloignés de leurs persécuteurs et concentrés dans les montagnes, ils furent ressaisis par l'esprit sectaire et se livrèrent à des pratiques superstitieuses d'où leur est venu le nom de cagots, changé plus tard en celui de *caffos*, que l'on donne encore aujourd'hui aux goîtreux et aux crétins de la région des Pyrénées. Le type humain et l'intelligence se sont dégradés à travers la longue succession de misères et d'opprobres par laquelle ils ont passé, et ces maudits ont été saisis par l'affreuse affection du crétinisme. Quand le monde comprendra-t-il enfin qu'une religion, quelque élevée et pure qu'elle soit, n'est bienfaisante au point de vue humain qu'à la condition de se renfermer dans le domaine de la conscience? On est étonné qu'en présence des effroyables oppressions que l'union du temporel et du spirituel a produites à travers les âges, l'état moderne n'ait pas encore rompu ce mariage adultère, et relégué l'église sur son véritable terrain.

III.

Tous les sectaires du midi ne purent être réduits à cette condition misérable de pénitens de l'église. Ceux que l'épée des croisés et le bûcher de l'inquisition n'avaient pu atteindre se dispersèrent dans les pays où ils espéraient trouver des sympathies religieuses ou politiques. Dès la première croisade, il se forma deux courans principaux d'émigration, dont l'un se dirigea vers le massif des Alpes, d'où la protestation vaudoise était descendue, l'autre dans la Lombardie, qui avait été la première étape du catharisme dans sa marche sur l'Occident. C'est là qu'il subsista le plus longtemps. Il y résistait encore en 1306 sur le versant italien du Mont-Rosa, où le célèbre cathare frà Dolcino soutint un siége de six ans contre les forces des évêques et des seigneurs guelfes du Novarais et du Verceillais. En Lombardie comme dans le midi de la France, la

(1) *Histoire de Béarn*, Paris 1640.

secte avait trouvé des protecteurs puissans. La plupart des grandes familles gibelines, les Manfredi di Sesto, les Biandrate de la Valsesia, les Cortenova, les Gonfalonieri d'Allia, les Pallavicini et les Della Torre de Milan, abritaient des congrégations de *paterini* sur leurs terres ou dans les villes qui subissaient leur influence. Le comte Uberto Pallavicini avait attaché à sa maison comme ministre le parfait provençal Béranger, célèbre dans sa secte par son éloquence et très redouté de Rome. L'inquisiteur Raineri, ayant voulu s'opposer à ce choix, fut expulsé de Milan, où dominaient alors les Pallavicini et les Della Torre. Le fameux Eccelino III da Romana protégeait aussi les églises cathares dans la marche trévisane, dont il s'était emparé, et en 1256 le pape Alexandre IV fit prêcher contre lui une croisade qui abattit sa puissance. C'est auprès de ces seigneurs gibelins et ennemis de la domination du pape que se réfugièrent les albigeois échappés aux massacres du midi. A Vérone, l'église cathare avait à sa tête un réfugié, Bernard Oliba, évêque hérétique de Toulouse. Elle comptait, dit Raineri, 150 parfaits venus de la langue d'oc. Il se forma aussi à Como, à Crémone, à Pavie et à Vicence des centres religieux, qu'on appelait les églises du refuge, pour recevoir les épaves de la persécution albigeoise. Les affinités de l'italien du moyen âge et de l'ancienne langue des troubadours, affinités qui ont été mises en lumière par les savantes études de Raynouard et de Perticari, ne sont pas étrangères sans doute à cette affluence des réfugiés de la langue d'oc dans la Haute-Italie; mais ce qui a surtout déterminé le courant cathare dans cette direction, ce sont les affinités religieuses. Les albigeois étaient attirés par leurs frères dans la foi comme trois siècles plus tard les luthériens et les calvinistes français échappés aux dragons de Louis XIV l'ont été par les pays où dominait leur forme préférée d'église.

Un courant d'émigration qui a laissé moins de traces dans l'histoire est celui qui s'est dirigé sur le midi de l'Italie. Deux documens découverts récemment dans les archives de la maison d'Anjou à Naples ont révélé cette direction prise par quelques réfugiés. On sait que Charles d'Anjou, frère de saint Louis, fut appelé en Italie par le pape Urbain IV contre les Hohenstauffen, et qu'il renversa leur domination dans les deux sanglantes batailles de Benevento et de Tagliacozzo, en 1266 et 1268. Maître du royaume des Deux-Siciles, il s'occupa d'en extirper l'hérésie qui s'y était amassée sous la dynastie populaire et anti-papale qu'il venait de détruire. Les deux documens en question sont des diplômes par lesquels il donne plein pouvoir aux inquisiteurs pour rechercher les fugitifs échappés de la France méridionale. Il écrit à ses comtes, marquis, barons, podestats et consuls de favoriser ces recherches et de prêter main-

forte aux inquisiteurs. L'un de ces documens donne même les noms de quelques fugitifs, et ces noms sont ceux de sectaires qui figurent dans le mouvement religieux du midi. Il ne reste donc aucun doute sur ce courant d'émigration, qui paraît avoir été déterminé, comme celui qui se dirigea sur la Lombardie, par l'existence de centres sectaires de même religion dans le royaume de Naples.

L'émigration emporta d'abord les sectaires les plus en vue, les plus compromis, ceux qui n'avaient pas d'autre perspective que la mort ou l'immuration dans leur pays, les dignitaires ecclésiastiques albigeois, évêques, ministres, diacres et anciens. A ceux-là l'église n'accordait pas de quartier. Les écrivains orthodoxes les appellent les hérétiques par excellence, et on les brûlait impitoyablement. Les parfaits surtout sont poursuivis avec un acharnement étrange. Ils furent les premiers décimés par la guerre et la persécution ou emportés par l'émigration. Il n'en restait plus au midi de la Loire en 1274, et on lit à cette date dans les manuscrits de Doat la plainte touchante d'un pauvre croyant albigeois qui se lamente de ce qu'il n'y a plus de bonshommes pour administrer la consolation aux mourans : « A quoi nous sert-il de rester dans ce pays et d'y travailler, puisque nous n'avons plus de ces bonshommes qui savaient nous apporter la consolation à nos derniers momens? Hélas! durera-t-elle toujours cette cruelle persécution? Quel malheur pour nous, pour le salut de nos âmes, que ces fidèles serviteurs de Jésus-Christ soient ainsi forcés de vivre à l'étranger! Notre pays n'en serait que plus heureux, si tous ces exilés pouvaient y revenir. »

Avec les saints et les hauts initiés du catharisme disparurent aussi les différences d'organisation et de croyance qui avaient jusque-là séparé les deux sectes. Vaudois et albigeois ne formèrent plus qu'une seule et même protestation. Cette fusion, à laquelle les écrivains orthodoxes prêtent peu d'attention, est l'événement le plus important dans l'histoire des deux sectes. Elle s'accomplit au plus fort de la persécution. L'organisation albigeoise, hiérarchique et imitée de celle de Rome, attirant le regard et présentant plus de surface aux coups de l'adversaire, fut beaucoup plus éprouvée et plus vite atteinte que celle des barbes des Alpes, humble, occulte, insaisissable et fuyante. Un vaudois mettait en pratique le précepte de l'Évangile : « quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre, » tandis que le cathare albigeois, celui du moins qui était arrivé à la perfection, se raidissait, attendait la mort, lorsqu'il ne courait pas au-devant de l'ennemi. L'initiation des parfaits, formant en quelque sorte une secte dans la secte, disparut bientôt dans le cercle de fer et de feu où l'église et l'état l'avaient enfermée, et avec elle la doctrine dualiste, dont les parfaits étaient les seuls dépositaires. Avant même la croisade albigeoise, le catha-

risme gréco-slave s'était scindé sur cette doctrine en deux sectes que Raineri appelle les branches de Concorezzo et de Tragurium, noms défigurés de Görtz en Illyrie et de Trau en Dalmatie. La branche de Görtz professait un dualisme mitigé, dont le principe mauvais n'est pas éternel, et se réduit presque aux proportions de celui de la donnée chrétienne. C'est cette branche cathare qui avait envahi le midi de la France. Même réduit à ces proportions, le dualisme y est resté une doctrine d'initiation limitée à la classe des parfaits, et quand cette classe fut emportée par la mort ou l'exil, la doctrine occulte disparut avec elle, et on n'en saisit plus trace dans les réponses des accusés. Le dualisme étant le point faible de la théologie sectaire et ce qui en faisait un objet d'horreur pour le peuple catholique, les inquisiteurs et les controversistes insistent sur ce point, pressent les accusés, multiplient les tortures et les accusations; mais les simples croyans ne savent rien de cette cosmogonie asiatique des deux principes éternels, et leurs aveux sont en tout conformes à ceux des vaudois. On est confondu d'étonnement en lisant les procès-verbaux de l'inquisition de Toulouse et de Carcassonne. Comment la papauté a-t-elle pu de gaîté de cœur ameuter toutes les mauvaises passions du moyen âge et soulever l'antique barbarie contre des hommes aussi simples, aussi doux, aussi pénétrés de la foi et de la morale du christianisme? En présence de ces persécutions implacables, acharnées, on s'explique parfaitement que l'idée d'une église satanique et d'un dieu mauvais, vengeur et exterminateur, ait germé dans la conscience indignée de ces malheureux. En tout cas, elle ne fut admise que par les exaltés du catharisme, et une fois ceux-ci disparus et l'organisation ecclésiastique décapitée de sa hiérarchie, la secte albigeoise fut ramenée au niveau de l'humble association semi-occulte des montagnards des Alpes. Alors les deux branches de la protestation se rapprochèrent par un mouvement analogue à celui qu'on a vu se produire de nos jours dans la Prusse et dans le royaume de Wurtemberg entre les luthériens et les calvinistes, réunis sous la même dénomination d'église évangélique. Déjà confondues dans le même martyre, elles n'ont plus formé dès lors qu'une seule et même secte.

L'effet du rapprochement religieux est sensible sur la direction que prirent les fugitifs. Ils ne cherchèrent pas d'abord les mêmes pays de refuge. Les vaudois gagnent les retraites des Alpes par les vallées qui débouchent sur la Durance, où le roi d'Aragon, souverain du comté de Provence, leur fait donner la chasse dès le commencement de la croisade, et les albigeois vont en Lombardie ou s'échappent par la mer vers l'Italie méridionale. C'est en Lombardie que nous retrouvons les noms marquans de l'albigéisme, Bernard Oliba, son frère Pons, Raymond de Bautio, Bernard Prim et Guil-

laume Petit, que dom Vaissette désigne comme évêque de l'église française d'Italie. Peut-être cette église est-elle celle de Vérone, où nous avons vu, sur le témoignage de Raineri, cent cinquante parfaits émigrés. Le courant dans cette direction tarit en 1274 par la fusion des deux sectes, qui ne fuient dès lors que par les vallées de la Provence et du Dauphiné vers les sommités des Alpes. A cette époque, tous les appuis que l'esprit sectaire avait trouvés sur la terre de la langue d'oc sont abattus. Plus de seigneurs amis, plus de tolérance, encore moins de protection. La maison de Toulouse n'existe plus, et toute la généreuse famille des comtes de Foix, qui repoussaient l'intervention du pape dans leur croyance, a péri. La petite chevalerie elle-même, les nobles de second et de troisième rang, qui avaient offert à la congrégation l'abri de leurs châteaux, sont morts sur les bûchers, tombés sur le champ de bataille, ou bien fugitifs comme le dernier des sectaires et remplacés dans leurs domaines par des barons de langue d'oil. Ceux qui n'ont pas quitté le pays sont forcés de se mettre au pas de la monarchie et de l'église, de persécuter, de faire la chasse aux hérétiques et de les livrer à l'inquisition. Dans chaque paroisse, il s'est formé une commission composée du curé, d'un familier de l'inquisition et d'un officier royal pour faire la chasse des hommes. Le concile d'Alby, en 1254, fixa une prime de 20 sous tournois pour chaque hérétique saisi, et par un décret du concile de Béziers le seigneur qui aura entravé la chasse sur ses terres sera passible d'une amende de 1,000 marcs d'argent. Traqués partout comme des bêtes fauves et ne trouvant plus de protection nulle part, les malheureux fuient par toutes les issues. Ils se mettent en route par troupes, hommes, femmes, enfans et vieillards, disent les manuscrits de Doat, cachés le jour dans les forêts, les ravins et le lit des torrens, voyageant la nuit par des voies détournées afin de dépister les poursuites. Ceux qui n'étaient pas encore tombés dans la condition de « faydits, » sur qui ne pesait pas encore le soupçon terrible d'hérésie, vendaient secrètement leurs biens pour aider leurs frères à fuir et pour fuir eux-mêmes. L'un des moyens employés pour assurer leur émigration, c'était d'offrir aux limiers de l'inquisition une somme plus forte que la prime accordée par l'église. Aussi avaient-ils soin de se munir de l'argent provenant de la vente de leurs biens ou des collectes faites parmi leurs coreligionnaires. Quelques-uns de ces fugitifs ayant trouvé un asile dans les églises, le pape Martin IV abolit pour les hérétiques, par un bref du 21 octobre 1281, ce droit d'asile, déclaré inviolable au moyen âge pour les plus grands criminels.

Cet exode, comparable à celui que la France a vu après la révo-

cation de l'édit de Nantes, entraîna la population laborieuse du midi, car si les parfaits du catharisme ne travaillaient pas de leurs mains, il n'en fut pas de même de la masse des croyans et des disciples vaudois. Ce ne fut pas uniquement par un sentiment chevaleresque que les barons du midi refusèrent de tirer le glaive de la persécution contre eux, ce fut aussi par un intérêt bien entendu. Actifs et économes par zèle religieux, les sectaires s'étaient emparés de l'industrie des laines et des soies, déjà florissante à cette époque dans le midi; ils avaient fondé en plusieurs villes des fabriques de tissage dont tous les ouvriers étaient engagés dans le mouvement religieux, et qui étaient autant de centres de propagande. De là le nom de *tixerands* donné aux hérétiques du midi et des Flandres, dont la signification primitive a embarrassé beaucoup d'historiens. L'hérésie s'était confondue avec l'industrie du tissage, et il suffisait aux yeux de l'inquisition d'exercer l'une pour être accusé d'appartenir à l'autre. Dans tous les autres travaux, les croyans se distinguaient par leur activité. Ils travaillaient et amassaient sous une impulsion religieuse pour avoir de quoi fournir à l'entretien de leurs apôtres et de leurs œuvres de bienfaisance, car le catharisme a voulu imiter aussi l'église dominante par ses établissemens de charité, ses hôpitaux et même par ses couvens. Les manuscrits de Doat citent plusieurs maisons de parfaits et de parfaites vivant en communauté, non-seulement dans le célibat comme les moines et les sœurs orthodoxes, mais encore dans une abstinence et une chasteté absolues. Le moine Pierre de Vaux-Cernay s'indigne de ce que ces établissemens hérétiques sont plus riches que ceux du catholicisme. La classe nombreuse des croyans fournissait libéralement par son travail à toutes ces œuvres, et on comprend que les nobles méridionaux aient hésité à proscrire des gens qui enrichissaient le pays par leur travail. L'église et la monarchie ne furent pas retenues par ces considérations. En frappant les sectes, elles frappèrent du même coup l'industrie et l'agriculture, et arrêtèrent le mouvement qui avait élevé la civilisation de la langue d'oc bien au-dessus de celle de la langue d'oil.

Dans leur fuite, les proscrits gagnèrent principalement la région des Alpes, qui leur offrait des retraites encore peu connues au moyen âge, où ils pouvaient disparaître aux regards de l'inquisition, où du moins ils ne pouvaient être poursuivis par de grandes masses armées, comme dans les pays de plaines. Ils y arrivent non-seulement du côté du couchant, de la Provence et du Dauphiné, mais encore de la Lombardie, qui ne tarda pas à devenir le théâtre d'une persécution semblable à celle que subit le midi de la France. Ces seigneurs gibelins qui avaient accueilli les premiers proscrits devinrent dans la seconde moitié du XIIIe siècle le point de mire des

efforts de la papauté. Elle tourna contre eux le sentiment catholique et le sentiment national. Ces nobles formaient, comme on dirait aujourd'hui, le parti de l'étranger. Ils étaient pour l'empereur, pour la domination impériale en Italie, dans la pensée que la liberté des municipes italiens était plus efficacement garantie sous le couvert de l'empire que sous celui du sacerdoce. Par une brusque volte-face, les papes se firent les défenseurs des villes libres et des ligues républicaines, et cette politique habile, dans laquelle Rome ne devait pas toujours se maintenir, tourna contre le gibelinisme et la dissidence l'esprit municipal et le parti guelfe. Dès lors on procéda par des coups de main, des émeutes populaires et des croisades partielles contre les seigneurs dont le château abritait la congrégation sectaire. C'est ainsi que fut chassé de Milan cet Uberto Pallavicini qui avait reçu le cathare provençal Béranger, et qu'à Bergame le comte Egidio di Cortenova vit ses tours rasées et ses châteaux démolis. Les familles des Gambara, des Ugoni, des Oriani, des Bottazzi et des Biandrate éprouvèrent le même sort. Le dernier soulèvement eut lieu en 1306 contre le fameux frà Dolcino, retranché dans les montagnes de la Valsesia. Partout vaincue sur le cours du Pô, l'hérésie accomplit de ce côté le même mouvement que de l'autre; elle fuit les pays de plaines et les centres de populations, et s'amasse sur les sommités des Alpes, où va se jouer désormais le véritable drame vaudois.

IV.

La grande lutte à laquelle nous venons d'assister est suivie d'une sorte de lassitude pendant le XIVe siècle. L'inquisition est toujours à l'œuvre dans le midi de la France et dans le nord de l'Italie; mais les pouvoirs séculiers sont fatigués de frapper, l'église est paralysée dans son action contre la dissidence par ses propres dissensions intérieures, par l'exil d'Avignon et par ce qu'on a appelé le schisme d'Occident. Les sectes mirent à profit ce moment de répit pour aller se reformer dans les retraites inaccessibles. L'inquisition voulut les y poursuivre, mais elle rencontra des résistances inattendues de la part des châtelains montagnards. Grégoire XI écrit au roi de France, en 1373, pour se plaindre des seigneurs du Dauphiné qui, dit-il, mettent des obstacles au travail des inquisiteurs, les forcent à tenir leur tribunal dans les lieux ouverts et exposés aux attaques des ennemis de la foi, ne leur permettent pas d'instrumenter sans le concours des juges civils, et les contraignent à révéler le secret de leurs procédures. « Hâtez-vous, ajoute-t-il, de remédier à une telle conduite, sous peine de vous attirer l'indignation des saints apôtres Pierre et Paul. » Du côté de l'Italie, les adhérens de la doc-

trine persécutée trouvèrent une protection efficace dans la famille seigneuriale des comtes de Luserna, que les écrivains vaudois supposent avoir embrassé à l'origine les opinions religieuses des barbes. C'était une famille impériale, c'est-à-dire relevant directement de l'empire d'Allemagne, dont les descendans subsistent encore aujourd'hui dans les familles des Rorà et des d'Angrogna, qui tirent leurs noms de deux localités vaudoises. Une tradition encore vivante parmi les vaudois du Piémont attribue à cette famille le rôle que la maison de Savoie a joué entre la France et l'Autriche, celui d'amortir par son interposition les chocs entre deux adversaires irréconciliables. Elle avait intérêt à remplir cette fonction, car, en empêchant la destruction des sectaires, elle conservait sur ses vastes domaines, suspendus au versant des Alpes, une population active et rangée, heureuse de vivre en paix en payant de larges redevances à son seigneur.

Derrière ces barrières élevées devant les inquisiteurs par l'esprit d'opposition et par l'intérêt féodal, la secte antique des barbes se grossit de tous les débris des autres sectes écrasées sur les deux versans des Alpes. Il résulte du rapport d'un inquisiteur de la fin du XIVe siècle que la région supérieure renfermait alors cinquante mille fugitifs venus de divers pays. Ces étrangers amenèrent la détresse et la famine dans ces vallées arides et froides, où la population indigène trouvait déjà difficilement sa maigre subsistance. Il fallut ouvrir des issues, chercher un supplément de nourriture dans les vallées inférieures et les pays environnans. Un mouvement se produisit dès le milieu du XIVe siècle, qui entraîna d'abord des individus isolés et bientôt des essaims entiers. Ce ne sont pas ces ardens *squatters* de la foi dont nous avons suivi les traces dans une première étude, ce sont des colporteurs, des merciers ambulans, des manœuvres, des hommes de peine, bons à tout faire et à tout recevoir, qui se font tout à tous, comme ceux que nous voyons encore aujourd'hui sortir chaque année de la région des Alpes. La foi des anciens jours n'est pas éteinte en eux, mais ils n'offrent plus comme autrefois cette marchandise à tout venant. Deux de ces émigrans, se trouvant un jour dans une hôtellerie de Turin, y rencontrent le seigneur calabrais Spinelli di Fuscaldo, qui avait de vastes domaines incultes sur le versant de l'Apennin, tout au fond de l'Italie, en face de la Sicile. Ils lui parlent naturellement de leur pauvreté et de la détresse de leur pays, résultant du trop-plein de population. Fuscaldo leur demande d'engager leurs compatriotes à venir s'établir sur ses domaines. Les deux émigrans rentrent dans leurs vallées et y répandent la nouvelle de cette proposition, qui fut acceptée sous la condition qu'on enverrait une commission en Calabre pour visiter les lieux. Le rapport des explora-

teurs fut des plus encourageans, dit le vieil historien vaudois qui raconte l'événement (1) : un beau pays, des terres fertiles, des collines étagées sur les versans, en haut des arbres fruitiers, des noyers et même des châtaigniers, l'arbre national des vaudois, plus bas le figuier, l'olivier, l'oranger, et tout au loin sur la plaine des champs propres à la culture des céréales et de la vigne, en un mot un véritable Éden pour une population misérable retenue sur les sommets glacés par la terreur de l'inquisition. On signa donc une convention pour régler l'établissement colonial et les redevances du seigneur, acte qui fut plus tard approuvé par le roi de Naples Ferdinand d'Aragon, et aussitôt il sortit des Alpes un premier essaim qui mit à se rendre en Calabre vingt-cinq jours, ajoute notre vieil historien, dont le bisaïeul, barbe vaudois, avait fait plusieurs fois le voyage. Ce premier essaim fut suivi par d'autres, car les terres à cultiver étaient considérables, et les autres seigneurs du voisinage, voyant le travail et l'activité des émigrans, les attirèrent aussi sur leurs domaines par des conventions semblables.

Gilles place en l'année 1316 le commencement de cette curieuse émigration, qui fonda plusieurs bourgs ou villages dont les noms rappellent encore leur origine, entre autres la Guardia dei Lombardi, le Borgo degli Oltramontani, et les deux villages de Montaut et de Monteleou, qui trahissent une origine provençale. Les mots *aut* et *leou*, qui signifient haut et lion, sont en effet tirés de la langue d'oc. Cette émigration avait donc entraîné au fond de l'Italie les malheureux débris échappés à la croisade albigeoise et concentrés dans les Alpes. Vaudois et albigeois venus des bords du Rhône et de la Garonne, sectaires primitifs de la région du Viso, tous s'étaient jetés pêle-mêle dans l'issue ouverte au réservoir trop plein. Ils s'y étaient jetés avec d'autant plus d'empressement que ce courant d'émigration les éloignait alors de l'ennemi traditionnel qui venait d'élire domicile sur le versant français, à Avignon. De ce côté, le mouvement d'émigration est contenu pendant le XIV[e] siècle; mais aussitôt que la papauté est rentrée à Rome, on voit la région des Alpes essaimer aussi sur la Provence. Ce fut également l'intérêt féodal qui ouvrit cette issue, non moins curieuse que l'autre. Vers l'année 1400 d'après l'historien de Thou, plus tôt d'après Camérarius, les seigneurs de Boulier-Cental et de Rocca-Sparviera attirèrent les émigrans dans la vallée d'Aigues, sur les pentes adoucies du Luberon, et les y fixèrent par un bail emphytéotique, espèce de contrat féodal qui aliénait le domaine direct en réservant au seigneur le haut domaine avec une redevance perpétuelle en argent ou en nature. Une guerre de dix ans avait dépeuplé cette vallée, et tout le

(1) Gilles, *Histoire des églises réformées autrefois appelées vaudoises*, Genève 1644.

pays à l'orient de Cavaillon était inculte. Les nouveau-venus le firent refleurir par leur activité, « et la bénédiction de Dieu reposa sur leurs travaux, » dit un auteur vaudois. La colonie se remplit non-seulement des émigrans de la région supérieure, mais encore d'une partie des colons de la Calabre, qui revinrent au pays d'où leurs pères avaient été chassés par la persécution. Ils y fondèrent les bourgades de Mérindol, Cabrières et Lourmarin, qui furent détruites en 1545 par le fameux baron Ménier d'Oppède. Cette destruction rappelle les événemens les plus sinistres de la croisade albigeoise. Comme à la prise de Béziers, on entendit de nouveau le cri du fanatisme : tuez les tous! — Cinq mille personnes périrent dans cette affreuse boucherie de gens désarmés et inoffensifs; mais des actes semblables ne pouvaient plus se commettre au XVIe siècle comme au XIIIe sans soulever la réprobation publique. En apprenant ce massacre, le vénérable chancelier de l'Hôpital poussa un cri d'horreur qui retentit encore au fond de la conscience moderne. Dans une épître à son ami François Oliviers (1), il appelle sur la tête de l'exécuteur les malédictions de la postérité; la postérité a ratifié la sentence.

Les colonies de la Calabre eurent une fin aussi atroce, mais beaucoup moins connue. Elle n'a été mise en lumière que tout récemment par la publication de trois lettres d'un témoin oculaire, découvertes dans les archives des Médicis à Florence. Elles ne portent pas de nom d'auteur; mais on peut conclure du récit d'un écrivain napolitain (2) que ce fut un certain Antonio Anania, chapelain de la maison Spinelli di Fuscaldo, écrivant au cardinal Ghisleri pour lui rendre compte des événemens à mesure qu'ils s'accomplissaient. Le cardinal Ghisleri fut grand-inquisiteur avant d'être pape sous le nom de Pie V, et c'est lui qui organisa avec Catherine de Médicis le massacre de la Saint-Barthélemy. Averti par son correspondant de l'existence d'une population dissidente dans la Calabre, il fit prêcher la croisade avec les indulgences accoutumées. Le marquis calabrais Bucianico se mit à la tête des bandes de la foi, et entra sans résistance à la Guardia dei Lombardi, centre de la colonie vaudoise, le 5 juin 1561. C'est à cette date que commence le récit du témoin oculaire. Tous les habitans sont saisis les uns dans leurs maisons, les autres pendant qu'ils travaillaient paisiblement aux champs. On conduit 1,400 prisonniers à Montaut, pendant que le feu consume toutes les maisons de la Guardia et que les soldats détruisent les vignes et les arbres. Les prisonniers sont suivis de l'inquisiteur frà Valerio, et en les voyant passer le

(1) *De Causa Merindolii*, ad Fr. Olivarium.
(2) *Calabria illustrata.* Naples 1691.

témoin fait cette réflexion : « Il reste à faire une justice qui sera épouvantable, » *la quale sarà tremenda*. La seconde lettre raconte comment cette justice s'est faite. Nous ne le suivrons pas dans ce récit. Quoique prêtre et Calabrais, doublement ennemi de l'hérésie, il en est effrayé, *che solo in pensarvi è spaventevole*. On avait enfermé dans une maison 80 prisonniers, hommes, femmes et enfans. Il les a vus sortir un à un sous la conduite d'un homme aux formes athlétiques, aux bras nus et rouges de sang, qui les faisait agenouiller, leur renversait la tête en arrière, *e con un coltello gli tagliava la gola*. L'image sanglante de cet homme entré et sorti quatre-vingts fois le poursuit comme un horrible cauchemar. Dans la troisième lettre, datée du 12 juin 1562, il écrit qu'on a fait l'exécution, *si è fatta l'esecuzione*, de 2,000 personnes, et qu'il en reste encore 1,600 en prison.

L'origine de ces colonies n'est point inconnue du correspondant de l'inquisiteur-général. « Ces hérétiques, dit-il, viennent des montagnes d'Angrogna, et on les appelle ici des ultramontains. Parmi eux régnait le précepte « croissez et multipliez, » comme ils l'ont avoué eux-mêmes. Il en reste encore dans diverses localités du royaume, mais on n'a pas appris qu'ils vivent mal. » Ces détails ne satisfont guère la curiosité. On voudrait savoir comment ces colonies vaudoises avaient pu échapper jusqu'au XVIe siècle à l'étreinte de l'orthodoxie qui les environnait. On ne peut guère admettre l'opinion des écrivains vaudois qui leur donnent gratuitement et sans preuves historiques une organisation d'église apparente et distincte de celle de Rome. Cela est contraire aux mœurs de la secte, à ses habitudes de prudence et de réserve. Instruite par les calamités qu'elle s'était attirées par sa prétention à élever église contre église, autel contre autel, la secte des barbes y renonça après la croisade albigeoise, et se renferma dès lors dans cette association occulte où nous l'avons trouvée d'abord, église invisible, réunion d'adorateurs en esprit et en vérité, priant portes closes, selon la parole du maître, dans l'intérieur domestique ou dans la solitude des montagnes. Le principe de sa protestation contre le matérialisme officiel, les nécessités de son existence, tout la poussait dans ce spiritualisme qui est l'essence même du christianisme. La protestation vaudoise n'a jamais tendu d'ailleurs, comme celle du catharisme, à renverser l'église romaine. Pour un vaudois antérieur à la réformation, ce n'est pas le principe de l'église qui est mauvais, c'est l'homme, c'est le prêtre, et il proteste contre les mauvais prêtres, à qui il refuse les pouvoirs surnaturels. « Que s'il y en a quelqu'un de bon qui aime et craigne Jésus-Christ, » comme dit la *Nobla Leyczon*, le vaudois des anciens jours s'attachait à lui, ne faisait pas bande à part; mais il se retirait du mauvais, et à

ce mot de mauvais il attachait le même sens moral que le cathare lui-même, savoir l'amour de la domination temporelle, des richesses, l'esprit d'orgueil et de persécution. Ce côté moral de la secte vaudoise lui a permis de vivre dans des milieux où elle aurait été écrasée, si elle avait eu la prétention d'opposer son culte à celui de l'église. Les vaudois ont pu passer inaperçus, ou du moins sans attaques violentes, en se renfermant dans leur culte intérieur et caché, analogue à cette initiation particulière qu'en langage maçonnique on appelle « sommeil des loges. »

Le sommeil des colonies vaudoises de la Calabre et de la Provence n'était pas la mort, la foi ancienne n'était pas éteinte, et, si l'observateur avait pu voir au fond de leur situation religieuse, il aurait aperçu l'action secrète de ces mêmes hommes que nous avons vus sortir au XIIe siècle de la région du Viso, toujours attachés à leur foi, mais devenus prudens comme des serpens, selon le mot de l'Évangile. Les barbes des Alpes ne se lancent plus en pleine orthodoxie avec la fureur des combats théologiques; ils voyagent secrètement, ils vont silencieusement visiter, consoler et affermir dans la foi leurs coreligionnaires dispersés. L'historien Gilles, arrière-petit-fils d'un barbe de même nom et barbe lui-même au temps de la réforme, raconte les visites pastorales de son bisaïeul dans les colonies de la Calabre. L'apôtre errant descendait par la droite de l'Apennin, par l'état de Gênes, par Livourne, Rome et Naples, et revenait par la rive de l'Adriatique, par Venise et la ceinture des Alpes. Dans les villes italiennes, dit-il, où il y avait des disciples secrets, le barbe et son *coadjutor*, car la secte n'avait pas abandonné l'ancienne manière apostolique de voyager, venaient frapper à la porte de la maison connue, y passaient la nuit, et en échange de l'hospitalité fraternelle y laissaient leur bénédiction, leurs prières et leurs enseignemens. Le voyageur n'entrait pas dans la maison de refuge sans s'annoncer par un signe convenu qui le faisait reconnaître de son coreligionnaire. Dans le cours du voyage, il entendait et voyait bien des choses qui eussent fait sortir des règles de la prudence un barbe d'avant la croisade albigeoise. Un jour, l'un de ces missionnaires entre dans une église de Florence au moment du sermon. Le prédicateur, jouant sur le nom de Florence, s'écrie : « O Florence, tu es la fleur d'Italie, tu l'as été jusqu'à ce que ces ultramontains t'aient persuadé que l'homme est justifié par la foi, et ils en ont menti. » Cette parole, démenti donné au spiritualisme vaudois, eût mis hors de lui-même un Pierre de Bruis; mais les vieux de la montagne avaient appris la prudence à la terrible école des persécutions. Le barbe sortit de l'église sans être aperçu, car il était en voyage non pour attaquer l'ennemi, mais pour visiter les amis, les brebis dis-

persées de la maison d'Israël, comme le vieil historien appelle ses coreligionnaires. Il arrivait ainsi sans bruit au terme du voyage, parmi le troupeau qui ne tenait pas plus que lui à mettre l'ennemi en éveil. On remarquait bien dans la colonie quelque chose d'insolite : on n'allait pas aux processions, on ne mettait pas des madones au coin des rues, on fuyait les solennités pompeuses du culte catholique, dont les populations méridionales sont si avides. « La gent cléricale, dit Perrin, autre historien vaudois (1), s'était plainte de ce que ces ultramontains ne vivaient pas en religion comme les autres peuples; mais les seigneurs retenaient les curés en leur disant que ces cultivateurs étaient venus de terres lointaines, inconnues, où d'aventure les gens n'étaient point tant adonnés aux cérémonies de l'église, mais qu'au principal ils étaient pleins de prud'homie, charitables envers les pauvres, et remplis de la crainte de Dieu; qu'ainsi il ne fallait pas qu'on les inquiétât en leur conscience pour quelques processions, images ou luminaires qu'ils avaient de moins que les autres gens du pays. »

L'intérêt féodal avait amené le courant vaudois, il protégea longtemps les laborieuses populations qu'il avait versées sur le midi de l'Italie et sur la Provence. Le moment vint cependant où cette protection fut impuissante. Nous verrons plus tard la réforme faire sortir la secte antique de la prudence où elle s'était enveloppée jusqu'alors. Elle se réveilla au premier retentissement de la parole de Luther et de Calvin, voulut avoir ses temples, ses écoles et ses ministres, et cette prétention naturelle, légitime, amena la ruine lamentable de ces essaims de colons échappés des Alpes. La ruche natale fut aussi protégée longtemps par ces mêmes intérêts; mais l'esprit sectaire, se trouvant mieux retranché dans les défilés des Alpes, s'y montra moins circonspect et attira sur les vallées vaudoises les regards et les persécutions. Trois fois elles sont cernées dans le cours du XIVe siècle, trois fois l'inquisition s'avance des deux côtés pour en faire le siége. En 1332, le pape Jean XXII ordonne à l'inquisiteur de Marseille de combiner ses efforts avec ceux de l'inquisiteur du Piémont pour vider le repaire. Le motif de cette attaque, dont nous ne pouvons suivre les détails, était la mort d'un moine tué au fond de la vallée du Pellice, sur le versant italien, où il s'était aventuré pour convertir les vaudois. Si le motif est vrai, on peut conclure que ceux-ci avaient abandonné l'ancien principe de l'inviolabilité absolue de la vie humaine professé par la plupart des sectes du moyen âge. Vingt ans plus tard, Clément VI essaie inutilement de former une ligue entre le dauphin du Viennois et la reine Jeanne de Naples, souveraine de la partie maritime des Alpes. L'in-

(1) *Histoire des Vaudois et des Albigeois*, Genève 1618.

quisiteur Borrelli pénétra en 1378 dans la région haute du versant français et y fit arrêter 150 vaudois qui furent conduits à Grenoble et mis à mort ou condamnés à la prison. Ce n'est qu'en 1400 que le versant italien a été abordé par une bande dont l'histoire a recueilli les ravages. Elle y pénétra du versant français par la vallée de Briançon et de Bardonnèche. Arrivée à Suse, elle rebroussa chemin, franchit les montagnes qui séparent les eaux de la Dora de celles du Chisone, et tomba sur les habitans de Pragela à un moment de l'année où ceux-ci pouvaient se croire à l'abri de toute attaque de ce côté, car c'était aux fêtes de Noël, et la neige à cette époque ferme ordinairement les cols supérieurs. La population, surprise et sans défense, s'enfuit sur une montagne vaudoise qui a porté dès lors le nom de *Montagne du refuge*, en patois du pays Albergan : triste refuge, car on n'échappa au fer et au feu de l'envahisseur que pour tomber victime du climat de cette région élevée; 80 enfans furent trouvés morts le lendemain au sommet de la montagne. Il faut dire à l'honneur de l'époque qu'il y eut un soulèvement d'indignation sur les deux versans à la nouvelle de cette razzia. Le pape lui-même écrivit à son inquisiteur de procéder à l'avenir avec plus de modération, de crainte, dit-il, que l'hérésie n'en reçoive des encouragemens.

Ce mécontentement indiquait un esprit nouveau dans la société civile. Deux siècles auparavant, l'accord était parfait entre les deux sociétés. Ce que l'église voulait, l'état l'accomplissait; ce que l'une retranchait de son sein comme hérétique, l'autre le retranchait du monde comme ennemi. S'il y avait protestation contre les cruautés commises, elle venait plutôt de quelques hommes véritablement pieux de la société religieuse que des membres de la société laïque. Nous avons vainement cherché dans les documens contemporains émanés d'écrivains catholiques un cri de la conscience contre les iniquités de la croisade albigeoise; nous n'avons entendu que le cri des victimes, protestant contre la violence au nom d'une idée théologique. Partout, en dehors des sectes et de leurs protecteurs, les cœurs restent fermés à la tolérance et à la pitié; mais au XVe siècle l'esprit civil et laïque commence à se mouvoir sur le monde, et les deux sociétés, quoique toujours étroitement unies, rencontrent néanmoins des points où leurs tendances respectives se séparent. Le bras séculier n'obéit plus toujours à la volonté religieuse, souvent même il se lève contre elle. La papauté ne le fait plus mouvoir avec le fanatisme seul, et il faut qu'elle mette en œuvre les passions contemporaines, l'orgueil, l'intérêt, les jalousies des princes, l'antagonisme des races. Ce n'est pas de nos jours que ce dernier mobile a été pour la première fois employé. La politique de Rome s'en est servie bien avant nos prôneurs modernes de nationalités.

C'est à l'aide de ce levier des âges de barbarie, c'est en excitant les haines de races qu'elle a lancé l'empire allemand sur la Bohême slave, et, une fois la lutte engagée, l'hérésie de Jean Huss et de Jérôme de Prague ne fut plus que le prétexte dont se couvrit l'antagonisme du monde slave et du monde germanique. Cette grande lutte, qui dura pendant presque toute la première moitié du xv[e] siècle, détourna de la région des Alpes l'attention et les efforts des papes. Ils semblent oublier ce nid de sectaires, et les princes temporels, surtout ceux du versant italien, n'étant plus stimulés par le zèle de Rome, l'oublient aussi. C'est un fait remarquable et qui ressort à chaque page de l'histoire des vaudois, que les princes de Savoie n'ont sévi contre eux que sous une pression étrangère. Les vaudois, devenus sujets des princes d'Achaïe, ne sont pas inquiétés dans leurs vallées sous l'administration patriarcale de cette branche cadette dont la capitale était à Pignerol, et, même après qu'ils sont rentrés dans le domaine de la branche aînée, on ne signale que des mesures de police destinées à les contenir dans leurs demeures et à les empêcher de s'étendre sur la plaine. Ce n'est qu'en 1473, sous la régence de Yolande de France, sœur de Louis XI, que commencent les tentatives à main armée pour amener la population dissidente dans le giron orthodoxe. A cette époque, on ne considérait pas la foi vaudoise comme une scission ou une secte qui avait rompu violemment avec l'église romaine; on la considérait comme en ayant toujours été séparée, car dans son édit la régente déclare que sa volonté est que ceux de la vallée de Luserne puissent venir à la sainte mère église.

Cette volonté ne paraît pas avoir été d'abord très ferme : elle ne trouva d'exécuteurs que parmi les moines de la fameuse Abbadia de Pignerol, qui s'emparèrent de quelques montagnards et épuisèrent sur eux les tortures connues de l'inquisition; mais quatre ans plus tard Innocent VIII fit prêcher la première croisade contre l'hérésie des Alpes. La bulle qu'il publia en cette circonstance se trouve dans les papiers vaudois déposés à l'université de Cambridge par l'ambassadeur de Cromwell à la cour de Turin. C'est un curieux monument de la littérature pontificale, qui montre qu'en 1477 « la secte très pernicieuse et très abominable des *pauvres de Lyon* ou vaudois, » probablement rassurée par les années de sécurité relative qu'elle venait de traverser, était sortie de son état occulte, et que, « loin de renoncer à ses coupables et perverses erreurs, elle n'avait pas craint de les prêcher publiquement, et d'engager par ses prédications les fidèles du Christ à mépriser nos excommunications, nos interdits et nos censures. » En conséquence, il charge l'archidiacre de Crémone, Albert Cattaneo, commissaire apostolique et inquisiteur de la foi dans les domaines de la maison de Savoie,

de se concerter avec Blaise de Montréal, nommé en la même qualité en Dauphiné et dans les états du roi de France, pour diriger contre la région supérieure une attaque générale combinée des deux côtés à la fois. Les deux inquisiteurs feront prêcher « la sainte croisade, » et il leur indique les motifs qu'ils pourront faire valoir, s'ils le jugent opportun, pour engager les fidèles à y prendre part. Comme dans les lettres d'Innocent III, nous retrouvons dans la bulle d'Innocent VIII, à côté des récompenses spirituelles accordées aux croisés, la promesse étrange des récompenses temporelles, le droit de s'emparer des biens meubles et immeubles des hérétiques. La bulle se termine par la menace accoutumée de déposition à l'adresse des princes et des magistrats qui n'obéiront pas aux ordres des deux inquisiteurs.

La région menacée était alors partagée entre trois souverains, le duc de Savoie et le marquis de Saluces du côté italien, le roi de France sur l'autre versant. Ils ne s'opposèrent pas à cette prise d'armes, mais aucun d'eux n'y intervint directement. L'armée rassemblée en Dauphiné sous les ordres d'un seigneur savoyard, le comte Varax de la Palud, entra en campagne avant celle du versant italien, et pénétra sans résistance jusque dans la gorge de la Vallouise, au pied du mont Pelvoux, d'où était sorti au XII[e] siècle le premier prophète vaudois. L'attitude de la population devant l'ennemi montre qu'elle n'avait pas encore abandonné la morale albigeoise, qui défendait de tuer son semblable. Elle fuit partout sans combattre, elle gagne les hauteurs et se cache dans les cavernes. Dans la Vallouise, la population se réfugia sur le Pelvoux. A mi-hauteur de cette montagne, appelée le Viso du Briançonnais, est creusée une caverne qui s'ouvre par un couloir étroit conduisant à une excavation immense d'où jaillit une source qui l'a fait nommer la grotte d'Aigue-Fraide. Au devant est une plate-forme qui s'avance sur une saillie de la montagne, d'où la vue embrasse tout le système compliqué des vallées qui versent leurs eaux dans la Durance. Désespérant d'atteindre ce refuge par une ascension directe, Varax fit escalader la montagne d'un autre côté par une troupe de hardis montagnards qui vinrent retomber sur la plate-forme à l'entrée de la caverne. Saisis d'épouvante à la vue de ces hommes qui semblent tomber du ciel, et paralysés peut-être par le principe de morale que nous avons rappelé, les vaudois s'entassent dans la grotte au lieu de se défendre. Les soldats élevèrent alors à l'entrée une pile de bois vert et y mirent le feu. Chassés de l'intérieur par la fumée qui les étouffe, les malheureux s'élancent vers l'étroite entrée, où ils périssent jusqu'au dernier par le feu ou par l'épée. On trouva dans la grotte quatre cents cadavres.

Les choses se passèrent différemment sur le versant italien. La

secte y avait reçu moins d'élémens mystiques, et le commandement *tu ne tueras point* y céda plus tôt devant les nécessités de la défense. A l'approche de la croisade, les vaudois abandonnèrent les vallées du Chisone et du Pellice, dont les ouvertures sur la plaine sont trop larges et difficiles à défendre, et se retirèrent dans celle d'Angrogna, creusée au milieu des deux premières. Tout au fond de cette vallée s'ouvre l'entonnoir profond du Prà del Tor, où les barbes avaient caché leur séminaire théologique. Il est protégé au midi par le majestueux Vandalin, qui s'élève directement en face de la plaine italienne, à l'occident par les sommités de la Sella Veglia et du Rous, au nord par les rocs bouleversés de l'Infernet, et n'est accessible à une troupe armée que du côté de l'orient, où le torrent de l'Angrogna a brisé le bord de l'entonnoir en creusant son lit à travers les roches escarpées de la Rocciaglia. Un parti de croisés tenta de le prendre à revers; mais, arrivés sur le bord occidental, au pied de la chaîne centrale des Alpes, ils y rencontrèrent les montagnards, qui les écrasèrent sous une avalanche de blocs de rochers. L'effort principal se porta sur le bord oriental, défendu par la première colline qui limite la plaine et par le défilé de la Rocciaglia. La tradition, qui côtoie sans cesse l'histoire vaudoise, a conservé le souvenir des combats livrés sur les deux fortifications naturelles du Prà del Tor. Sur la première, qui est formée par le plateau supérieur de Roccamanéot, l'Israël des Alpes fut vaincu par les nouveaux Philistins, après avoir reçu néanmoins des témoignages éclatans de l'assistance du Dieu des armées. On raconte encore sous la chaumière vaudoise quelques-uns de ces témoignages. Avant la bataille, un des chefs ennemis, espèce de géant appelé le Noir de Mondovi, voyant les montagnards à genoux et priant à haute voix, sort des rangs, s'avance vers eux, et, nouveau Goliath, outrage Israël prosterné, criant qu'il en fera un grand carnage; mais, au moment où il lève la visière en signe de mépris et de défi, une flèche part, décochée par la main d'un pâtre que la tradition nomme, et atteint le géant au milieu du front. Sa chute épouvanta l'armée ennemie, qui plia devant une attaque impétueuse des vaudois; mais elle revint à la charge, et il fallut abandonner ce premier point. Restait le second, le défilé de la Rocciaglia, où les bandes victorieuses s'engagèrent imprudemment. Déjà elles débouchaient dans l'asile sacré, « dernier refuge terrestre » de la foi vaudoise, dit un écrivain national (1), lorsqu'un brouillard épais s'abaissa sur l'envahisseur et l'enveloppa. Les pieux vaudois, voyant dans ce phénomène naturel un signe de l'intervention divine, atta-

(1) Monastier, *Histoire de l'Église vaudoise.*

quent en tête et en flanc l'ennemi, échelonné dans l'étroit sentier suspendu sur le torrent de l'Angrogna, et font rouler sur lui des rochers; la tête, refoulée, revient dans le sentier, où les fuyards, cherchant à se devancer l'un l'autre, se précipitent eux-mêmes dans le torrent profond. Ici encore la tradition côtoie l'histoire. Elle raconte qu'un autre géant, nommé Sacchetto, de Polonghera en Piémont, aussi animé que le premier et aussi blasphémateur de la foi vaudoise, tomba dans les flots de l'Angrogna, où son cadavre fut retrouvé dans un gouffre qui porte encore aujourd'hui le nom de trou de Sacchetto, en patois vaudois *tompi Sacchett.*

Malgré cet échec, les tentatives se renouvelèrent pour emporter le Prà del Tor, et les bandes de la foi tournoyèrent encore pendant une année autour de cette forteresse, qui ne devait être prise que deux siècles plus tard par les efforts réunis de Louis XIV et de Victor-Amédée II. Le jeune duc de Savoie, Charles II, sorti de la tutelle de la régente que les écrivains vaudois appellent la *Violente de France*, revenu à l'humeur débonnaire de sa race, mit fin à cette croisade en 1489. L'esprit de ce prince n'était pas dégagé des préjugés grossiers de son époque au sujet de la population dissidente : il croyait aux fables débitées par le peuple et les moines pour la rendre odieuse, et, avant de lui accorder paix et pardon, il voulut s'assurer par lui-même que les enfans vaudois n'étaient pas de jeunes cyclopes avec un œil au milieu du front et quatre rangées de dents noires. On lui en amena douze à Pignerol, choisis parmi les plus beaux et les mieux faits. Son regard s'arrêta curieusement sur ces enfans, faits comme les autres, qui lui débitaient un compliment, et après l'examen il se tourna vivement vers l'évêque de Turin en lui témoignant son indignation de ce qu'on l'avait trompé. Depuis la paix de 1489 jusqu'à la réformation, les vaudois sujets de la maison de Savoie n'ont plus été persécutés; mais ceux du marquisat de Saluces et du versant français furent encore en butte aux entreprises de l'inquisition et à des croisades partielles. La région vaudoise du marquisat comprenait alors les trois vallées de Paesana, de Cruzolo et d'Onzino, creusées sur le flanc du Viso. L'esprit sectaire s'y était retranché aussi anciennement que dans les vallées latérales du Pellice, de l'Angrogna et du Chisone, car une branche de la protestation du moyen âge, que Raineri appelle *bagnolensis*, a tiré son nom de la petite ville de Bagnolo, qui est assise au débouché des trois vallées. En 1510, Marguerite de Foix, gouvernante du marquisat, fit attaquer les trois vallées, et détruisit le premier temple vaudois dont il soit fait mention dans les annales de la secte. Jusque-là elle n'avait pu adorer que dans le grand temple de la nature, sur les hauts lieux, en face des œuvres merveilleuses de la création « qui

racontent la gloire du Dieu fort, » comme s'exprime le prophète, ou dans les cavernes des montagnes. Elle voulut avoir pour son culte un édifice qui était « blanc et de belle apparence au dehors, dit un manuscrit du temps, mais plein de détours au dedans, » et il est propable que cette innovation provoqua la razzia, qui ne réussit qu'à expulser pour un moment la population vaudoise. Celle-ci revint en armes sur les hauteurs du Viso, chassa la colonie catholique qui s'était emparée de ses terres, et rétablit l'antique foi des barbes dans les trois vallées. Dans la région française, l'inquisition sévit jusqu'à l'avénement de Louis XII. Ce roi, naturellement incliné à la tolérance, nomma une commission pour entendre les plaintes des habitans de Freyssinières, du Queyras, de Barcelonnette et de la Vallouise, qui lui avaient fait parvenir l'expression de leurs griefs contre les gens d'église à l'occasion de son couronnement. Le rapport de la commission conclut à l'annulation de tous les procès de religion, et le roi l'approuva par ses lettres patentes signées à Lyon le 12 octobre 1501. C'est en souvenir de la clémence royale que les habitans de la Vallouise donnèrent le nom du bon roi à leur vallée, qui avait porté jusque-là celui de Val-Pute.

Ainsi se sont conservés jusqu'à la réformation ces curieux débris de la protestation du moyen âge. Rome n'a pu les anéantir, car ils représentaient dans le monde un principe impérissable, la liberté de conscience. Ce principe était nécessaire à l'église dominante elle-même, car sans la liberté l'autorité n'est bientôt plus que le despotisme, l'arbitraire, le caprice d'une volonté imparfaite et le fléau des sociétés religieuses et politiques. Le mot de l'apôtre Paul : « il est nécessaire qu'il y ait des hérésies, » renferme une haute philosophie. C'est par les sectes et les hérésies que la grande église a été contenue et contrôlée, c'est par les sectes bien plus que par l'orthodoxie qu'est arrivée jusqu'à nous la donnée chrétienne primitive. Ces principes de tolérance, de respect de la vie humaine et de paix parmi les hommes qui s'insinuent peu à peu dans la civilisation et dans les législations modernes, ils nous sont arrivés par le courant des sectes. Ce précieux dépôt les a livrées sans défense à une église qui professait ou du moins qui mettait en pratique des principes tout contraires; mais, en n'opposant à l'adversaire armé que leur propre faiblesse, la souffrance et le martyre, elles ont remporté la véritable victoire, la victoire de la force morale sur la force matérielle.

HUDRY-MENOS.

LA DÉMOCRATIE

ET

LE DROIT DE SUFFRAGE

I.

LES THÉORICIENS DU DROIT DE SUFFRAGE.

I. *Considerations on representative government*, by John Stuart Mill, Londres 1861. — II. *The election of representatives*, by Thomas Hare, Londres 1865. — III. *Constitutionalism of the future*, by James Lorimer, Londres 1867. — IV. *Reform of Parliament*, by Earl Grey, Londres 1858.

La sage réforme électorale qui vient de s'accomplir en Angleterre ne ressemble pas à ces mesures hâtives que l'on improvise au lendemain des révolutions. Elle n'est pas née tout d'un coup, sur un sol fraîchement remué par la guerre civile, comme ces champignons qui poussent dans l'espace d'une pluie d'orage ou comme une Minerve sortant tout armée du cerveau de Jupiter. Rien ne se fait chez nos voisins qui ne soit le produit d'une délibération mûre et approfondie. De tous les changemens que le parlement britannique a pratiqués depuis quarante ans dans la constitution d'Angleterre, il n'y en a pas un seul qui soit venu par surprise, et qui n'ait été préparé longtemps d'avance par l'opinion du pays. La raison d'ailleurs en est saisissante et bien facile à concevoir pour tout homme de bon sens : c'est à sa grande liberté que l'Angleterre est redevable de l'esprit conservateur qui préside à ses des-

tinées; sa liberté est ce qui la préserve de ces révolutions prématurées et soudaines que nous avons le tort d'imputer en France aux agitations de la vie publique. S'il ne s'élève pas en Angleterre de ces factions menaçantes dont la secrète espérance est de renverser par la force le gouvernement qui leur déplaît, c'est qu'il n'y a pas non plus en Angleterre une seule doctrine politique dont il soit interdit de souhaiter le triomphe, une seule opinion qu'il ne soit permis de soutenir et de prôner ouvertement; c'est que les lois ne condamnent aucun moyen de propagande, aucune forme d'opposition régulière et pacifique; c'est que les diverses opinions, libres de se combattre à ciel ouvert sous la protection du droit public, se garderaient bien d'abandonner ces voies légales où elles marchent si librement pour se frayer des voies souterraines qui seraient à la fois moins honorables et moins sûres. Voilà pourquoi la dernière réforme a été si lente à s'accomplir. Sans parler ni des longs débats qu'elle a soulevés dans le parlement, ni des imposantes manifestations populaires qui ont fini par en décider le succès, il y a longtemps qu'elle préoccupe cette classe de penseurs et d'esprits sérieux qui, sans être des hommes d'état, apportent quelquefois dans l'étude de certaines questions particulières une sagacité et une profondeur assez rares chez les hommes politiques de profession. Tandis que les tribuns populaires haranguaient sur les places publiques, et que le parlement, indécis, applaudissait tour à tour les adversaires et les partisans de la réforme, ces savans, ces philosophes, retirés au fond de leur cabinet, travaillaient à éclaircir les vrais principes de la justice électorale, et à frayer la voie pour les réformistes de l'avenir. Si leurs travaux n'ont eu qu'une médiocre influence sur les dispositions de la dernière loi, ils n'en ont pas moins mis en relief des vérités qu'il nous importe de connaître, et qui feront certainement leur chemin.

Il ne faut pas s'imaginer que l'excès du bon sens pratique étouffe chez les Anglais le génie spéculatif. Autant ils apportent de circonspection et de prudence dans les questions législatives, autant ils sont dogmatiques et intrépides dans le domaine de la pensée pure. Notre littérature politique moderne n'a rien à comparer ni aux ingénieux traités de M. Stuart Mill sur le gouvernement représentatif, ni aux solides travaux de M. Hare sur la représentation des minorités, ni à l'impartiale exposition de principes du professeur Lorimer sur le droit de suffrage. A voir la timidité singulière avec laquelle nous abordons les questions qui nous ont passionnés jadis, il semble que nous ayons perdu jusqu'à cette activité intellectuelle qui faisait la gloire de l'esprit français. Tandis que chez nous les vérités les plus élémentaires sont remises en question tous les jours,

les Anglais creusent, approfondissent, vont à la découverte des idées nouvelles. Après avoir donné des leçons au monde, on dirait que notre tour est venu d'en recevoir nous-mêmes, et c'est auprès d'une nation étrangère que le pays de Montesquieu doit aller apprendre à épeler la science de la liberté.

La science politique est aujourd'hui superflue dans notre bienheureux pays de France, semble-t-on nous dire depuis quinze ans. Qui ne sait en effet qu'après une enfance tardive et une adolescence orageuse, la nation française est arrivée à l'âge d'homme, et qu'elle marche enfin sans lisières dans toute la liberté et toute la maturité de son génie? Qui ne sait que l'histoire de France a trouvé depuis quinze ans sa conclusion définitive, et que la génération moderne a tranché sans effort toutes les questions surannées qui troublaient autrefois l'inquiète imagination de nos pères? Notre temps a fait justice d'une scolastique nuageuse, bonne tout au plus à fournir des sujets de déclamation vaine à ceux que tourmente le sot désir de se mêler des affaires publiques. Il a tellement simplifié les ressorts de la société française, qu'elle n'a plus aujourd'hui qu'à cheminer sur la voie qu'on lui trace sans même essayer de regarder où on la mène. Quel profit d'ailleurs aurions-nous à ouvrir les yeux? Notre condition n'est-elle pas enviable entre toutes? De tant de problèmes qui ont autrefois agité la France, en est-il un seul que nous n'ayons pas résolu ou écarté dédaigneusement de notre route? De quel intérêt peut nous être aujourd'hui la question théorique du droit de suffrage? Nous n'avons plus, Dieu merci, aucune réforme électorale à débattre. C'est dans les bras de la démocratie que nous avons trouvé le repos et le silence dont nous étions affamés. Le grand art du gouvernement de la France, et ce qui le rend supérieur à tous les régimes passés, c'est qu'il a su donner au torrent de la démocratie ce mouvement paisible et régulier qui fait l'admiration et l'envie des monarchies infectées de libéralisme, où la royauté n'est plus qu'un vain mot. La France a trouvé le secret de concilier le nom séduisant de la démocratie avec les réalités bienfaisantes du pouvoir le plus fort et le plus personnel que nous ayons eu depuis cinquante ans. C'est ce qui rend inutiles tous ces systèmes de législation savante par où les habitans des pays libres cherchent à protéger et à régler tout à la fois l'usage de leurs libertés. A quoi bon tant de théories sur le droit de suffrage, tant de garanties pour son indépendance ou de précautions contre ses excès, dans un pays où les électeurs regardent comme un devoir de ratifier sans discussion le choix que le gouvernement leur a dicté, dans un pays où les candidats eux-mêmes ont souvent donné l'exemple de la plus noble soumission

en se retirant modestement de l'arène lorsque l'administration dans sa sagesse leur avait enlevé ses faveurs? N'avons-nous pas vu, il y a peu de temps, un candidat vertueux déclarer à ses électeurs qu'il sacrifiait son ambition personnelle « à sa déférence pour le principe d'autorité? » Ce sont des choses qui ne se voient qu'en France, et qui doivent nous inspirer une sécurité profonde en même temps qu'un légitime orgueil. Tant que cette vertu républicaine n'aura point péri parmi nous, rien ne sera impossible au gouvernement de la France, et il pourra continuer sans péril son ingénieuse expérience sur le tempérament de notre pays.

Voilà ce que nous répète le chœur harmonieux des voix officielles, et ce que la France à son tour essaie de se dire pour se rassurer. La France en effet ne demande qu'à rester confiante. Comme ces âmes incertaines que tourmente le besoin de croire, et qui emploient les moyens recommandés par Pascal pour retenir leur foi fugitive, la France aime à repousser par des pratiques de dévotion machinale les doutes involontaires qui viennent quelquefois l'assaillir. Elle fait un peu comme ces personnes braves qui chantent pour se donner du courage en marchant dans l'obscurité. Moins satisfaite du présent qu'alarmée sur l'avenir, tous les changemens l'épouvantent, et elle refuse de les prévoir pour n'avoir pas à s'en inquiéter. On ne sait pas où l'on va, et personne n'ose éclairer la voie. Il ne faut pas chercher d'autre cause à la stérilité humiliante qui afflige aujourd'hui l'esprit français. Quand une nation ne souffre pas qu'on lui parle de son avenir, quand elle aime à se laisser enfermer dans des murailles bien closes et à borner sa vue à l'étroit horizon de chaque jour, il n'est pas étonnant que la flamme de la pensée vienne à languir et à s'éteindre dans l'air étouffé de cette prison. Les rares écrivains qui protestent encore contre la torpeur universelle en subissent malgré eux la contagion. Leur éloquence est toujours aussi grande, elle emprunte même au sentiment de leur isolement et de leur faiblesse quelque chose de plus sincère, de plus noble et de plus touchant; mais la vie s'est comme retirée de leurs œuvres en même temps que la liberté se retirait des affaires publiques. A travers leurs regrets et leurs aspirations généreuses, on entrevoit une espèce de fatalisme découragé, un stoïcisme à la fois sans défaillances et sans illusions. Ils écrivent plutôt pour éclairer les souvenirs du temps passé que pour exercer une influence sérieuse sur le présent ou sur l'avenir.

Ce sentiment malsain de notre impuissance a d'ailleurs donné naissance à une théorie fort ingénieuse, et qui fournit une excuse commode à notre insouciance politique. Nous nous plaisons à professer que les destinées des nations échappent à la volonté des

hommes, et qu'il faut avoir perdu l'esprit pour essayer d'en changer le cours. Après nous être longtemps figuré que la raison était toute-puissante sur les choses humaines, et que, pour transformer la société française, il suffirait de changer le texte des lois, nous avons pris l'habitude de regarder les affaires de notre pays comme un spectacle étranger où nous ne pouvons jouer aucun rôle, et où nous devons bien nous garder de paraître. Nos institutions, considérées trop souvent comme des mécanismes que nous pouvions à volonté réformer ou détruire, passent à présent pour l'application des lois providentielles et pour l'expression naturelle de notre génie national. On conçoit ce que cette opinion a de commode dans un pays où l'obéissance est devenue le plus saint des devoirs, et la patience la première des vertus. Elle enseigne la résignation à ceux que le joug blesse encore; elle encourage dans leur indifférence ceux qui s'y sont accoutumés. Le pouvoir même doit applaudir à une doctrine qui le divinise et qui représente ses caprices comme les décrets éternels de la Providence; mais elle ne peut convenir à un peuple qui se gouverne lui-même, qui, comme le peuple d'Angleterre, a toujours eu, depuis qu'il existe, la prétention vraie ou fausse, l'orgueilleuse illusion, si l'on veut, d'être le seul instrument de sa destinée. S'il est vrai que les Anglais s'abusent, si le libre arbitre dont ils croient jouir n'est au fond qu'une vaine apparence, c'est du moins par leurs propres mains que leur destinée s'accomplit. Ils ne peuvent ni s'endormir dans l'inutile regret du passé, ni ériger en système la lâche imprévoyance de l'avenir. Chacune de leurs théories sociales est en même temps un acte politique. Il ne leur suffit pas de s'abandonner à des rêveries vagues et d'énoncer des vérités générales sans pourvoir aux difficultés et aux détails de l'application. Leurs systèmes ne sont pas des abstractions nues qu'ils lancent au hasard dans le champ des controverses sans même songer à les mettre en œuvre. Les penseurs les plus aventureux de l'Angleterre n'hésitent pas à dresser le plan de leur utopie avec toute l'exactitude d'un architecte ou d'un ingénieur; leur hardiesse spéculative tient justement aux exigences de leur bon sens positif. C'est parce qu'ils ont le dédain des théories pures qu'ils éprouvent le besoin de donner à tous leurs aperçus cette précision scrupuleuse qui en fait mieux ressortir les avantages ou les défauts.

Quand les Anglais veulent juger une idée nouvelle, la première et la plus importante question qu'ils s'adressent est non pas de savoir si elle est en règle avec certaines doctrines abstraites, mais *how it works*, c'est-à-dire comment elle marche, et quels en seront les résultats positifs. Ils n'ont aucun goût pour cette métaphysique téméraire qui s'élance au hasard sans savoir où elle s'arrêtera, et qui

éveille les désirs sans avoir le moyen de les satisfaire. Ils ne croient pas qu'un système politique soit une œuvre d'art qu'il faille admirer pour sa symétrie ou pour sa beauté; ils croient que c'est un ouvrage d'utilité publique qui doit s'estimer par ses produits. Telle est pour eux la pierre de touche. Aux yeux des *tories* comme aux yeux des *whigs*, aux yeux des radicaux comme aux yeux des conservateurs, le meilleur des gouvernemens n'est pas celui qui répond le mieux à certaines théories aristocratiques ou démocratiques; c'est celui qui garantit le mieux le respect des droits privés et des libertés publiques, celui qui favorise le plus le progrès du bien-être et des lumières. Là-dessus tous les partis sont d'accord, ils ne diffèrent que sur les moyens. Si les conservateurs anglais s'attachent avec ardeur au maintien des anciennes formes de leurs institutions représentatives, c'est qu'ils y voient le solide rempart de leurs libertés. Si les démocrates eux-mêmes recommandent à leur pays la forme du gouvernement démocratique, c'est parce qu'elle leur paraît être (et ce sont les propres paroles de M. Stuart Mill) « la forme de gouvernement pratiquement la meilleure. » Ils tiennent moins à la souveraineté du peuple qu'à sa liberté et à son bonheur, que du reste ils ne séparent point de la justice et de la raison, ou plutôt ils ne vantent cette souveraineté même que comme la seule expression de la justice et comme la condition nécessaire de la liberté. Oserons-nous le dire enfin? ces démocrates anglais ne sont après tout que des doctrinaires d'une espèce nouvelle. Ce nom, qui a soulevé chez nous tant de querelles et qui répugne si fort à la démocratie française, pourrait s'appliquer aujourd'hui aux hommes qui tiennent en Angleterre le drapeau de l'égalité.

Tel est le caractère commun des travaux importans qui se sont publiés depuis quelques années sur le droit de suffrage. Aucun de ces travaux n'arrive isolément à une solution satisfaisante de cette question si rebattue et toujours si obscure, aucun surtout ne réussit à combiner un système dont l'organisation pratique soit en parfaite harmonie avec les principes qui le dirigent; mais quand on les prend tous ensemble et qu'on les enveloppe d'un même coup d'œil, on s'aperçoit qu'ils répandent sur ce difficile problème une lumière plus nette et plus vive que tous les sophismes vulgaires dont nous nous sommes payés depuis vingt ans. C'est dans leur compagnie que nous allons parcourir la route un peu plate et un peu aride où nous sommes forcés de nous engager.

I.

Le principe de la souveraineté populaire, si longtemps obscurci par l'idée monarchique ou féodale, a reparu dans les temps modernes sous la forme nouvelle du gouvernement parlementaire ou représentatif. Le pouvoir que le citoyen des républiques anciennes exerçait directement dans l'assemblée du peuple, il l'exerce maintenant par le droit de suffrage et par le procédé de l'élection. Des institutions représentatives sérieuses, avec le cortége de *libertés nécessaires* qui les accompagne, sont à la fois le signe le plus frappant de la civilisation des peuples et l'objet commun de leurs ambitions les plus légitimes. Non-seulement le gouvernement représentatif est le plus en honneur chez les hommes éclairés de notre âge, mais on peut dire qu'il est devenu la condition naturelle de toutes les nations civilisées. Cette vérité presque banale s'impose à ceux même qui la trouvent gênante, et dont le plus vif désir est de la méconnaître. Tous nos gouvernemens ont la prétention de s'appuyer sur la volonté nationale et de l'associer dans une juste mesure à la direction des affaires publiques. S'ils aiment à diminuer le rôle des assemblées représentatives, ils en conservent au moins l'apparence, et ils rendent hommage au principe qu'ils s'efforcent d'éluder. Personne n'ose plus contester l'existence même de ces conseils qui sont, pour ainsi dire, l'âme des nations modernes; mais beaucoup de gens les considèrent comme un mal inévitable qu'il faut réduire autant que possible et contenir dans des bornes étroites, puisqu'on ne peut plus s'en délivrer tout à fait.

Que ces ennemis, de jour en jour plus rares, des institutions représentatives voient avec chagrin les progrès continuels de la démocratie moderne, rien n'est au fond plus naturel, et rien ne saurait moins nous étonner. Il serait surprenant au contraire que ceux qui craignent la liberté politique et qui ne s'y résignent qu'à la condition d'en réserver la jouissance au petit nombre ne s'élevassent pas de toutes leurs forces contre une doctrine qui se propose l'extension indéfinie du droit de suffrage à la multitude. Il n'en est pas de même de ceux qui admirent sincèrement les institutions libres. Ceux-là ne peuvent, sans se démentir, faire une guerre de système au mouvement démocratique de notre âge. S'ils voient dans le gouvernement représentatif autre chose qu'un expédient temporaire ou une nécessité de l'époque présente, s'ils le regardent aussi comme un instrument de progrès, comme un moyen d'élever l'intelligence, la moralité et la dignité des peuples, ils doivent souhaiter avec ardeur que les bienfaits de ce gouvernement se ré-

pandent dans les classes populaires, et pénètrent successivement jusqu'aux derniers rangs de la société. Ou bien les partisans de la liberté ont tort de croire que l'exercice régulier des droits politiques est la seule école où les nations puissent apprendre à discerner leurs intérêts véritables et à remplir dignement leurs devoirs, ou bien ils doivent reconnaître le grand, l'évident avantage qu'il y a pour un peuple libre à initier la foule des citoyens à la connaissance et à la pratique de la liberté. Qu'ils se l'avouent ou se le déguisent, les vrais libéraux, s'ils restent conséquens avec eux-mêmes, sont en même temps les amis les plus sûrs de la démocratie moderne. Ils peuvent déplorer ces révolutions prématurées où la démocratie n'a remporté un court et sanglant triomphe que pour servir de masque à la dictature et fournir un prétexte à la destruction de nos libertés. Ces tristes souvenirs leur ont laissé peut-être contre la démocratie quelques défiances et quelques rancunes inspirées par leur amour même du bien public; toutefois il ne peut y avoir entre les libéraux et les démocrates aucun de ces antagonismes de principes que leurs ennemis communs inventent pour les diviser. Le libéralisme, pris dans le sens le plus large, est le principe même de la vraie démocratie. Celui-là n'est pas un libéral sincère que la démocratie en elle-même épouvante, et qui n'appelle pas de ses vœux le jour où elle méritera d'être émancipée. En un mot, la démocratie est le couronnement naturel de la liberté.

C'est surtout par des considérations de ce genre que les écrivains de l'école radicale anglaise recommandent la diffusion des droits politiques. L'un d'eux et le plus célèbre, M. John Stuart Mill, n'estime et n'admire les institutions démocratiques que parce qu'elles sont un moyen puissant d'éducation populaire. L'expérience en effet nous démontre et la raison nous enseigne que le gouvernement démocratique est celui qui développe le plus l'intelligence et l'activité des citoyens. Quels qu'en soient d'ailleurs les inconvéniens ou les vices, ses adversaires les plus décidés sont obligés de reconnaître le mouvement énergique et rapide qu'il imprime à la société tout entière. Quand tout le mérite des institutions populaires serait d'ouvrir à la concurrence une carrière illimitée et d'accoutumer les citoyens à ne compter jamais que sur eux-mêmes, ce simple avantage rachèterait à lui seul tous leurs défauts. La concurrence démocratique étouffe peut-être certaines existences débiles qui ont besoin pour se soutenir d'une protection particulière et privilégiée; mais combien ne stimule-t-elle pas en revanche d'entreprises qui resteraient stériles et de talens qui resteraient cachés! Le plus grand mal du gouvernement absolu n'est pas tant dans les violences qu'il commet ou dans les injustices qu'il tolère

que dans les habitudes de soumission et d'inertie passive qu'il encourage chez ceux qui le servent. De même la liberté dépend encore moins des institutions qui régissent les peuples que des mœurs, des caractères et de l'esprit public. Aux États-Unis, par exemple, avec des institutions imparfaites, une population toujours mouvante et des traditions mal fixées, que de prodiges n'a pas enfantés la seule vertu du gouvernement populaire! En France au contraire, que de fois n'avons-nous pas fait l'expérience du peu que valent les droits écrits quand la nation tout entière n'est pas prête à se lever pour les défendre! La loi qui, sous l'empire d'une opinion publique libérale, entre les mains de juges éclairés et honnêtes, semblait inoffensive ou même favorable à la liberté, devient tout à coup l'instrument du despotisme quand le despotisme triomphe, et qu'il remet la justice à des mains tyranniques ou serviles. Ce qui importe à la grandeur et à la prospérité des peuples, ce n'est pas tant d'inscrire de belles maximes au frontispice de leurs constitutions que de former de vrais hommes libres, des citoyens énergiques, capables de prendre en main leurs affaires et de veiller avec un soin jaloux à la conservation de leurs libertés.

Voilà pourquoi il est salutaire d'associer au gouvernement, sinon toujours la nation tout entière, du moins la plus grande partie possible de la nation. A ces raisons d'utilité viennent se joindre aussi des raisons de justice. Les classes populaires ont le droit d'exiger qu'on leur accorde une part équitable du pouvoir politique. S'il faut leur donner le suffrage, ce n'est pas seulement parce qu'il est mauvais qu'elles soient en dehors des affaires publiques, c'est surtout parce qu'il est juste qu'elles fassent sentir leur influence dans les conseils du pays.

Les adversaires de la démocratie ne veulent jamais reconnaître que le pouvoir électoral puisse être l'objet d'un droit naturel. C'est, disent-ils, un privilége, une fonction que la société confère aux plus dignes, un devoir important qu'elle leur impose, et dont ils portent la responsabilité devant le pays. A leurs yeux, il n'y a de droits réels que ceux qui intéressent la vie, la liberté, la propriété de chacun, et le mécanisme représentatif n'est qu'un moyen ingénieux d'en assurer la jouissance; le peuple n'a rien de plus à réclamer que le libre exercice de ses droits privés. Pour tout dire en un mot, on lui refuse le droit de se gouverner lui-même, mais on lui concède en revanche celui d'être bien gouverné.

Est-il besoin de faire ressortir tout ce que cette distinction subtile renferme d'équivoque et de contradiction? On a vraiment peine à croire que tant de bons ou éminens esprits puissent se reposer sur la foi d'une théorie aussi fragile. Que devient en effet le droit

d'être bien gouverné, si l'on n'accorde pas au peuple le droit de choisir ceux qui le gouvernent? Si d'ailleurs la fonction électorale est un privilége que la société confère aux plus dignes, qui donc a le droit de représenter la volonté sociale dans l'exercice de cette prérogative souveraine? Sur quel principe supérieur s'appuiera l'autorité d'où découleront tous les pouvoirs? Si c'est la capacité qui est le principe du droit, qui donc alors se fera le juge de cette capacité même? Faut il en croire la multitude, qui réclame à grands cris le droit de suffrage, ou le petit nombre, qui prétend s'en réserver uniquement la possession? Si enfin les classes éclairées qui ont en main le pouvoir sont maîtresses de le partager ou de le garder pour elles, s'il leur est permis de le refuser indéfiniment aux classes populaires, ce n'est donc plus une fonction temporaire, c'est un droit permanent dont elles sont revêtues. Ce droit, d'où leur vient-il, et qui le leur a donné? Est-ce un monarque, est-ce une aristocratie, est-ce la conquête, est-ce la guerre civile? Ce que nous appelons du nom de droit n'est plus qu'un fait ancien consacré par l'usage et maintenu par la force brutale. Or ce fait lui-même ne peut nous paraître légitime que si nous le rattachons à l'idée du droit. On voit qu'il y a là un cercle vicieux, un labyrinthe dont nous ne pourrions jamais sortir, si nous ne tenions à la main ce fil d'Ariane, l'idée du suffrage populaire considéré comme un droit.

Il faut l'affirmer, au risque de blesser certains libéraux sincères, mais illogiques dans leurs croyances, le droit de suffrage est un droit positif, ni plus ni moins que le droit de propriété, le droit de la puissance paternelle, ou le droit de publier son opinion. Non-seulement c'est un droit positif, c'est encore un droit naturel, que les lois ont pu reconnaître, mais qu'elles ne purent jamais inventer. Nous ne voulons pas dire par là que le droit d'élire nos représentans ait existé historiquement avant qu'il y eût des assemblées représentatives, pas plus que le droit de propriété n'existait lui-même avant que l'homme n'eût pris possession de la terre : si naturels et si incontestables que soient les droits sur lesquels la société repose, ils n'ont pu se passer des faits matériels qui leur ont donné l'occasion de se produire. Nous ne voulons pas dire non plus que le droit de voter soit une de ces libertés absolues et primordiales, comme la liberté de penser ou comme le droit d'aller et de venir, qui s'exercent naturellement d'elles-mêmes, et dont l'usage est inviolable, parce qu'elles existent dès l'état de nature, et qu'elles ont leurs racines dans la conscience de chacun. Par cela même que le droit de suffrage ne se développe qu'à la faveur d'une organisation politique savante, il doit être soumis à certaines règles et à cer-

taines restrictions pratiques qui sont une nécessité de son usage même. Si la capacité n'est pas l'origine du droit, elle en est au moins le signe extérieur. Comme l'a dit Royer-Collard avec sa mâle précision, « le droit est antérieur; les capacités sont la condition sous laquelle s'exerce le droit commun à tous. » Autant nous repoussons ces doctrines grossières et immorales qui ne voient dans la faculté du suffrage qu'un privilége et un fait légal, autant nous craignons de nous confondre avec ces idéalistes à outrance qui croient que l'usage du droit de voter est inséparable de la personne humaine, et qu'il suffit d'avoir une âme immortelle pour y être appelé sans conditions. Nous fuyons modestement ces hauteurs métaphysiques d'où nous ne pourrions plus redescendre sur la terre. Les raisons qui nous décident sont beaucoup plus humbles et beaucoup plus prosaïques. Peut-être ne sont-elles pas de nature à satisfaire tous nos démocrates; nous avouons cependant qu'elles nous paraissent plus solides et plus concluantes que les déclamations un peu banales dont se contentent certains admirateurs fanatiques du suffrage universel.

Nous partons de ce fait généralement admis, que le pouvoir politique est la garantie nécessaire des droits et des intérêts privés. Nous nous demandons ensuite comment il peut se faire que cette garantie ne soit pas inséparable du droit qu'elle protége, et qu'elle soit refusée systématiquement à une classe quelconque de la société humaine. Il est évident que chaque citoyen, fût-ce même le plus humble, est un membre de la société. Si pauvre et si chétif qu'on le suppose, il a des droits à faire valoir, des devoirs à remplir, des charges à supporter, des intérêts personnels associés aux intérêts publics, et il ne serait pas juste de lui refuser le moyen de les défendre. Puisqu'une part de son existence est engagée dans celle de l'état, il a le droit d'obtenir en revanche une certaine part d'influence sur les affaires du pays. C'est là une de ces vérités évidentes qu'il suffit d'énoncer pour qu'elles soient prouvées. Personne ne peut contester sérieusement que le suffrage ne soit lui-même un droit, lorsqu'il est la garantie nécessaire de tous les droits du citoyen. Tout va bien tant qu'on se promène dans le jardin des théories; nulle hésitation, nulle équivoque ne vient obscurcir la lumineuse rigueur des principes; mais quand on passe à l'application, les difficultés se multiplient, les dangers apparaissent, et peu s'en faut que le droit illimité du suffrage, au lieu d'être une garantie pour les droits de chacun, ne soit au contraire un piége pour la démocratie et la liberté.

Toutes les nations ne sont pas mûres pour pratiquer la démocratie sans restriction. Il y en a peu dont les mœurs politiques soient

assez avancées pour le permettre. Il y en a même dont l'ignorance et dont l'inertie sont si grandes que le gouvernement populaire n'y est qu'une comédie vaine, et que les progrès apparens de la démocratie ne profitent encore qu'au pouvoir absolu. Ces nations ne doivent-elles pas, dans l'intérêt de la liberté même, exclure du droit du suffrage ceux qui ne sont pas capables d'en comprendre l'importance et l'utilité? N'y a-t-il pas d'ailleurs dans toutes les sociétés humaines un certain nombre d'ignorans et d'incapables qu'il serait dangereux d'associer à l'exercice d'un pouvoir aussi grave? Et parce que des lois prudentes auront fait subir au droit de suffrage quelques restrictions nécessaires, faut-il dire qu'il a perdu le caractère d'un droit naturel pour devenir, suivant le point de vue où l'on se place, soit un privilége octroyé, soit une révoltante usurpation?

Il n'est pas de règle qui ne doive quelquefois fléchir. La loi civile a ses incapables tout aussi bien que la loi politique. Cependant personne ne s'est jamais avisé que la liberté individuelle fût méconnue parce qu'un interdit ne peut vendre ses biens, un mineur contracter mariage sans le consentement de son père, ou un aliéné circuler librement dans les rues. Il est admis de tout le monde que les personnes incapables, sans renoncer pourtant à aucun de leurs droits, sont remplacées légalement par celles que la société commet au soin de les défendre. De même, en politique, la loi ordonne que les incapables délèguent à leurs concitoyens l'exercice de tous les droits dont ils ne peuvent user sans détriment pour la chose publique et pour eux-mêmes. Ces droits d'ailleurs, ils les conservent, il les exercent même indirectement par l'organe de la société, leur tutrice, et ils les exerceront par eux-mêmes le jour où ils rempliront les conditions attachées, suivant la belle expression de Royer-Collard, « à la confiance de la loi. »

Ces restrictions, lorsqu'elles se bornent à certains cas d'incapacité manifeste, n'ont rien qui déplaise à la véritable démocratie; mais elles révoltent la conscience de certains démocrates de la dernière heure, en même temps grands admirateurs du principe d'autorité, qui, après avoir combattu toute leur vie pour le maintien du cens électoral, se sont pris depuis quinze ans d'un amour immodéré pour le suffrage universel. Avec le zèle de tous les pécheurs repentans, ces hommes ne veulent pas souffrir qu'on mette la moindre limite à l'exercice de ce droit sacré. Ne leur dites pas que certaines classes d'électeurs peuvent manquer d'indépendance ou de lumières, que par exemple les malades dans les hôpitaux, les indigens à l'assistance ou même les soldats en congé ne jouissent pas absolument de toute la liberté désirable pour émettre un vote indépendant. Tout ce qui a figure humaine leur paraît capable de

voter avec intelligence et impartialité. Ils préfèrent même à cet égard les électeurs ignorans et illettrés des campagnes aux électeurs éclairés des grandes villes. Les amis de l'autorité semblent avoir découvert que, pour la délivrer du contrôle gênant des libertés publiques, il n'est point nécessaire d'abolir les institutions représentatives et de retirer au pays le droit de suffrage : il suffit de le donner à tout le monde indistinctement.

Les démocrates anglais n'ont pas la même prédilection pour l'ignorance. Il y en a bien peu qui n'accordent que le droit de suffrage admet quelques exceptions. Ceux même qui prêchent le suffrage viril, le *manhood suffrage*, en opposition au *rating suffrage* ou suffrage fondé sur le paiement de l'impôt, attachent cependant cette pleine virilité politique à certaines conditions indispensables. M. Stuart Mill, toujours fidèle à cette idée, que le principal avantage du gouvernement populaire est de servir à l'éducation et à l'élévation du peuple, voit même dans le droit de suffrage la récompense du progrès intellectuel et moral. Il fait de la société politique une école permanente où le pouvoir est le prix d'une espèce d'examen, et où chacun peut parvenir en prouvant sa capacité. La lecture, l'écriture et le calcul lui paraissent le minimum de science qu'on puisse demander à un électeur. Il voudrait même, si c'était possible, exiger quelques connaissances générales d'un ordre plus élevé. S'il se contente de ces notions élémentaires, c'est qu'elles sont les seules que l'on puisse constater aisément.

L'ignorance n'est pas le seul défaut que la démocratie ait à redouter. Le plus grand danger de cette forme de gouvernement, comme de toutes les autres, est la prédominance possible de l'intérêt particulier d'une classe sur l'intérêt général du pays. Quelle que soit la bonne harmonie qui règne entre les classes, il y en a presque toujours une qui domine et dont l'intérêt devient la loi suprême. Lors même que les révolutions ont fait passer sur un peuple le niveau de l'égalité, il y a toujours une sorte d'opposition naturelle entre la richesse et la pauvreté. Quand les classes riches sont au pouvoir, il est à craindre qu'elles ne méconnaissent l'intérêt des pauvres; quand les classes pauvres s'en emparent, il faut craindre qu'elles n'en abusent pour opprimer et ruiner les riches. Il est toujours difficile de tenir la balance égale entre ces deux élémens nécessaires de toute société civilisée. Or il arrive souvent que les assemblées qui sont investies de la souveraineté populaire ne sont pas l'image fidèle de la nation; elles ne représentent que celle des deux classes qui se trouve en majorité dans le corps électoral. M. Hare, dans son remarquable ouvrage sur la représentation des minorités, démontre même fort bien que les assemblées élues peu-

vent souvent ne représenter que la minorité du pays. Si dans chaque collége électoral la majorité se déclare en faveur du même parti, la chambre sera exclusivement composée de représentans de la majorité; au sein de cette chambre ainsi élue, le pouvoir appartiendra à une majorité partielle qui pourra n'être elle-même qu'une minorité dans le pays. C'est ce qui arrive en Angleterre dans les *trade's unions*, ces associations d'ouvriers où l'autorité centrale est si forte, et où elle tombe aux mains des hommes les plus violens et les plus corrompus. C'est ce qui est arrivé aux États-Unis quand, à la faveur d'un grand mouvement national, le parti radical a pu s'emparer du pouvoir et le conserver plusieurs années sans représenter pourtant la majorité du pays. Tel est aussi, suivant M. Hare, le défaut de toutes les sociétés où les élections se décident par la simple loi des majorités. Ce n'est plus alors la nation qui se gouverne elle-même; il y a deux factions toujours armées qui ne songent qu'à se renverser l'une l'autre, et qui se disputent le gouvernement comme une proie. Le sanctuaire des lois devient un champ de bataille où tous les moyens sont bons pour réussir. La discussion pacifique et impartiale des intérêts du pays fait place à des luttes de partis qui empoisonnent la conscience publique. Ce qu'on appelle un parti n'est plus une réunion d'hommes honnêtes guidés par des principes et par des convictions communes, c'est une bande d'aventuriers rassemblés par hasard sous la même bannière et retenus par leurs intérêts bien plus que par leurs opinions. Les électeurs enrégimentés en viennent à consulter beaucoup moins leur conscience que l'espoir matériel du succès; ce qu'ils poursuivent n'est pas tant le triomphe des idées qu'ils préfèrent que la défaite de l'ennemi qu'ils haïssent le plus. Ceux qui ne consentent pas à faire le sacrifice de leurs affections ou de leurs croyances personnelles n'ont d'autre ressource que de s'abstenir et de rester en dehors des affaires publiques. Il faut qu'ils deviennent des instrumens, s'ils ne veulent être des esclaves; il faut qu'ils se façonnent à la discipline, ou qu'ils signent eux-mêmes leur abdication.

C'est en effet de cette manière que le gouvernement populaire dégénère parfois en démagogie. Si l'on trouvait un moyen convenable d'assurer aux minorités une représentation suffisante, les assemblées ne pourraient plus commettre ces actes de violence ou de folie qui les ont trop souvent déshonorées. Faut-il, par exemple, comme on l'a proposé bien des fois, réserver aux minorités un tiers de la représentation nationale en donnant trois députés à chaque collége, et en ne permettant pas à chaque électeur d'en désigner plus de deux à la fois? Vaut-il mieux accorder trois voix à chaque électeur en lui permettant de les donner toutes les trois au même

candidat? Ces deux procédés, quoique soutenus à diverses reprises dans le parlement d'Angleterre par des hommes aussi considérables que lord Russell et lord Grey, ont toujours déplu à la fois et aux conservateurs des traditions anciennes, ennemis naturels de toutes les innovations hasardeuses, et aux théoriciens, qui leur reprochent de n'assurer à la minorité qu'une représentation arbitraire et inexacte. A plus forte raison ne peuvent-ils pas convenir aux exigences doctrinaires de notre démocratie française. Il n'y a que le système de M. Hare qui puisse avoir la prétention de satisfaire dans tous ses scrupules le rigoureux esprit de justice des théoriciens du droit de suffrage. Reste à savoir si ce bel échafaudage peut résister au choc de l'expérience, et si le principe sur lequel il s'appuie ne doit pas lui-même être attaqué.

L'idée fondamentale de la théorie de M. Hare consiste à substituer au principe de la représentation locale celui de la *représentation personnelle*, qui est à son avis le seul véritable, le seul compatible avec l'unité des nations modernes, avec l'intégrité des droits de la personne humaine et avec le progrès de la civilisation. Il propose donc d'abolir toutes les circonscriptions électorales et de faire nommer les députés en masse par le pays tout entier, de manière à détruire la force des majorités locales et à obtenir une représentation sincère de la majorité du pays. Mais comment organiser ces vastes élections nationales? Comment les préserver du désordre et de la confusion qui ne manqueront pas de s'y produire, si l'on ne découvre pas un moyen de les soumettre à des règles simples et précises? M. Hare croit en avoir trouvé le secret : il suffirait, pense-t-il, de fixer d'avance le nombre de voix nécessaire pour faire une élection en divisant le nombre des votans par celui des siéges à remplir. Pour éviter les dangers du scrutin de liste et l'oppression des minorités, bien plus redoutable encore dans une élection pareille à raison de son unité même, on ne permettrait pas à chaque électeur de nommer plus d'un candidat. Pour empêcher que les suffrages ne se réunissent inutilement sur les mêmes têtes, il faudrait que chaque électeur mît sur son bulletin de vote une liste de plusieurs candidats inscrits par rang de préférence, de manière à fournir des députés de rechange dans le cas où les premiers inscrits auraient déjà obtenu le nombre de voix nécessaire pour être élus. Tel est en résumé ce système minutieux, compliqué et un peu obscur, que nous ne voulons pas examiner en détail.

L'idée même qui le domine ne nous paraît pas parfaitement vraie. Il ne nous semble pas qu'il soit désirable de retirer aux élections ce caractère local contre lequel M. Hare dirige tous ses efforts. Les théoriciens ont beau dire que dans les élections générales les ci-

toyens ne doivent s'attacher qu'aux questions qui intéressent le pays tout entier, et qu'en donnant une si grande part dans la représentation nationale à l'influence et à l'intérêt des localités on empêche les électeurs de s'élever à cette hauteur de vues qui est nécessaire pour bien juger des intérêts généraux : c'est méconnaître tout à fait les conditions du gouvernement représentatif que de se figurer que les élections générales puissent être indépendantes des opinions et des intérêts locaux, ou que les choix puissent devenir plus sages le jour où les électeurs cesseront de chercher autour d'eux l'homme le plus digne de les représenter. Non-seulement les intérêts locaux, il faut l'avouer avec tristesse, sont trop souvent, dans un pays comme le nôtre, le seul levier qui puisse atteindre et remuer un peu l'opinion publique, mais ce sont des puissances légitimes dont il faut reconnaître l'influence et qui ont le droit de se faire entendre dans les conseils du pays. M. Mill, qui partage ici l'opinion de M. Hare, nous répond avec mépris qu'il ne s'agit, « non de représenter les briques et les pierres, mais de représenter les personnes humaines. » Qu'on y songe, les briques et les pierres ne sont pas toujours des choses inanimées; elles sont aussi des personnes morales, elles sont du moins le signe visible des intérêts communs qui lient ensemble les habitans d'une même ville ou d'une même province. Pour obtenir la représentation complète et sincère de toutes les opinions du pays, le mieux est encore de conserver la variété bienfaisante des influences locales. Au lieu de s'acharner sur la prétendue tyrannie des petites majorités partielles, il faut les respecter comme le seul contre-poids de la grande, comme le dernier et précieux refuge que le gouvernement de la démocratie offre encore à l'indépendance des minorités.

La théorie de la *représentation personnelle* a encore d'autres défauts plus graves. Il n'y a sans doute aucun mal à chercher dans notre esprit le mécanisme le plus propre à introduire une équité rigoureuse dans le système électoral. Cependant il ne faudrait pas dénaturer le gouvernement représentatif et désarmer l'opinion publique sous prétexte de l'affranchir. Or c'est là justement ce que fait M. Hare lorsqu'il se propose d'empêcher la compétition du pouvoir et d'annuler la puissance des grands partis organisés. Qu'un théoricien élevé à l'ombre de la centralisation française et nourri des idées fausses de l'école du *Contrat social* prenne en horreur l'organisation des partis et du fond de son cabinet d'étude lui voue une guerre implacable, que naïvement il s'imagine avoir travaillé pour la liberté quand il a réduit les citoyens à l'isolement et à l'impuissance, cette erreur est pardonnable dans un pays où malheureusement les mots passent avant les choses; mais un An-

glais, élevé au milieu des agitations de la vie publique, ne devrait pas ignorer que la compétition du pouvoir est la condition nécessaire du jeu des institutions représentatives, et, pour ainsi parler, l'âme elle-même de la liberté. On peut en dire ce qu'un grand orateur disait naguère de la liberté de la presse : « elle ne fait pas l'opinion publique, mais elle fait qu'il y en a une. » Elle l'empêche de s'endormir et de rester stagnante, elle conserve l'unité et elle entretient la vie dans les membres de ce grand corps flottant et dispersé. C'est elle qui, en stimulant tous les jours les convictions des citoyens, oblige la conscience publique à s'interroger, à se connaître, à se rendre compte de ce qu'elle pense et de ce qu'elle veut; c'est elle qui leur enseigne à sortir de leur faiblesse individuelle et à trouver dans l'association de leurs intérêts communs la force qui leur manque isolément. Ces rapprochemens mêmes des opinions hostiles rassemblées sous la même bannière contre un ennemi commun, ces mutuelles concessions qu'elles doivent se faire pour rester unies, ce sacrifice raisonnable de leurs prédilections particulières à une nécessité d'un ordre supérieur, cette discipline qu'elles subissent afin d'arriver plus vite au but qu'elles se proposent, ce sont là autant de garanties sérieuses pour l'exercice pacifique et régulier de la liberté. Sous une apparence de désordre et de guerre civile, l'organisation des partis et les luttes permanentes qu'ils se livrent sont encore le meilleur moyen d'assurer à un pays libre la sécurité, l'union et la paix. S'imagine-t-on par hasard que la bonne harmonie serait plus grande dans les assemblées souveraines, si les représentans de chacune des opinions qui se combattent dans le pays y arrivaient la tête haute, résolus à ne rien céder de leurs convictions personnelles et à ne rien abdiquer des prétentions de leur parti? C'est alors que le gouvernement représentatif serait regardé avec justice comme un état d'anarchie et d'impuissance. Tandis que le pouvoir s'épuiserait dans des troubles stériles, le peuple apprendrait à mépriser ses institutions et à négliger ses affaires. Le gouvernement représentatif manquerait à son objet même; ce ne serait plus qu'une vaine apparence qu'il vaudrait autant supprimer.

Gardons-nous donc de proscrire ces luttes de partis et d'influences dont le mouvement salutaire fait la force et la grandeur des pays libres. Il est fort beau assurément de rêver à quelque Salente parlementaire où le peuple saurait exercer ses droits sans violence, et où les opinions les plus diverses pourraient s'accorder sans discussion; en pratique, cet idéal admirable ne serait pas autre chose que l'universelle indifférence et l'asservissement universel. Partout où il existe un corps électoral et une nation qui se gouverne

elle-même, vouloir la calmer et l'endormir, c'est vouloir annuler sa puissance. Partout au contraire où les institutions et les mœurs maintiennent l'activité de ces luttes bienfaisantes, de grandes fautes peuvent être commises, mais elles ne sont pas irréparables, et l'avenir n'est jamais perdu. Ce n'est ni à l'affaiblissement des influences locales ni à la désorganisation des grands partis politiques qu'il faut demander la protection que les minorités réclament. Peut-être pourrons-nous la demander au système du *vote plural* ou *cumulatif*.

L'idée de ce système n'est pas nouvelle; elle consiste, comme son nom même l'indique, à donner à certaines personnes deux, trois ou plusieurs votes, et à proportionner le pouvoir politique à l'importance ou à la capacité de chacun. C'est ce qui se faisait dans l'ancienne Rome, alors que les quatre-vingt-dix-huit centuries de la classe patricienne valaient plus à elles toutes seules que les cinq autres classes réunies, tandis que la classe des *prolétaires*, refoulée tout entière dans la dernière centurie, n'avait plus dans les élections qu'une influence illusoire. C'est ce qui existe aujourd'hui même en Angleterre dans les élections des *vestries* ou conseils de paroisses, des *poor law guardians* et de certains corps municipaux où le nombre des suffrages dont chacun dispose se mesure à l'importance de sa contribution pécuniaire. La même chose se passe, quoique dans une moindre mesure, aux élections du parlement. On sait que les universités jouissent d'une représentation particulière sans que leurs membres soient pourtant exclus du droit de suffrage qu'ils peuvent exercer ailleurs en qualité de simples citoyens. De même certains propriétaires inscrits à divers titres dans plusieurs colléges peuvent voter plusieurs fois en se transportant de l'un à l'autre. Tel est le principe qu'il s'agit de régulariser et d'étendre sans blesser les doctrines de l'égalité moderne.

On ne veut en faire, bien entendu, qu'une application fort restreinte. M. Mill, qui voit dans l'intelligence le fondement même du droit de suffrage, ne réclame le bénéfice du vote *cumulatif* qu'en faveur de certaines personnes d'une capacité ou d'une éducation supérieure. Il incline à penser que non-seulement le privilége des universités doit être maintenu, mais qu'il faudrait en constituer de semblables au profit de tous les corps scientifiques, et peut-être même conférer directement un double ou triple vote à tous ceux dont la position démontre suffisamment les lumières. Il ne serait même pas éloigné de faire subir aux électeurs qui seraient désireux de monter en grade une série d'examens conférant des diplômes et des degrés divers. Son vif instinct démocratique ne l'empêche pas de repousser les conséquences choquantes d'une égalité trop ab-

solue. Son bon sens n'admet pas que le suffrage du chef d'une grande industrie pèse exactement du même poids que celui du moindre de ses apprentis, qu'un avocat distingué ou un homme politique vieilli dans les affaires n'exerce pas une plus grande influence qu'un valet d'écurie ou un piqueur de bœufs; mais il réserve à la seule intelligence tout le bénéfice de la pluralité des votes. Quant à la richesse, il ne consent à l'admettre à la participation de ce privilége que parce qu'elle est en général une présomption d'intelligence et un signe de capacité.

Il ne faudrait pas s'arrêter en si beau chemin. Quand une fois on est entré dans cette voie, on doit la parcourir jusqu'au bout. Puisqu'en ce moment nous faisons de la théorie pure, au moins faut-il que cette théorie soit rigoureuse et irréprochable. Il faut que le principe qui nous guide soit évidemment conforme à l'idéal. Or l'idéal d'un système de suffrage (s'il est permis d'accoupler des mots qui hurlent de se trouver ensemble), l'idéal d'un système de représentation parfaite n'est ni la démocratie pure, ni le gouvernement de l'intelligence, ni le suffrage restreint d'aucune espèce, ni même le suffrage universel; c'est la forme de représentation où chacune des existences et chacune des forces sociales obtiendrait une part de pouvoir exactement proportionnelle à sa valeur. Le droit de suffrage universel et égal pour tous peut être une nécessité politique ou une convenance sociale, — nous verrons même plus loin qu'il n'offre pas dans la pratique tous les inconvéniens et tous les dangers qu'on lui prête; — mais il est évident qu'en théorie pure ce n'est pas précisément l'équité parfaite. L'égale répartition du pouvoir n'est pas moins contraire à la véritable égalité, c'est-à-dire à la justice, que l'égale répartition des biens et des jouissances sans égard au mérite et aux services rendus. Nous n'avons pas besoin de répéter que la nature ne nous a pas tous coulés dans le même moule et ne nous a pas tous fait passer sous le même niveau; elle a établi entre nous des différences de force, d'intelligence, de volonté, de caractère, et la société confirme ces inégalités naturelles en y attachant certains priviléges. Tout a été dit sur la distinction bien connue de l'égalité matérielle, qui dans l'ordre de la nature serait l'injustice même, et de l'égalité morale, qui est l'expression même de la justice. C'est sur ce principe de la justice distributive que doit se faire la répartition du pouvoir politique, comme celle des charges nationales imposées à chaque citoyen. De même qu'une proportionnalité rigoureuse entre les charges et les fortunes serait la seule base équitable d'un impôt idéal, de même le suffrage universel et égal pour tous doit être considéré, en théorie pure, comme une injustice analogue à celle de l'impôt

progressif. Il importe assurément que tous les citoyens soient représentés, mais tous ne peuvent pas l'être et ne doivent pas l'être également. L'homme ignorant et illettré qui pense rarement aux affaires publiques, si même il a le temps d'y penser jamais, ne doit pas occuper dans l'état la même place que l'homme éclairé qui en fait son étude et sa préoccupation de tous les jours. Le pauvre, qui ne fournit à l'état qu'une somme insignifiante, et qui n'a presque rien à conserver ni à perdre, ne peut ni ne doit avoir une importance politique égale à celle du riche fabricant dont l'industrie nourrit toute une ville, du grand banquier dont la signature est dans toutes les mains, ou de l'opulent propriétaire qui paie assez d'impôts pour défrayer le budget d'un canton. Ceci d'ailleurs n'est qu'une conséquence du principe que nous avons établi plus haut. Chacun, disions-nous, a droit à une part de représentation en tant qu'il a une part d'intérêt engagée dans la gestion des affaires publiques. N'en ressort-il pas avec évidence que cette part de représentation doit être en bonne justice proportionnée rigoureusement à l'importance de cet intérêt ?

C'est ce qu'a fort bien compris M. James Lorimer dans son ouvrage intitulé *le Constitutionnalisme de l'avenir*. Ce livre en effet contient la formule la plus équitable et la plus complète de la théorie du droit de suffrage. M. Lorimer n'est point un de ces réformateurs intrépides qui se flattent de pouvoir corriger l'œuvre divine et refondre la nature à leur image. C'est à ses yeux une entreprise chimérique et folle, comme celle de l'homme qui, au lieu de tailler son habit à sa mesure, essaierait de refaire sa taille à la mesure de son habit. La meilleure organisation politique doit être calquée sur le plan de la nature; un système représentatif irréprochable serait celui qui, pour ainsi dire, « photographierait la société. » Le problème consiste à trouver, comme on dit en métaphysique, l'expression adéquate « de tous les pouvoirs de la société tels qu'ils existent, et non pas à les rapprocher d'un modèle de justice imaginaire ou véritable. » Il faut, comme le dit M. Lorimer dans son langage abstrait et concis, considérer la société « dynamiquement et non numériquement, » c'est-à-dire voir en elle une association de forces individuelles de valeur inégale, et non pas un troupeau qu'on évalue par tête. Pour organiser la société d'après cette idée, il faudrait la diviser en classes, comme dans les institutions de Servius Tullius, avec cette différence pourtant que la richesse ne serait pas le seul élément du pouvoir, et que la science, l'intelligence, la position, les services rendus, l'âge, le caractère, la moralité, l'expérience, tout ce qui peut enfin contribuer à l'importance et à la valeur d'un homme devrait servir à déterminer la mesure du droit de chacun.

Ce système est fort séduisant tant qu'on demeure dans les régions de la science idéale et de la pure justice; quand on veut le mettre en pratique, il présente des difficultés au moins aussi grandes que la théorie de M. Hare. M. Lorimer en effet ne veut pas qu'on établisse, comme autrefois à Rome, des classes proprement dites, enfermées dans leurs frontières, et jouissant chacune d'une influence déterminée dans l'état. Une pareille institution blesserait à la fois et l'équité philosophique, qui jusqu'à présent nous a servi de guide, et le vif sentiment d'égalité dont sont animées les nations modernes. C'est donc à chaque citoyen qu'il faudra mesurer individuellement la part de pouvoir qui doit lui revenir, et cette part variera sans cesse dans le cours de sa vie, avec son âge, avec sa fortune, avec les connaissances nouvelles qu'il peut acquérir. Le principe de la proportionnalité des suffrages nous fait une loi de cette variété même. Nous voilà réduits, sous peine d'inconséquence et d'injustice, à calculer et à chiffrer exactement l'importance politique de chaque créature humaine. M. Lorimer imagine pour cela une méthode ingénieuse et vraiment moins compliquée qu'on ne pourrait le croire; il suffirait d'une simple addition pour estimer en nombres ronds tous les élémens reconnus du droit politique et obtenir la somme des voix dont chaque électeur dispose; mais, à supposer même que cette arithmétique savante fût d'un usage facile, quelles seront les règles qui détermineront la valeur respective de chacun de ces élémens primitifs? Sera-t-il possible d'estimer avec précision, sinon les revenus ou le salaire, du moins l'intelligence, la considération, la moralité de chacun? Ces évaluations seront arbitraires et ne pourront nous fournir tout au mieux que des résultats par à peu près. Or c'est la haine des à peu près, c'est l'amour d'une précision rigoureuse qui nous a jetés dans le dédale où nous nous perdons. Le système de M. Lorimer se condamne lui-même, s'il ne nous donne pas ce qu'il nous a promis.

Quelle sera d'ailleurs la limite précise où s'évanouira le droit de suffrage? Il faut bien pourtant qu'il ait une limite. Persisterons-nous à écarter les enfans, les aliénés, surtout les femmes? On pourra bien démontrer, quant à ces dernières, qu'elles ne doivent point avoir des droits aussi étendus que les nôtres; mais ces droits sont de la même nature, et il est impossible d'admettre qu'ils ne soient pas aussi absolus. En théorie, rien n'est plus injuste que de refuser le droit de suffrage aux femmes, rien n'offense plus le principe sublime de l'égalité de toutes les créatures humaines. C'est à quoi beaucoup de nos grands démocrates n'ont pas encore assez réfléchi. Lors même qu'on s'attache à la doctrine équitable de la proportionnalité des suffrages, la question du droit des femmes n'en devient que plus épineuse et plus délicate. On est conduit à se demander

jusqu'à quel point la subordination naturelle ou l'indépendance qu'elles ont le droit d'obtenir nous permet ou nous ordonne de leur assigner dans l'état une station plus humble que la nôtre ou de les élever à notre niveau. M. Mill, avec sa hardiesse accoutumée, n'eût pas hésité à trancher le problème. M. Lorimer, malgré son exactitude scrupuleuse, ne paraît pas même y avoir songé. Peut-être est-il d'avis que le rôle naturel des femmes est non pas de vociférer dans les carrefours ou de déclamer dans les assemblées, mais de filer au coin du foyer domestique et d'élever honnêtement leur famille; peut-être s'imagine-t-il que leur vertu, leur dignité même, exigent qu'elles restent étrangères aux intrigues de la vie publique : ce sont là des raisons qui n'ont rien à faire avec la théorie du droit absolu. Cette exception, imposée par la morale et par le sens commun, est comme la paille secrète qui fait éclater le fer le plus solide et le plus pur : elle suffit pour réduire à néant toute cette doctrine pourtant si logique et si bien conçue. Nous voyons par là combien il est imprudent de demander à des institutions même imaginaires l'application rigoureuse de tous les principes du droit idéal.

II.

Nous voilà donc revenus du pays des abstractions. De ce long pèlerinage à travers la steppe aride de la métaphysique électorale, nous rapportons au moins une vérité certaine : c'est que la perfection n'est pas de ce monde, et qu'il faut en prendre franchement notre parti. Nous ne devons jamais perdre de vue les grandes idées de justice qui dominent les institutions libres et qui sont l'âme de nos droits; mais il ne faut pas oublier qu'en politique, comme en morale, ce sont les œuvres qui sauvent encore plus que la foi. Les divers systèmes de suffrage inventés depuis que le monde existe doivent être jugés par les résultats qu'ils ont produits plutôt que par les principes d'où ils découlent : il y en a qui réussissent malgré de grands défauts théoriques, il y en a d'autres qui échouent en dépit de mille perfections. N'exigeons donc que ce qui est possible et tâchons d'être moins ambitieux.

« Le but du gouvernement représentatif, dit M. Guizot, est de mettre publiquement en présence et aux prises les grands intérêts, les opinions diverses qui se partagent la société et s'en disputent l'empire. » Ces simples paroles contiennent plus de véritable esprit démocratique que toutes les subtilités à la mode chez les panégyristes attitrés de la démocratie. La démocratie ne peut pas crier à l'oppression quand toutes les classes sont représentées d'une ma-

nière à peu près équitable, et que toutes les doctrines trouvent dans le parlement un nombre suffisant de défenseurs. C'est là le point essentiel du gouvernement représentatif, et si tous les citoyens appelés à l'exercice du droit de suffrage sont capables et éclairés, si en outre la vie politique est activement entretenue dans le pays par une liberté large et franche, tous les intérêts légitimes doivent se déclarer satisfaits, et les conservateurs comme les démocrates n'ont rien de plus à exiger.

Mais y a-t-il donc une forme de suffrage qui réalise ces conditions d'une manière parfaite et toujours certaine? N'en déplaise à nos alchimistes politiques, cette pierre philosophale, cette panacée universelle ne saurait exister nulle part. S'il est funeste de regarder les institutions humaines comme le produit d'une fatalité supérieure et de les subir aveuglément sans chercher à les corriger, il ne faut pas non plus les regarder comme un mécanisme qu'on peut porter d'un pays à l'autre, ni s'imaginer qu'il suffise de changer le texte des lois pour transformer la société. Après l'erreur qui consiste à tout abandonner à la destinée, il n'en est pas de plus dangereuse que celle qui considère les lois politiques comme de pures créations du législateur, et qui se figure naïvement que, si la machine à gouverner nous paraît mauvaise, rien n'est plus facile que de fabriquer une machine meilleure. M. Stuart Mill a ingénieusement défini la part de la nécessité historique ou morale et celle de la raison et de la science en comparant les institutions politiques à une roue de moulin qui ne saurait tourner sans l'assistance du vent ou du cours d'eau qui la fait mouvoir. Ce serait une insigne folie que de vouloir établir un moulin à eau sur une montagne ou un moulin à vent dans une vallée. De même il n'y a pas de sytème électoral qui puisse s'appliquer indifféremment et avec un égal succès à la Chine ou à la France, à la Prusse ou au royaume de Dahomey. La démocratie américaine ne conviendrait pas à l'Angleterre, ni l'aristocratie anglaise à l'Amérique; chacune cependant paraît fort bien accommodée au pays où elle règne, toutes deux se vantent avec raison d'assurer à deux grandes nations la jouissance des mêmes libertés. La vérité, c'est que le régime électoral tient à la constitution même de la société; il doit se modifier comme la société elle-même, lentement et par degrés. Toute innovation trop rapide est un apprentissage difficile, une expérience périlleuse où la liberté est exposée à périr. Le meilleur musicien hésite et se trompe quand on lui met dans les mains un instrument nouveau. Le peuple le mieux accoutumé à la pratique des institutions représentatives, quand on le fait passer trop brusquement à la démocratie pure, peut tomber dans de grandes folies, dans de grandes violences ou

dans de grandes lâchetés. Le meilleur système de suffrage est celui qu'on a, pourvu qu'on sache en tirer parti. Quand il est entré par une longue habitude dans le caractère et dans les mœurs, quand il assure la liberté, la sécurité et le gouvernement sincère de l'opinion publique, quand surtout les classes établies au pouvoir ont la sagesse de modifier à propos les institutions électorales et de les ouvrir aux classes populaires à mesure que celles-ci s'élèvent au sentiment de leurs droits, alors ces institutions doivent être ménagées avec soin, comme une sorte d'héritage national et comme une part essentielle des libertés du pays. Autant il est sage et patriotique de travailler sans cesse à les améliorer en les adaptant au progrès de la société moderne, autant il est coupable et funeste, soit de les précipiter dans des réformes hâtives, soit de les renverser de fond en comble pour en établir de meilleures. Il ne faut pas les traiter avec ce respect superstitieux qui s'obstine à refuser toute réforme et à mettre au défi l'opinion publique; mais il ne faut pas non plus devancer les besoins ou les désirs du peuple en jetant dans les mains de la multitude un pouvoir qu'elle n'a pas demandé.

C'est à se maintenir dans cette juste mesure que les Anglais paraissent avoir assez bien réussi jusqu'à présent. Leur système électoral, qu'on ose à peine appeler de ce nom, tant il y a peu d'esprit de système dans les différentes institutions qui sont venues régler à de longs intervalles l'exercice de leur gouvernement représentatif, est justement à l'antipode de ces idées régulières que l'obéissance monarchique et la centralisation révolutionnaire ont inoculées à l'esprit français, déjà trop bien disposé par lui-même à les accueillir. Le système électoral anglais n'a rien de cette symétrie et de cette uniformité sublimes dont nous avons tous plus ou moins contracté l'amour à la vue de notre France nivelée et labourée dans tous les sens par les révolutions. Nous sommes tellement accoutumés à ne voir autour de nous que des institutions bien alignées et des administrations taillées au cordeau, que nous en sommes venus à croire que la symétrie est l'essence même de la justice, et l'arithmétique le fondement de la société. Le système anglais au contraire repose tout entier sur les faits, les uns naturels, les autres historiques, ceux-ci dérivés de la coutume et empruntant leur force à la tradition, ceux-là octroyés par un privilége ou arrachés au despotisme par quelque victoire de la liberté. Le Français le moins fanatique, du moment qu'il se reconnaît pour un descendant de 89, a grand'peine à pardonner à la liberté anglaise son origine aristocratique et féodale. Il se sent presque révolté quand il aperçoit dans le système anglais ces anomalies et ces irrégularités locales qui lui rappellent un temps barbare, dont il

n'a gardé que d'odieux souvenirs. Il se demande pourquoi ces différences entre les élections des comtés et les élections des villes, pourquoi ces inégalités entre les colléges, pourquoi ces disproportions choquantes entre le nombre des électeurs et le nombre des députés, pourquoi enfin ces chartes spéciales qui établissent pour certains corps une représentation particulière, et leur accordent au sein de la nation une existence indépendante et privilégiée? Il lui paraît scandaleux que le droit électoral varie suivant les lieux et les personnes; qu'ici le suffrage soit démocratique et livré aux passions populaires, et que là-bas on le réserve soit à la propriété territoriale, soit à ses cliens les plus riches; que dans telle cité populeuse il faille 10,000 électeurs pour faire un député, tandis que dans certains *bourgs pourris* sans habitans il suffira de quelques hommes tout dévoués d'avance au riche *landlord* dont ils cultivent les terres ou dont ils occupent les maisons. Cette variété singulière est aux yeux d'un Français le comble de l'injustice et de l'absurdité. Il s'étonne qu'au milieu de ce chaos la liberté puisse fleurir, le pays rester calme, et qu'en dépit de sa détestable origine la représentation nationale ne se montre pas indigne du grand rôle qu'elle joue.

Hâtons-nous de dire que l'ancien système électoral de l'Angleterre avait en effet des défauts graves, auxquels la réforme parlementaire de 1832 avait apporté un premier remède, et que le nouveau *bill* de l'année dernière vient de faire disparaître presque entièrement. L'influence exagérée de l'aristocratie avait besoin d'être contenue dans de plus justes bornes; cette influence prépondérante devait être remplacée par celle des classes moyennes et populaires, dont l'importance croissait tous les jours. A la faveur de cette répartition trop inégale des droits électoraux, le pouvoir royal ou ministériel pouvait acheter une majorité factice en s'attachant par des dons ou par des promesses l'oligarchie territoriale, qui tenait dans ses mains une partie de la chambre. Enfin le penchant du siècle et le tour scientifique de l'esprit moderne exigeaient qu'on soumît ces irrégularités mêmes à des principes constans qui en fissent mieux voir la sagesse. Toutefois ni la réforme de 1832 ni même celle de 1867 n'ont eu pour objet d'établir en Angleterre l'idéal de l'uniformité française; elles ont maintenu soigneusement cette variété de représentation et de suffrage qui fait de la chambre des communes d'Angleterre l'assemblée la plus admirable et la plus complète que le monde ait jamais eue.

La composition variée de la chambre des communes est considérée par les Anglais comme la cause principale de la sagesse et de la durée de leur gouvernement parlementaire. Comme dans

l'histoire d'Angleterre, où la cause de l'aristocratie libérale et celle de la bourgeoisie et du peuple n'ont jamais été séparées l'une de l'autre, les représentans des classes élevées se rencontrent chaque jour dans la chambre avec les délégués des classes populaires, et ils apprennent tous ensemble à vouloir et à sentir en commun. Une assemblée tout aristocratique serait fatalement exposée à s'isoler au sein du pays et à séparer ses intérêts de ceux de la nation. Une assemblée toute démocratique serait à la fois moins libérale, moins indépendante et moins éclairée. Elle serait le jouet des agitations populaires et l'instrument servile de cette grossière souveraineté du nombre, qui, comme le remarque ingénieusement M. Mill, n'est qu'un autre nom plus séduisant pour désigner la force. Poussée malgré ses désirs par une majorité implacable et menaçante, elle pencherait tout entière d'un seul côté, et elle ferait du gouvernement représentatif tel qu'on le pratique en Angleterre une espèce de tyrannie non moins redoutable que celle du gouvernement absolu. Tel est le danger que lord Grey lui-même, le fils de l'heureux auteur du *bill* de 1832, signalait aux législateurs dans son dernier livre sur la réforme électorale. Il leur conseillait de se souvenir que les influences aristocratiques sont dans une certaine mesure favorables aux progrès de la démocratie. C'est la résistance de l'aristocratie aux réformes nouvelles qui les amène à ce degré de maturité parfaite où elles s'imposent à l'aristocratie elle-même par l'ascendant souverain de l'opinion publique. Cette espèce d'épreuve est nécessaire à leur succès et à leur durée. Grâce au frein salutaire d'une aristocratie libérale et sage, la démocratie anglaise ne risque pas de prendre ses caprices passagers pour des aspirations éternelles et ses velléités mal définies pour des besoins déjà formés. Ses conquêtes sont aussi durables qu'elles sont lentes à obtenir : on ne les voit pas dès le lendemain succomber honteusement à des réactions toutes pareilles aux violences mêmes d'où elles sont sorties.

Le fait est que le système anglais, malgré ses irrégularités et ses inconséquences, ou plutôt à cause de ces irrégularités mêmes, est en définitive celui qui se rapproche le plus de notre idéal. La grande diversité du suffrage, pourvu qu'elle soit habilement ménagée, nous paraît la seule manière praticable d'introduire dans les institutions électorales cette équité approximative dont il faut bien nous contenter désormais, puisque nous avons dû renoncer à la proportionnalité rigoureuse qui serait seule conforme à la justice pure. Quels que soient d'ailleurs les inconvéniens qu'on y trouve, on est forcé de reconnaître que la diversité du suffrage est un moyen efficace de garantir l'indépendance des minorités et d'assu-

rer à chacune des classes et à chacun des intérêts sociaux cette représentation proportionnelle qui doit être l'objet de nos désirs. S'il n'y avait aucune différence entre les élections des bourgs et les élections des comtés, si le mode du suffrage était partout le même d'un bout du pays à l'autre, les intérêts des classes populaires, comme ceux de la propriété territoriale, ne seraient pas aussi bien représentés dans le parlement; la chambre des communes ne serait pas ce qu'elle doit être, l'image complète et fidèle du pays. La séparation des campagnes et des villes dans l'exercice du droit électoral n'est pas seulement justifiée par la diversité naturelle de leurs sentimens et de leurs intérêts; elle est rendue nécessaire par la différence de leurs mœurs politiques. Il faut que les représentans conservateurs des campagnes tempèrent la vivacité des représentans des villes, et qu'à leur tour les élections démocratiques des grandes villes corrigent les résultats trop paisibles des élections rurales; mais il ne faut pas qu'on essaie d'imposer à ces intérêts différens une confusion artificielle qui les neutralise et les étouffe. La représentation spéciale des grandes universités anglaises procure à l'intelligence une part d'influence bien légitime et qu'aucun homme sensé ne lui conteste. Il n'y a pas jusqu'aux *bourgs pourris* eux-mêmes, jusqu'à ces abus de l'ancien régime, condamnés depuis 1832 et frappés de mort par la nouvelle réforme, qui n'aient pratiquement de grands avantages, et qui ne puissent concourir à donner une variété plus grande à la représentation du pays. Il est remarquable en effet que la plupart des hommes qui ont illustré les assemblées anglaises y sont entrés non par la grande porte des élections populaires, mais par la porte dérobée des *bourgs pourris*, grâce à la protection de quelque grand seigneur éclairé qui avait reconnu leur mérite. Ces glorieux parvenus qu'on appelle Burke, Sheridan, Canning, M. Lowe, et que l'aristocratie anglaise devait reconnaître un jour pour ses chefs, seraient peut-être restés inconnus toute leur vie, si l'institution des *close-boroughs* n'avait permis à la naissance et à la fortune d'associer à leurs priviléges cette noblesse naturelle du génie. C'était comme un sentier de traverse ouvert à la jeunesse, au talent pauvre et obscur, trop faible encore pour affronter les grands chemins de la popularité. Les *bourgs pourris* ont disparu parce qu'on ne pouvait plus les défendre; personne ne songe en Angleterre à les faire revivre, mais beaucoup de gens se demandent ce qu'on pourra mettre à la place.

Enfin la représentation nationale est assise en Angleterre sur le solide fondement des réalités. Les colléges électoraux d'où elle est sortie ne sont pas des collections de chiffres, des groupes arbi-

traires et mobiles qu'aucun lien commun n'a réunis, qu'aucun sentiment commun ne peut animer; ce sont des corps établis, qui ont une forme permanente et une existence individuelle. Chaque député est le représentant d'une puissance locale et distincte à laquelle il doit rendre compte de ses actes, à laquelle il doit soumettre ses opinions. L'organisation des colléges est fixée par la loi, elle fait partie du système électoral lui-même, elle est considérée comme une de ces institutions fondamentales qui ne doivent dépendre ni du caprice d'un ministre ni de l'intérêt passager d'une élection. On ne voit pas en Angleterre les candidats qui soutiennent la politique ministérielle se prévaloir de leur influence pour bouleverser tous les usages et composer eux-mêmes à leur gré le collége qui doit les nommer. On ne voit pas le gouvernement s'amuser tous les cinq ans à remanier les circonscriptions électorales, comme les pièces d'un jeu de patience, pour découvrir la combinaison la plus favorable aux intérêts du pouvoir; quand par hasard il croit nécessaire de toucher à la règle établie, il s'adresse à ceux mêmes qui l'ont faite. Voilà ce que l'on gagne en pratique à faire du droit de suffrage un privilége positif au lieu d'un droit idéal, abstrait et vague. C'est là du moins un avantage dont notre propre expérience a dû nous enseigner la valeur. Quel est celui de nos démocrates qui s'imagine sincèrement que l'esprit du peuple anglais fût mieux représenté dans le parlement, si la population tout entière, admise sans restriction au droit de suffrage, était en revanche divisée par tranches anonymes et arbitraires, comme un morceau de terrain ou une pièce d'étoffe, sans autre loi que le nombre des têtes et la fantaisie du gouvernement? Quel est le démocrate libéral et sincère qui, s'il descendait au fond de sa conscience, n'échangeât volontiers la plate uniformité dont nous jouissons contre le système électoral anglais, avec ses restrictions, ses irrégularités, ses inconséquences, mais avec toutes les garanties qui en défendent l'usage et toutes les libertés qui en doublent le prix?

N'hésitons pas d'ailleurs à le reconnaître, la souveraineté nationale ne réside pas tout entière dans l'exercice du droit de suffrage. La question de savoir si le droit électoral aura des limites ou si tous les citoyens seront appelés à l'exercer de leurs propres mains a sans doute une grande importance au point de vue des doctrines; mais l'intérêt en est médiocre pour la pratique de la liberté. Il est des pays fortunés où la plus admirable égalité règne, et qui, malgré le droit de suffrage, ne sont pas leurs propres maîtres; il en est d'autres où le droit de voter est réservé encore au petit nombre, et dont on peut dire néanmoins que c'est le peuple entier qui gouverne. Le citoyen d'un pays libre a bien d'autres manières de faire

sentir son influence dans les affaires que d'aller jeter un morceau de papier dans une urne ou même de prononcer à haute voix le nom du candidat qu'il choisit. Si la vie politique devait toujours être bornée à l'accomplissement de ces formalités machinales, ce ne serait pas la peine de la conserver; autant dire que l'on ne doit aller à l'église que pour prendre de l'eau bénite, et que la religion ne doit nous apprendre qu'à marmotter des prières et à faire des signes de croix. Pour toute religion sérieuse, les pratiques extérieures ne sont que le signe et l'occasion du culte intérieur de l'âme. De même, dans les pays où la liberté politique est autre chose qu'une parodie, l'exercice du droit électoral n'est que l'occasion et le signe visible d'une souveraineté morale et invisible à laquelle tout obéit. Il y a dans les pays libres une puissance supérieure de qui relèvent toutes les autres, et qui se fait sentir en dehors de toutes les formes établies par les lois. Cette puissance à laquelle rien ne résiste et dont le corps électoral, restreint ou illimité, n'est pour ainsi dire que la délégation permanente, tout le monde l'a déjà nommée, c'est l'opinion publique. Mieux vaut certainement une liberté protégée par la puissance de l'opinion publique qu'une liberté garantie par les plus savantes combinaisons législatives. Sans la domination de l'opinion publique, la démocratie elle-même n'est qu'un contre-sens et un mensonge. Partout au contraire où l'opinion est souveraine, les institutions électorales fussent-elles très exclusives et très favorables au règne absolu de l'aristocratie, c'est en réalité la démocratie qui règne et à qui reste le dernier mot.

A ce compte, l'Angleterre est un pays cent fois plus démocratique que la France. Il n'y en a pas où le règne de l'opinion soit plus général et plus absolu. L'ouvrier anglais qui n'a pas le droit de voter possède en réalité de plus grands pouvoirs politiques que l'électeur français, qui, après deux jours, quinze jours peut-être d'une souveraineté souvent bien vaine, s'évanouit tout à coup de la scène politique et rentre pour six ans dans sa maison. Dans un pays où règnent incessamment la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association sans limites, toutes ces libertés enfin qui tiennent l'opinion populaire en éveil et qui sont indispensables à la pratique du gouvernement représentatif, la vie publique offre à quiconque veut s'en servir des ressources innombrables et cent fois plus grandes que celles de la politique officielle. L'homme actif, énergique, intelligent, convaincu, ambitieux du bien de son pays plus que de sa gloire personnelle, en quelque position que le sort l'ait placé, jouit bientôt d'une influence égale à son mérite. C'est à ce point que chez les nations livrées à la démocratie pure on voit des hommes supérieurs qui aiment mieux rester dans les

coulisses du théâtre, d'où ils préparent le spectacle et dirigent les acteurs, que de paraître eux-mêmes sur la scène, où ils ne seraient plus que les marionnettes des partis qui les auraient élus. Tel est le rôle de l'opinion publique dans tous les gouvernemens vraiment libres; lors même qu'elle n'est pas une puissance officielle et qu'elle n'a pas le droit de porter la main sur les affaires du pays, il lui suffit de parler pour être écoutée, d'être entendue pour être obéie, car le gouvernement qui fermerait l'oreille à cette voix puissante sait de quel prix il paierait sa téméraire obstination. Si une classe nombreuse de citoyens se croit opprimée, méconnue, lésée dans son droit, elle n'a pas de peine à se faire rendre justice par celle qui détient nominalement le pouvoir. En Angleterre, jusqu'à la dernière réforme électorale, les classes populaires n'étaient pas admises dans l'édifice officiel du gouvernement, elles n'envoyaient pas de députés à la chambre des communes, et l'on affectait de les regarder comme des mineures dont l'émancipation ne pouvait être prochaine. Ce sont pourtant les classes populaires qui ont voulu et qui ont accompli la réforme, qui ont imposé leur volonté souveraine au parlement qu'elles n'avaient point élu. Elles ont fait la réforme de 1867, comme autrefois les classes moyennes firent la réforme de 1832, comme plus tard se feront les réformes nouvelles que le progrès de la société rendra nécessaires, sans secousses, sans efforts, sans révolutions, par la seule influence d'une volonté persévérante et sage, par la seule contrainte morale de la justice et de la raison.

On sait d'ailleurs quels sont les traits principaux de la dernière réforme. Bien qu'elle fasse encore reposer le droit de suffrage sur la quotité du revenu ou de l'impôt payé par chaque citoyen, elle abaisse tellement le cens électoral qu'elle le met pour ainsi dire à la portée de tout le monde. Dans les bourgs, tous les *householders* ou habitans d'une maison qui paient la taxe des pauvres directement ou indirectement à raison de la maison qu'ils occupent, tous les *lodgers* ou locataires partiels qui paient un loyer d'au moins 10 livres, jouiront dorénavant du droit électoral. Dans les comtés, aux *freeholders* ou francs-tenanciers qui ont un revenu de 40 shillings, aux *copyholders* qui ont au moins 5 livres sterling de rente, viennent se joindre à présent tous ceux qui contribuent à la taxe des pauvres à raison d'un revenu de 12 livres sterling. Les bourgs qui n'ont pas 10,000 habitans perdent le droit de nommer un député. Nous croyons que ces diverses réformes répondent amplement aux besoins actuels; elles n'impliquent ni la condamnation des anciennes lois, ni l'inauguration d'une doctrine nouvelle éclose des rêveries d'un philosophe ou des passions exclusives d'un parti. La

seule prétention de leurs auteurs est de mettre le système électoral en harmonie avec l'état présent de la société. Quand plus tard de nouveaux progrès deviendront nécessaires, les classes éclairées aux mains de qui le pouvoir réside sauront, comme elles l'ont toujours fait, céder aux légitimes réclamations du peuple. La démocratie pénétrera de plus en plus dans la constitution d'Angleterre sans la bouleverser ni la détruire, et la nation tout entière s'élèvera naturellement au pouvoir politique à mesure qu'elle saura mieux en comprendre l'usage et en souhaiter la possession.

Telle est en effet la seule règle pratique qu'on puisse appliquer à l'extension du droit de suffrage dans les pays où ne règne pas encore la religion du vote universel. Si, comme nous l'avons vu plus haut, le droit idéal existe de toute éternité et appartient sans exception à tout le monde, le droit réel et positif ne commence qu'avec la faculté et la volonté d'en faire usage. On ne doit pas refuser le droit de suffrage à une classe de citoyens qui insiste longuement pour l'obtenir. Si l'on admet que toute nation doive être divisée, comme toute famille, en mineurs et en majeurs, en cadets et en aînés, ce n'en est pas moins un devoir, pour ceux qui exercent les graves fonctions de chefs de famille, de retirer aux derniers venus leurs lisières dès qu'ils ont la force de marcher tout seuls, et de s'en fier à l'expérience pour les avertir des piéges et des dangers de la route. Dans la famille politique, les frères cadets doivent être émancipés aussitôt qu'ils en éprouvent le besoin et qu'ils en témoignent le désir. Les classes éclairées doivent faire tous leurs efforts pour accélérer cette émancipation graduelle, et elles manquent à leurs premiers devoirs quand elles abusent de l'espèce de tutelle qui leur est confiée pour retarder l'éducation du peuple et prolonger la durée de leur pouvoir; mais on n'est jamais tenu d'accorder le droit de suffrage aux classes qui ne le demandent pas encore ou qui ne sauraient pas le faire respecter. Ce serait alors un signe de démence ou un acte de politique perfide, plus opposé aux vrais intérêts de la démocratie qu'aux desseins cachés d'une caste gouvernante ou d'un dictateur ambitieux. Les sourds et les aveugles ont aussi le droit de voir et d'entendre, et, lorsqu'ils ne sont pas incurables, il ne faut rien épargner pour les guérir. Cela ne veut pas dire que l'humanité ou la justice exige que l'on consulte les aveugles sur les couleurs et que l'on demande aux sourds leur opinion sur la musique. Celui qui s'aviserait de faire une pareille folie pourrait bien n'être au fond du cœur qu'un fourbe audacieux qui abuserait de l'infirmité de ces malheureux pour les tromper ou pour tromper les autres. Il en est de même de ces nations arriérées que l'on a tenues systématiquement sous le joug, et qui sont pour ainsi

dire sourdes et aveugles aux bienfaits de la liberté. Le droit électoral ne doit pas être jeté en pâture, comme une satisfaction puérile, aux passions d'une foule ignorante et qui ne saurait même pas s'en servir : il faut le réserver à ceux qui sont capables d'en comprendre les avantages et d'en sentir la dignité. Pour tout dire en un mot, le signe auquel doit se reconnaître la capacité électorale dans un pays libre est la volonté ferme et persévérante de l'acquérir par les voies légales et sans recourir aux moyens violens des révolutions.

C'est une vérité vieille et banale que les révolutions ne fondent rien de durable, parce qu'elles dépassent presque toujours le but que leurs auteurs s'étaient proposé. La puissance de l'opinion, précipitée par ces grands ébranlemens, ne mesure plus les châtimens aux fautes commises, ni les réformes aux besoins véritables. Une révolution commencée contre le pouvoir absolu d'un ministre finit par la chute d'une dynastie royale; une révolution dirigée d'abord contre la tyrannie des princes aboutit à la tyrannie des démagogues; une révolution qui débute au nom de la réforme électorale s'achève au nom du suffrage universel. C'est le secret de ces retours d'opinion qui anéantissent presque aussitôt les conquêtes violentes de la liberté. Pas plus que le despotisme, la liberté n'échappe à la fatalité de son origine. Autant elle a été prompte à établir, autant elle est facile à renverser : quand elle triomphe par un coup de main, on peut prédire aux peuples qui l'ont appelée qu'elle ne tardera pas à succomber par un coup d'état. On peut être sûr que leur histoire va devenir pour plusieurs années une suite de hasards et de surprises, une désolante alternative entre une liberté déréglée qui les épouvante et un despotisme qui ne leur assure qu'une sécurité menteuse. Alors les peuples s'accoutument à servir de jouet aux événemens. Ils perdent l'habitude des longs desseins et des grandes espérances pour ne plus songer qu'à la commodité de l'heure présente et à la satisfaction de leurs besoins matériels. Les institutions qu'ils se donnent, ou qu'ils se laissent donner par ceux qui s'emparent de leurs destinées, ne sont plus pour eux qu'un abri provisoire, une tente qu'ils dressent au bord du chemin pour s'y reposer une heure, et qui tombera par terre au premier coup de vent. Les révolutions dépravent trop souvent les nations qu'elles devaient régénérer. Elles les rendent semblables à ces aventuriers mercenaires qui ne reconnaissent plus le drapeau de leur pays, et qui n'ont plus d'autre patrie que le palais du maître qui les paie.

Les Anglais ont une autre manière de conquérir la liberté. Ils savent qu'elle n'est durable que lorsqu'elle a de solides fondemens dans l'histoire, et qu'elle ne reste fidèle qu'à ceux qui l'ont méritée par leur persévérance et leur sagesse. Ils tiennent d'ailleurs à leurs

institutions comme à une part de leur existence et de leur honneur national. Ils portent jusque dans leur politique intérieure ce sentiment de la patrie, sans lequel une nation n'est qu'un troupeau de moutons dociles ou une bande de chevaux échappés. Au lieu de jeter à bas tous les vingt ans la maison paternelle et de la reconstruire chaque fois sur un plan nouveau, ils travaillent sans relâche à la réparer, à l'élargir et à l'accommoder aux besoins du jour. Leur constitution ressemble à une vieille forteresse féodale qu'une longue suite de réparations successives a transformée peu à peu en une vaste maison moderne, admirablement appropriée aux mœurs du grand peuple industriel et commerçant qui l'habite. Tous les trente ou quarante ans, ils se remettent à l'œuvre : ils consolident un bastion qui menace ruine, suppriment une aile abandonnée, nettoient un grenier désert et encombré de débris vermoulus, comblent les fossés devenus inutiles, agrandissent les portes devenues trop basses, percent de larges ouvertures dans les épaisses murailles à la place des meurtrières menaçantes du temps passé; ils savent même au besoin ajouter des constructions nouvelles aux bâtimens devenus trop étroits pour contenir la foule des nouveau-venus qui s'y pressent; mais ils se gardent bien de toucher aux fondations mêmes de l'ancien édifice à l'abri duquel a grandi leur liberté. De tous les partis qui s'y disputent aujourd'hui le pouvoir, fût-ce même celui de la démocratie ardente qui a pris les États-Unis pour modèle, aucun ne souhaite une rupture violente avec les traditions de la monarchie. Si les réformes prêchées par l'école radicale viennent un jour à s'accomplir en Angleterre, elles devront emprunter les formes consacrées par l'usage et instituées par la loi. La république elle-même, quand elle viendrait à s'y fonder, ne pourrait être que la fille légitime et l'héritière pacifique de la monarchie. Si jamais la monarchie doit succomber en Angleterre, elle ne sera pas tuée sur les barricades par une insurrection populaire; elle sera exécutée dans les formes par un vote régulier du parlement, et ce sera le gouvernement du roi qui devra proclamer la condamnation de la royauté.

C'est là du reste un événement que les Anglais ne redoutent guère, au moins dans un prochain avenir. S'il est vrai que la forme républicaine soit destinée à devenir un jour celle de tous les gouvernemens de l'Europe, l'Angleterre, qui de toutes les nations est certainement la mieux préparée à la recevoir, sera en même temps la dernière à la désirer. Les seules personnes qui croient en Angleterre à l'avénement prochain de la république ne sont pas celles qui la veulent, ce sont au contraire celles qui la craignent et qui se font de la démocratie moderne un ridicule objet d'épouvante. Ces esprits chagrins, qui sont partout les mêmes, voient dans la

dernière réforme électorale le signe avant-coureur d'une révolution sociale qui jettera leur pays dans les bras de la démagogie ou dans ceux du pouvoir absolu.

Si le danger de la démagogie était sérieux en Angleterre, ce ne serait qu'un argument de plus en faveur de la réforme. Le bon moyen de s'en préserver ne serait pas d'irriter les classes populaires par une résistance maladroite ou par de méprisantes provocations. Il ne faudrait pas alors s'indigner contre elles, si elles pensaient à se faire justice de leurs propres mains. Ces conservateurs obstinés qui repoussent avec horreur toute innovation démocratique sont en même temps les pires ennemis de la tranquillité des états et de la stabilité des trônes. Le nom de conservateurs dont ils se parent n'est pour eux qu'un titre usurpé; les seuls qui méritent ce nom sont ceux qui défendent pied à pied les institutions établies, mais qui se souviennent qu'elles ne sont pas éternelles, et qui savent toujours reculer à temps. Les partisans du système de l'immobilité ressemblent à des gens qui se posteraient sur la plage à l'heure où la marée monte, et qui se flatteraient de l'intimider par de beaux discours. C'est leur faute si le flot les renverse et si la démocratie leur passe sur le corps. Quand un gouvernement s'oppose à une innovation légitime dont il aurait pu se réserver l'honneur, l'opinion publique alors s'en empare et se charge de la faire triompher malgré lui. Les conservateurs anglais viennent de faire eux-mêmes l'expérience du danger auquel on s'expose en marchandant les concessions lorsque l'opinion publique est mûre et persiste à les obtenir. Sans les déclamations des adversaires de la réforme et les longues hésitations du parlement, l'opinion publique anglaise aurait été satisfaite à bien meilleur marché. Si les conservateurs avaient adopté dès l'origine les mesures si modérées que proposait le ministère libéral, ils ne se seraient pas vus contraints de soutenir eux-mêmes l'année suivante une loi beaucoup plus radicale. Leur victoire sur les libéraux ressemble à celles que le roi Pyrrhus remportait sur le peuple romain. Il n'en faudrait pas beaucoup de pareilles pour annuler toute leur influence et pour les effacer du nombre des partis; mais en sacrifiant leurs préjugés et leurs répugnances, ils n'ont manqué ni aux obligations que leur nom leur impose, ni aux traditions de leurs devanciers dans ce qu'elles ont de respectable et de sensé. Ils ont bien fait de ne pas s'obstiner dans une résistance qui aurait été fatale et à la tranquillité de l'Angleterre et à l'intérêt légitime du grand parti conservateur.

La réforme anglaise n'est donc pas, comme on l'annonce, le signal d'une révolution; elle ne mérite ni la douleur profonde qu'elle inspire chez nous à certains amis de l'ordre, gens effrayés

par principe et larmoyans par habitude, ni la joie immodérée que font éclater à ce propos nos grands démocrates officiels, sans-culottes en habit brodé, qui fréquentent les antichambres et proposent depuis quinze ans l'exemple de la France à toutes les nations du monde. Il faut y voir au contraire un monument nouveau de cet esprit conservateur qui s'allie toujours chez les Anglais à l'intelligence du progrès moderne. Cette concession volontaire de l'aristocratie gouvernante à la juste ambition des classes populaires va désarmer les radicaux de leur engin de guerre le plus terrible et de leur seul grief un peu sérieux. Il est probable que la question électorale va rester assoupie pour quelques années. On se tromperait pourtant si l'on allait jusqu'à croire que la voie du progrès est close et qu'elle ne se rouvrira plus. Les Anglais ne sont ni des conservateurs obstinés ni des révolutionnaires systématiques et aveugles. Ils n'ont jamais eu, comme nous autres, la présomptueuse espérance d'en finir à tout jamais avec les réformes et de fixer une fois pour toutes les institutions de leur pays. Ils ne connaissent ni ce radicalisme exigeant qui veut tout obtenir à la fois, ni cette politique à courte vue qui s'emprisonne elle-même dans ses propres retranchemens. Leur grand art de gouvernement consiste à s'inspirer toujours des nécessités présentes, à ne jamais devancer les besoins de l'avenir, à ne jamais s'enterrer sous les ruines du passé. L'on peut prédire avec assurance que le jour n'est pas bien loin où de nouvelles lois électorales viendront encore élargir « la base de la pyramide, » et que l'aristocratique Angleterre ne cessera plus de marcher en avant dans la voie de la démocratie.

Où cette impulsion finira-t-elle? Quel sera le terme définitif de ces réformes successives apportées par le progrès des temps? L'Angleterre s'arrêtera-t-elle sur la pente glissante où elle roule, ou bien doit-elle la descendre jusqu'au fond, comme la France? — Qu'on l'attende avec impatience ou avec crainte, qu'on le croie voisin ou éloigné de l'heure présente, le terme définitif où le progrès de la démocratie s'arrête ne peut être que celui où elle n'a plus de conquête à faire. « Lorsqu'un peuple commence à toucher au cens électoral, on peut prévoir qu'il arrivera dans un délai plus ou moins long à le faire disparaître complétement. A mesure qu'on recule la limite des droits électoraux, on sent le besoin de la reculer davantage, car après chaque concession nouvelle les forces de la démocratie augmentent, et ses exigences croissent avec son pouvoir. L'ambition de ceux qu'on laisse au-dessous du cens s'irrite en proportion du grand nombre de ceux qui se trouvent au-dessus. L'exception devient enfin la règle; les concessions se succèdent sans relâche, et l'on ne s'arrête plus que quand on est arrivé au suffrage universel. »

En empruntant à M. de Tocqueville ces paroles profondes et prophétiques, nous voudrions en écarter l'accent de tristesse et de découragement dont elles sont empreintes. Nous voudrions repousser les sombres présages que certains esprits chagrins ont amassés sur l'avenir du monde, et que notre récente expérience n'a malheureusement que trop justifiés. Nous voudrions montrer que le gouvernement populaire ne conduit pas infailliblement au despotisme ou à l'anarchie, et qu'il ne faut pas conclure d'une épreuve incomplète ou malheureuse à la condamnation sommaire de la société moderne. Sans doute l'avenir appartient à la démocratie, sans doute le progrès qui l'amène est semblable au mouvement d'une pierre qui tombe et qui va toujours s'accélérant dans sa chute; même en admettant les limites qui sont la garantie indispensable de son indépendance et de sa sagesse, le droit électoral doit se répandre jusqu'au fond des classes populaires à mesure que grandiront chez elles les lumières, la richesse, la capacité et la volonté de se gouverner elles-mêmes. Ce suffrage universel, dont nos malheurs nous donnent tant le droit de médire, nous apparaît alors comme le dernier terme du progrès de nos lois politiques. Est-ce à dire que ce prétendu progrès ne soit véritablement qu'une décadence? Est-ce à dire que la civilisation moderne soit la ruine de la liberté? est-ce à dire qu'elle doive engloutir toute individualité supérieure dans le sein d'une multitude anonyme et tyrannique, et qu'elle doive courber toute indépendance sous le joug implacable de ce « monstre à mille têtes » dont les ennemis de la démocratie travaillent à nous faire un objet d'épouvante? Quand même l'histoire de notre pays serait cent fois plus décourageante encore, quand même la démocratie française serait irrévocablement condamnée à périr de ses propres mains, nous refuserions de nous associer à ces frayeurs séniles; nous ne consentirions jamais à croire que le monde a marché en vain, nous persisterions à penser que les mécomptes de la démocratie française ne doivent être attribués qu'aux circonstances malheureuses de nos révolutions prématurées et aux obstacles redoutables qu'elle a toujours trouvés dans nos mœurs. Autre chose est de tomber dans la démocratie comme dans un précipice, ou d'y descendre lentement, sûrement et par degrés. Heureux les peuples qui suivent pas à pas cette route, et qui arrivent à la démocratie sans révolutions, sans guerres civiles, sans secousses violentes, sans rompre avec les traditions de leur histoire, et dans la pleine virilité de leur âge mûr!

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'AVENTURE

DU

LIEUTENANT YERGOUNOF

I.

Ce soir-là, le lieutenant Yergounof nous raconta de nouveau son aventure. Il la redisait exactement une fois par mois, et nous l'écoutions chaque fois avec un nouveau plaisir, bien que nous en sussions presque par cœur tous les détails. Ces détails avaient successivement poussé, pour ainsi dire, autour de la tige primitive de l'histoire comme des champignons autour d'un tronc d'arbre coupé. Le caractère de notre narrateur nous était trop connu pour que nous eussions la moindre difficulté à combler ses omissions et ses lacunes; mais depuis ce temps le lieutenant est mort, et personne ne reste pour raconter son aventure : c'est pourquoi nous nous décidons à la porter à la connaissance de tous.

Elle s'était passée dans la jeunesse du lieutenant, il y a de cela une quarantaine d'années. Lui-même disait, en parlant de sa propre personne, qu'il était alors un élégant et beau garçon, qu'il avait un de ces visages qu'on appelle en russe *sang et lait*, des lèvres vermeilles, des cheveux frisés et des yeux de faucon. Nous le croyions sur parole, bien que ne trouvant plus en lui rien de semblable. Le lieutenant nous paraissait un homme d'un extérieur fort ordinaire, son visage était vulgaire et comme endormi, son corps lourd et mal fait; mais il ne faut pas oublier que nulle beauté ne résiste aux années. Les restes de l'élégance s'étaient mieux conservés chez le lieute-

nant. Il portait encore dans sa vieillesse des pantalons très étroits avec des sous-pieds; il sanglait sa taille épaisse, se frisait le toupet, et se coloriait les moustaches avec une certaine teinture persane, qui du reste avait plutôt des reflets rouges ou verts que noirs. A tout prendre, le lieutenant était un gentilhomme très estimable, bien qu'en jouant au whist il aimât à glisser dans le jeu du voisin son petit œil gris; mais il faisait cela moins par amour du gain que par esprit d'économie, car il n'aimait pas à perdre inutilement son argent. C'est assez parler du lieutenant, venons à son histoire.

C'était dans la ville encore toute neuve alors de Nicolaïef (1). On était au printemps. M. Yergounof, qui avait le grade de lieutenant dans la flotte, venait d'y être envoyé pour remplir une mission du gouvernement. On lui avait confié, comme à un officier solide et circonspect, la direction de certaines constructions maritimes; on lui remettait fréquemment des sommes assez considérables, que, pour plus de sûreté, il portait constamment dans une ceinture de cuir bouclée autour de son corps. Le lieutenant Yergounof se distinguait en effet, malgré son jeune âge, par une grande prudence et une grande régularité de conduite : il évitait avec soin toute action inconvenante; il ne touchait point aux cartes à cette époque, ne buvait pas de vin et fuyait même toute société, de sorte que, parmi ses camarades, il avait mérité près des bons sujets le surnom de *jeune fille*, tandis que les tapageurs lui donnaient le sobriquet de *bonnet de nuit*. Le lieutenant n'avait qu'une seule faiblesse : son cœur était trop sensible aux charmes du beau sexe; mais de ce côté même il savait résister aux élans de la passion, et se gardait bien de ce qu'il eût appelé déroger. Il se levait et se couchait de bonne heure, remplissait ponctuellement ses devoirs, et n'avait d'autre distraction qu'une longue promenade du soir dans les quartiers éloignés de Nicolaïef. Il ne lisait jamais de livres, craignant l'afflux du sang au cerveau, et même il était obligé chaque printemps de combattre par certaines décoctions cette pléthore. Ayant mis son uniforme et s'étant bien soigneusement brossé lui-même, notre lieutenant se dirigeait chaque soir vers les jardins fruitiers des faubourgs, dont il suivait à pas comptés les longues clôtures en bois. Il s'arrêtait souvent, admirait la belle nature, cueillait une fleur en guise de souvenir et ressentait une certaine satisfaction; mais il n'éprouvait de plaisir véritable que lorsqu'il rencontrait « un petit cupidon, » c'est-à-dire quelque jolie bourgeoise qui, portant sur les épaules la mante qu'on appelle « chaufferette de l'âme, » sur la tête un mouchoir bigarré, et tenant un léger paquet sous son bras nu,

(1) Fondée près de l'embouchure du Dniéper.

se hâtait de rentrer à la maison. Étant, comme il le disait lui-même, d'une complexion sensible, mais modeste, le lieutenant n'adressait jamais la parole au « petit cupidon. » Toutefois il lui souriait avec affabilité et le suivait longtemps d'un regard caressant, puis il poussait un profond soupir, retournait dans sa chambre avec la même démarche solennelle, s'asseyait devant la fenêtre, et se livrait à ses réflexions pendant une demi-heure environ, en fumant avec précaution dans une grande pipe d'écume du tabac horriblement fort dont lui avait fait cadeau un officier de police allemand, son parrain. Ainsi se passaient les jours, sans tristesse et sans gaîté.

Il arriva que, retournant chez lui vers la tombée du jour par une ruelle déserte, le lieutenant entendit tout à coup derrière lui des pas précipités et des mots confus entrecoupés de sanglots. Il se retourna et aperçut une jeune fille d'une vingtaine d'années, dont le visage, fort agréable, était inondé de larmes. Un malheur aussi grand qu'inattendu semblait l'avoir frappée. Elle courait, elle trébuchait, elle se parlait à elle-même, elle agitait les bras en gémissant. Ses blonds cheveux s'étaient dénoués, et son fichu (dans ce temps-là l'on ne connaissait ni mantille ni burnous) avait glissé de ses épaules et ne tenait plus que par une épingle. La jeune fille était habillée comme une demoiselle, non comme une simple bourgeoise.

Yergounof se rangea de côté. Un sentiment de compassion vainquit en lui la crainte constante de déroger; lorsqu'elle fut arrivée près de lui, il porta poliment la main à la visière de son shako, et lui demanda la cause de sa douleur. — En ma qualité de militaire, lui dit-il en portant la main à sa courte épée de marine, puis-je vous venir en aide?

La jeune fille s'arrêta, et dans le premier moment ne parut pas comprendre l'offre du lieutenant; mais aussitôt, et comme enchantée de pouvoir ouvrir son cœur, elle se mit à parler très vite et en assez mauvais russe. — De grâce, monsieur l'*offizir*, commença-t-elle, et sur-le-champ ses larmes jaillirent de nouveau, coulant goutte à goutte sur ses joues rondes et fraîches... c'est affreux, c'est horrible, Dieu sait ce que c'est. On nous a dévalisés... De grâce... la cuisinière a tout, tout emporté, la théière, la cassette, les robes... Oui, même les robes, et les bas, et le linge... Oui, et le ridicule de ma tante... Il y avait là, dans un étui, un billet de vingt-cinq roubles et deux cuillères en plaqué... et encore une pelisse... et tout, tout... Je dis cela à M. l'officier de police, et M. l'officier me répond: — Allez-vous-en, je ne vous crois pas, je ne veux pas vous entendre. Vous êtes de la même bande. — Je lui dis : — De grâce... une pelisse... — Et lui de nouveau : — Je ne veux pas vous entendre,

hors d'ici! — et il frappe du pied. Quelle insulte, monsieur l'officier!... hors d'ici!... et où veut-il que j'aille?

La jeune fille éclata derechef en sanglots, et, tout à fait éperdue, elle appuya son visage contre le bras du lieutenant. Éperdu à son tour, Yergounof, sans bouger, se bornait à dire : — Assez, finissez, et ne pouvait quitter du regard le cou palpitant de la jeune fille éplorée.

— Permettez, mademoiselle, je vais vous reconduire, dit-il enfin en touchant légèrement du doigt son épaule; ici... dans la rue... vous le voyez, c'est impossible. Vous m'expliquerez votre chagrin, et certainement, en vrai militaire, je mettrai tous mes soins...

La jeune fille alors releva la tête, et parut pour la première fois se rendre compte de ce qu'était le jeune homme qui la tenait, on peut le dire, dans ses bras. Elle rougit, détourna le visage, et, tout en continuant à sangloter, elle s'éloigna de quelques pas. Le lieutenant réitéra son offre. La jeune fille lui jeta un regard en dessous à travers les longs cheveux blonds mouillés de larmes qui lui tombaient sur les yeux (à cet endroit du récit, Yergounof ne manquait jamais de nous dire que ce regard l'avait percé comme avec une alène, et même une fois il essaya de reproduire ce regard), puis, posant sa main sur le bras que lui offrait le galant lieutenant, ils s'éloignèrent ensemble du côté qui menait, disait-elle, à sa demeure.

Yergounof avait eu dans sa vie peu d'occasions de hanter les femmes, et, partant, ne savait trop par où commencer l'entretien; mais sa compagne le tira bientôt d'embarras. Elle se mit à bavarder avec volubilité, tout en essuyant du revers de sa main les larmes qui venaient sans cesse mouiller ses paupières. Au bout de quelques instans, le lieutenant savait qu'elle se nommait Émilie Carlovna, qu'elle était native de Riga, qu'elle était venue à Nicolaïef en visite chez sa tante, qui était aussi native de Riga, que son père, à elle, avait été militaire, qu'il était mort de la poitrine, que sa tante avait pris une cuisinière russe, très bonne cuisinière et pas chère, mais sans passeport, et que cette même cuisinière, le jour même, leur avait tout volé, et s'était enfuie on ne sait où, qu'il avait fallu aller à la police... Ici le souvenir de l'insulte reçue lui revint à la mémoire, et de nouveau éclatèrent les sanglots. Le lieutenant fut encore une fois embarrassé de trouver à dire quelque chose de consolant; mais la jeune fille, chez qui, paraît-il, les impressions venaient et s'en allaient avec la même rapidité, s'interrompit tout à coup pour dire d'une voix calme en étendant la main : — Voici notre maison.

Cette maison était une espèce de cabane à demi enfoncée dans

la terre, avec quatre petites croisées donnant sur la rue. Derrière les vitres, on apercevait la sombre verdure des pots de géranium, et à travers l'une des fenêtres arrivait la faible lueur d'une chandelle. La nuit tombait. De la maison même, et haute comme le toit, s'étendait une clôture en bois percée d'une porte bâtarde. La jeune fille s'en approcha, et, la trouvant fermée, agita avec impatience le lourd anneau de fer de l'antique serrure. Des pas traînans se firent entendre derrière la clôture, comme ceux d'une personne chaussée de vieilles pantoufles, et une voix de femme enrouée fit en allemand une question que le lieutenant ne comprit pas. En vrai marin, il n'entendait que le russe. La jeune fille répondit de même en allemand. La porte s'entre-bâilla, laissa passer la jeune fille, et se referma brusquement au nez de Yergounof, qui eut le temps néanmoins de distinguer, dans le demi-jour du crépuscule, la figure d'une grosse vieille femme en robe rouge, tenant une lanterne à la main. Frappé de surprise, le lieutenant resta quelque temps immobile; mais bientôt, à l'idée qu'on osait se permettre une telle impolitesse à l'égard d'un officier, il fit brusquement demi-tour et se dirigea vers son logement. A peine avait-il fait dix pas que la même porte se rouvrit, et la jeune fille, qui avait eu le temps de chuchoter à l'oreille de la vieille, parut sur le seuil et dit à haute voix : — Où allez-vous donc, monsieur l'officier? Est-ce que vous n'entrez pas chez nous?

Yergounof hésita un moment, puis revint sur ses pas.

Sa nouvelle connaissance, que nous allons dorénavant nommer Émilie, l'introduisit à travers une petite pièce humide et sombre dans une chambre assez grande, mais très basse de plafond. Une vaste armoire occupait, avec un sopha en toile cirée, l'une des parois; au-dessus des portes et entre les fenêtres se voyaient les portraits éraillés de deux archevêques coiffés de la mitre, et d'un Turc en turban. Des coffres et des cartons à chapeaux encombraient les coins de la chambre, et, entourée de chaises boiteuses, se tenait une table de jeu ouverte, sur laquelle une casquette d'homme était posée près d'un verre de *kvas* à demi vidé. Sur les talons du lieutenant entra la vieille qu'il avait remarquée près de la porte. C'était une Juive d'aspect sordide; ses petits yeux éraillés jetaient des regards sinistres, quelques poils gris couvraient sa lèvre épaisse. Émilie la désigna au lieutenant : — Voici, dit-elle, ma petite tante, madame Fritsche.

Le lieutenant ne put retenir un mouvement de surprise; mais il crut de son devoir de décliner ses noms et qualités. Mme Fritsche ne lui répondit que par un regard oblique, et demanda en russe à sa nièce si elle voulait du thé.

—Ah! oui, du thé! s'écria Émilie. N'est-ce pas, monsieur l'officier, que vous prendrez du thé? Oui, petite tante, apportez-nous un *samovar*. Pourquoi restez-vous debout, monsieur, au lieu de vous asseoir? Mon Dieu, que vous êtes cérémonieux! Permettez-moi d'ôter mon châle.

Émilie, pendant qu'elle parlait, tournait la tête de côté et d'autre, et donnait de petites secousses à ses épaules. C'est ainsi que font les oiseaux quand ils sont perchés au faîte d'un arbre, et que le soleil les éclaire de tous côtés.

Le lieutenant prit une chaise, et, donnant à son maintien la gravité nécessaire, il ouvrit la conversation sur l'affaire du vol; mais Émilie l'interrompit aussitôt. — Ne prenez pas cette peine, dit-elle, ce n'est plus rien; ma tante vient de m'apprendre que les principaux objets sont retrouvés (ici Mme Fritsche murmura quelques mots dans sa barbe et quitta la chambre). Il n'était pas même besoin d'aller à la police; mais je ne puis jamais me retenir. Je suis... vous ne comprenez pas l'allemand, je suis... si *rapide*. Regardez-moi, je n'y pense plus, plus du tout.

Le lieutenant leva les yeux sur Émilie. Son visage en effet avait repris l'expression de l'insouciance. Tout souriait dans ce gentil visage, tout, les yeux entourés de longs cils cendrés, la bouche, les joues, le menton, jusqu'à la fossette du menton, jusqu'au bout du petit nez retroussé. Elle s'approcha d'un miroir ébréché, et, tout en chantonnant, tout en clignant les yeux, elle se mit à rattacher sa chevelure. Yergounof suivait avec attention chacun de ses mouvemens, car elle lui plaisait beaucoup.

— Vous m'excuserez, n'est-ce pas, se reprit-elle à dire en minaudant devant son miroir, de vous avoir ainsi amené chez moi? Cela vous serait-il désagréable?

— Que dites-vous là?

— Je vous l'ai déjà dit : je suis si *rapide!* J'agis d'abord, et puis je pense, et souvent même je ne pense pas du tout. Comment vous appelez-vous, monsieur l'officier? Peut-on le savoir? Ce disant, elle se plaça résolûment devant lui en croisant sur sa poitrine ses bras rondelets.

— Je m'appelle Yergounof Kouzma Vasilief, dit le lieutenant.

— Yergou... Ah! ce nom ne me va pas, il est trop difficile à prononcer. Je vais vous appeler Florestan. Nous avions à Riga un monsieur Florestan qui vendait de l'excellent gros de Naples, et qui était beau!... pas moins que vous; mais quelle belle taille vous avez!... celle d'un véritable héros russe. J'aime les Russes, je suis Russe moi-même. Oui, je suis Russe, car mon père était officier; on voulait même lui donner une croix... Mais j'ai les mains plus blan-

ches que les vôtres. Elle leva ses bras au-dessus de sa tête, agita ses mains pour faire descendre le sang, et les abaissant brusquement : — Voyez, dit-elle, je les lave avec du savon grec parfumé. Sentez un peu... Ah! mais... pas de baiser... Ce n'est pas pour cela que je vous les montre. Où servez-vous?

— Je sers dans la flotte, au 19ᵉ équipage de la Mer-Noire.

— Ah! vous êtes marin... Avez-vous un gros traitement?

— Non, pas trop.

— Vous devez être très brave. Je vois cela dans vos yeux. Quels épais sourcils vous avez! On dit qu'il faut les frotter de suif la nuit pour qu'ils poussent; mais pourquoi n'avez-vous pas de moustaches?

— Le règlement ne le permet pas.

— Fi! qu'il est bête, votre règlement! Est-ce un poignard que vous avez là?

— C'est une dague. La dague est le signe distinctif du marin.

— Ah! une dague! Est-elle tranchante? Voyons un peu.

Et, fermant les yeux, se mordant les lèvres, elle tira avec effort la lame du fourreau, et se l'appliqua par le tranchant sur le nez : — Mais elle est ébréchée, votre dague, dit-elle. Et pourtant je puis vous tuer d'un seul coup. Elle menaça le lieutenant, qui fit semblant d'avoir peur et partit d'un gros rire. Elle se mit à rire aussi.

— Je vous fais grâce, dit-elle en prenant une pose majestueuse. Allons, reprenez votre arme. A propos, quel âge avez-vous?

— Vingt-cinq ans.

— Et moi dix-neuf. Dieu, que c'est drôle!

Émilie se mit alors à rire avec tant d'abandon qu'elle s'en renversa en arrière. Le lieutenant restait immobile sur sa chaise, ne pouvant détourner ses regards de ce visage frais et rose, tout frémissant de l'éclat de rire. Elle lui plaisait de plus en plus.

Émilie s'arrêta tout à coup, et après avoir examiné le lieutenant avec attention, comme si elle le voyait pour la première fois, elle se rapprocha du miroir, tout en chantonnant entre ses dents (c'était son habitude). — Savez-vous chanter, monsieur Florestan? demanda-t-elle.

— Non, mademoiselle; on ne m'a point appris le chant quand j'étais petit.

— Et jouer de la guitare, pas davantage? Moi, je sais. J'ai une guitare tout incrustée de nacre de perles; seulement les cordes sont cassées. Vous me donnerez bien de quoi les remplacer, monsieur l'officier? Alors je vous chanterai une belle romance allemande, si touchante!... Et savez-vous danser?... Non! c'est impossible. Je

vous apprendrai l'écossaise et la valse cosaque. Tra la la, tra la la... Et Émilie se mit à sauter par la chambre. — Voyez quelles jolies bottines je porte. Elles viennent de Varsovie... Mais comment m'appellerez-vous ?

Le lieutenant rougit jusqu'aux oreilles : — Je vous appellerai l'adorable Émilie.

— Vous devez m'appeler *mein Zucker Püppchen* (1). Voyons, répétez après moi.

— Avec le plus grand plaisir; mais je crains que ce ne soit un peu trop difficile pour ma langue...

— C'est égal, c'est égal ; dites : *mein...*

— *Mahin...*

— *Zucker...*

— *Tsouker...*

— *Püppchen, püppchen, püppchen.*

— *Pu....* Non, je ne puis, ça ne peut pas sortir.

— Si, si, il le faut. Savez-vous ce que cela signifie? C'est en allemand le mot le plus agréable aux demoiselles. Je vous l'expliquerai plus tard, car voici la petite tante qui nous rapporte le *samovar.* — Émilie battit des mains. — Petite tante, je prendrai mon thé avec de la crème. Y en a-t-il?

— Tais-toi donc, dit la tante en allemand d'un ton bourru.

Le lieutenant resta chez Mme Fritsche jusqu'à la nuit. Depuis son arrivée à Nicolaïef, il n'avait pas encore passé de si agréable soirée. A la vérité, il lui vint plus d'une fois à la tête qu'il ne convenait guère à un officier, à un gentilhomme, de frayer avec des personnes comme la demoiselle de Riga et sa petite tante; mais Émilie était si jolie, elle babillait si drôlement, elle le regardait avec des yeux si espiègles, qu'il refoula tous ses scrupules pour vivre cette fois à coudées franches, comme le lui conseillait un pope de ses amis. Une seule circonstance le troubla quelque peu et lui laissa une impression pénible. Pendant le feu de sa conversation avec Émilie et la tante, la porte de la chambre s'entre-bâilla et donna passage à un bras d'homme dont la manche, de couleur sombre, portait trois petits boutons d'argent, et qui déposa sur une chaise un assez gros paquet enveloppé dans une serviette. Les deux dames s'en approchèrent avec empressement pour regarder ce qu'il contenait. — Ce ne sont pas les mêmes cuillères, s'écria Émilie; mais la tante la poussa du coude et se hâta d'emporter le paquet, sans même attacher les bouts de la serviette, sur l'un desquels le lieutenant crut apercevoir une tache rouge semblable à une tache de

1 Ma petite poupée de sucre.

sang. — Qu'est-ce? demanda-t-il. Vous a-t-on rapporté quelques autres des objets volés?

— Oui,.. dit Émilie avec une certaine hésitation, on a rapporté...

— Qui les a trouvés, votre domestique?

Émilie fronça le sourcil. — Quel domestique? dit-elle. Nous n'en avons pas.

— Un homme donc?

— Jamais aucun homme ne vient chez nous.

— Permettez, permettez, j'ai parfaitement reconnu la manche d'une *venguerka*, et puis cette casquette...

— Jamais, jamais aucun homme ne vient chez nous, répéta Émilie avec insistance. Qu'avez-vous pu voir? Vous n'avez rien vu... Cette casquette est à moi.

— Comment, à vous?

— A moi. Il m'arrive quelquefois d'aller au bal masqué. En un mot, elle est à moi, cela suffit.

— Mais alors qui donc vous a apporté ce paquet?

Émilie ne répondit rien et sortit brusquement sur les talons de sa tante. Quelques minutes plus tard, elle rentra seule. Lorsque le lieutenant voulut l'interroger de nouveau, elle le regarda entre les deux yeux, et tandis qu'elle lui disait qu'il était honteux à un cavalier de se montrer si curieux, son visage changea, s'assombrit, et bientôt, tirant de la table un vieux jeu de cartes, elle demanda au lieutenant de lui dire sa bonne aventure sur le roi de cœur.

Yergounof se mit à rire, prit les cartes, et toutes les pensées de soupçon qu'il pouvait avoir le quittèrent immédiatement; mais ces mauvaises pensées lui revinrent encore, et dans le courant de la même soirée. Il avait même déjà franchi la petite porte s'ouvrant dans la haie sur la rue, il avait crié pour la dernière fois à Émilie: *Adié, Zuckerpüppchen!* lorsqu'un homme de petite taille le frôla brusquement, et la lune, qui jetait un vif éclat, lui fit apercevoir un maigre visage de bohémien avec des moustaches noires, un nez recourbé et des yeux brillans sous d'épais sourcils. Cet homme se jeta prestement derrière l'angle d'une maison. Toutefois le lieutenant crut reconnaître, non pas son visage, qu'il n'avait jamais vu, mais la manche aux trois boutons d'argent de sa redingote à brandebourgs. Une sorte d'inquiétude s'éveilla dans l'âme du prudent jeune homme. Rentré à la maison, il n'alluma point, suivant sa constante habitude, sa grande pipe d'écume de mer. Du reste la rencontre inattendue qu'il avait faite de la charmante Émilie et les heures agréables qu'il venait de passer avec elle pouvaient expliquer l'agitation de ses sentimens.

II.

Quelles que fussent les appréhensions du lieutenant, elles se dissipèrent rapidement, sans laisser de traces. Il continua de visiter de plus en plus fréquemment les deux dames de Riga. D'abord le sensible Yergounof alla chez elles en cachette, ayant quelque honte d'une telle intimité; puis, peu à peu il préféra ouvertement la demeure de ses nouvelles connaissances à toute autre maison, sans excepter naturellement les tristes quatre murs de sa chambre. Mme Fritsche n'excitait plus en lui de sensations désagréables, bien qu'elle continuât de le traiter d'une façon peu avenante et presque farouche. Les dames de cette espèce apprécient principalement dans leurs visiteurs la générosité, et le lieutenant n'était pas sans quelque avarice. En fait de cadeaux, il donnait plus volontiers des noix, des raisins secs et des pains d'épice. Une fois seulement il s'était ruiné, suivant sa propre expression : il avait offert à Émilie un petit fichu en soie rose et de véritable fabrique française. Le jour même, elle en brûla les bouts à la chandelle; il lui fit des reproches: alors elle attacha le fichu à la queue de sa chatte; il se fâcha, elle lui rit au nez. Le lieutenant dut enfin s'avouer que non-seulement il n'inspirait aucun respect aux dames de Riga, mais qu'il n'avait pas même acquis leur confiance, car on ne le laissait jamais entrer d'emblée et sans un examen préalable. Souvent on le faisait attendre, d'autres fois on le congédiait sans façon, et, pour ne pas le mettre dans les confidences, on parlait allemand devant lui. Émilie ne lui rendait aucun compte de ses actions, et à toutes les questions qu'il pouvait faire elle trouvait toujours des échappatoires; mais ce qui l'intriguait le plus, c'était de se voir constamment fermer certaines chambres de la maison de Mme Fritsche, qui, bien qu'elle eût toutes les apparences d'une cabane, était assez spacieuse. Malgré tout, Yergounof était toujours aussi assidu chez Émilie. Il rencontrait là, comme nous disons, des âmes vivantes, et son amour-propre était secrètement flatté de ce que sa jeune amie, qui continuait à l'appeler Florestan, admirât de plus en plus sa mâle beauté, et trouvât que ses yeux ressemblaient à ceux d'un oiseau de paradis.

Un jour, au plus fort de l'été, à midi, le lieutenant, après avoir passé toute sa matinée en plein soleil avec les ouvriers du chantier, se traîna, harassé, jusqu'à la petite porte de lui trop connue. Il frappa; on ne le fit pas attendre. A peine entré dans ce qu'on nommait le salon, il se laissa tomber sur le sofa. Émilie s'approcha et essuya avec son mouchoir son front baigné de sueur.

— Qu'il est fatigué! qu'il a chaud! dit-elle avec compassion.

Pauvre ami! S'il avait seulement décroché les agrafes de son hausse-col! O Seigneur, on voit sauter sa petite âme dans sa poitrine!

— Je n'en puis plus, répondit Yergounof en gémissant. Debout depuis le matin, et ce soleil brûlant sur mon shako! Je voulais d'abord me réfugier à la maison; mais ces serpens de fournisseurs m'y attendent. Ici, chez vous, quelle fraîcheur! je crois que, si j'osais, je ferais un petit somme.

— Eh bien! dors; personne ici ne te gênera.

— Mais j'ai conscience...

— Quelle idée! dors. Je vais te bercer.

Et elle se mit à fredonner une berceuse. L'autre dit : — Si je buvais d'abord un peu d'eau?

— Tiens, en voici, fraîche comme du cristal. Attends, je vais te mettre un petit coussin sous la tête... Et encore ceci... contre les mouches...

Elle lui couvrit le visage de son fichu.

— Grand merci, mon petit cupidon, dit l'autre, et déjà il s'était endormi. Émilie chantonnait en se balançant comme si elle l'eût bercé, et elle riait elle-même de son geste et de sa chanson.

Au bout d'une heure, Yergounof s'éveilla. Il lui avait semblé, à travers son sommeil, que quelqu'un l'avait touché en se penchant sur lui. Il enleva le fichu qui lui couvrait les yeux... Émilie se tenait à genoux tout près de lui avec une expression de visage qui lui parut étrange. Elle se releva précipitamment et courut vers la fenêtre en cachant quelque chose dans sa poche. Le lieutenant s'étira les membres. — J'ai pourtant bravement dormi! dit-il. Venez un peu vers moi, ma chère demoiselle. — Émilie se rapprocha; il se souleva brusquement du sofa, enfonça sa main dans la poche d'Émilie, et en tira... une paire de petits ciseaux. — Jésus! s'écria involontairement Émilie.

— Ce sont des ciseaux? balbutia le lieutenant.

— Certainement. Que croyais-tu donc trouver? un pistolet? Oh! quelle drôle de figure il a! les joues plissées comme un coussin, et les cheveux tout droits sur la nuque! Il ne sourit même pas. Oh! Émilie se tordit de rire.

— Assez, assez, dit le lieutenant d'un ton fâché. Si tu ne peux rien trouver de plus spirituel, je m'en vais... Je pars, ajouta-il, en voyant qu'elle ne cessait pas de rire, et il prit son shako. Émilie se tut. — Fi! qu'il est méchant, dit-elle, un vrai Russe; tous les Russes sont méchans. Voilà qu'il s'en va. Fi! hier il m'a promis cinq roubles; aujourd'hui il ne m'a rien donné, et il s'en va.

— Je n'ai point d'argent sur moi, murmura le lieutenant, déjà sur le seuil de la porte. Adieu.

Émilie le suivit des yeux et le menaça du doigt. — Entendez-

vous ce qu'il dit : il n'a pas d'argent. Oh! que tous ces Russes sont trompeurs! mais attendez, attendez, monsieur l'enjôleur! Petite tante, venez ici; j'ai quelque chose à vous confier.

Le soir du même jour, en se déshabillant pour se coucher, le lieutenant s'aperçut que le rebord supérieur de sa ceinture, de cette ceinture qu'il portait toujours sur lui, était décousu de la longueur d'un doigt. En homme d'ordre qu'il était, il prit aussitôt du fil et une aiguille, cira le fil et répara soigneusement la déchirure. Du reste, il ne prêta aucune attention à cette circonstance insignifiante.

Toute la journée suivante fut consacrée par le lieutenant aux devoirs du service. Il ne sortit pas de la maison même après dîner, et jusqu'à la nuit, à la sueur de son front, il rédigea et copia des rapports à l'autorité, confondant impitoyablement l'accent grave avec l'accent aigu, plaçant chaque fois après *mais* un point d'exclamation, et après *cependant* un point et une virgule. Le lendemain matin, un enfant juif, pieds nus et couvert d'une souquenille en loques, lui apporta une lettre d'Émilie, la première qu'il eût reçue d'elle. « Mon très cher Florestan, lui écrivait-elle, es-tu maintenant fâché contre ta *Zuckerpüppchen* que tu n'es pas venu hier? De grâce, ne sois pas trop fâché, si tu ne veux pas que ton aimable Émilie pleure beaucoup, beaucoup, et viens ce soir à cinq heures sans faute (le chiffre 5 était entouré d'une double petite couronne de fleurs dessinées à la plume). Ton aimable Émilie. »

Le lieutenant s'étonna; il ne croyait pas son Émilie si savante. Il donna un sou à l'enfant, et fit répondre qu'il irait.

Yergounof tint parole. Cinq heures n'avaient pas encore sonné que déjà il frappait à la porte de Mme Fritsche; mais, à sa grande surprise, Émilie n'était point à la maison. Ce fut la tante qui le reçut, et après lui avoir fait, chose étonnante, une révérence préliminaire, elle lui apprit que des circonstances imprévues avaient forcé Émilie à s'absenter, mais qu'elle serait bientôt de retour, et qu'elle le priait de l'attendre. Mme Fritsche s'était coiffée d'un bonnet tout blanc, elle souriait, elle parlait d'une voix caressante, et s'efforçait évidemment de donner une expression aimable à son visage renfrogné, qui du reste ne gagnait rien à ses efforts, et prenait au contraire je ne sais quelle teinte équivoque et louche. « Prenez place, monsieur, prenez place, disait-elle en lui avançant un fauteuil, et, si vous le permettez, nous aurons le plaisir de vous offrir une petite collation. » Mme Fritsche fit une autre révérence, sortit de la chambre, et revint bientôt avec une tasse de chocolat sur un plateau de fer-blanc. Le chocolat n'était pas de qualité supérieure; cependant le lieutenant le but avec plaisir, mais il essayait vainement de comprendre d'où venait le subit empressement

de Mme Fritsche, et ce que tout cela signifiait. Émilie ne venait point. Il commençait à perdre patience, lorsque tout à coup les sons d'une guitare se firent entendre dans la maison, derrière le mur de la chambre. Ce fut un accord, un second, un troisième, de plus en plus forts et pleins. Le lieutenant fut frappé de stupeur. Émilie avait bien une guitare, mais cette guitare n'avait que trois cordes; il n'avait pas encore trouvé le temps d'acheter les autres. D'ailleurs Émilie n'était pas à la maison. Derechef un accord résonna, si fort cette fois qu'il semblait partir de la chambre même. Le lieutenant tourna sur ses talons, et faillit pousser un cri de surprise et d'effroi... Devant lui, sur le seuil d'une petite porte basse qu'il n'avait point remarquée jusqu'alors, cachée qu'elle était par la lourde armoire, se tenait un être inconnu, étrange, pas enfant, pas jeune fille non plus. Cette créature était vêtue d'une robe blanche bigarrée de dessins de couleurs, et portait des chaussures rouges à talons. Retenus au sommet du front par un cercle d'or, ses cheveux noirs, épais et lourds, tombaient comme un manteau de sa petite tête sur son corps grêle et maigre. Sous cette masse, deux grands yeux brillaient d'un éclat sombre, et deux bras minces et hâlés, chargés de bracelets d'or, tenaient des deux mains une guitare. A peine pouvait-on apercevoir le visage, tant il semblait étroit et obscur; seulement un nez effilé s'y dessinait en ligne droite au-dessus de lèvres rouges. Le lieutenant resta pétrifié. Il regardait sans cligner des yeux cet être bizarre qui le regardait aussi les yeux fixes et sans prononcer une parole. Il revint pourtant à lui, et s'approcha à petits pas. Le visage sombre se mit peu à peu à sourire, des dents blanches brillèrent tout à coup; la tête se releva, et, secouant sa lourde chevelure, se montra dans toute sa beauté fine et acérée.

— Quel est ce diablotin? murmura le lieutenant, et, s'approchant encore davantage, il dit à voix basse : — Petite, petite, qui es-tu?

— Ici, répondit-elle d'un timbre voilé, avec une prononciation étrangère qui faisait porter à faux les accens, ici... Puis elle fit un pas en arrière. Le lieutenant franchit le seuil après elle et se trouva dans une très petite chambre, sans aucune fenêtre, dont les murs et le plancher étaient recouverts d'épais tapis en poil de chameau. Une forte odeur de musc le prit à la gorge; deux fines bougies en cire jaune brûlaient sur une table ronde devant un sofa très bas, à la turque; un très petit lit se voyait dans un coin, caché sous des rideaux en mousseline orientale à rayures satinées, et un chapelet d'ambre terminé par un gland de soie rouge était suspendu à la tête du lit.

— Mais, permettez, qui êtes-vous enfin? répéta le lieutenant.

— Sœur... sœur d'Émilie.

— Vous êtes sa sœur? Vous demeurez ici?

— Oui.

Le lieutenant étendit de nouveau la main vers elle, et de nouveau elle recula.

— Comment se fait-il donc qu'elle ne m'ait jamais parlé de vous? Vous cacheriez-vous?

L'autre dit oui d'un signe de tête.

— Vraiment! vous avez des raisons pour vous cacher? Voilà donc pourquoi je ne vous ai jamais aperçue. J'avoue que je ne soupçonnais pas seulement votre existence... Quoi! cette grosse vieille Mme Fritsche est votre tante?

— Oui.

— Hum!... On dirait que vous ne comprenez pas très bien le russe. Comment vous appelle-t-on?

— Colibri.

— Hein?

— Colibri.

— Colibri! voilà un nom extraordinaire. N'est-ce pas, il y a en Afrique des insectes qui se nomment ainsi?

Colibri se mit à rire d'un rire court et bizarre, comme si des verres s'entre-choquaient dans son gosier. Elle secoua gravement la tête, jeta un rapide coup d'œil autour d'elle, et, posant la guitare, elle s'approcha de la porte en un saut et la ferma brusquement. Chacun de ses mouvemens était preste, agile, avec le frôlement sec d'un lézard. Ses cheveux lui tombaient par derrière plus bas que les jarrets. — Pourquoi fermez-vous la porte? lui demanda le lieutenant. Colibri posa un doigt sur ses lèvres :

— Pour Émilie.

Le lieutenant eut un sourire de fatuité.

— Seriez-vous jalouse?

— Quoi? dit Colibri en levant la tête et prenant comme à chaque question qu'elle faisait une expression enfantine.

— Jalouse,... fâchée...

— Oh! oui.

— C'est beaucoup d'honneur que vous me faites. Écoutez : quel âge avez-vous?

— Dix et sept.

— Dix-sept ans, vous voulez dire?

— Oui.

Le lieutenant parcourut d'un nouveau regard plus scrutateur sa bizarre compagne.

— Mais vous êtes une vraie petite merveille de beauté. Quels cheveux! quels yeux! et ces sourcils! oh!...

Colibri se mit à rire encore, et fit lentement rouler ses yeux magnifiques.

— Oui, je suis une beauté, dit-elle avec une gravité étrange. Asseyez-vous... Moi, près de vous... Tenez, une fleur, belle fleur, qui sent bon.

Elle tira de sa ceinture une branche de lilas blanc, et regarda le lieutenant par-dessus les fleurs dont elle mordillait un pétale. — Tenez, voulez-vous des confitures de Constantinopoli? *cherbett?*

Colibri se leva rapidement, s'approcha d'une commode, l'ouvrit et en tira un petit pot doré enveloppé dans un morceau d'étoffe rouge parsemée de paillettes en acier, puis une cuillère en vermeil, une carafe en cristal à facettes remplie d'eau et un verre pareil. — Prenez du *cherbett*, signore, bien bon, et je chanterai. Voulez-vous?

Elle saisit la guitare. — Vous chantez? demanda le lieutenant en se mettant dans la bouche une cuillerée de ce cherbett, qui était excellent en effet.

Colibri saisit des deux mains son épaisse chevelure, la rejeta en arrière, pencha la tête de côté et pinça quelques accords en regardant avec attention le bout de ses doigts et le manche de sa guitare; puis elle se mit à chanter d'une voix agréable et plus forte qu'on ne pouvait l'attendre d'un être si frêle, mais qui parut bizarre au lieutenant. — Comme elle miaule, la petite chatte! se dit-il en lui-même.

Elle chantait une chanson mélancolique; ce n'était ni du russe ni de l'allemand, c'était une langue absolument inconnue à Yergounof. D'après ce qu'il a rapporté, des sons gutturaux, étranges, se mêlaient fréquemment à son chant, et pour terminer elle prononça lentement le mot *sinzimar*, *sintamar*, ou quelque chose d'approchant. Ensuite elle appuya sa tête sur sa main, poussa un soupir et posa la guitare sur ses genoux. — Eh bien! demanda-t-elle, voulez-vous encore?

— Avec plaisir, répondit le lieutenant; mais pourquoi toujours le visage si triste? Prenez un peu de *cherbett*.

— Non, mangez, vous. Cette fois ce sera plus gai.

Alors elle chanta une autre chansonnette à la façon d'un air de danse, mais dans la même langue incompréhensible et avec les mêmes sons de gorge. Ses doigts basanés couraient sur les cordes comme de vraies petites araignées, et elle finit en jetant un grand cri sur le mot *hassa* et en frappant à coups violens et répétés avec son petit poing sur la table. Ses yeux brillaient d'un éclat sauvage.

Le lieutenant était, comme nous disons, *embrouillardé;* la tête

lui tournait. Tout était si nouveau pour lui : cette odeur de musc, ces chants bizarres, ces bougies en plein jour, ce *cherbett* à la vanille, et puis cette Colibri qui s'approchait de lui plus près et plus près, ces cheveux qui luisaient et bruissaient comme la soie, et ce visage toujours si triste. — C'est une *roussalka* (1), se dit-il, éprouvant un malaise singulier. Ma petite âme,... avouez... qui vous a donné l'envie de m'appeler aujourd'hui?

— Vous êtes jeune, joli garçon, j'aime ceux-là.

— Ah! ah!... Mais que dira Émilie? Elle va venir, elle m'a écrit ce matin.

— Rien à Émilie... elle me tuerait.

Le lieutenant partit d'un éclat de rire. — La croyez-vous si méchante?

Colibri hocha la tête. — Il n'y a pas que les méchans qui tuent... Rien non plus à Mme Fritsche.

Elle lui frappa plusieurs fois le front du bout du doigt : — Comprenez-vous, officier?

Le lieutenant fronça le sourcil. — Bon, bon! je garderai ton secret; mais en récompense tu me donneras un baiser.

— Non, après, quand tu partiras...

— Tout de suite.

Il se pencha vers elle; mais elle recula lentement, se redressa et se raidit comme une couleuvre sur laquelle on a marché dans l'herbe épaisse d'un bois. Le lieutenant la regarda dans le blanc des yeux. — Est-elle méchante! dit-il... A ton aise, et que Dieu te bénisse!

Colibri se mit à rêver un instant, et elle se décidait à se rapprocher du lieutenant, lorsque trois coups sourds retentirent dans la maison. Colibri se leva brusquement, avec un rire forcé : — Aujourd'hui, non; demain, oui. Viens demain...

— A quelle heure?

— Le soir, à sept heures.

— C'est bien; mais demain tu me diras pourquoi tu t'es si longtemps cachée de moi.

— Oui, oui, demain la fin, mon officier.

— Allons, tiens ta parole, et je t'apporterai un joli petit cadeau.

— Jamais! dit-elle en frappant du pied. Cela, cela, cela (montrant ses habits, ses bijoux, tout ce qui l'entourait), cela, à moi. Des cadeaux, jamais!

— Ne vous fâchez pas, mademoiselle, je ne force personne. Il faut donc partir. Adieu, mon petit joujou... Et le baiser?

(1) Espèce d'ondine ou de dryade malfaisante dans la mythologie slave.

Colibri bondit légèrement, et, jetant ses deux bras autour du cou du jeune lieutenant, elle lui donna un baiser, qui fit à Yergounof l'effet d'un coup de bec. Il voulut l'embrasser à son tour; mais elle s'échappa vivement et s'abrita derrière le petit sofa.

— Ainsi donc à sept heures, demain? dit le lieutenant un peu confus. Elle lui répondit par un signe de tête, et, prenant du bout des doigts une de ses longues tresses de cheveux, elle se mit à les mordiller de ses dents aiguës. Le lieutenant lui fit de la main un geste d'adieu et tira la porte sur lui; il entendit Colibri s'en approcher en courant et la fermer à double tour.

Il n'y avait personne dans le salon de Mme Fritsche; le lieutenant, qui ne se souciait pas de rencontrer Émilie, se hâtait de sortir; mais en arrivant au perrron il vint se heurter contre la maîtresse du logis. — Vous partez, monsieur le lieutenant? dit celle-ci avec la même grimace affectée et sinistre; vous n'attendrez pas Émilie?

Le lieutenant mit son shako : — Je dois, madame, vous faire savoir que je n'ai pas l'habitude d'attendre. Il est fort probable que je ne viendrai pas demain non plus. Informez-en votre nièce.

— Bien, bien, dit l'autre; mais vous ne vous êtes pas ennuyé, monsieur le lieutenant?

— Non, madame, je ne me suis point ennuyé.

— C'est tout ce que nous voulions savoir. Nous vous présentons nos hommages.

— Je vous salue, madame.

Le lieutenant rentra chez lui, et, se jetant sur son lit, s'enfonça dans un dédale de réflexions. « Que diable est-ce cela? s'écria-t-il plus d'une fois à voix haute; pourquoi Émilie m'a-t-elle écrit? Elle me donne un rendez-vous et n'y vient pas! » Il prit la lettre d'Émilie, la tourna dans ses mains, la flaira. Elle sentait le tabac à fumer, et dans un endroit l'on avait remplacé un verbe au masculin par la terminaison féminine. De cela que pouvait-on conclure? « Est-il possible que cette vieille Juive, que Dieu confonde, ne sache rien? Elle surtout, qui est-elle? »

La charmante Colibri ne lui sortait pas de la tête, et il attendait impatiemment la soirée du lendemain, bien que, dans le fond de son âme, il eût presque peur de ce « petit joujou. »

III.

Avant l'heure du dîner, le lieutenant passa par le bazar, et, après avoir obstinément marchandé, il acheta une petite croix en or pendue à un velours noir. « Bien qu'elle affirme, se disait-il, qu'il ne lui faut aucun cadeau, nous savons ce que cela veut dire. Du reste,

si elle a une âme si désintéressée, Émilie ne fera pas fi de l'objet. » Vers les six heures du soir, le lieutenant se rasa avec un soin extrême, envoya chercher un coiffeur du voisinage et lui recommanda de bien friser et bien pommader son toupet, ce que l'autre fit en conscience, et sans épargner le papier officiel de la couronne, dont il fit des papillotes. Ensuite le lieutenant endossa son uniforme le plus neuf, prit dans sa main droite une paire de gants qu'il n'avait pas encore portés, et après s'être bien aspergé d'eau de lavande, il sortit de la maison. S'il avait soigné sa toilette beaucoup plus que lorsqu'il faisait la cour à sa *Zuckerpüppchen*, ce n'était pas que Colibri lui plût davantage, mais il y avait dans celle-ci quelque chose qui excitait même l'imagination paresseuse de notre officier.

Mme Fritsche vint à sa rencontre selon sa coutume, et, comme s'ils se fussent mis d'accord pour un mensonge convenu, elle lui annonça qu'Émilie s'était encore absentée pour quelques instans et qu'elle le priait de l'attendre. Le lieutenant inclina la tête en signe d'assentiment et prit place sur une chaise. Mme Fritsche sourit de nouveau, c'est-à-dire montra ses longues dents jaunes, et se retira, mais sans lui offrir de chocolat cette fois.

Aussitôt le lieutenant fixa ses regards sur la porte mystérieuse. Elle restait fermée. Il toussa deux fois pour annoncer son arrivée. La porte ne s'ouvrit point. Il retint sa respiration, tendit l'oreille : rien; pas le moindre léger bruit, on eût dit que tout était mort à l'entour. Le lieutenant se leva, s'avança sur la pointe des pieds vers la porte, chercha à tâtons le bouton de la serrure et, n'en trouvant pas, poussa la porte du genou. Elle résista; il se pencha alors, et d'une voix basse, étranglée, il prononça deux fois : — Colibri, Colibri! — Aucune réponse. Alors il se releva, tira des deux côtés les basques de son uniforme, puis, frappant cette fois du talon sur le plancher, revint près de la fenêtre et se mit à tambouriner sur les vitres d'un air dépité. L'honneur militaire blessé se révoltait en lui. — Diable! pour qui me prend-on? S'il en est ainsi, je vais frapper à poings fermés, elle sera bien obligée d'ouvrir, et si la vieille sorcière nous entend, ma foi, tant pis, ce ne sera pas ma faute. — Il fit brusquement volte-face. La porte était ouverte à demi.

Aussitôt le lieutenant, se remettant sur la pointe des pieds, s'élança vers la chambre secrète. Sur le sofa, vêtue d'une robe d'un jaune éclatant, la taille serrée par une large ceinture rouge, était couchée Colibri, qui, se cachant le bas du visage avec son mouchoir, riait aux larmes, mais sans bruit. Elle avait, cette fois-ci, arrangé sa chevelure; elle en avait fait deux grosses et longues

tresses entrelacées de rubans rouges. Ses souliers rouges de la veille se voyaient à ses petits pieds, qu'elle tenait croisés l'un sur l'autre; mais les pieds étaient nus. On eût dit qu'elle avait mis des bas de soie brune. Le sofa était placé autrement que la veille, plus près du mur, et sur la table un plateau du Japon portait une cafetière au large ventre, un sucrier en cristal taillé, et deux toutes petites tasses en porcelaine bleue. Sur la même table était posée la guitare, et une fumée grisâtre s'élevait en fine spirale de la pointe d'une pastille de l'Orient.

Le lieutenant, qui avait embrassé tous ces objets du premier regard, s'approcha du divan; mais, avant qu'il eût eu le temps de prononcer une parole, Colibri avança la main sans cesser de rire dans son mouchoir, et, enfonçant ses petits doigts durs dans les cheveux du lieutenant, détruisit d'un tour de poignet tout le bel édifice de sa coiffure. — Qu'est-ce que cela? s'écria le lieutenant, fort peu satisfait d'une familiarité si déplacée; voyez-vous l'effrontée! — Colibri découvrit son visage : — Auparavant, mal, dit-elle; comme cela, mieux. — Elle se recula vers un bout du sofa, et replia ses jambes sous elle : — Asseyez-vous là, là-bas. — Le lieutenant s'assit à la place qu'elle lui désignait. — Pourquoi donc m'éloignes-tu? demanda-t-il après un court silence; as-tu peur de moi?

Colibri se pelotonna comme un chat, et le regarda de côté. — Moi? non.

— Tu ne dois pas faire ainsi la sauvage, continua le lieutenant d'un ton paterne. Tu te souviens, n'est-ce pas, de ta promesse d'hier?

Colibri serra ses deux genoux dans ses bras, posa la tête dessus, et regarda encore de côté :

— Je me souviens.

— Dans ce cas,... fit Yergounof, prêt à s'avancer.

— Pas si vite, signore.

Colibri dégagea ses tresses de cheveux, dont elle avait enlacé ses genoux, et du bout de l'une d'elles lui cingla la main.

Le lieutenant resta tout penaud. — Quels yeux elle a, la mauvaise! murmura-t-il involontairement. Mais alors... pourquoi m'as-tu fait venir?

Colibri tendit le cou avec un mouvement d'oiseau et se mit aux écoutes.

— Émilie? dit le lieutenant d'un air effaré; quelque autre...

Colibri haussa les épaules.

— Mais tu entends quelque chose? reprit Yergounof.

— Rien.

Elle retira avec un autre mouvement d'oiseau sa petite tête de

forme allongée, dont les tresses épaisses étaient séparées par une raie soigneusement faite, qui se perdait dans un fouillis de petits cheveux frisés couvrant la nuque. — Rien, répéta-t-elle en se pelotonnant de nouveau.

— Personne! dit le lieutenant. Je puis donc... Il étendit la main et la retira aussitôt; une goutte de sang se voyait sur son doigt. Quelle bêtise, s'écria-t-il en secouant la main, toujours vos éternelles épingles! Mais quelle maudite épingle est-ce cela? ajouta-t-il en voyant une espèce de dard en or qu'elle replaçait dans sa ceinture. C'est un poignard, c'est un aiguillon. Et toi, tu es une guêpe, entends-tu, une guêpe!

Colibri sembla goûter fort la comparaison du lieutenant; elle rit de son petit rire cristallin. — Oui, je piquerai... je piquerai.

Yergounof la regarda de travers. Elle rit, pensa-t-il, et le visage reste toujours triste. Regarde un peu ceci, ajouta-t-il à voix haute.

— Quoi? demanda Colibri avec son expression enfantine.

— Ceci, et le lieutenant tira de sa poche la petite croix d'or, qu'il fit briller en la tournant en l'air entre ses doigts. C'est joli, n'est-ce pas?

Colibri leva les yeux d'un air d'indifférence.

— Ah! une croix, dit-elle, nous n'en portons pas.

— Comment! vous ne portez pas de croix! Tu es donc une Juive ou une Turque?

— Nous n'en portons pas, répéta Colibri; puis, se levant tout à coup et regardant en arrière, par-dessus son épaule : — Voulez-vous que je chante? Je vais chanter.

Le lieutenant remit précipitamment la croix dans sa poche et se retourna aussi, car il avait cru entendre une sorte de craquement dans le mur. — Quel bruit fait-on là?

— Souris, souris! se hâta de répondre Colibri; puis de la façon la plus inopinée pour le lieutenant, elle lui enlaça la tête de ses bras souples et lisses, et d'un rapide baiser lui brûla la joue comme avec un fer rouge. Il serra Colibri à son tour; mais elle glissa de son étreinte comme un serpent, chose facile avec sa taille mince et onduleuse. — Attends, attends, dit-elle à voix basse. Auparavant du café...

— Quelle idée! Après...

— Non, tout de suite, à présent brûlant, froid plus tard.

Elle saisit la cafetière par l'anse, et se mit à verser de haut dans les deux tasses. Le café tombait en jet tordu et fumant, et Colibri, penchant la tête sur son épaule, le regardait tomber. Yergounof jeta un morceau de sucre dans la tasse, qu'il avala d'un trait. Le

café lui sembla très fort et très amer. Colibri le regardait faire en souriant et en dilatant ses narines au-dessus de la tasse, qu'elle avait portée à ses lèvres et qu'elle reposa lentement sur la table.

— Pourquoi ne bois-tu pas? demanda le lieutenant.

— Moi, peu à peu.

— Mais, voyons, assieds-toi donc enfin près de moi, dit le lieutenant en frappant de la main sur le sofa.

— A l'instant.

Elle étendit la main, et sans quitter Yergounof des yeux elle prit sa guitare : — Avant, je vais chanter.

— Oui, oui, mais assieds-toi.

— Et je vais danser. Veux-tu?

— Tu danses!... Ah! je voudrais bien voir cela; pourtant, si tu dansais après?

— Non, non; mais je t'aime beaucoup, moi.

— Vraiment? Allons, danse, obstinée que tu es.

Colibri se plaça de l'autre côté de la table, et, après avoir pris quelques accords, elle entonna, à la grande surprise du lieutenant, qui attendait quelque chanson gaie et animée, une sorte de récitatif lent et monotone, accompagnant chacun des sons qui semblaient sortir avec effort de son gosier d'un balancement mesuré de tout son corps à droite et à gauche. Elle ne souriait point. Elle avait même rapproché ses sourcils hauts et arqués, entre lesquels se voyait distinctement un petit signe de couleur bleue, semblable à une lettre de quelque langue orientale, qui avait été probablement tracée avec la poudre. Elle avait presque fermé les yeux; mais ses prunelles brillaient encore d'un éclat morne entre ses paupières abaissées, et elle s'obstinait à regarder le lieutenant avec la même fixité. Lui aussi ne pouvait détacher les yeux de ces yeux magnifiques et menaçans, de ce visage basané qu'une faible rougeur colorait de plus en plus, de ces lèvres à demi ouvertes et immobiles, de ces serpens noirs qui se balançaient en cadence aux deux côtés de sa tête élégante. Colibri continuait ses mouvemens sans quitter la place; ses pieds ne faisaient que se soulever tantôt sur la pointe, tantôt sur le talon. Une fois seulement elle se tourna avec violence, et poussa un cri perçant en agitant la guitare au-dessus de sa tête, et de nouveau reprit la même danse balancée avec le même chant lent et monotone. Cependant Yergounof était assis très commodément sur le sofa, et continuait, sans mot dire, à regarder Colibri. Il éprouvait une sensation étrange et inaccoutumée; il se sentait léger et libre, presque trop léger; il n'avait plus de corps, il nageait dans l'espace. En même temps de petites fourmis froides lui glissaient le long du dos; je ne sais quelle agréable défaillance énervait

ses jambes, et la somnolence lui chatouillait les coins des lèvres et des yeux. Il ne désirait plus rien, ne pensait plus à rien; il se sentait bercer doucement, et murmurait du bout des lèvres : — Oh! mon « petit joujou. » — De temps à autre, le visage du « petit joujou » semblait se voiler. — Pourquoi donc? se disait le lieutenant. Ah! c'est de la fumée... il y a... ici... de la fumée bleue. — Et quelqu'un se remettait à le bercer et à lui murmurer à l'oreille des mots agréables qui commençaient et ne finissaient point.

Mais voilà que tout à coup il voit les yeux du petit joujou s'ouvrir énormes, d'une grandeur démesurée, comme les arches d'un pont. La guitare roula, et, se heurtant sur le plancher, sembla résonner des dernières profondeurs de l'abîme. Je ne sais quel ami, le plus intime du lieutenant, l'embrassa tendrement et fortement par derrière, et lui arrangea le nœud de sa cravate;... puis il aperçut tout contre son visage les moustaches épaisses, le nez crochu et les yeux perçans de l'inconnu aux trois boutons d'argent, et bien que les yeux fussent à la place des moustaches et les moustaches à la place des yeux, bien que le nez fût également renversé, le lieutenant ne s'en étonna point. Il trouva même que ce devait être ainsi, et fut sur le point de dire à ce nez : — Bonjour, frère Grégoire; — mais il ajourna cette intention et préféra... préféra partir immédiatement avec Colibri pour Constantinople, afin d'y célébrer leur mariage, Colibri étant Turque, et lui venant d'être fait mahométan...

Cela lui fut d'autant plus facile qu'un petit bateau se présenta... Il y porta le pied, et, bien que par maladresse il se fût heurté à ce point qu'il ressentit une douleur si vive qu'il ne savait plus où étaient ses membres, il se remit en équilibre, et, s'étant assis sur un petit banc qui se trouvait à la poupe du bateau, il se mit à descendre ce même grand fleuve qui, sous le nom de fleuve du Temps, se voit accroché dans les colléges de Nicolaïef, et qui mène droit à Constantinople. Cette navigation lui causait un plaisir extrême. Il rencontrait à chaque instant de grandes sarcelles rouges, qui par malheur ne se laissaient pas approcher et plongeaient aussitôt, ne laissant à leur place que de larges taches sanguinolentes. Colibri voyageait avec lui; mais, désireuse d'éviter la chaleur, elle avait pris place dans l'intérieur du bateau, et de temps en temps frappait de petits coups contre le fond. Voici enfin Constantinople; les maisons sont comme il convient aux maisons d'être, en forme de chapeaux tyroliens, et tous les Turcs ont des faces si larges et si graves... Seulement il ne faut pas les regarder trop longtemps; bientôt elles se déforment, font des grimaces et fondent comme des tas de neige au printemps... Voici le palais qu'il va habiter avec Colibri... Comme tout y est bien arrangé! Des épaulettes partout, des

soldats chevronnés sonnant de la trompette dans tous les coins, et naturellement sur tous les murs le portrait de Mahomet en général russe. Mais pourquoi Colibri court-elle devant lui de chambre en chambre, traînant ses queues après elle? Et pourquoi ne veut-elle pas se retourner? Et puis elle rapetisse, elle rapetisse toujours;... ce n'est plus Colibri, c'est un petit gentilhomme en veste ronde, et il est son gouverneur, et le voilà forcé de grimper après lui dans l'intérieur d'une lunette d'approche, et cette lunette se resserre de plus en plus; on ne peut plus s'y mouvoir, ni en avant, ni en arrière; on ne peut plus respirer, et un poids énorme s'écroule sur son dos; il a la bouche pleine de terre...

IV.

Le lieutenant ouvre enfin les yeux... Il fait clair et tout est calme autour de lui. On sent le vinaigre, la menthe. Au-dessus, à droite, à gauche, quelque chose de blanc l'enveloppe; il regarde, il examine: ce sont les rideaux d'un lit. Il veut soulever la tête, impossible; la main, impossible également. Qu'est-ce que cela signifie? Il baisse les yeux : un long corps est étendu devant lui, caché sous une couverture en laine grossière avec des bandes brunes aux deux bouts. Ce corps, vérification faite, est le sien même. Il essaie de pousser un cri : rien ne sort; il essaie de nouveau, il rassemble toutes ses forces : une espèce de son décrépit tremblote sous son nez. Des pas lourds se font entendre; une main écarte le rideau. Un vieil invalide vêtu d'une redingote militaire rapiécée se tient devant le lieutenant. Tous deux semblent diversement étonnés. Une grande cruche d'étain vient s'appliquer sur les lèvres du lieutenant, qui boit de l'eau fraîche avec avidité. Sa langue se délie. — Où suis-je?

L'invalide le regarde une seconde fois, s'éloigne et revient avec un autre homme en uniforme. — Où suis-je? répète le lieutenant.

— Allons! il n'en mourra pas, dit l'homme en uniforme. Vous êtes à l'hôpital, reprit-il à voix haute; mais il ne faut pas parler. Taisez-vous et dormez.

Le lieutenant va s'étonner encore; mais il retombe dans le néant.

Le lendemain apparut le médecin de l'hôpital. Yergounof avait repris ses sens. Le docteur le félicita de sa guérison, et commanda que l'on changeât les bandages qui enveloppaient sa tête. — Comment, la tête? Est-ce que j'ai quelque chose...

— Vous ne devez point parler, interrompit le docteur, ni vous agiter. Restez tranquille et remerciez le Très-Haut. Où sont les compresses, Popof

— Mais l'argent,... l'argent de la couronne...

— Allons, voilà qu'il délire de nouveau. De la glace, Popof, encore de la glace!

Une semaine se passa. Le lieutenant était assez remis pour qu'on crût pouvoir lui révéler ce qui lui était arrivé. Voici ce qu'il apprit : le 16 juin, à sept heures du soir, avait eu lieu sa dernière visite chez Mme Fritsche, et le 17, vers l'heure du dîner, c'est-à-dire presque vingt-quatre heures plus tard, un berger l'avait trouvé dans un ravin, près de la grand'route de Kherson, à deux werstes environ de Nicolaïef, sans connaissance, la tête fendue et des taches bleuâtres autour du cou. Son uniforme et son gilet étaient déboutonnés, toutes les poches retournées; son shako et sa dague avaient disparu, ainsi que sa ceinture de cuir. A en juger par l'herbe foulée, par une large trace laissée dans le sable et la terre glaise, le lieutenant avait dû être traîné de la route jusqu'au fond du ravin, et là seulement on lui avait porté sur la tête un coup avec une arme tranchante, peut-être avec sa propre dague. En effet sur toute la trace il ne s'était pas vu une seule goutte de sang, tandis qu'autour de sa tête il s'en était trouvé toute une mare. Les assassins avaient dû d'abord lui faire perdre connaissance, puis essayer de l'étrangler; ensuite, l'ayant porté hors de la ville, ils lui avaient porté le dernier coup au fond du ravin. Le lieutenant n'avait échappé à la mort que grâce à son tempérament de fer, car il n'avait repris connaissance que le 23 juillet, cinq semaines après l'événement.

Yergounof fit immédiatement son rapport à l'autorité, raconta par écrit et verbalement toutes les circonstances du malheur qui l'avait frappé, et indiqua clairement la maison de Mme Fritsche. La police y courut, mais n'y trouva plus personne; les oiseaux avaient déjà quitté le nid. On empoigna le maître de la maison, on le traîna devant la justice. On ne put tirer grand'chose de cet homme, bourgeois de la ville, extrêmement vieux et non moins sourd. Il habitait lui-même un autre quartier de Nicolaïef, et tout ce qu'il savait, c'est que, quatre mois auparavant, il avait loué sa maison à une Juive pourvue d'un passeport et nommée Schmoul ou Schmoulke, et qu'il l'avait, selon son devoir, immédiatement déclarée à la police. Une jeune fille, ajouta-t-il dans sa déposition, également pourvue d'un passeport était venue rejoindre la vieille Juive.

Quel était le métier de ces femmes? Il n'en savait rien. Avaient-elles d'autres locataires? Il ne le savait pas davantage. Et quant au petit garçon qui avait été le gardien de sa maison, il était parti pour Odessa, ou pour Pétersbourg, ou pour toute autre ville. Le nouveau gardien n'était entré en fonction qu'au 1er juillet.

On fit alors des recherches sur les registres de la police et des investigations dans le voisinage, et l'on apprit que la Schmoulke

avec sa compagne, dont le vrai nom paraissait être Frederica Bengel, avait quitté Nicolaïef vers le 20 juin pour une destination inconnue. Quant à l'homme mystérieux, à la mine de bohémien et aux trois boutons d'argent, ainsi que la fille étrangère au teint basané et à la grosse tresse de cheveux, personne ne les avait vus ou personne n'osa l'avouer.

Dès que le lieutenant put sortir de l'hôpital, il alla revoir lui-même la maison qui lui avait été si fatale. Dans la petite chambre où il avait eu ses causeries avec Colibri, et qui sentait encore l'odeur du musc, on avait découvert une autre petite porte, contre laquelle, à sa seconde visite, avait été adossé le sofa, et par où, selon toute vraisemblance, était entré l'assassin. Le lieutenant présenta aussitôt une supplique en forme. L'enquête commença. Une foule d'ordonnances portant les numéros de leur série furent rendues et communiquées dans toutes les directions. Une foule de réponses également numérotées revinrent en temps et lieu; mais ce fut tout. Les personnes suspectes avaient disparu, et avec elles l'argent de la couronne, s'élevant à mille neuf cent dix-sept roubles et plusieurs kopeks, somme assez importante à cette époque. Pendant dix années, le malheureux lieutenant subit des retenues pour restituer la somme, jusqu'à ce qu'enfin il eut la chance d'en acquitter le reliquat à la faveur d'une amnistie qui étendit sa grâce sur lui.

Dans les premiers temps, il était resté fermement convaincu que la cause de tout le malheur, que la tête de la conspiration ourdie contre lui avait été Émilie, sa perfide *Zuckerpüppchen*. Il se souvenait que le jour de sa dernière entrevue avec elle il s'était imprudemment endormi sur le sofa, qu'à son réveil il avait remarqué le trouble de cette femme, et que le soir même il avait découvert cette fente faite à sa ceinture, évidemment avec les ciseaux qu'elle avait cachés dans sa poche. — Elle a tout vu, se disait-il; elle l'aura dit à cette vieille diablesse et à ces deux autres démons. Elle m'a tendu un piége en m'écrivant cette lettre, et je me suis livré; mais qui aurait pu s'attendre à cela d'elle? Alors il se représentait le bon et joli visage d'Émilie, ses yeux clairs et rians. — O femmes, femmes! répétait-il en grinçant des dents, race de crocodiles! — Mais, lorsqu'il eut quitté définitivement l'hôpital pour rentrer dans son logement, il apprit une circonstance qui dérouta complétement ses conjectures. Le jour même où on l'avait ramené dans la ville plus qu'à demi mort, une jeune fille qui, d'après tous les signalemens donnés, était le propre portrait d'Émilie, était accourue tout en larmes et les cheveux épars à la maison du lieutenant, d'où, ayant demandé des nouvelles à son brosseur, elle était partie comme une folle pour l'hôpital. Là, on lui dit que le lieutenant ne passerait pas la journée, et elle disparut aussitôt en se tordant les bras et en donnant

tous les signes du plus violent désespoir. Il devenait donc évident qu'elle ne s'était point attendue à l'assassinat. Ou bien l'aurait-on trompée elle-même? n'aurait-elle point reçu sa part? le remords se serait-il éveillé en elle? Et pourtant elle avait quitté Nicolaïef avec cette abominable vieille qui devait certainement être au courant de tout... Le lieutenant ne savait que penser, et il n'ennuya pas peu souvent son brosseur en lui faisant répéter le signalement de la jeune fille et les paroles qu'elle lui avait dites.

Dix-huit mois plus tard, le lieutenant reçut d'Émilie, *alias* Frederica Bengel, une lettre en allemand qu'il se fit traduire aussitôt, et que depuis il nous montra plus d'une fois. Elle était tout émaillée de fautes d'orthographe, mais surtout de points d'exclamation. L'enveloppe portait le timbre de Breslau. En voici la traduction à peu près fidèle :

« Mon cher et incomparable Florestan! monsieur le lieutenant Jörgenhof! combien de fois me suis-je juré de vous écrire, et toujours, à mon grand regret, j'ai remis, quoique l'idée que vous puissiez me tenir pour complice de ce crime affreux ait toujours été pour moi la plus affreuse pensée! Oh! mon cher monsieur le lieutenant, croyez-moi, le jour où j'ai appris que vous étiez sain et sauf a été le plus beau jour de ma vie! Mais je ne puis prétendre à me justifier complétement; je ne veux pas mentir : c'est moi en effet qui ai découvert votre habitude de porter votre argent sur votre estomac (du reste, dans nos contrées, tous les bouchers et marchands de bestiaux font de même), et j'ai eu l'imprudence d'en parler! J'ai même dit, comme par plaisanterie, qu'il n'y aurait pas grand mal à vous prendre un peu de cette somme. La vieille sorcière (oh! monsieur Florestan, elle n'était pas ma tante!) entra immédiatement en conspiration avec ce monstre impie de Luigi et son autre complice! Je vous jure, sur le tombeau de ma mère (qui était une honnête femme, pas comme moi!), que j'ignore jusqu'à présent quels étaient ces gens. Tout ce que je sais, c'est que lui se nommait Luigi, et qu'ils étaient arrivés tous deux de Bucharest, et que c'étaient certainement de grands criminels, car ils se cachaient de la police, et ils avaient de l'argent et des objets précieux. Ce Luigi était un terrible personnage : tuer son semblable n'était rien pour lui! Il parlait toutes les langues, et c'est lui qui a écrit ma lettre. C'est lui qui a recouvré les objets volés par la cuisinière. Il pouvait tout faire, tout, tout! C'était un terrible personnage! Il a persuadé à la vieille qu'il ne ferait que vous étourdir un peu en vous donnant une certaine boisson, qu'ensuite il vous emmènerait hors de la ville et dirait qu'il ne sait rien, que c'est vous qui aviez pris un peu trop de vin; mais le scélérat avait déjà dans l'esprit qu'il valait mieux vous faire un mauvais parti pour qu'après aucun

coq n'en pût rien chanter! Il écrivit cette horrible lettre, et la vieille m'éloigna par ruse, et je puis dire par force! Je ne soupçonnais rien, et j'avais une peur horrible de ce Luigi qui me disait: — Je te couperai le cou comme à un poulet! — Et en disant cela, il remuait si affreusement ses moustaches! Et voilà comment, par ruse, on m'a emmenée dans une certaine société... Oh! monsieur Florestan, j'ai bien honte et je pleure des larmes bien amères, car il me semble que je n'étais pourtant pas née pour un semblable métier! La pensée que j'avais été jusqu'à un certain point la cause de votre malheur m'a rendue presque folle, et pourtant je suis partie avec ces gens-là, car si la police nous avait découverts, que serais-je devenue? Mais bientôt je les ai quittés tous, et quoique maintenant je vive dans la misère, souvent sans un morceau de pain, mon âme est tranquille. Ne me demandez pas pourquoi j'étais venue moi-même à Nicolaïef: je ne pourrais répondre; j'ai prêté un serment terrible! Je finis ma lettre par une supplication, monsieur Florestan : de grâce, si jamais vous pensez à votre pauvre petite amie Émilie, ne pensez pas à elle comme à une noire scélérate! Le Dieu éternel voit mon cœur en ce moment : j'ai une mauvaise moralité et je suis légère, mais je ne suis pas méchante. Et je vous aimerai toujours, mon incomparable Florestan! et je vous souhaiterai toujours ce qu'il y a de meilleur sur ce globe terrestre. Si ma lettre parvient jusqu'à vous, écrivez-moi quelques lignes pour que je sache que vous l'avez reçue. Vous rendrez par là très heureuse votre fidèlement dévouée ÉMILIE. »

« *P. S.* Je vous ai écrit en allemand; je n'aurais pas pu exprimer en une autre langue tous les sentimens qui m'oppressent; mais vous pouvez m'écrire en russe. »

— Eh bien! lui avez-vous répondu? demandâmes-nous au lieutenant.

— J'en ai eu souvent l'intention; mais comment écrire? Je ne sais pas l'allemand, et quant au russe, quoi qu'elle en ait dit, il eût fallu se le faire traduire. Alors vous comprenez,... cette correspondance,... la dignité de l'épaulette,.. enfin je n'ai pas écrit.

Et chaque fois qu'il achevait son récit, le lieutenant Yergounof hochait la tête, poussait un soupir. — Voilà, disait-il, ce que c'est que la jeunesse! — Et si parmi les auditeurs il se trouvait un novice qui entendait raconter pour la première fois la célèbre aventure, il lui prenait la main, la posait sur son crâne et lui faisait tâter la cicatrice de sa blessure. Elle était énorme en effet, et s'étendait d'une oreille à l'autre.

IVAN TOURGUENEF.

ÉTUDES

DE MŒURS ROMAINES

SOUS L'EMPIRE

III.

LA JEUNESSE DE MARC-AURÈLE

D'APRÈS LES LETTRES DE FRONTON.

M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris epistolæ, recensuit Adr. Naber, Lips. Teubner 1867.

Après avoir séjourné quelque temps dans cette sombre histoire des premiers césars (1), j'éprouve le besoin de détourner les yeux vers des spectacles moins tristes. Je cherche, sans sortir de l'empire, quelques tableaux qu'on regarde avec plaisir et qui montrent l'homme sous un meilleur jour. L'époque des Antonins me les fournira facilement. Par exemple, qui peut mieux reposer des délateurs que Marc-Aurèle? On vient justement de publier une nouvelle édition de sa correspondance avec Fronton; j'en profite pour étudier de près cette aimable figure (2).

Il y a un peu plus de cinquante ans, un jeune érudit, Angelo Maï, étudiant dans la bibliothèque de Milan un manuscrit du xe siècle

(1) Voyez *l'Exil d'Ovide* dans la *Revue* du 1er juin 1867, et *les Délateurs* dans celle du 15 novembre dernier.

(2) Les lecteurs de la *Revue* se souviennent que M. Martha les a déjà entretenus de Marc-Aurèle. Seulement, comme il s'occupait surtout de ses *Pensées*, il l'a fait connaître tel qu'il était dans ses dernières années. J'étudie au contraire sa correspondance, qui va nous le montrer pendant sa jeunesse. Je n'ai donc d'autre ambition, dans l'étude qu'on va lire, que de compléter le tableau présenté par M. Martha.

qui contenait les actes du concile de Chalcédoine, s'aperçut que sous l'écriture qu'il déchiffrait il y en avait une autre. Au moyen âge, quand le parchemin devint rare, on imagina une manière très simple de s'en procurer : on lavait les vieux manuscrits afin d'y pouvoir encore écrire, et l'on faisait ainsi sans façon des livres nouveaux avec les livres anciens. Ce procédé fâcheux nous a conservé beaucoup de sermons ennuyeux et des traités de théologie illisibles, mais il nous a fait perdre des chefs-d'œuvre. Heureusement le manuscrit sur lequel Maï était tombé avait été imparfaitement lavé, et avec beaucoup de patience et de travail il parvint à lire l'ancienne écriture. C'est ainsi qu'il donna au monde savant la correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton, qui était perdue depuis huit siècles.

Le monde savant, il faut le dire, n'accueillit pas très bien cette publication; elle parut lui causer beaucoup plus de déception que de plaisir. Il était arrivé par malheur que, sur le nom des deux correspondans, on avait trop espéré. On se faisait d'avance une trop belle idée de ces lettres d'un grand empereur à un orateur illustre; l'attente était si vive qu'elle ne pouvait pas être entièrement satisfaite. Les lecteurs, qui comptaient sur la perfection, s'indignèrent de trouver beaucoup de petitesses chez un rhéteur et quelques puérilités chez un jeune homme, et la curiosité publique, qui n'aime pas à être trompée, se vengea de ce mécompte par le dédain et la raillerie. A la distance où nous sommes aujourd'hui de cette première déception, il nous est facile d'être plus justes. En même temps que nous nous sentons plus disposés à juger ces lettres avec impartialité, tout contribue à nous en rendre l'étude plus facile. La critique allemande a beaucoup fait depuis cinquante ans pour éclaircir ce texte mutilé. D'éminens philologues, Niebuhr, Buttmann, Heindorf, Haupt, ont corrigé les expressions vicieuses, complété les phrases inachevées et rendu partout l'obscurité moins épaisse. Récemment encore, M. Du Rieu a revu avec soin les manuscrits que personne n'avait consultés depuis Maï, et ses notes ont permis à M. Naber de publier une édition plus correcte, plus exacte et mieux ordonnée. Servons-nous de tous ces secours pour pénétrer dans cette correspondance difficile, où nous risquerions sans eux de nous égarer. Quoi qu'on dise, elle mérite d'être étudiée de près. Comme Fronton était l'un des maîtres de Marc-Aurèle, et qu'il l'entretient volontiers de ses études, elle a pour nous cet intérêt de nous apprendre comment ce prince fut élevé; elle contient surtout beaucoup de renseignemens sur cette crise qui le fit passer de la rhétorique à la philosophie. Ce fut l'événement le plus grave de sa jeunesse, c'est celui qu'il importe le plus de connaître parce qu'il décida de sa vie; mais avant d'entrer dans le détail de cette éducation et dans le récit

de cette crise, commençons par faire connaissance avec le maître et l'élève : nous comprendrons mieux les rapports qu'ils eurent ensemble quand nous saurons ce qu'ils étaient tous les deux.

I.

Fronton était un Africain qui, ne trouvant pas que Cirta (Constantine) fût un théâtre digne de lui, vint à Rome, où il se fit bientôt une grande réputation. Il passait sous Hadrien pour le premier orateur de son temps. Ce qui reste de ses discours ne nous semble guère répondre à sa renommée, et il nous paraît impossible de comprendre que ses contemporains aient osé le comparer à Cicéron. Le seul moyen d'expliquer le bruit qui s'est fait autour de son nom, c'est de nous rappeler qu'il fut un novateur, un chef d'école, et qu'il sut à propos se mettre à la tête d'un mouvement de l'opinion publique. Il fit illusion à son époque parce qu'elle retrouvait en lui toutes ses préférences, et elle mit tant de complaisance à l'admirer parce qu'il en avait mis beaucoup à la suivre. En un siècle, l'éloquence romaine avait subi plusieurs révolutions. Les continuateurs de Cicéron, en copiant servilement ses procédés, les avaient bien vite discrédités. Ils s'étaient contentés pour toute originalité d'amollir son harmonie et d'affadir son élégance. Aussi une école nouvelle était-elle née à la fin du règne d'Auguste qui rompait hardiment avec le passé, qui voulait frapper à chaque phrase, qui cherchait l'image et la couleur à tout prix. Sous les Flaviens, Quintilien essaya de ramener le goût public vers Cicéron, et il y réussit; mais le mouvement ne s'arrêta pas où il aurait voulu, et dans ce retour au passé on alla bientôt plus loin qu'Auguste et que César. L'époque d'Hadrien semblait naturellement condamnée au pédantisme; elle était très éprise des lettres, elle les aimait et les cultivait avec passion, et pourtant elle avait perdu le don charmant d'inventer. En l'absence d'originalité véritable, il lui fallait bien se contenter de ces créations artificielles qu'on obtient par des imitations adroites et des combinaisons ingénieuses. C'est pour y introduire un peu de variété que, lorsqu'on fut las d'imiter Cicéron, on remonta jusqu'à ses prédécesseurs. En choisissant les modèles un peu plus loin, on avait l'avantage qu'ils étaient moins connus, et qu'en imitant on pouvait avoir l'air de créer. C'était une bonne fortune précieuse pour des gens très désireux de nouveautés et incapables d'en trouver. Voilà comment une manie d'archaïsme se répandit dans toute la littérature. Le vieux Caton redevint à la mode, les Gracques eurent comme un retour de jeunesse, et il fut de bon ton de préférer Ennius à Virgile, Fabius Pictor à Tite-Live.

Fronton, qui était un savant homme et qui avait l'esprit systématique, s'avisa d'élever cet archaïsme pédant, qui n'était guère que l'effet de l'impuissance, à la hauteur d'une théorie. Dans son système, l'éloquence se réduit presque au choix des mots, et l'unique mérite consiste à les aller prendre chez les écrivains les plus anciens. Aussi passait-il son temps à faire des extraits des auteurs les moins connus, poètes de mimes ou d'atellanes, orateurs et historiens oubliés, pour récolter chez eux quelque expression étrange et piquante qui surprît ce public de lettrés fatigués, et semblât nouvelle à force d'être ancienne. C'est « en ciselant les mots comme des bijoux au lieu de les tailler grossièrement comme des blocs de pierre » qu'il ravissait ses contemporains; mais les goûts sont changés aujourd'hui, et ce travail minutieux nous impatiente. Ce qui achève de nuire dans notre estime à cet artiste en paroles, c'est que nous ne le voyons pas sous son meilleur jour. Nous n'avons presque rien de ses discours, où nous pourrions à la rigueur tolérer un peu d'arrangement et d'artifice. Nous ne possédons guère que ses lettres, c'est-à-dire ce qui demandait le plus d'aisance et de naturel. Les procédés de sa rhétorique ne sont jamais plus ridicules que quand il les applique à un commerce intime et familier. Il avait pourtant lu et copié les lettres de Cicéron, mais cette lecture, loin de lui ouvrir les yeux, n'avait fait que le raffermir dans l'admiration des siennes. Pouvait-il croire que la postérité ne lirait pas avec plus de plaisir ses dissertations pompeuses et raffinées, qui lui avaient tant coûté de peine, que ces billets écrits au hasard et « avec les expressions de tous les jours? » Ce malheureux croyait être très juste en disant que Cicéron excelle dans un genre inférieur, *remissiores litteræ et tullianæ.*

On est toujours tenté d'être sévère pour Fronton quand on vient de le relire. Il faut cependant résister, pour être juste, aux impatiences que ce style maniéré nous cause. Chez lui, le cœur était plus droit que l'esprit, et l'homme se fait aimer quand on peut le saisir sous le rhéteur. Peut-être même la rhétorique, qui a fait de lui un si mauvais écrivain, l'a-t-elle aidé à rester un honnête homme. Il respectait en lui l'art qu'il professait, et il tenait à l'honorer par sa vie comme par son talent. Il se croyait naïvement une sorte de prêtre ou de pontife de l'éloquence, et il aurait assurément regardé comme un sacrilége de la déshonorer par une conduite coupable. Nous savons qu'il usa noblement de l'amitié de trois empereurs. Il ne les fatigua jamais de ses importunités; au contraire il se faisait prier pour leur écrire, et l'on voit dans ses lettres qu'il s'excuse sans cesse de les aller voir. Il n'était pas de cette foule empressée qui venait au palais tous les matins adorer l'astre à son réveil. Le mauvais état de sa santé lui sert souvent de prétexte pour s'en dis-

penser, et il abuse de ses rhumatismes pour rester chez lui le plus qu'il peut. Tandis que l'éducation de Néron avait, dit-on, rapporté à Sénèque 300 millions de sesterces (60 millions de francs), Fronton resta pauvre après avoir élevé Marc-Aurèle et Vérus. Il ne se piquait pas d'être un bon courtisan; il disait hardiment la vérité, même quand elle n'était pas agréable; il ne se croyait pas obligé de fuir ceux qui avaient encouru la colère du maître. Il nous reste une belle lettre de lui à Antonin pour lui expliquer qu'il a continué d'être l'ami d'un disgracié. « Je n'ai jamais eu cette habitude, lui dit-il, de renier dans le malheur des amitiés formées dans la prospérité. » Il me semble que j'entends le cri courageux de Mme de Sévigné après la disgrâce de Pompone : « le malheur ne me chassera pas de cette maison! » Voilà ce qu'était le maître, une figure singulière et compliquée, ridicule et touchante à la fois. L'élève ne présente pas les mêmes contrastes, et il est plus facile de le juger.

Ce jeune homme que Fronton allait élever avait eu cette bonne fortune de n'être pas destiné au trône en naissant. Comme on ne soupçonnait pas qu'il serait un jour empereur, personne n'eut d'intérêt à le gâter. Il entendit au moins la vérité pendant sa jeunesse, et prit pour elle un goût qui ne s'est plus démenti. Il n'y eut jamais peut-être d'âme plus naturellement honnête que la sienne. Dans cette sorte d'examen de sa vie qu'il a placé en tête de ses *Pensées*, il a senti le besoin de faire hommage de chacune de ses qualités à quelqu'un de ses parens ou de ses maîtres; mais sa reconnaissance était vraiment trop généreuse. Ses maîtres ne firent que cultiver ses excellens instincts. On sent bien en lisant ses lettres que ce qu'il a de meilleur vient de lui. L'expression de ses sentimens, quand elle n'est pas gâtée par la rhétorique, qu'on lui avait trop apprise, a de ces excès de vivacité naïve que l'éducation ne donne pas et qu'au contraire elle corrige. Sa correspondance nous montre aussi qu'il avait une mauvaise santé, et qu'il a passé la plus grande partie de sa vie à être malade. Personne ne vérifiait mieux que lui la définition célèbre qu'Épictète donnait de l'homme : c'était vraiment une pauvre petite âme qui portait un cadavre, et ce cadavre a toujours gêné l'âme jusqu'au moment où elle s'en est enfin délivrée. Est-ce à ce tempérament maladif ou à la sollicitude intelligente de sa mère qu'il dut d'avoir une jeunesse si sérieuse et si grave? Il est certain qu'il ne vivait pas comme les gens de son âge. Il n'était pas épris des plaisirs, spectateur assidu des jeux publics; il ne se passionnait pas pour les combats de coqs ou de cailles, pour les gladiateurs ou pour les cochers. Il lisait, il étudiait, il apprenait. On lui parlait de Dion et de Brutus, on lui racontait l'histoire d'Helvidius, de Thraséas, de Caton, et ces souvenirs républicains enflammaient l'âme du futur empereur. C'est sans doute en lisant la vie des phi-

losophes stoïciens qu'il forma le projet de leur ressembler. Cet enfant de douze ans voulut imiter leurs austérités. Sa mère eut grand'peine à obtenir qu'il couchât sur quelques peaux de bêtes, à l'exemple de ses grands hommes favoris, il ne voulait d'autre lit que la terre.

La réputation de cette vie studieuse et austère arriva jusqu'au bel esprit pédant et futile, jusqu'à l'artiste vagabond qui depuis vingt ans gouvernait le monde. Hadrien s'éprit de ce jeune homme qui lui ressemblait si peu, et l'on dit qu'il songea quelque temps à le choisir pour son successeur; mais, comme il le trouvait trop jeune, il se décida à laisser l'empire à son gendre Antonin, à condition qu'Antonin adopterait Marc-Aurèle. En entrant ainsi dans la famille impériale, Marc-Aurèle ne fut pas ébloui de ce grand avenir qui l'attendait, et il quitta tristement l'honnête maison où il avait grandi pour aller habiter au Palatin. On comprend bien la répugnance qu'il éprouvait pour la demeure de Tibère et de Domitien: il savait les périls qu'à son âge il pouvait y courir; il se rappelait l'exemple de quelques hôtes de ce palais, jeunes comme lui, dont les débuts avaient fait naître tant d'espérances, et qui s'étaient ensuite laissé vaincre par les séductions du pouvoir absolu. L'éblouissement de cette autorité sans contrôle n'avait pas cessé d'être dangereux pour la raison et pour le cœur de celui qui l'exerçait. On raconte qu'Hadrien avait grand' peine à s'en préserver, et qu'il sacrifiait aux dieux quand il se sentait devenir méchant. Comme il lui est arrivé d'être cruel, il faut croire que le remède n'était pas toujours efficace, ou qu'il a quelquefois sacrifié trop tard. N'est-ce pas en songeant à la lutte du vieil empereur contre cette influence mauvaise que Marc-Aurèle se disait à lui-même ces belles paroles qu'il a reproduites dans ses *Pensées :* « ne deviens pas trop césar? » Il avait pour s'en préserver une heureuse qualité qu'il avait emportée avec lui de la maison maternelle et qu'il ne perdit pas dans sa nouvelle demeure : il aimait la vérité. Avant son adoption, il s'appelait Vérus; c'était un nom de bon augure, et il le méritait si bien qu'Hadrien prenait plaisir à l'appeler *Verissimus.* Non-seulement il disait volontiers la vérité aux autres, mais il aimait aussi qu'on la lui dît. Il recevait les complimens avec défiance et les reproches avec plaisir, et l'une des lettres les plus aimables qu'il ait écrites à Fronton est pour le remercier de l'avoir grondé. Avec un goût si vif pour la vérité, les séductions du Palatin et l'ivresse de la royauté perdaient une partie de leurs périls.

Elles étaient pourtant dangereuses encore, et Marc-Aurèle lui-même ne s'en est pas toujours préservé. Jusqu'au moment où il vint habiter ce pernicieux séjour, sa vie avait été à l'abri des passions. « Je remercie les dieux, dit-il dans ses *Pensées*, d'avoir con-

servé pure la fleur de ma jeunesse et de ne m'être pas fait homme avant l'âge. » Il le devait à sa mère autant qu'aux dieux. Elle n'avait rien négligé pour lui faire un intérieur honnête; elle choisissait avec soin ses amis et ses maîtres, et ne lui mettait que de bons exemples sous les yeux. Tout changea quand il lui fallut vivre auprès de ce vieillard fatigué qui mourait de ses plaisirs et ne pouvait pas y renoncer. Marc-Aurèle avait alors dix-huit ans, l'âge glissant, *lubrica ætas*, comme disaient les Romains, celui où l'on est le plus sensible à l'exemple des autres, et justement l'empereur, pour se priver le moins possible de cet enfant qui le charmait, eut l'idée étrange de le faire élever chez sa maîtresse. Jeté ainsi au milieu de la corruption, Marc-Aurèle semble n'y avoir pas toujours échappé. Il en fait humblement l'aveu dans ses *Pensées;* mais, comme ce n'était pas un de ces faiseurs ordinaires de confessions, pécheurs vaniteux et satisfaits, qui nous racontent leurs fautes passées avec tant de complaisance qu'on voit bien qu'il y a chez eux plus de regrets que de remords, il glisse sur ce souvenir : il se contente de remercier les dieux « de l'avoir guéri des passions d'amour auxquelles il avait un moment cédé. » De quelle époque de sa vie veut-il parler? Qu'était-ce que cette Bénédicta à laquelle il paraît si heureux d'avoir échappé? Sans doute quelqu'une de ces affranchies spirituelles et adroites, comme il s'en trouvait à la cour d'Hadrien, qui avait entrepris la conquête de ce sauvage philosophe, et dont il se sentait, malgré toutes ses luttes, plus épris qu'il n'aurait voulu. Après si longtemps, il n'en parle encore qu'avec une épouvante qui fait sourire. Je me figure que le souvenir du danger que sa vertu avait alors couru contribuait à l'armer d'une sorte de défiance contre les femmes et le monde. Il en garda un certain charme d'honnêteté timide, mais aussi je ne sais quoi de gauche et d'effarouché qui se retrouve dans ses lettres. Évidemment la vocation de ce jeune homme doux et scrupuleux, qui se dépeint lui-même un peu effrayé, un peu triste, était de vivre avec les idées plus qu'avec les hommes, de rester un spéculatif, un homme d'études et de vertus cachées. Il remplit admirablement plus tard tous ses devoirs de prince, mais toujours avec un peu d'effort et de déplaisir. Ce fut donc un bonheur pour le monde qu'Hadrien en eût fait un héritier de l'empire; ce ne fut pas un bonheur pour lui. Quand, au moment de quitter sa mère, il discourait tristement avec ses amis sur les ennuis de la puissance, il était sincère, et sa tristesse ne cachait pas une de ces comédies de modestie et d'humilité qu'on joue si volontiers quand on est sûr du rang suprême.

Hadrien ne survécut pas longtemps au choix qu'il avait fait de ses successeurs. Il fut remplacé par son gendre Antonin, le plus honnête homme de l'empire. Marc-Aurèle parle toujours de lui avec

l'affection la plus vive. Il le remercie surtout dans ses *Pensées* de lui avoir appris « qu'un roi peut vivre avec la simplicité d'un particulier sans que les affaires de l'état et la majesté souveraine aient à en souffrir. » Tacite, qui n'aime guère ses contemporains, leur donne pourtant cet éloge, que depuis Vespasien ils sont devenus plus rangés et plus sobres, qu'ils ont perdu le goût des prodigalités insensées, et il attribue cette réforme à l'introduction de plus en plus fréquente des provinciaux à Rome. Cette vieille aristocratie romaine avait pris dans une domination de six siècles des habitudes de luxe et de profusion qu'elle conserva sous l'empire pour essayer de s'étourdir. Il lui fallait des palais somptueux, d'immenses domaines, des armées d'esclaves, des *villas* qui étaient des villes, des bassins qui étaient des lacs, des parcs qui étaient des forêts. La noblesse nouvelle qui la remplaça venait des provinces, et naturellement elle apportait dans la capitale du monde les habitudes des petites villes, la simplicité des fortunes modestes, la familiarité des relations bourgeoises, la pratique des vertus de famille. L'exemple fut donné par les empereurs, qui étaient aussi des provinciaux. L'Espagnol Trajan fut appelé *optimus* par le sénat parce qu'il ne se crut pas dispensé de conserver sur le trône les habitudes de la vie privée et qu'il continua d'aimer ses amis, comme s'il n'était pas empereur. Antonin, qui était Gaulois d'origine (1), pensait comme Trajan. Un jour que Marc-Aurèle pleurait la mort d'un de ses maîtres, Apollonius de Chalcis, les courtisans, qui ne pleurent pas pour si peu, se montraient surpris et scandalisés de sa douleur. « Laissez-le donc être homme, leur répondit Antonin, ni la philosophie ni l'empire n'empêchent d'avoir du cœur. » Encore plus que Trajan et que Vespasien, il détestait la représentation et le faste. Il cherchait à faire son métier d'empereur le plus simplement possible. Jamais on ne vit un prince aimer moins la pourpre et les soldats. Il était de ces esprits téméraires et subversifs qui ne croient pas que le salut des empires soit attaché au respect de l'étiquette. On l'abordait sans peine, et il traitait familièrement ses amis. Fronton ne semble pas gêné quand il lui écrit, et il ne se croit pas obligé de prendre un air officiel. Les réponses d'Antonin sont pleines de bonhomie et de grâce. Tout prince qu'il était, il souriait à l'occasion, et ne se dispensait pas d'avoir de l'esprit quand il pouvait. En répondant à

(1) Nîmes, d'où sortait la famille d'Antonin, se prépare à lui élever une statue qui est due au talent distingué d'un jeune sculpteur du pays, M. Bosc. Peut-être quelques personnes seront-elles tentées de trouver que la reconnaissance des Nîmois remonte un peu haut; mais ceux qui ont visité ce beau pays, si plein de souvenirs antiques, ne seront pas de cette opinion. Quand on voit ces monumens si entiers, si bien conservés, si frais, il semble que ce passé est d'hier, et le bon empereur que les Nîmois vont fêter paraît presque un contemporain.

Fronton, qui le sollicitait pour un de ses amis, il lui parlait avec malice de cette inondation d'avocats (*scatebra causidicorum*) qui ne manque pas de se répandre sur toutes les places à donner. Quand Fronton fut consul, il prononça, selon l'usage, un beau discours pour louer l'empereur qui l'avait nommé; nous avons la lettre d'Antonin qui remercie son panégyriste. « Il faut bien, lui disait-il, que je vous envoie les félicitations que vous méritez, et pourtant je crains de manquer à toutes les convenances en faisant l'éloge de mon éloge. »

En arrivant à l'empire, Antonin n'avait pas cru devoir renoncer à ses habitudes, quand il les trouvait bonnes. Il continua d'aimer la campagne, et garda les goûts d'un grand propriétaire italien. Son plaisir le plus vif était de s'échapper du Palatin pour aller faire la vendange avec ses amis dans quelqu'un de ses domaines. La correspondance de Fronton nous donne des détails curieux sur ces voyages et les fêtes champêtres qui les suivaient. On quittait Rome au milieu d'une cohue d'amis empressés : la foule était grande de ceux qui voulaient saluer l'empereur et sa famille avant leur départ. On voyageait à petites journées; on se détournait pour visiter les curiosités de la route. Marc-Aurèle a grand soin de tenir son maître au courant de tout ce qu'on a vu de nouveau. « Nous avons visité Anagni, lui écrit-il; c'est une toute petite ville qui renferme beaucoup d'antiquités et surtout un nombre incroyable d'édifices religieux et de superstitions de tout genre. Il n'y a pas de rue où il n'y ait un temple, un sanctuaire ou une chapelle. » Ne croirait-on pas qu'il parle d'une ville de l'Italie moderne? On arrive enfin dans la villa où l'on doit rester et l'on s'y installe. Ces palais impériaux ne ressemblaient guère à ceux d'aujourd'hui. Ils pouvaient être somptueux d'aspect, remplis d'objets d'art magnifiques, mais on n'y trouvait pas toujours le bien-être qu'un bourgeois aisé se procure si facilement de nos jours. Les chambres n'étaient pas chauffées pendant l'hiver, et Marc-Aurèle disait un jour à Fronton qu'il ne pouvait pas tenir la plume tant il y faisait froid. Il lui raconte une autre fois qu'il a trouvé un scorpion dans son lit. Qu'on nous vante ensuite le luxe effréné des césars! Les repas n'étaient guère plus somptueux que les palais n'étaient commodes. En sa qualité de philosophe, Marc-Aurèle se contentait le matin d'un morceau de pain, « tandis que les autres dévoraient des huîtres, des oignons et des sardines bien grasses. » On se livrait pendant la journée aux occupations les plus variées. Tantôt on allait chasser le sanglier sur la montagne, tantôt on se mêlait aux vendangeurs, et le bon Antonin lui-même, avec son petit manteau de laine de Lanuvium, prenait la serpe et coupait les raisins comme les autres. « Nous avons bien sué et bien ri, » écrivait Marc-Aurèle. Le soir, on dînait dans le

pressoir, et, comme distraction, on se donnait le plaisir d'entendre les campagnards qui se disputaient.

Une autre qualité d'Antonin, c'est le goût qu'il avait pour la vie de famille. Marc-Aurèle a fidèlement suivi son exemple. Le grand charme de ses lettres est de nous le montrer avec les siens, dans cet intérieur heureux où il se retirait si volontiers. Il aimait tendrement sa mère, à laquelle il devait tant; il avait la plus vive affection pour sa femme, et à cette époque au moins cette affection était partagée. On dit que plus tard Faustine s'ennuya de ce mari philosophe qui la délaissait trop souvent pour les soins de l'empire ou le charme de la science (1). S'il est vrai qu'elle ait manqué à ses devoirs, Marc-Aurèle au moins l'a toujours ignoré, et jamais aucune découverte fâcheuse n'a troublé le bonheur de son ménage; mais dans les premières années ce bonheur, étant plus nouveau, avait quelque chose de plus vif. Fronton, qui savait que c'était le moyen le plus sûr de lui plaire, lui parle toujours de sa famille. « Tous les matins, lui dit-il, je prie les dieux pour Faustine; je sais bien que c'est les prier pour vous. » Ses lettres se terminent très souvent par un souvenir pour les filles du prince. « Embrassez pour moi nos petites dames, » lui dit-il sans façon, et ailleurs : « Je baise leurs petits pieds gras et leurs mains mignonnes. » Marc-Aurèle, on le comprend, ne les oublie pas non plus dans ses réponses. Sa femme et ses enfans, ce qu'il appelle familièrement sa petite couvée, *nidulus noster*, sont, avec ses études, le sujet ordinaire de ses lettres à Fronton. Les maladies de tout ce petit monde paraissent l'occuper beaucoup plus que les affaires de l'empire. Il oublie qu'il est souffrant lui-même pour ne songer qu'aux souffrances des siens. Les couches de Faustine, les angines de ses filles, la toux obstinée qui fatigue son cher petit Antonin, *pullus Antoninus*, l'empêchent de prendre aucun repos. En revanche, sa joie déborde quand personne n'est malade autour de lui. Il écrit un jour à Fronton que le temps est mauvais et qu'il se sent mal à son aise; « mais, ajoute-t-il gaîment, quand nos petites filles se portent bien, il me semble que je ne souffre plus, et qu'il fait un temps admirable. » Je reconnais dans ces confidences charmantes l'influence et l'exemple d'Antonin. Lui aussi, à Rome et dans ses domaines, se

(1) M. Renan, dans un mémoire lu à la séance publique des quatre académies le 14 août 1867, a essayé de prouver que Faustine avait été calomniée. Il me semble avoir démontré d'une façon victorieuse qu'une partie des reproches qu'on lui adresse n'est pas fondée, qu'elle n'a pas empoisonné Vérus, son gendre, qu'elle n'était pas complice de la révolte d'Avidius Cassius. Quant aux désordres de sa vie privée, il est bien difficile de savoir ce qu'il en faut croire. En les voulant trop nier, on s'exposerait à s'entendre dire comme M. de Lassay par sa femme : « Comment donc faites-vous pour être si sûr de ces choses-là? » En tout cas, si Faustine a commis quelques fautes, M. Renan montre fort bien qu'on a dû singulièrement les exagérer.

plaisait à vivre comme un bon père de famille. Il aimait beaucoup sa femme, qui, à ce qu'on dit, le méritait peu, et il écrivait à Fronton après l'avoir perdue : « Je serais plus heureux avec elle dans une île déserte qu'au Palatin tout seul! »

Voilà dans quel milieu honnête et simple Marc-Aurèle a grandi. Aucun ne lui convenait mieux, aucun n'était plus propre à développer toutes ses vertus. C'est là que nous le montre cette correspondance avec Fronton, qui va nous permettre d'étudier la façon dont il fut élevé.

II.

Fronton était un rhéteur convaincu qui ne croyait pas qu'on pût rien apprendre à un prince de plus utile que la rhétorique; aussi l'enseigna-t-il avec conscience à Marc-Aurèle. Au moment où les lettres commencent, cet enseignement devait être à peu près fini. Marc-Aurèle était alors associé au gouvernement de l'empire, et il avait bien autre chose à faire que de s'occuper des figures de mots ou de pensées. Cependant Fronton ne laisse pas de lui envoyer de temps en temps quelque discours à écrire ou quelque comparaison à développer pour lui entretenir la main. C'était le travers de cette éducation oratoire des Romains d'être éternelle. On exigeait de l'orateur tant de qualités différentes et une telle diversité de perfections qu'il n'était jamais tout à fait formé et qu'il lui fallait étudier toujours. Il est probable que personne alors n'était étonné que Fronton continuât ses leçons si longtemps; mais, comme nos habitudes d'enseignement sont changées, nous ne pouvons retenir un sourire en voyant un prince de vingt-deux ans, au milieu des affaires les plus graves, écrire sérieusement à son professeur : « Je vous envoie ma sentence d'aujourd'hui et mon lieu-commun d'avant-hier. »

Marc-Aurèle montra d'abord un goût très vif pour l'art que Fronton lui faisait connaître. Il avait la passion d'apprendre, et, le sentiment du devoir se joignant à son penchant naturel pour l'étude, il se portait avec une sorte d'entraînement vers tout ce qu'on lui enseignait. Cette âme douce et docile se laissait facilement conduire, et ses maîtres exerçaient sur lui une influence dont il n'essayait pas de se défendre. C'est ainsi qu'il parut bientôt aussi convaincu que Fronton de l'importance souveraine de la rhétorique. Ils en parlent tous les deux avec un sérieux qui nous confond. Marc-Aurèle semble croire que le sort de sa renommée dépend de son maître et qu'il peut seul lui donner les moyens d'arriver à la gloire. « Je serai quelque chose, lui dit-il, si vous le voulez. » Fronton le voulait de tout son cœur. Il faut lui rendre cette justice qu'en se donnant tant de peine pour l'éducation du jeune prince il

ne cherchait pas à servir ses intérêts personnels; il ne songeait qu'à ceux de son art. Il croyait assurément lui devoir beaucoup, sa renommée littéraire, sa situation politique, le charme de sa vie; mais il pensait s'acquitter en lui donnant Marc-Aurèle. La gloire qu'il rêvait, c'était de placer la rhétorique sur le trône; elle n'était jamais montée si haut. Aussi que de travail, que de soins pour faire de son élève un rhéteur accompli! C'était sa préoccupation de tous les momens; il y songeait le jour et la nuit. « Vous croyez que j'ai dormi, lui écrit-il; eh bien! non. Je n'ai pas pu fermer l'œil. Je me demandais à moi-même si l'affection ne m'avait pas rendu trop indulgent pour vos fautes, si vous ne devriez pas avoir fait plus de progrès dans l'art oratoire, si les imperfections de votre talent ne tiennent pas à quelque paresse ou à quelque négligence. » Cet examen de conscience l'amène à une découverte fâcheuse. Il s'avise d'une lacune grave dans son enseignement, il craint de n'avoir pas assez exercé son élève dans le genre démonstratif. Heureusement tout peut se réparer. Il suffit de renoncer pour quelque temps aux mimes et aux comédies, qui habituent au style simple, et de se mettre à lire avec ardeur des harangues pompeuses. « Travaillons et faisons effort! Je vous promets, je vous jure que vous arriverez bientôt au sommet de l'éloquence. Les dieux nous aident, les dieux nous favorisent! » Nous avons beau faire, cette gravité nous déconcerte, nous ne pouvons nous habituer à voir traiter le genre démonstratif avec cette importance; mais les exhortations de Fronton étaient si vives, son enthousiasme si sincère, que Marc-Aurèle n'y résistait pas. Il se mettait au travail avec une ardeur qui finissait par effrayer ses amis. Fidèle disciple de son maître, il étudiait scrupuleusement les auteurs anciens, surtout le vieux Caton, dont il se disait volontiers le client. J'aime à croire qu'il cherchait autre chose chez eux que des mots à rajeunir. Il devait goûter cette énergie de paroles, cette vérité de sentimens, toutes ces qualités saines et viriles qui sont ordinaires aux littératures jeunes. Aussi était-il ravi quand il retrouvait dans les œuvres de Fronton quelque expression de ces vieux auteurs qu'il aimait tant; son admiration éclatait alors en transports étranges. « Quels argumens! quel ordre! quelle élégance! quel charme! quelle clarté! quelle finesse! quelle grâce! quel éclat! Êtes-vous heureux de si bien parler! Suis-je heureux d'avoir un maître comme vous! » Et il ne propose rien moins que de lui mettre la couronne sur la tête, le sceptre à la main, et de le faire roi de tous les lettrés.

Il est probable que ce goût que Marc-Aurèle ressentait alors pour Fronton venait non-seulement de l'admiration qu'il éprouvait pour son talent, mais aussi de l'estime que lui inspirait son caractère. C'était, comme on l'a vu, un très honnête homme. J'ai

peine à croire qu'il se soit borné à apprendre à son élève l'art de choisir les mots et de les bien placer. Son enseignement devait être souvent plus grave, et la morale s'y glissait à côté de la rhétorique. Les lieux-communs l'amenaient naturellement à traiter du vice et de la vertu, et à propos des métaphores et des sentences on parlait souvent de l'homme et de la vie. Quand Marc-Aurèle écrit à Fronton : « Vous ne cessez pas de me mettre dans la voie de la vérité et de m'ouvrir les yeux, » on pense bien qu'il n'est pas question seulement de leçons sur la propriété des expressions ou l'harmonie des périodes. Il ne dit pas dans ses *Pensées* que Fronton lui ait appris à bien parler; il le remercie de lui avoir enseigné « ce qu'il y a dans le cœur d'un tyran d'envie, de duplicité, d'hypocrisie, et combien les grands seigneurs sont étrangers aux sentimens affectueux. » La leçon était importante, et l'on comprend bien que Marc-Aurèle ait été très reconnaissant à son maître de la lui avoir donnée. Cette reconnaissance si expansive, si sincère, qui avait plus de prix venant d'un prince, fit naître chez Fronton, dont l'âme était restée jeune, une très vive affection. En parlant un jour à Marc-Aurèle de l'empereur Hadrien, qui par crainte ou par orgueil ne se laissait pas approcher, il lui disait : « Avec lui, la confiance m'a manqué; je le respectais tant que je n'ai pas osé l'aimer. » Les choses étaient changées à la cour bourgeoise d'Antonin. Aucune étiquette ne gênait l'expression des sentimens; on pouvait aimer un prince et le lui dire. Fronton usait de la permission; on trouve même souvent chez le maître et l'élève des excès de tendresse qui nous étonnent et nous déplaisent. Si les lettres de Voiture contiennent la galanterie de l'amour, il y a dans celles de Marc-Aurèle et de Fronton ce qu'on pourrait appeler la galanterie de l'amitié. Il arrive qu'aux époques lettrées où l'on a trop de goût pour l'esprit, on lui laisse aussi trop de place dans les choses du cœur. Il enjolive, il force, il exagère l'expression des sentimens. Il les affuble d'une sorte de parure qui peut les faire sembler ridicules et empruntés à qui les regarde de loin et ne distingue pas le corps du vêtement. Cependant ces exagérations ne sont qu'à la surface, le fond est solide et vrai. Il y a encore ici une autre raison qui a pu amener quelque excès d'ornemens et forcer par momens le naturel. C'est un élève et son maître qui s'entretiennent, la lettre se ressent de la leçon qui vient d'être donnée et la continue. Marc-Aurèle se surveille pour bien écrire; c'est un devoir qu'il envoie à son professeur; Fronton répond par un corrigé. L'un cherche à mériter un éloge, l'autre veut donner un modèle. Il est naturel que des deux côtés l'effort se sente parfois et nuise à l'aisance d'un commerce familier; mais, je le répète, le fond reste sincère. En somme, ces lettres nous donnent l'idée de deux honnêtes gens qui s'aimaient

beaucoup, et, malgré quelques impatiences que nous cause leur mauvais goût, elles nous les font aimer tous les deux.

On ne peut cependant s'empêcher d'en vouloir un peu à Fronton des efforts qu'il a faits pour gâter un des plus aimables naturels qui aient jamais étudié la rhétorique. Dans sa sollicitude inquiète, il ne savait qu'imaginer pour lui apprendre le beau langage. Il allait jusqu'à composer pour lui de ces jeux d'esprit pédantesques familiers à la littérature grecque, et dont, heureusement pour elles, les lettres latines s'étaient jusque-là préservées. Nous savons que les rhéteurs grecs s'amusaient à faire l'éloge d'Hélène et de Busiris, ou même celui de la fièvre quarte. Fronton ne va pas tout à fait aussi loin qu'eux; il se contente d'adresser à son élève l'éloge de la fumée et de la poussière, dont il reste quelques fragmens curieux. Nous y voyons que la difficulté du sujet ne le rebute pas, au contraire. « Il est d'un homme pieux, nous dit-il, de s'adresser aux dieux les moins fêtés. » Mais la fumée est-elle donc un dieu? Pourquoi pas? Les poètes ont bien divinisé les vents, et même les nuages et les brouillards. « Ils nous disent que les dieux sont vêtus de nuages, et, le jour où Jupiter partagea la couche de Junon sur l'Ida, n'est-ce pas un nuage qui leur rendit le service de les dérober aux yeux indiscrets? » La fumée a de plus ce privilége que, comme les brouillards et comme les dieux, elle échappe à la main qui veut la saisir, qu'elle est subtile et incorporelle, qu'il lui suffit de la plus petite fente pour s'introduire chez nous. Nous avons perdu la suite de cette pièce d'éloquence; mais les autres raisons étaient sans doute de la même force, ce qui nous empêche de les regretter. Fronton avait composé de même un éloge de la négligence dont quelques fragmens se sont aussi conservés. Il y disait notamment « qu'il avait songé longtemps à louer la négligence, et que, si jusque-là il avait négligé de le faire, c'est qu'il était trop plein de son sujet. »

Il était difficile que Marc-Aurèle ne finît pas par ressentir l'influence de ce mauvais goût. Il admirait trop sincèrement son maître pour ne pas l'imiter quelquefois. Quoique ses lettres soient en général plus simples et plus vraies, on y trouve aussi de temps en temps d'étranges métaphores. Un jour que Fronton était allé faire ses vendanges (Antonin avait mis ce divertissement à la mode), il lui écrit : « Quand vous verrez le vin doux bouillir dans le tonneau, songez à mon amour pour vous; ainsi il fermente, il bouillonne, il écume dans ma poitrine. » Comme il admirait tout chez son maître, même ces jeux d'esprit ridicules dont je viens de parler, il lui arrivait d'y prendre part. Fronton lui avait adressé l'éloge du sommeil pour l'engager à se reposer; Marc-Aurèle répond en attaquant le sommeil. Sa lettre est un chef-d'œuvre de mauvais goût; il y entasse toute sorte de raisons empruntées à Homère et à

Ennius, et il l'achève par ces mots : « Maintenant que j'ai bien attaqué le sommeil, allons dormir... » Fronton réplique; il était naturel que le maître eût le dernier mot dans cette joute. « Vous m'avez réfuté, lui dit-il, avec tant de savoir, de finesse et d'à-propos, que, si c'est la veille qui vous donne cette grâce et cet esprit, je me déclare vaincu; mais vous me dites que vous m'avez écrit le soir et au moment où vous alliez dormir. C'est donc l'approche du sommeil qui vous a inspiré une si jolie lettre, car, ainsi que le safran, le sommeil, avant d'arriver, fait sentir de loin son parfum et son charme. » Puis viennent des éloges sans fin de l'esprit de Marc-Aurèle; il reprend ses expressions les plus piquantes, il en développe la beauté; il les analyse, il les commente, il les lui fait admirer à lui-même. Ces félicitations pédantesques rappellent tout à fait la scène des *Femmes savantes* et les commentaires de Philaminte sur le fameux *quoi qu'on die*. Seulement, si Fronton est bien à sa place dans cette scène, il nous déplaît d'y voir Marc-Aurèle.

Ainsi Fronton triomphait. Il voyait ses leçons écoutées, son exemple suivi. Il recevait tous les jours des lettres où Marc-Aurèle essayait de reproduire sa manière et malheureusement y parvenait. « Je suis heureux, écrivait-il à ce fidèle disciple, je suis gai, je me porte bien, je redeviens jeune quand je vous vois faire tant de progrès... Sans vous, j'aurais assez d'années, assez de travail, assez de gloire, peut-être un peu trop de peine et de chagrin. C'est vous qui, malgré mon âge avancé et ma santé chancelante, me faites désirer la vie. » S'il tenait ainsi à vivre, c'est qu'il espérait voir bientôt la rhétorique couronnée dans Marc-Aurèle; c'était le rêve de sa vie, mais ce rêve ne devait pas se réaliser. Au moment où il se livrait ainsi à toute la vivacité de sa joie à la vue des progrès de son élève, cet élève lui échappait, et la philosophie l'enlevait pour toujours à la rhétorique.

III.

Depuis l'époque où, dans une ardeur de zèle prématuré, Marc-Aurèle s'était mis à porter le petit manteau et à coucher sur la dure, il n'avait jamais abandonné la philosophie. On sent bien aux railleries timides que Fronton lui adresse sur sa sagesse qu'il craignait quelque péril de ce côté. Il fallait pourtant que cette sagesse se fût bien humanisée pour ne l'avoir pas empêché de se livrer, comme il le fit, à la rhétorique; mais cette première ardeur n'était qu'assoupie, et elle devait se réveiller. Il y avait auprès de lui un homme qui s'était donné la tâche de le ramener aux études et aux préférences de sa jeunesse. C'était un stoïcien nommé Rusticus, personnage austère, d'humeur difficile, qui n'était jamais

content de rien. Tandis que Fronton louait sans cesse, Rusticus grondait toujours. Il s'élevait souvent entre les deux professeurs des contestations très vives sur le talent et le travail de l'élève. Fronton le portait aux nues, Rusticus faisait des réserves. Il insistait plus volontiers sur les imperfections que sur le mérite, et les complimens même qu'il était forcé de lui adresser avaient quelque chose de désagréable et de contraint. Il ne lui passait aucune faute, aucun travers, pénétrant pour les découvrir, impitoyable à les signaler. Malgré sa docilité et sa patience, Marc-Aurèle était parfois rebuté par ces brusqueries. Il se fâchait, il s'éloignait en grondant; mais la réflexion le désarmait, et un instinct plus fort le ramenait toujours vers cet honnête homme qui lui disait si rudement la vérité. C'est ainsi que le stoïcisme reprit possession de lui. Naturellement la rhétorique perdait tout ce que gagnait la philosophie. Rusticus ne se faisait pas faute de montrer à son élève ce qu'elle a de vide et de puéril. Il se moquait de ces petits vers que Marc-Aurèle composait honteusement le soir quand tout le monde reposait, et dont il ne voulait pas d'autre confident que Fronton. Il raillait sans pitié ce soin coquet et futile de ciseler l'expression; je soupçonne même que l'attaque devait être souvent plus vive et plus personnelle. Rusticus n'avait pas l'habitude de dissimuler ses sentimens, et sans doute, après avoir combattu le système, il s'en prenait franchement à l'homme. Quand Marc-Aurèle le remercie dans ses *Pensées* de l'avoir mis en garde contre les grands discoureurs, ces mots me font songer à Fronton; n'est-ce pas de lui ou des gens de son école que le prince veut ici parler? Qu'on se figure tout ce que devait perdre chaque jour ce pauvre rhéteur jusque-là si admiré à ces vigoureuses sorties du rigide stoïcien! Il lui restait au moins la gloire de bien écrire : on vient de voir que Marc-Aurèle était ravi de son beau langage; mais ce prestige même, il devait le perdre. Un jour Marc-Aurèle lut une lettre que Rusticus écrivait à sa mère de Sinuesse, où il se trouvait, lettre de philosophe, sans apprêts, sans efforts, où l'expression était le vêtement et non la parure de la pensée. Il en fut charmé, et il nous dit qu'elle lui donna le goût d'écrire les siennes plus simplement. On peut croire qu'il trouva dès lors moins de plaisir à lire celles de Fronton, et qu'il se sentit moins disposé à admirer et à imiter l'éloge de la fumée ou de la négligence. La rhétorique était donc fort ébranlée par tous ces assauts dans l'esprit du jeune prince; elle fut tout à fait vaincue le jour où Rusticus lui apporta un livre nouveau, que le public ne connaissait pas encore, les *Entretiens* d'Épictète (1).

(1) Il semble du moins ressortir des expressions de Marc-Aurèle que les *Entretiens* n'étaient pas encore publiés. Il remercie Rusticus de les lui avoir laissé emporter chez

Ce livre, dont la destinée a été si grande, et qui a eu l'honneur d'émouvoir tant de nobles âmes, entre autres celles de Marc-Aurèle et de Pascal, ne contenait pas, à vrai dire, des enseignemens nouveaux. C'était toujours la pensée stoïcienne, qu'il faut ne placer son bonheur que dans les choses qui dépendent de nous et regarder comme indifférentes celles qui ne sont pas en notre pouvoir. On avait dit cent fois avant Épictète qu'il n'y a rien d'important dans la vie que de cultiver son esprit et de fortifier sa volonté, que la fortune, la santé, le pouvoir, la réputation, ne sont pas des biens véritables, qu'il faut en détacher son âme, si l'on veut échapper au despotisme des hommes et du sort; mais jamais peut-être on ne l'avait dit avec tant d'émotion, d'un ton si sincère et si pénétré. La situation même de celui qui donnait ces grandes leçons les rendait plus profitables. L'enseignement est souvent plus utile quand il tombe de plus haut, ici il gagnait à venir de bas. On savait au moins qu'on n'avait pas affaire à un de ces philosophes qui du fond de leurs palais célèbrent les charmes de la pauvreté et qui se lèvent d'une table bien garnie pour aller écrire l'éloge de l'abstinence. Celui-là était vraiment un pauvre et un misérable, et cette fière résistance à toutes les rigueurs de la vie avait plus de poids dans la bouche de quelqu'un qui les avait supportées. Cet homme qui disait si hardiment qu'on n'est l'esclave de personne quand on est le maître de soi, c'était un pauvre esclave qui avait fait sur lui-même l'essai de ses principes. On pouvait le croire sur parole quand il prétendait que l'âme peut s'arracher par sa force intérieure à toutes les humiliations que le sort lui inflige, car il les avait connues et bravées. En même temps que son stoïcisme touchait davantage par ce qu'on savait de sa situation et de sa vie, il avait pris aussi une couleur plus religieuse, et par là il convenait mieux aux gens à qui il s'adressait. Cette union avec Dieu que recommandaient Sénèque et Zénon pour dire qu'il fallait accepter ses décrets et ne pas se révolter contre ses sévérités était devenue chez lui plus intime et plus tendre. Ce Dieu n'est plus seulement dans ses ouvrages la raison des choses, une conception abstraite de l'ordre et de l'harmonie du monde : c'est une providence vivante; « il dit aux plantes de fleurir, et elles fleurissent, de germer, et elles germent, de mûrir, et elles mûrissent; » c'est un être personnel et bienfaisant qui veille tendrement sur l'homme et ne l'abandonne jamais. « Quand vous avez fermé vos portes et fait l'obscurité dans votre chambre, ne vous avisez pas de dire que vous êtes seul, car vous n'êtes pas seul, puisque Dieu est avec vous. » Notre premier devoir

lui (ὧν οἴκοθεν μετέδωκε). Si le livre avait été publié, Marc-Aurèle en aurait acheté un exemplaire, ou l'aurait emprunté, comme il faisait, à la bibliothèque d'Apollon palatin.

est donc de le prier et de le bénir. « Que puis-je faire de mieux que de louer Dieu, moi qui suis infirme et chargé d'années? Si j'étais rossignol ou cygne, je ferais ce que font le cygne et le rossignol. Puisque je suis un être raisonnable, il faut que je loue Dieu. Telle est ma tâche, et je l'accomplis. Je ne la quitterai pas tant que je pourrai l'accomplir, et je vous exhorte à chanter avec moi le cantique de louange. » C'est ainsi que cette philosophie cherchait à mettre Dieu plus près de nous, et qu'en le montrant sans cesse occupé de l'homme elle sollicitait l'homme à s'occuper de lui. Il est facile de comprendre l'effet qu'elle devait produire sur une société avide de croyances et d'émotions, éprise de surnaturel, livrée aux opinions et aux pratiques des cultes de l'Orient, et qui portait dans son sein une grande transformation religieuse.

Le jour où Marc-Aurèle lut ce beau livre, il fut tout à fait conquis à cette grande et fière doctrine. De la hauteur où elle l'élevait, que la rhétorique dut lui sembler mesquine! A côté de ce gouvernement de son âme, de cette pleine possession de lui-même, de cette intelligence du monde et de Dieu que lui promettait Épictète, que le soin des mots et des phrases lui parut médiocre et puéril! Fronton était décidément vaincu. Il était bien difficile qu'il ne s'aperçût pas de sa défaite, quelque soin que prît Marc-Aurèle de ménager un vieillard qu'il aimait. Dans un commerce de tous les jours, ses nouvelles opinions devaient finir par se montrer. Nous les voyons qui percent plus d'une fois dans les fragmens de ses lettres, nous qui avons moins d'intérêt à les découvrir. Tantôt c'est une répugnance qu'il éprouve à employer les artifices oratoires; n'est-il pas plus honnête de dire franchement sa pensée que de se servir de ces mensonges déguisés? Tantôt c'est un scrupule qui l'inquiète et qu'il révèle naïvement à son maître. Il s'aperçoit bien, quand il vient d'écrire une belle phrase, qu'il la relit avec complaisance, qu'il s'applaudit secrètement, qu'il est plein d'estime et d'admiration pour son œuvre, et il ne se propose rien moins que de fuir l'éloquence pour ne pas entretenir sa vanité. Fronton se récrie avec raison. Le remède lui paraît trop violent. N'est-il pas plus sage de continuer d'être éloquent, si l'on peut, et de tâcher d'être plus modeste? D'autres fois Marc-Aurèle avoue qu'il se sent saisi d'une tiédeur étrange, lui si zélé, si laborieux jusque-là. Il n'a plus de goût pour l'étude. Les Gracques et Caton lui tombent des mains. Il s'en veut, il se gronde, il songe à son maître afin de se donner plus d'ardeur, il lui écrit pour lui demander des sujets de discours; mais je ne sais comment ces sujets, quand il les a reçus, lui déplaisent toujours. Ils sont trop pauvres, trop invraisemblables; il trouve pour tous quelque bonne raison de ne pas les traiter, ou, s'il l'essaie, l'inspiration est rebelle. Il ne lui vient plus ni argumens ni figures.

« A peine, dit-il, ai-je pu trouver quelques épiphonèmes! » C'est qu'à ce moment il a près de lui un petit livre qui l'attire et le dispute à la rhétorique, celui du philosophe Ariston. Cet Ariston est, comme Rusticus, un stoïcien grondeur qui ne veut pas qu'on perde son temps à des bagatelles, et qu'au lieu de travailler à se rendre meilleur on balance des périodes et l'on cherche des raisons pour des sujets chimériques. Cependant Marc-Aurèle fait un effort : il va laisser dormir un moment Ariston, et il profitera de son sommeil pour se remettre à son discours commencé; mais, avant de le continuer, il fait ses réserves, il ne veut pas traiter le pour et le contre, comme son maître le lui conseille. « Ariston, lui dit-il, n'est pas assez endormi, il se réveillerait pour le défendre. »

Il semble qu'alors Marc-Aurèle fût encore indécis. Peut-être espérait-il pouvoir se partager entre la philosophie et la rhétorique, et faire une place à chacune d'elles dans ses études; mais la philosophie est envahissante, elle n'accepta pas le partage. Une fois qu'elle se sentit maîtresse de l'âme du jeune prince, elle chassa le reste pour régner seule. Il est probable que Fronton ne se laissa pas chasser sans résistance, et qu'il essaya par tous les moyens de garder son élève, qui lui échappait. Nous avons quelques lettres de lui qui nous donnent l'idée de l'ardeur qu'il dut apporter à ce débat. Quoiqu'écrites plus tard et à une époque où le temps aurait dû lui apprendre à se résigner, elles sont pleines encore d'emportement et de passion, ce qui n'empêche pas qu'on n'y trouve aussi beaucoup de mauvais goût. Il est bien difficile à un rhéteur de s'en défendre quand il en a pris l'habitude, et la vérité des sentimens n'amène pas toujours chez lui celle des expressions. On sait que Quintilien, qui avait trouvé des larmes sincères pour pleurer la mort de son petit-fils, ne put pas trouver des paroles vraies pour en parler, tant il devient naturel à la longue de n'être plus naturel! Ce qui aggrave ici le mal, c'est que précisément Fronton croit devoir appeler la rhétorique au secours de la rhétorique menacée; aussi ses argumens ne sont-ils souvent que des métaphores. Il veut établir par ses raisonnemens les services que peut rendre la rhétorique, et il lui arrive de prouver par son exemple le danger d'y séjourner trop longtemps. Ce naïf rhéteur a tant vécu au milieu des mots et des phrases qu'il semble par momens avoir perdu le sens de la vie. Veut-on savoir par exemple l'idée qu'il se faisait d'un bon empereur? Ce n'est pas celui qui administre avec talent, qui fait de sages lois ou qui défend courageusement son pays; c'est celui qui parle bien. Voilà son premier devoir. Il faut qu'il sache parler au peuple, au sénat, aux armées pour se faire obéir, aux ennemis pour se faire craindre. « S'il ne sait pas louer ceux qui font le bien, blâmer ceux

qui se conduisent mal, exhorter à la vertu, détourner du vice, qu'il quitte son nom et ne s'appelle plus empereur! » Aussi comme il triomphe quand il montre par l'histoire de l'empire que les meilleurs princes ont été les plus éloquens! César et Auguste étaient d'illustres orateurs; « quant aux autres, jusqu'à Vespasien, ils parlaient si mal qu'on n'a pas moins de honte de leurs discours que d'horreur pour leurs actions. » C'est ce qui explique qu'il ait mis tant de passion à enseigner l'éloquence à Marc-Aurèle : il croyait travailler au bonheur de l'univers.

L'idée qu'il se faisait de la philosophie et des philosophes n'est pas moins surprenante. L'époque où vivait Fronton est assurément celle où la philosophie avait le plus d'action sur le monde. Elle sortait des écoles pour s'introduire dans la vie, elle pénétrait le droit civil, travaillait à corriger les inégalités sociales, à protéger les faibles, à relever les déshérités, à établir pour les pauvres la charité légale; elle adoucissait les rigueurs des lois anciennes et renouvelait les institutions en leur donnant un caractère plus humain et plus libéral. Fronton n'a rien vu de tous ces bienfaits; ce grand mouvement lui a tout à fait échappé. Le philosophe ne lui semble qu'un faiseur de tours de force de dialectique, un oisif, un fainéant qui passe ou plutôt qui perd son temps à imaginer des sorites et des syllogismes, à échafauder des raisonnemens bizarres et inutiles, comme le chauve ou le cornu. Par un étrange renversement d'idées, l'homme sérieux pour lui, c'est le rhéteur; l'amuseur public et le diseur de riens, c'est le philosophe. Il dit et il croit qu'on n'attaque l'éloquence que parce qu'il est difficile d'y atteindre. Il insiste sur cette difficulté de l'art de parler qui lui paraît témoigner de son importance. « Prenez, dit-il, tous les orateurs de Rome depuis sa fondation; soyez aussi généreux que Cicéron, qui les accueille tous sans choix : si vous voulez les compter, vous aurez peine à en trouver trois cents, tandis que la seule famille des Fabius a pu fournir d'un coup trois cents jeunes gens qui sont morts le même jour pour leur pays, » tant il est plus difficile encore de bien parler que de bien agir! Au contraire il n'y a rien de plus aisé que d'être philosophe. C'est précisément parce qu'on le devient sans peine que tout le monde cherche à le devenir. Pour le prouver, Fronton s'amuse à tracer un tableau piquant de ce qu'on fait dans une classe de philosophie. « Vous lisez un livre, le maître l'explique; vous écoutez l'explication sans rien dire, vous faites un signe de tête pour montrer que vous comprenez. Un autre élève continue; pendant qu'il lit, vous vous endormez. Vous entendez dire : premièrement, secondement, et diviser le sujet à l'infini. On discute sur des raisonnemens de la force de celui-ci : s'il fait jour, on doit y voir, — tandis que le soleil entre par les fenêtres ouvertes. Ensuite vous retournez

chez vous l'âme tranquille : vous savez que vous n'ave zrien à faire jusqu'au lendemain, point de question à étudier, point de discours à écrire et à apprendre par cœur, point de grec à traduire, point de synonymes ni de figures à chercher, et que votre nuit vous appartient. » On vient donc vraiment se reposer dans ces écoles et non y travailler, voilà pourquoi elles sont si remplies.

Du moment qu'on y vient pour ne rien faire, il n'est pas surprenant qu'on en sorte sans rien savoir. L'éducation philosophique, ne s'adressant qu'à des paresseux, ne peut produire que des ignorans. Elle n'apprend pas à bien parler, ce qui, comme on sait, est pour Fronton la seule science sérieuse. Aussi il faut voir comme il s'égaie du mauvais style des philosophes, comme il plaisante sur leurs mots obscurs et embarrassés, sur leurs phrases tortues et bossues (*sermones gibberosos et retortos*). Ce Sénèque, le plus beau parleur d'entre eux et dont ils sont si fiers, d'où lui vient sa gloire? Il n'a d'autre talent, suivant Fronton, que d'exprimer avec effort et prétention ce qu'un autre aurait dit simplement. C'est ce qu'il fait comprendre par la comparaison suivante. « Supposez que, dans un repas où l'on a servi des olives, l'un des convives les porte directement à sa bouche, comme c'est l'usage, et qu'un autre les jette en l'air et les rattrape avec ses lèvres. Les enfans pourront bien rire de ce tour de force et quelques invités s'en amuser; il n'en est pas moins vrai que le premier des deux est un homme bien élevé, et que l'autre n'est qu'un saltimbanque. » On rencontre sans doute quelquefois chez Sénèque des phrases ingénieuses et des pensées brillantes; « mais on peut trouver aussi des pièces d'or dans les égouts : est-ce une raison de faire le métier de ceux qui les nettoient? » La comparaison est un peu forte; mais Fronton ne se possède plus quand il parle du style des philosophes. Cette mauvaise façon d'écrire l'impatiente, lui qui tient tant au beau langage; il ne peut pas comprendre qu'on n'en soit pas rebuté et indigné comme lui. Quand il la compare à celle qu'enseignent les rhéteurs, il prend des airs de triomphe. « Qu'avez-vous donc fait, dit-il à Marc-Aurèle, qui hésite, de la finesse de votre jugement et de la justesse de votre esprit? Plus vos sentimens sont élevés, plus vos paroles doivent être augustes. Relevez-vous enfin et reprenez votre taille. Ces bourreaux veulent faire de vous ce qu'on fait d'un sapin ou d'un chêne majestueux qu'on force à s'abaisser jusqu'à terre; ne le souffrez pas, et que votre tête en se redressant rejette et disperse tous ces gens qui voulaient la courber. »

Je doute que Marc-Aurèle ait été très touché de cette éloquence, et qu'elle l'ait disposé à revenir à la recherche des vieux mots et à l'étude des synonymes. Cependant, parmi tous ces argumens que Fronton entassait sans les choisir, il y en a quelquefois de graves

et qui méritaient d'attirer l'attention du jeune prince. Il avait raison de lui rappeler qu'il se devait à l'empire, et qu'il ne lui était pas permis de se dérober aux devoirs de son rang et de sa condition. « Vous avez beau faire, lui disait-il; c'est le manteau de pourpre des césars et non le manteau de laine des philosophes que vous allez porter. » Marc-Aurèle se laissait aller quelquefois à l'oublier. De sa nature il était timide et retiré. Cette passion de perfection intérieure que lui donna le stoïcisme ajouta encore à son goût pour la solitude. Quand la philosophie lui eut appris que, pour fuir la foule et le bruit, il n'avait pas besoin de se réfugier dans ses villas du bord de la mer ou des montagnes, qu'il lui suffisait de s'étudier, de se renfermer et de s'isoler en lui-même, il dut être tenté d'abuser souvent de cette retraite aussi sûre que facile. On pouvait craindre qu'il n'éprouvât ensuite quelque peine à quitter ses chères méditations et à revenir aux choses du monde et de l'empire. C'était un danger grave. Pour bien remplir les fonctions de la vie active, il faut s'y plaire. Celui qui ne s'y résigne que par devoir les accomplit de mauvaise grâce. On reprochait à Marc-Aurèle d'apporter un visage indifférent ou préoccupé dans les festins où il invitait les sénateurs, dans les jeux qu'il donnait au peuple. Il semblait étranger à la joie des autres et la diminuait en ne la partageant pas. Les bruits les plus singuliers circulaient dans la foule; on disait qu'il voulait forcer tout le monde à devenir grave comme lui, supprimer partout les plaisirs et les fêtes, réduire l'empire entier au régime philosophique. Il était donc nécessaire de l'arracher autant que possible à ses goûts de retraite et de solitude intérieure, et de l'obliger à se mêler davantage aux choses du monde. C'est ce que la rhétorique essayait de faire. Elle représentait le côté mondain dans cette éducation sérieuse. Tandis que la philosophie lui disait : « Regarde en toi-même, c'est là qu'est la source du bien, » la rhétorique dirigeait ses regards hors de lui. Elle le mettait en présence du public; elle lui faisait un devoir de flatter ses goûts pour obtenir ses applaudissemens; elle lui apprenait qu'on n'a d'action sur ceux à qui l'on parle qu'en acceptant les opinions générales, c'est-à-dire en vivant de la vie commune. Ces enseignemens avaient bien leur importance, et s'ils ont rendu ce service à Marc-Aurèle de l'arrêter quelquefois dans ce penchant qui l'entraînait vers la vie contemplative, s'ils l'ont empêché de s'isoler trop des hommes qu'il devait gouverner, il faut reconnaître que Fronton ne lui a pas été inutile.

IV.

Il y a malheureusement dans la correspondance entre Marc-Aurèle et Fronton une lacune de quinze ans. Quand les lettres recom-

mencent, la situation du jeune prince est changée. Nous l'avons laissé héritier de l'empire et s'y préparant par les études les plus sérieuses, nous le retrouvons empereur; mais ses sentimens sont restés les mêmes, et il les exprime de la même façon. Il ne se croit pas obligé d'être plus solennel et de laisser voir au ton de ses paroles qu'il sait bien qu'il est le maître. On dirait au contraire qu'il tient à se montrer à ses amis plus simple encore et plus familier pour leur faire oublier sa haute fortune. Plus la situation qu'il occupe nuit à l'égalité dans ses rapports avec eux, plus il cherche à la rétablir par sa bienveillance. Son affection pour son maître semble être devenue plus vive; il lui écrit comme autrefois à l'anniversaire de sa naissance, mais jamais peut-être ne lui avait-il écrit d'une manière plus cordiale. « Bon an, bonne santé, bonne chance, voilà ce que je demande aux dieux pour vous aujourd'hui. Je suis sûr qu'ils m'exauceront, car celui que je recommande à leur bonté est un honnête homme qui en est digne et qu'ils protégent d'eux-mêmes, sans qu'on ait besoin de les en prier. Si en ce jour de fête vous repassez dans votre esprit toutes les joies de votre vie, n'oubliez pas de compter ceux qui vous aiment, et parmi eux mettez au premier rang celui qui vous écrit. Adieu, mon cher maître, conservez longtemps votre santé. Tous les habitans de notre petit nid, selon le degré de leur raison, font des vœux pour vous; *quantum quisque in nidulo nostro jam sapit, tantum pro te precatur.* » On voit bien que l'empire ne l'avait pas changé. Quand on lit ces paroles si affectueuses et si simples, il faut faire un effort pour se rappeler que ce *petit nid*, c'est la famille du maître du monde.

Le ton de cette lettre et surtout les réponses de Fronton montrent que les petits dissentimens qui s'étaient élevés entre eux devaient alors s'être apaisés. Marc-Aurèle était-il revenu tout à fait à la rhétorique en montant sur le trône, comme le prétend Fronton? Nous ne pouvons pas le croire, nous qui possédons ses confidences secrètes. Dans ses *Pensées*, qu'il écrivit vers la fin de sa vie, il remercie les dieux « de n'avoir pas fait plus de progrès dans l'art de parler, car, s'il y avait mieux réussi, il s'y serait plus adonné, » et l'une des recommandations qu'il s'adresse à lui-même est celle-ci : « n'orne pas tes paroles. » Il avait donc rompu sérieusement et sans retour avec la rhétorique le jour où Rusticus lui en avait montré la vanité; mais, comme on croit facilement ce qu'on désire avec passion, Fronton se laissa persuader vite que les sentimens de son élève étaient changés. Il est probable que Marc-Aurèle respectait et entretenait cette illusion, qui rendait son maître heureux. « Envoyez-moi quelque chose à lire, lui écrivait-il; choisissez ce que vous jugerez de plus éloquent, de vous, de Caton, de Cicéron, de Salluste ou de quelque poète. J'ai besoin de me reposer. Il faut que la lecture me

délasse et me délivre un moment de tous les soucis qui m'accablent. » On juge si Fronton était joyeux en lisant ces lettres; il se croyait sans doute revenu à l'époque où Marc-Aurèle « se récréait dans des distractions utiles en recueillant des synonymes, en cherchant à rajeunir les vieux mots, et à répandre dans ses discours une couleur d'antiquité (*colorem vetusculum adpingere*). » Je crois aussi que tout n'était pas dissimulation dans la conduite du prince, que les événemens l'avaient ramené peut-être plus qu'il ne l'aurait voulu aux études de sa jeunesse. En arrivant à l'empire, Marc-Aurèle avait bien été forcé de subir les nécessités que Fronton lui avait depuis longtemps annoncées. Qu'il le voulût ou non, il lui fallait écrire aux armées, faire des discours au sénat, et naturellement il aimait mieux les faire bons que mauvais. Il revint donc, sans enthousiasme et par devoir, aux enseignemens du vieux rhéteur. C'était une grande victoire pour Fronton. Aussi sa joie a-t-elle des effusions et des excès qui nous font sourire. Il croyait Marc-Aurèle tellement converti à la rhétorique qu'il allait, dans sa confiance naïve, jusqu'à lui supposer des remords pour s'en être un moment éloigné. Nous voyons qu'il s'applique à les calmer avec un zèle touchant. Il lui montre que ce malheur, tout grand qu'il soit, n'est pas irréparable quand on a le génie de Marc-Aurèle. « Le voyageur qui marche bien peut s'arrêter impunément en route; il arrivera un peu plus tard, mais enfin il est sûr d'arriver. »

Fronton était donc en ce moment aussi heureux que possible. C'était l'aurore de ce grand règne, et, comme il est naturel que les choses paraissent plus belles dans leur commencement, Rome jouissait avec plus de plaisir et de reconnaissance de ce bonheur que Marc-Aurèle essayait de lui donner. Le spectacle de ce prince honnête qui remplissait tous ses devoirs avec une conscience si scrupuleuse causait partout une admiration profonde. Les philosophes disaient que le rêve de Platon se réalisait. Le peuple, qui semblait devoir être moins sensible à ces vertus délicates et distinguées, montrait pourtant qu'il en était touché par l'affection qu'il témoignait à Marc-Aurèle. Jamais princes n'ont été plus populaires que les Antonins. Dans les plus pauvres boutiques, sur les échoppes du Forum, devant toutes les portes, aux fenêtres les plus modestes, on trouvait toujours quelque image grossière qui représentait l'empereur et sa famille. Fronton était celui peut-être à qui cette popularité de Marc-Aurèle causait le plus de joie. « J'ai assez vécu, lui écrivait-il; je vous vois devenu un empereur aussi illustre que je l'espérais, aussi juste et aussi honnête que je l'avais prédit, aussi cher au peuple romain que je l'ai jamais souhaité. Tout ce que je désirais, tout ce que je demandais aux dieux, je le possède maintenant; ils ont exaucé toutes mes prières. Votre vertu brillait déjà

dans votre enfance; elle brillait encore plus dans votre jeunesse; mais ce n'était que le matin d'un beau jour. Elle éclate aujourd'hui à son midi, et tout est éclairé de ses rayons. » Mais de toutes les qualités qu'on admirait dans le prince, c'était naturellement son éloquence que Fronton aimait le plus à entendre louer. Il croyait pouvoir s'attribuer une partie des éloges qu'on lui donnait. « De même, lui disait-il, qu'un père cherche ses traits sur le visage de ses enfans, de même j'essaie de retrouver la trace de mes leçons dans vos discours. » Et il n'avait pas de peine à la retrouver. Un jour que Marc-Aurèle parlait au sénat en faveur des habitans de Cyzique, Fronton fut tout réjoui de l'entendre employer la figure de rhétorique appelée *prétérition*, qui consiste à dire les choses en ayant l'air de n'en pas parler. Elle venait si à propos, elle était si merveilleusement traitée, qu'elle lui rappela un passage semblable d'un discours du vieux Caton. Faire souvenir de Caton, quel succès pour l'orateur! quel triomphe pour le maître!

Mais précisément alors commencent pour lui d'autres chagrins. Il était dit que la joie de Fronton ne serait jamais sans mélange. Après avoir reconquis avec tant de peine son élève, qui lui avait échappé, il se vit sur le point de le perdre encore, et cette fois il allait échapper à tout le monde. Marc-Aurèle, qui s'était toujours mal porté, était plus souffrant que jamais dans les premières années de son règne. L'empire tremblait pour cette frêle santé qu'il ne voulait pas ménager. On était effrayé de voir cette figure honnête et intelligente (*os probum atque facetum*) pâlie par les veilles, amaigrie par le travail. Il ne s'était jamais reposé. Déjà dans sa jeunesse Fronton avait été forcé de lui adresser l'éloge du sommeil pour lui en donner le goût. C'étaient alors les livres qui l'empêchaient de dormir. Obligé, quand il voyageait avec Antonin, de perdre ses journées dans les spectacles et les pompes officielles, il passait une partie de ses nuits à travailler. Pendant les fêtes qu'on donnait à l'empereur à Naples, il trouva moyen de lire soixante ouvrages différens et d'en faire des extraits. Il se levait d'ordinaire avant quatre heures du matin, et lisait quelquefois pendant cinq heures de suite. Tout ce qu'on pouvait obtenir de lui quand il allait faire les vendanges avec son père à Lorium, c'était qu'il abandonnât un moment ses amis les philosophes pour le traité de la vie rustique de Caton. Il n'avait pas d'autre manière de se délasser. Quand il fut empereur, ce fut bien pis. Il voulait tout faire et tout voir. Les affaires occupaient toutes ses journées et une partie de ses nuits. Elles l'obsédaient au Palatin, elles le poursuivaient à la campagne. Il était obligé pour y suffire de se priver de ses distractions les plus chères. Il pouvait à peine trouver le temps de lire les lettres de ses amis; il n'avait plus un moment pour leur répondre.

Cette application continue usait ce corps délicat. Les médecins s'effrayaient. Galien ordonnait la thériaque et conseillait le repos. Marc-Aurèle prenait les remèdes, mais ne consentait pas à se reposer. C'est alors que Fronton, qui avait foi dans la rhétorique, écrivit à son élève pour essayer d'obtenir de lui ce qu'il refusait à ses médecins. Il profita d'un voyage de quatre jours que Marc-Aurèle avait fait à sa villa d'Alsium, au bord de la mer, pour lui adresser une longue lettre (*de feriis Alsiensibus*) où il lui démontrait, par des argumens qu'il croyait irrésistibles, la nécessité de se donner un peu de loisir après tant de fatigues. Sa rhétorique a dans cette lettre un caractère nouveau. Elle sourit, elle s'égaie, elle veut être légère, et n'y réussit pas toujours. Fronton n'était pas fait pour le genre badin. Sa plaisanterie traîne après elle tout un appareil d'érudition, et sa gaîté manque entièrement de naturel. Il y avait même une raison pour qu'elle fût ici moins aisée qu'ailleurs. Il tenait trop à distraire Marc-Aurèle; il a fait trop d'efforts pour dérider ce front sérieux; or on sait qu'il n'y a rien qui nuise à l'esprit comme l'effort qu'on fait pour en avoir. Cependant ses bons mots ne sont pas toujours lourds et forcés; il lui arrive quelquefois d'être agréable et piquant, par exemple dans ce passage où il énumère à Marc-Aurèle tous les gens graves qui ne se sont pas fait faute de s'amuser à l'occasion. Les malins racontent, et Fronton le répète, que le grand stoïcien Chrysippe était tous les soirs entre deux vins. Socrate fut le disciple d'Aspasie et le maître d'Alcibiade, et puisque Platon et Xénophon, ces gens véridiques, l'ont fait figurer dans des banquets, il faut croire qu'il y assistait volontiers. En même temps qu'il lui cite l'exemple de ses chers philosophes qui n'ont pas toujours été des ennemis du plaisir, il lui rappelle aussi celui des princes, ses prédécesseurs. Dans cette revue de l'histoire romaine, il remonte très haut, jusqu'à Romulus. Quoiqu'on n'ait point conservé sur ces temps reculés des mémoires fort exacts, il croit pouvoir conclure de l'enlèvement des Sabines que ce roi n'avait pas des mœurs irréprochables. Le sage Numa a inventé ces repas des pontifes où l'on fait si bonne chère; il est bien permis de supposer qu'il les a quelquefois partagés. César, comme on sait, ne détestait pas Cléopâtre, et Auguste lui-même, le réformateur des mœurs publiques, n'a pas toujours été d'une vertu rigide. Trajan aimait beaucoup les histrions, et de plus, en vrai soldat qu'il était, il buvait vigoureusement (*præterea potavit satis strenue*). Hadrien, « ce prince actif et savant, qui fut aussi soigneux de parcourir son empire que de le gouverner, » était un mélomane passionné, ce qui ne l'empêchait pas d'être aussi un gourmet fort entendu. Quant au bon Antonin, il avait des divertissemens tout à fait en rapport avec l'innocence de ses mœurs; il pêchait à la ligne. — Marc-Aurèle souriait sans

doute en lisant ces plaisanteries, mais il ne se corrigeait pas. A toutes les exhortations de Fronton, il opposait les besoins de l'empire et le sentiment du devoir, « qui est une chose si impérieuse. » C'est ainsi que ce mal dont il portait le germe s'accrut sans cesse et l'enleva après un règne trop court, quand il était plus que jamais nécessaire au monde.

Heureusement Fronton ne vécut pas assez pour voir ses inquiétudes se réaliser. Il n'eut pas non plus le chagrin d'assister aux mauvais jours de ce règne, qui ne fut pas toujours heureux. Nous ne savons ni l'année ni les circonstances de sa mort. Il dut mourir, comme il avait vécu, ferme dans ses opinions littéraires, prêchant à son gendre Victorinus, qui continuait sa gloire d'orateur, et aux élèves qu'il avait formés l'imitation des anciens écrivains et la sévérité dans le choix des mots. Cependant il me semble qu'on trouve dans les fragmens qui restent de ses derniers écrits un peu plus de gravité et de grandeur. Est-ce seulement l'effet des années et des réflexions sérieuses qu'elles amènent? J'aimerais à croire aussi qu'il faut en rapporter quelque chose à l'action que son élève exerça sur lui. Peut-être après avoir étudié l'éducation de Marc-Aurèle par Fronton conviendrait-il d'étudier celle de Fronton par Marc-Aurèle. Il arrive souvent qu'on apprend beaucoup de ceux que l'on enseigne, et que l'élève devient maître à son tour, surtout quand cet élève est Marc-Aurèle. Ses professeurs ont tous subi son influence. Ils étaient fort nombreux, de caractères très opposés et d'humeur très violente. Tous se disputaient sa confiance, tous voulaient y tenir la première place. Aux antipathies personnelles se joignaient pour les diviser les rivalités de métier : les philosophes se moquaient des rhéteurs, qui affectaient de mépriser les grammairiens. Marc-Aurèle réussit à calmer toutes ces vanités irritables et à les faire vivre ensemble : c'est sa plus grande victoire. Nous avons la lettre qu'il écrivait à Fronton pour le prier d'épargner le rhéteur Hérode-Atticus, un des plus méchans hommes de ce temps, contre lequel il devait plaider : c'est un chef-d'œuvre de grâce et de cœur. Fronton se laissa toucher, et à la fin de sa vie il était devenu l'ami intime d'Hérode. Son affection pour son élève était si vive qu'il devait être plus disposé qu'un autre à se laisser gagner par son exemple. Il n'est pas possible qu'après avoir longtemps vécu avec ce jeune homme grave et sensé, qu'il aimait si tendrement, il n'ait pas gagné quelque chose à ce commerce. Ses derniers écrits nous montrent que ces relations ont laissé leur trace sur lui. Vers la fin de sa vie, il fut frappé d'un malheur qu'il ressentit profondément : il perdit son petit-fils. La lettre qu'il adressa à l'empereur à propos de cette perte est la plus belle qu'il ait écrite. Sous l'empire de cette douleur sincère, son talent devient plus sérieux. Ce vieillard si

douloureusement atteint s'interroge; il semble se demander s'il n'y a rien dans sa vie passée qui mérite le malheur qui le frappe, et il en arrive à faire un de ces examens de conscience que la philosophie stoïcienne exigeait du sage. « Quand la mort, qui ne peut tarder, arrivera, disait-il, je saluerai le ciel en partant, et je me rendrai témoignage à moi-même du bien que j'ai fait. J'ai vécu dans la concorde du cœur avec mes parens. Je n'ai point acquis par de mauvais moyens les honneurs que j'ai obtenus. Je me suis plus occupé du soin de mon âme que de celui de mon corps. J'ai préféré l'étude de la science aux intérêts de la fortune. Je suis resté pauvre plutôt que de mendier la protection de personne. J'ai dit scrupuleusement la vérité, je l'ai entendue sans me plaindre. J'ai mieux aimé passer pour un ami négligent que pour un complaisant assidu. J'ai toujours demandé moins que je ne méritais d'obtenir. J'ai prêté à qui j'ai pu, selon ma fortune. Je suis venu en aide à ceux qui le méritaient et à ceux qui ne le méritaient pas. Je n'ai pas exigé la reconnaissance, et les ingrats que j'ai trouvés ne m'ont pas empêché de faire tout le bien que je pouvais à d'autres. »

Il y a bien encore dans ce morceau quelques cliquetis d'expressions, mais le sentiment y est sérieux et l'idée élevée. Il rappelle quelques-unes des pensées de Marc-Aurèle : c'est le plus grand éloge qu'on en puisse faire. Il semble donc que ce rhéteur opiniâtre et médiocre ait à la fin subi l'influence de cette philosophie qu'il avait tant combattue. Personne alors n'y échappait; c'était l'air commun qu'on respirait partout, sans le vouloir. Cette correspondance, dont je n'ai pas caché les petitesses, nous fait connaître jusqu'à quelle profondeur elle avait pénétré dans les hautes classes de l'empire et les effets qu'elle y produisait. On peut se fier à ces lettres précisément à cause des puérilités qu'elles renferment. On voit bien qu'elles ne sont pas l'œuvre d'un de ces génies supérieurs et exceptionnels qui marchent seuls dans leur voie; celui qui les a écrites suit l'impulsion des autres et reproduit leurs opinions. Il faut le croire quand il nous montre que les mœurs publiques sont meilleures, que les honnêtes gens sont moins rares, que la vie privée est plus pure et la famille plus respectée. Nous sommes en droit d'en conclure, quoiqu'on ait dit cent fois le contraire, que malgré tant de décadences, au milieu de l'affaiblissement de l'esprit et du goût, à travers tant de tyrannies sanglantes et tant d'exemples détestables, cette société n'en était pas moins devenue plus humaine, plus honnête, plus morale, et qu'enfin, quand elle s'est jetée dans les bras du christianisme, elle était mûre pour lui.

GASTON BOISSIER.

LES

IMMIGRATIONS PROTESTANTES

EN ANGLETERRE

The Huguenots, their settlements, churches and industries in England and Ireland,
by Samuel Smiles; London, John Murray 1868.

A voir le développement des docks, des chantiers de travail et des usines dans la Grande-Bretagne, on serait tenté de croire que la race anglo-saxonne s'est de tout temps distinguée par la pratique de l'industrie et du commerce. Les faits contredisent pourtant cette opinion. L'Angleterre n'était à l'origine qu'une nation pastorale et agricole. Ses richesses étaient dans ses prairies, dans ses gras pâturages s'étendant sous un ciel humide, dans ses groupes de moutons couronnant le sommet des collines à pentes douces et herbues. Encore les habitans ignorèrent-ils longtemps l'art de travailler la toison des brebis. « Les Anglais ne savaient pas plus tirer parti de la laine que le mouton qui la porte, » c'est le vieil écrivain Thomas Fuller qui nous le dit. Les draps, les serges et les articles de toilette étaient importés chez nos voisins soit des Flandres, soit de l'Allemagne et de la France. Les bêtes à laine se trouvaient d'un côté du détroit, et de l'autre s'élevaient les ateliers dans lesquels un produit naturel était transformé selon nos besoins et nos modes. La toison des moutons anglais passait et repassait la mer; en effet, une grande partie de la matière brute revenait dans les îles britanniques, façonnée par la main des artisans étrangers. Comment

un peuple de bergers et de marchands de laine est-il devenu un des plus habiles de la terre dans toutes les branches du travail manuel? C'est une question qui méritait à coup sûr d'occuper les recherches d'un esprit dévoué aux intérêts de l'économie politique, de l'éducation morale et du progrès religieux.

Avec un rare désintéressement national et un sentiment de justice qu'on ne saurait trop encourager, un écrivain anglais vient aujourd'hui rendre aux étrangers ce que la riche et laborieuse Angleterre du XIX[e] siècle doit aux étrangers. M. Smiles est l'historien de la vapeur et de toutes les découvertes utiles; ses héros sont les inventeurs, les artisans célèbres, les ingénieurs, tous ceux, en un mot, qui ont su dérober à la nature un secret ou une force pour étendre le règne de l'homme sur la matière. Les conquêtes de l'industrie et du commerce le préoccupent bien autrement que les victoires des armées anglaises. Il admire peut-être le courage des soldats mourant à Waterloo, mais combien il s'intéresse d'un autre côté aux conscrits du travail luttant dans le silence des mines contre les ténèbres, les masses de diamant noir et les explosions du feu grisou! Mieux que tout autre en Angleterre, il connaît l'âge de chaque métier, les états embryonnaires qu'ont traversés les machines, le nom des hommes ayant attaché le souvenir de leurs services au perfectionnement du vaste outillage des diverses exploitations. Il a écrit la biographie de ceux qui ont extrait et dompté le fer, de ceux aussi qui, à l'aide d'un nouveau moteur, ont soulevé les montagnes de houille et rapproché les distances (1). Par la tournure de ses idées et l'ordre de ses études, M. Smiles était donc préparé à traiter cet intéressant sujet, — la naissance des arts utiles chez un grand peuple qui, à l'origine, n'avait pas d'industrie.

Ce qui manquait d'abord à l'Angleterre, elle se l'est donné en attirant chez elle les ressources et les talens des autres nations. Chaque branche du travail manuel a été entée l'une après l'autre sur un tronc vivace, mais primitivement inculte, par des immigrations successives. Les facultés de premier ordre que développent aujourd'hui dans plus d'un métier les artisans anglais ont été par le fait acquises ou, pour mieux dire, empruntées à des étrangers. Les premières colonies ouvrières qui vinrent s'établir sur le sol britannique avaient été poussées au-delà du détroit par des événemens dans lesquels le hasard ou la politique des souverains d'ou-

(1) Les ouvrages de M. Samuel Smiles, qui tous ont obtenu un grand succès en Angleterre, sont *Lives of Engineers, Industrial Biography, Self-Help, Story of the life of George Stephenson, Lifes of Boulton and Watt*. En littérature, il a créé un genre qui répond bien à l'esprit curieux et pratique de nos voisins, enthousiastes surtout des gloires du travail.

tre-mer jouait un certain rôle. Plus tard, quand éclatèrent sur le continent les guerres et les persécutions religieuses, cette affluence de travailleurs venus du dehors prit en quelque sorte le caractère d'un fait permanent et régulier. Durant deux ou trois siècles, l'Angleterre fut un port de refuge pour tous ceux dont la fortune et la profession avaient échoué dans d'autres états au milieu des tempêtes soulevées par l'intolérance. Ces blanches falaises de craie, debout sur les vagues et formant la ceinture de l'île inviolable, attiraient de loin les regards des huguenots qui souffraient dans leur pays et ne voulaient point abjurer leurs convictions. L'éclatante prospérité dont jouissent maintenant l'industrie et le commerce de la Grande-Bretagne a été le fruit de la liberté religieuse et politique. Après tout, l'Angleterre ne conserve-t-elle point un juste héritage, et ne recueille-t-elle point à bon droit les avantages qu'elle a semés? Ces germes déposés dans son sein par la persécution, c'est elle qui les a protégés, fécondés, et l'aveu des emprunts faits dans de pareilles circonstances aux industries étrangères ne saurait coûter beaucoup à l'amour-propre d'une nation.

I.

Les plus anciennes colonies d'artisans datent de la seconde moitié du XIIe siècle, et l'une d'entre elles existe encore sur le sol de la Grande-Bretagne. Parcourant le sud du pays de Galles, je fus frappé, il y a deux ans, de trouver aux environs de Swansea, dans une sorte de péninsule dont la pointe porte le nom de Gower, des groupes de maisons et des habitans dont les caractères extérieurs me rappelèrent tout d'abord les Flandres. Cette population locale se distingue en effet de ses voisins les Welches par le costume, la langue et les traits de la physionomie. Depuis un temps immémorial, elle vit à part et ne souffre guère que ses garçons ni ses filles contractent des unions avec la race gallique. Il semble qu'elle tienne à conserver la trace de son origine étrangère. Ces intrus (ainsi les considèrent les gens de la principauté de Galles) sont les descendans de familles flamandes qui vinrent chercher fortune en Angleterre sous le règne de Henri II, après avoir été chassés de chez elles par une de ces inondations qui ravageaient alors trop souvent les Pays-Bas. Le roi les accueillit, et, comme il avait besoin d'hommes industrieux et entreprenans pour défricher les terres incultes qui s'étendaient autrefois du côté de Carlisle, il les envoya près de la frontière de l'Écosse. C'était un désert, et en dépit de leurs efforts les émigrés ne purent s'implanter sur ce sol ingrat, qui défiait les ressources et le courage des plus intrépides. Henri II, averti par cette expérience malheureuse, les dirigea plus tard vers la presqu'île de Gower. Là

ces bons Flamands se livrèrent à leur métier de fileurs de laine et de fabricans de drap. Comme les habitans du pays de Galles les regardaient d'un œil jaloux s'établir sur leur territoire, ces colons formèrent entre eux une communauté dont les liens se resserrèrent de jour en jour par suite même de l'animosité qu'ils excitaient. Le district habité par eux fut désormais appelé « la petite Angleterre des Wales. » Un pareil nom ne se trouvait guère approprié à leur origine, et pourtant ce nom, ils le justifièrent. Plus Anglais que les Anglais eux-mêmes, du moins dans leurs sympathies, ils adoptèrent le langage de ceux qui les protégeaient et refusèrent d'apprendre l'idiome des Celtes. Le dialecte qu'ils parlent encore aujourd'hui est bien l'anglo-saxon, mêlé de quelques racines teutoniques. Ayant ainsi très peu de rapports avec les indigènes, ils ont perpétué les mœurs de leurs ancêtres et le style de l'architecture flamande. N'est-il pas toutefois surprenant de retrouver après plus de sept siècles un faible rameau conservant encore la séve de l'arbre dont il s'est détaché?

Édouard III, surnommé « le père du commerce anglais, » envoya plus tard des agens dans les Pays-Bas pour recruter des ouvriers capables d'enseigner à ses sujets l'art de filer, de teindre et de tisser la laine. S'il faut en croire les historiens de la Grande-Bretagne, la condition de ces artisans était alors fort misérable dans leur contrée. Exténués de travail, nourris de harengs et de fromage moisi, traités moins comme des hommes que comme des chevaux, ils s'épuisaient à faire la fortune de leurs maîtres. Pourquoi auraient-ils alors résisté aux promesses et aux avances des émissaires anglais? Le bœuf et le mouton d'outre-mer étaient pour leur estomac affamé une sorte de mirage qui les attirait vers la terre d'abondance. Le grave Thomas Fuller prétend même qu'un autre charme encore plus puissant agissait sur leur imagination : ils voyaient déjà en rêve les belles filles des riches fermiers anglais qui ne dédaigneraient point de les prendre pour maris. Quoi qu'il en soit des motifs qui les déterminèrent, plusieurs d'entre eux répondirent volontiers à l'appel d'Édouard III. Une autre circonstance vint servir les vues et les projets de ce souverain. La guerre ayant éclaté entre lui et Philippe de Valois (1336), le roi de France entraîna Louis de Nevers, comte de Flandre, dans une ligue offensive contre l'Angleterre. Édouard se vengea en prohibant l'exportation de la laine, de sorte que les Pays-Bas se trouvèrent à peu près dans la même position que celle du Lancashire durant la guerre civile d'Amérique et la disette du coton. Cette crise industrielle, comme nous dirions aujourd'hui, engagea beaucoup d'ouvriers flamands à passer la mer avec leurs métiers et leurs outils. Ils n'eurent point lieu de s'en repentir, car plusieurs d'entre eux fondèrent de grandes

fabriques, et, alliés plus tard à des familles anglaises, achetèrent des domaines considérables. D'autres parvinrent très vite aux honneurs et aux charges publiques. Des trois frères Blanket, qui introduisirent de l'autre côté du détroit l'art de faire des couvertures de laine, l'un devint dès 1349 bailli de Bristol, tandis que les deux autres représentèrent cette même ville au parlement. L'Angleterre sait où trouver ses hommes et les récompense selon leurs mérites; c'est une de ses forces.

La politique d'Édourad III fut suivie par quelques-uns de ses successeurs. M. Smiles indique avec précision la date de chaque branche d'industrie implantée dans la Grande-Bretagne par des étrangers. Jusqu'au XVIe siècle, ces immigrations étaient sollicitées, obtenues par des moyens diplomatiques; mais on touchait au moment où l'Angleterre allait s'enrichir sans efforts de nos fautes et de nos désastres. Luther avait parlé, la raison humaine réclamait sa part d'examen dans les questions religieuses. Toute l'Europe se montrait agitée par le vent des nouvelles doctrines, et l'heure des persécutions avait sonné. Parmi les grands états qui combattirent à outrance le protestantisme se distinguèrent au premier rang l'Espagne et la France. Il nous faut rechercher ce que l'une et l'autre ont gagné ou perdu à ce système de résistance.

On connaît le caractère de Philippe II et les atrocités du duc d'Albe. Ce qui n'avait point encore été mis suffisamment en relief, c'est la condition des exilés volontaires qui abandonnèrent alors les Pays-Bas, couverts d'échafauds et de bûchers. L'émigration commença en 1550, sous le règne d'Édouard VI d'Angleterre, et se continua toujours croissante sous celui d'Élisabeth. La duchesse de Parme écrivait à Philippe II (1567) : « En quelques jours, cent mille hommes ont quitté les Flandres, enlevant avec eux leur argent et leurs effets; bien d'autres se disposent à les suivre. » De l'argent, ils en avaient peu, ils laissaient derrière eux leurs terres et leurs maisons; mais ils emportaient ce que l'argent ne peut acheter, leur industrie, leur habileté personnelle, la science d'un état ou d'une profession utile. C'étaient pour la plupart les meilleurs ouvriers et les chefs de fabrique les plus intelligens. Qui émigre en pareil cas? Les forts, les entreprenans, les hommes de caractère et de volonté; les autres, c'est-à-dire tous ceux qui n'ont point confiance en eux-mêmes, restent où ils sont et s'attachent avec une sorte de désespoir à la terre natale, cette terre fût-elle noyée de sang. N'est-ce point ce qui fait encore aujourd'hui la force des États-Unis d'Amérique? Les émigrans qui traversent l'Atlantique peuvent être pauvres, dénués, ce sont le plus souvent les vaincus du vieux monde; mais leur foi dans l'avenir est demeurée indomptable, et ils ont en eux-mêmes tout ce qu'il faut pour réparer leur défaite sur le champ

vierge du travail. Les protestans du XVI[e] siècle avaient d'ailleurs à lutter contre de bien autres obstacles. Ne s'en allait point qui voulait du sol des Pays-Bas : les frontières étaient gardées, surveillées. Si les malheureux fuyaient, leurs biens étaient confisqués; étaient-ils pris en flagrant délit d'évasion, c'était la mort qui les attendait. Le plus grand nombre d'entre eux se dirigea vers les côtes : la mer est un chemin libre, la grande route des opprimés. Derrière les vagues, qui ne se lassent jamais de porter les infortunes humaines, s'élevait d'ailleurs à deux ou trois journées de distance l'Angleterre, ouverte à tous, mais surtout aux enfans de l'industrie. Ils arrivaient sur des bateaux découverts ou de pauvres navires. On distinguait parmi eux toutes les conditions et toutes les classes de la société, tous les âges de la vie. Hommes, femmes, vieillards, débarquaient souvent au milieu de l'hiver. Durant la traversée, quelques-uns d'entre eux avaient eu beaucoup à souffrir des gros vents et des fureurs de la houle. Une tempête religieuse et politique les avait chassés de leur patrie, une autre tempête les jetait sur un sol ami. Des veuves amenaient avec elles leurs enfans, qu'elles tenaient groupés dans leurs bras, toutes fières de les avoir arrachés à une terre de servitude et au bûcher sur lequel était mort leur père.

La vengeance de Philippe II, et, il faut bien le dire, celle de l'église romaine, les poursuivirent jusqu'au-delà des mers. Le pape Pie V demandait formellement à Élisabeth de chasser de son royaume les réfugiés protestans, et, comme cette reine résistait à de tels conseils, il lança enfin contre elle une bulle d'excommunication. C'étaient, dit un historien anglais, des « foudres éteintes, » puisqu'elles tombaient sur une tête déjà condamnée, la fille hérétique de Henri VIII. Non contente de demander la mort des pécheurs, la cour de Rome les calomniait, chargeant les pauvres exilés d'épithètes très peu chrétiennes, *ebriosi* et *sectarii*. Sectaires, passe encore, mais ivrognes! Un évêque anglais, Jewel, se chargea de les défendre et de répondre au chef de l'autre église. Il représente ces étrangers, qu'il avait tous les moyens de bien connaître, comme des gens sobres et économes, qui donnaient au contraire l'exemple du travail, de l'ordre et de la patience. Usant alors de représailles, le digne évêque réformé reproche au pape de couvrir de sa protection six mille usuriers et vingt mille courtisanes dans sa sainte ville de Rome. Le temps n'était point aux aménités théologiques; aussi Jewel conclut-il, fort indigné, que « la reine d'Angleterre a bien le droit d'offrir un lieu de refuge aux serviteurs de Dieu, quand le pape donne asile aux serviteurs du diable. » La guerre ne s'arrêta pas aux mots et aux antithèses. S'il faut en croire M. Smiles, le désir de ressaisir les victimes échappées au feu de

l'inquisition et aussi le dépit que causait au maître de l'Espagne le refus obstiné d'une femme hautaine et courageuse auraient déterminé Philippe II à lancer contre l'Angleterre sa fameuse *Armada*. Cette expédition peut bien avoir été résolue par plus d'un motif; admettons pourtant que les passions religieuses n'ont point été étrangères à la lutte.

Tout le monde sait quel fut le sort de la flotte espagnole, et comment cette fois les vents et la fortune se tournèrent du côté du droit. Le point de vue de l'écrivain anglais a du moins le mérite de présenter sous un nouveau jour le caractère d'Élisabeth. Certes elle avait trop du sang de Henri VIII dans les veines pour être proposée comme un modèle de tolérance, plus d'un acte de son règne se montre en désaccord avec sa noble conduite envers les sectaires étrangers; comment toutefois ne pas lui savoir gré de la fermeté toute virile qu'elle déploya pour défendre dans son royaume les droits de la pensée et les devoirs de l'hospitalité contre l'intervention armée des états catholiques? Que serait-il advenu de la liberté de conscience, et quel eût été le sort des proscrits au sein de la Grande-Bretagne, si la belle Marie Stuart avait réussi dans un des complots qu'elle tramait ou qu'on tramait en son nom contre son impérieuse cousine? La protection accordée par Élisabeth aux étrangers qui avaient souffert dans leur pays pour leur foi religieuse était-elle, d'un autre côté, tout à fait désintéressée? Il entrait, je le crois fermement, bien moins de fanatisme que de calcul dans le respect qu'elle professait pour l'asile de la chrétienté, *asylum Christi*. Elle savait très bien que ces fugitifs apportaient avec eux les arts qui manquaient alors à son royaume. Le hasard ou, pour mieux dire, la haine aussi absurde que féroce des souverains étrangers contre leurs sujets hérétiques lui donnait ce que ses prédécesseurs sur le trône de la Grande-Bretagne avaient toujours poursuivi et atteint seulement à de rares intervalles par d'assez grands sacrifices : l'industrie des nations les plus laborieuses et les plus prospères du monde venait gratuitement s'offrir à la reine-vierge, *maiden queen*. Qu'on compare d'ailleurs sa politique à celle de Philippe II, et qu'on juge de l'une et de l'autre par les fruits qu'elles ont portés.

Le système d'extermination et les mesures déployées contre les hérétiques avaient réussi au-delà de tout espoir. Les Flandres étaient presque un désert. « Les bêtes sauvages, dit un historien du temps, couraient le pays, et les louves venaient allaiter leurs petits dans les fermes abandonnées par les paysans. » Le duc d'Albe avait lieu d'être fier : ses armées avaient détruit l'industrie, le commerce, et réduit les catholiques eux-mêmes à la pauvreté. En vou-

lant arracher l'ivraie, on avait ravagé le bon grain. Des cités autrefois florissantes avaient été frappées au cœur. Gand porte encore aujourd'hui la trace des blessures que reçut son ancienne prospérité. En 1585, après le sac d'Anvers, un tiers des marchands et des fabricans de soieries, damas et autres étoffes avaient dit adieu à cette ville ruinée. Bruges ne s'est jamais relevée de sa décadence. J'ai vu en 1854 ses rues désertes, ses vieilles et curieuses maisons tombant pierre à pierre, ses belles églises, dont quelques-unes réveillent des souvenirs sinistres, ses monumens, qui portent le deuil d'une splendeur éteinte, sa tristesse, sa misère, sa solitude. Encore un tiers de la population vit-il sous la loi de l'aumône. Les femmes, la taille enveloppée dans une mante espagnole et la tête à demi recouverte d'un chaperon rouge, ne sont plus que les ombres de ces riches Flamandes dont on vantait autrefois le caractère laborieux et les vertus domestiques. Grâce à Philippe II, Bruges est une ville orthodoxe, oisive et mendiante. Ce roi avait-il été plus heureux dans ses autres projets d'ambition religieuse? Ses flottes s'étaient évanouies sur les mers; l'héroïque et industrieuse Hollande avait échappé pour jamais aux mains sanglantes de l'Espagne; l'inquisition triomphait, mais l'état des finances était désastreux, et le royaume sur lequel ne se couchait jamais le soleil touchait à la banqueroute. En voulant imposer aux autres un régime de compression et d'intolérance, l'une des plus grandes nations de l'Europe avait scellé chez elle la pierre de son tombeau. Qu'on regarde maintenant de l'autre côté du détroit.

Élisabeth, en montant sur le trône, avait trouvé un état appauvri et divisé, dont la moitié résistait à son autorité royale. L'Angleterre n'avait ni industrie ni armée, et sa marine était encore dans l'enfance. Tout changea de face en quelques années. La production et la circulation des objets de luxe ou de nécessité fournirent le moyen de remplir les caisses du trésor public. Les fabricans de drap venus d'Anvers ou de Bruges et bien d'autres corps d'état apportèrent des forces nouvelles à l'organisation du travail dans le pays qui leur offrait un asile. L'une des colonies flamandes s'établit à Sandwich; cette ville se mourait, il la relevèrent. La rivière Stour, qui était primitivement l'artère de son commerce, ayant été envahie par les sables, la navigation se trouvait interrompue, et les habitans étaient tombés dans la misère. A peine les exilés, au nombre de quatre cents, se furent-ils installés dans le pays sous la protection de la reine, que les maisons vides et abandonnées se ranimèrent; au silence succéda le bruit des métiers à tisser; toute la ville reprit un air de vie et de prospérité naissante. A Norwich, Yarmouth, Douvres, Winchelsea, d'autres colonies implantèrent d'autres branches d'industrie qu'il serait trop long d'énumérer. Qui croirait que l'art de

travailler les métaux, aujourd'hui l'une des principales sources de richesse pour l'Angleterre, lui vient en grande partie de l'étranger? Ce sont des réfugiés de Liége qui, après s'être fixés à Shotley-Bridge, dans le voisinage de Newcastle, introduisirent le secret de faire l'acier. D'autres habiles artisans en métallurgie s'établirent à Sheffield, où ils obtinrent la protection du comte de Shrewsbury à la condition de prendre des apprentis anglais et de leur apprendre le métier. Telle fut l'origine des travaux de fer et d'acier qui font encore aujourd'hui la gloire et la fortune de cette ville. Ne suffit-il point d'ailleurs d'avoir vu en Belgique les admirables ferrures qui décorent les cathédrales de Gand et d'Anvers pour se faire une idée du degré de perfection auquel étaient arrivés les Flamands dans ce genre d'ouvrage? Ils étaient aussi renommés comme horticulteurs, et quelques-uns d'entre eux transformèrent Wandsworth, Battersea et Bermondsey en autant de jardins qui depuis n'ont cessé d'approvisionner de légumes et de fruits les marchés de Londres. S'il faut en croire certaines traditions, le houblon lui-même, cette plante aujourd'hui bien anglaise, aurait été naturalisé par des Wallons qui en auraient recueilli les boutures dans l'Artois. Je ne finirais pas si je disais tout ce que la Grande-Bretagne dut alors à ces réfugiés représentés par le Vatican comme les pires des hommes, *omnium impestissimi*. Leur concours n'a point été la seule cause de la grandeur qui distingue le règne d'Élisabeth; mais l'importation des arts utiles y a très certainement contribué. L'ordre se rétablit dans les finances; la nation, d'abord indécise et partagée, se rangea résolûment sous l'étendard du protestantisme, et l'âge d'or de la littérature anglaise naquit de la liberté de penser. D'un autre côté, la flotte britannique arracha pour jamais aux Espagnols le sceptre des mers; ses vaisseaux de commerce commandèrent la grande route des Indes et du Nouveau-Monde. Certes les conséquences permettent aujourd'hui de juger les deux systèmes politiques, celui d'Élisabeth et celui de Philippe II : grâce à une certaine liberté d'examen en matière de foi, l'Angleterre inaugura chez elle le règne de la science et de l'industrie; on sait ce qu'est devenue l'Espagne.

Les Anglais avaient assez souffert eux-mêmes des persécutions religieuses pour compatir aux maux des étrangers que l'exil jetait sur les côtes de leur île. Ils se souvenaient alors de Wiclef, dont les os avaient été déterrés et consumés par le feu. C'était, je l'avoue, un pauvre supplice; il eût été bien plus édifiant et plus conforme aux saines doctrines que cet hérétique eût été dévoré tout vivant par les flammes ainsi que Jean Huss et Jérôme de Prague; mais, que voulez-vous? on brûle ce qu'on a. En revanche, n'y avait-il point à Londres, sur les bords de la Tamise, la tour des Lollards, dont les pierres racontaient plus d'une lugubre chronique? Du

temps même de Henri VIII, tous ceux qui avaient voulu devancer d'un jour le progrès logique de la réformation n'avaient-ils point encouru les rigueurs implacables de la colère du roi? On comprend donc que les réfugiés protestans fussent en général les bienvenus chez un peuple qui avait à plusieurs reprises et tout récemment, sous le règne de la *sanguinaire Marie*, essuyé les poursuites de l'arbitraire et du fanatisme. Ces exilés demandaient d'ailleurs si peu de chose en échange des dons qu'ils apportaient. Que leur fallait-il? Un coin de terre où ils pussent exercer en paix leur industrie. Quelques-uns créèrent même le sol qui devait les recevoir, eux et leurs familles. Ces derniers étaient naturellement originaires des Pays-Bas, où l'homme dispute à l'océan sa demeure et son chantier de travail. Une colonie de Flamands, sous la conduite d'un chef nommé Cornélius Vermuyden, se mit en devoir de reconquérir, dans le comté de Lincoln, des terrains depuis longtemps inondés par de fortes rivières telles que le Don et le Trent. Plus de deux cents familles émigrées s'établirent sur l'île d'Axholm, qu'elles avaient, pour ainsi dire, tirée du sein des eaux. Les travaux de desséchement se poursuivirent, et une grande étendue de marécages se convertit en une des terres les plus riches et les plus fertiles que possèdent aujourd'hui les Anglais. Un autre groupe de réfugiés, appartenant à la classe des marins, se fixa vers 1568 dans la ville d'Yarmouth, et s'y livra aux travaux de la pêche. Avant eux, le poisson qui visitait les côtes de l'Angleterre était surtout recueilli par les filets hollandais; emporté en Hollande pour y être salé et fumé, il revenait ensuite sur le marché britannique. Peu de temps après l'arrivée des pêcheurs flamands, l'état des choses n'était plus le même; le succès de leurs barques et de leurs engins avait été si considérable, que la ville d'Yarmouth approvisionnait de marée presque tout l'intérieur du royaume. Ils introduisirent aussi l'art de faire le sel et de curer le hareng. D'autres villes de la Grande-Bretagne suivirent bientôt l'exemple d'Yarmouth, et les Pays-Bas se trouvèrent peu à peu battus sur toute la ligne des pêcheries par leurs propres armes. Le hareng anglais fait aujourd'hui dans les divers marchés de l'Europe une concurrence formidable au hareng hollandais. Est-ce une raison pour oublier ce que l'Angleterre doit à la Néerlande? Ayant la mer, elle éprouvait surtout au XVI[e] siècle le besoin d'attirer chez elle les industries qui savent exploiter ce champ des richesses naturelles.

Parmi les exilés dont la Grande-Bretagne mit à contribution les services et les talens, ceux qui nous intéressent le plus sont naturellement les Français. M. Smiles se garde bien de les oublier, et c'est à eux qu'il consacre ses meilleures pages. Les premières colonies de huguenots wallons et français arrivèrent en Angleterre

sous le règne d'Édouard VI. Des fabricans de dentelles échappés de Valenciennes, des fileurs de Cambrai, célèbre pour ses batistes (1), des tisserands de Meaux, des marchands de Rouen, des verriers de Paris, des constructeurs de navires et des marins de Dieppe ou du Havre, bien d'autres artisans auxquels on refusait chez eux le droit d'adorer Dieu selon leur conscience, passaient continuellement la mer. Les uns se rendirent tout droit à Londres, d'autres s'arrêtèrent dans les villes anglaises qui bordent le détroit de la Manche. C'étaient en général des hommes remarquables dans leur humble sphère. Lâches, ils auraient cédé dans leur pays à l'intimidation; faibles d'esprit ou de volonté, ils eussent suivi le courant des opinions régnantes. Pour être bon protestant, il faut du moins savoir lire la Bible : leur intelligence s'était exercée et affilée dans la lecture, dans la réflexion et dans la controverse des matières religieuses, en même temps que leurs mains cultivaient à fond une branche d'industrie. Sans avoir le génie de leur frère Bernard de Palissy, ils possédaient du moins quelques-unes de ses qualités, l'esprit de recherche, la persévérance et la foi dans le travail. Si l'on tient d'ailleurs à bien comprendre de quelle valeur était pour un pays encore peu industrieux l'accession de ces artisans d'élite, il faut se souvenir des lois et des règlemens qui régissaient alors dans toute l'Europe les différens corps de métier. Grâce au régime des maîtrises, chaque profession manuelle avait des recettes et des pratiques occultes qu'on jurait de ne point divulguer aux profanes. L'intérêt personnel et national veillait autour de ces secrets comme le dragon de la fable autour de la toison d'or : les communiquer aux étrangers était dans quelques cas un crime puni du dernier supplice. Il y avait donc très peu de moyens pour une nation d'emprunter à ses voisins les procédés de l'industrie, et une telle franc-maçonnerie du travail, appuyée sur les affiliations, les jurandes, les trapitions, les usages, explique la longue supériorité de certains pays ou de certaines provinces dans tel ou tel genre de produits fabriqués. La France se distinguait déjà au XVIe siècle par son goût; on recherchait dans toute l'Europe ses objets de luxe, et généralement pour tout ce qui dans les arts utiles touche aux beaux-arts elle occupait le premier rang. Le système d'exclusion alors en vigueur assurait à quelques-unes de ses manufactures un monopole qui défiait l'idée même de la concurrence, et il fallut des événemens extraordinaires pour que les méthodes de son industrie se répandissent au dehors. Les ouvriers huguenots emportant leurs

(1) Le mot anglais *cambric* (batiste) indique encore aujourd'hui la trace d'une importation étrangère.

arcanes en Angleterre, c'était Moïse livrant aux Israélites les mystères du temple égyptien. A qui la faute, s'ils furent forcés d'agir ainsi? Un gouvernement ennemi de ses propres intérêts ne leur avait laissé le choix qu'entre l'exil, l'abjuration ou la mort.

L'un des premiers groupes de réfugiés français s'établit dans la vieille cité de Canterbury. Plusieurs d'entre eux furent étonnés de trouver dans la cathédrale des chanoines en surplis, des enfans de chœur, des cérémonies qui leur rappelaient beaucoup trop les pompes de l'église romaine. Ce protestantisme n'était point le leur; disciples de Calvin, ils comprenaient la liturgie sous des formes plus sévères. L'église établie eut d'ailleurs le bon esprit de ne point leur imposer ses rites. L'archevêque de Canterbury, Mathieu Parker, leur accorda le libre usage de la crypte qui s'étend sous le chœur et le maître-autel de la cathédrale. Là ils pratiquèrent leur culte et instruisirent leurs enfans, là aussi ils installèrent leurs métiers à tisser la soie : c'était à la fois pour eux une chapelle, une école et un atelier. Sur les chapiteaux des piliers massifs auxquels s'appuie une voûte nue et surbaissée, on lit encore aujourd'hui des textes de la Bible en vieux français, écrits à la main pour l'enseignement de la jeunesse. Dans ces catacombes, ils vivaient avec les morts, car les cendres des anciens archevêques reposent sous les dalles dont les pas des exilés ont usé les armoiries et les inscriptions. Durant le jour, le bruit des navettes courant sur les métiers égayait seul le lugubre silence de ces lieux éclairés par une lumière sépulcrale. C'était un bien triste asile, et pourtant ces ouvriers prospérèrent. La colonie ne se composait guère à l'origine que de dix-huit familles; mais, comme l'émigration continuait toujours et que les soieries fabriquées par la main des premiers tisserands avaient réussi sur le marché de Londres, les étrangers établis furent bientôt comptés dans la ville de Canterbury par centaines. La chapelle où ils se réunissaient pour prier existe encore sous le nom de *French Church*; elle est séparée du reste de la crypte par une cloison et un vitrage. Des bancs, une chaire et une table de communion suffisent à la simplicité de ce culte, qui a conservé les manières et le rite de Genève. Le service se fait en français et les psaumes s'y chantent sur de vieux airs huguenots. La congrégation se trouve maintenant réduite à une vingtaine de personnes, parmi lesquelles deux *anciens* et quatre diacres. Ce n'est point sans une vive émotion que je visitai, il y a quelques années, cette église cachée sous une autre église. Si je ne partageais point la foi religieuse de mes compatriotes du XVI[e] siècle, j'étais du moins étranger comme eux en Angleterre, et j'honorais la sincérité de leurs convictions. Comment d'ailleurs, sous ces sombres voûtes où tout parle de la France et où

les souvenirs d'un ancien exil s'effacent parmi les tombeaux, résister à un mouvement de sympathie pour ces hommes qui avaient sacrifié les joies de la patrie à l'austère sentiment du devoir?

Ne serait-il point curieux de connaître leur façon de vivre au milieu d'un peuple parlant une autre langue et se distinguant par d'autres mœurs? Malheureusement on possède sur ce point très peu de détails. Durant les premières années, les fugitifs s'arrêtaient volontiers dans les villes anglaises du littoral, comme s'ils ne pouvaient se décider à détourner leur visage de la France. Était-ce l'espoir de revenir un jour ou l'autre dans leur pays qui les retenait sur les bords du détroit? Il y a tout lieu de le croire, car, à mesure que se prolongeait l'exil, les groupes s'avançaient ou se dispersaient peu à peu dans l'intérieur de la Grande-Bretagne. Un document assez précieux montre combien ces anciens réfugiés s'intéressaient encore aux affaires du continent et surtout à celles de leur pays. Sous le nom de maison de Dieu, *domus Dei*, des Flamands et des Français avaient fondé à Southampton une petite église dont les annales se retrouvent consignées sur le registre de la congrégation de 1567 à 1797. Leur coutume était de pratiquer des jeûnes à propos des événemens qui désolaient alors la chrétienté. Le premier de ces jeûnes se rapporte aux persécutions du duc d'Albe dans la Néerlande. Le 3 septembre 1568, des prières sont ordonnées pour obtenir la protection de Dieu en faveur « de Mgr le prince d'Orange, qui est descendu d'Allemagne dans les Pays-Bas pour délivrer les pauvres églises et les relever de leur affliction. » En 1570, on célèbre par un autre jeûne (c'étaient les fêtes de l'exil) la défaite du prince de Condé à la bataille de Jarnac. Deux ans après, les fronts se couvrent de cendre à la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemy. Le 29 décembre 1588, on rend grâces à Dieu « pour la merveilleuse disparition de la flotte espagnole au moment où elle faisait voile vers les côtes de l'Angleterre avec l'intention de conquérir le royaume et d'y rétablir la tyrannie du pape. » L'asile des proscrits était sauvé. Plus tard d'autres actions de grâces furent offertes au ciel par la *maison de Dieu* au sujet des victoires de Henri de Navarre. Le Béarnais avait pour lui les cœurs de tous les pauvres émigrés français, qui, comme ils le disent eux-mêmes, « n'avaient oublié ni leur pays ni la cause pour laquelle ils étaient passés en Angleterre. »

Les colonies protestantes se tendaient les unes aux autres une main fraternelle. C'est ainsi que les Flamands établis à Sandwich, quoique eux-mêmes fort dénués, envoyaient un secours d'argent « aux malheureux Français qui avaient quitté leur pays par raison de conscience. » Du reste les réfugiés ne demandaient qu'à leur travail les moyens de vivre; ils payaient exactement le loyer de

leur maison ou la redevance des champs qu'ils cultivaient; chaque congrégation prenait soin de ses pauvres, sachant avec Dante combien il est dur de monter l'escalier d'autrui et quelle amertume contient le pain de l'exil. Leur conduite méritait et conquit l'estime de tous les Anglais, dont le témoignage importe à l'histoire. Eux seuls relevèrent aux yeux des étrangers l'honneur de leur pays en un moment où la politique de la France excitait contre elle un sentiment d'exécration. Les massacres de la Saint-Barthélemy furent jugés à Londres tout autrement qu'ils ne l'avaient été à Rome et à Madrid. Lorsque l'ambassadeur de France La Mothe-Fénelon parut à la cour après cette sanglante journée, il y fut accueilli par un morne et glacial silence. Les lords et les ladies, vêtues de noir pour la circonstance, ne daignèrent point même le regarder. La reine Élisabeth, vers laquelle il s'avança pour lui présenter ses hommages, lui rendit son salut d'un air triste, contraint et sévère; il balbutia quelques excuses, et se retira le cœur navré. La Mothe-Fénelon a déclaré plus tard qu'il « rougissait ce jour-là de porter le nom de Français. » Qu'il parle pour lui! ce nom, d'autres obscurs enfans de la France se chargèrent de le faire respecter aux étrangers par leurs sacrifices, leur exil noblement accepté, leur travail couronné de succès et leur foi indomptable dans la liberté de conscience.

II.

L'édit de Nantes, promulgué en 1598, avait procuré aux huguenots français une certaine tranquillité, troublée d'ailleurs par plus d'un orage. Est-il nécessaire de rappeler les massacres du Béarn et le siége de La Rochelle? Cependant le cardinal Richelieu, plus soucieux de détruire les protestans comme parti politique dans l'état que comme secte religieuse, leur avait accordé au nom du roi la liberté de leur culte. A dater de 1629, les huguenots, désarmés, exclus en grande partie des charges publiques et des fonctions du gouvernement, s'étaient réfugiés dans l'industrie et l'agriculture. « Du moins, s'écriait un des leurs, Ambroise Paré, la postérité ne vous accusera point d'être des oisifs. » Leurs moissons étaient les plus riches, leurs troupeaux les mieux choisis, leurs vignes les mieux soignées et les plus chargées de fruit que l'on pût rencontrer dans le vieux royaume de France. A Tours, à Lyon, à Nantes et dans bien d'autres villes, ils avaient fondé des manufactures florissantes qui provoquaient l'envie des étrangers. Quelques branches d'industrie étaient même presque entièrement entre leurs mains. On peut trouver plus d'une raison de leur supériorité dans les arts utiles. D'abord leur temps et leur travail leur appartenaient,

ils n'étaient pas interrompus durant la semaine par les chômages religieux et ces fêtes de saints dont, s'il faut en croire le paysan de La Fontaine, *monsieur le curé chargeoit toujours son prône*. Leur caractère avait d'un autre côté été fortifié dans la lutte, et leur raison affermie par le besoin de s'en servir contre de puissans adversaires. On a dit : Tant vaut l'homme, tant vaut la terre; ne pourrait-on dire avec la même justesse : Tant vaut l'homme, tant vaut le métier? Ces huguenots étaient les fils de leurs œuvres; n'ayant ni protection à attendre de l'état, ni secours à espérer de l'église, ils demandaient à eux-mêmes et à leur profession les moyens de se maintenir dans une société dont ils excitaient la défiance. N'y avait-il point d'ailleurs dans leurs doctrines un principe d'activité qui manquait alors aux catholiques? L'église a beau avoir condamné Fénelon, le quiétisme était bien, depuis des siècles, la tradition des couvens et des docteurs en théologie. Pour que l'homme fût à même de réagir contre la nature, d'en surprendre les lois et de les asservir à ses besoins, il fallait d'abord qu'il s'affirmât comme être libre et pensant. Le protestantisme, quoique lié à un ordre surnaturel, respecte du moins le sentiment du moi, les droits de la conscience et les motifs qui la déterminent à agir. Il invite bien plus ses disciples à l'usage personnel de leurs facultés qu'à la contemplation et à l'absorption en Dieu. Le bon protestant ne doit point enfouir dans le renoncement de lui-même et l'obéissance passive le talent qu'il a reçu : il lui faut au contraire le faire valoir par tous les moyens que ne désavoue point la morale chrétienne. Quoi qu'il en soit des causes, l'effet était certain, et les ennemis des huguenots rendirent plus d'une fois hommage à leurs qualités pratiques. « Si les marchands de Nîmes, écrivait Baville, intendant de la Provence, sont très mauvais catholiques, ce sont du moins de très bons et de très honnêtes négocians. »

Tel était l'état des choses lorsque les dragonnades, les pieuses vengeances, les exécutions militaires qui précédèrent et suivirent la révocation de l'édit de Nantes, jetèrent de nouveau l'effroi et la consternation parmi les protestans français. L'acte qui leur arracha la dernière espérance, proscrivit leur culte, fit raser leurs temples, bannit du royaume leurs pasteurs, confisqua au profit de la religion de l'état l'âme de leurs enfans, fut signé en 1685 par la main de Louis XIV. Bossuet et Massillon applaudirent, des *Te Deum* furent chantés dans toutes les églises, et le pape envoya un bref au roi pour le féliciter de la victoire remportée sur les hérétiques. Quant aux huguenots, il ne leur restait à choisir qu'entre deux partis extrêmes, la dissimulation ou l'exil. La plupart d'entre eux n'hésitèrent point un instant : ils cherchèrent non-seulement leur salut, mais aussi leur dignité dans la fuite. Passer la frontière était

pourtant une entreprise difficile et hasardeuse qui se trouvait assimilée de par la loi à un crime d'état. Un premier édit avait prononcé contre les fugitifs la peine des galères à perpétuité et la confiscation de leurs biens; un second les frappa de la peine de mort. Vaines défenses, inutiles menaces! rien ne put arrêter le flot toujours grossissant de l'émigration. Louis XIV ne voulait point chasser les protestans, il prétendait au contraire les garder et les convertir; mais, en leur rendant intolérable la vie dans leur pays, il alla directement contre les desseins de sa politique. Les côtes avaient beau être surveillées, des vaisseaux de guerre transformés en vaisseaux de police avaient beau croiser sur les mers qui entourent le nord et l'ouest de la France, de nombreux fugitifs trouvèrent chaque jour moyen de passer à travers les mailles du réseau de fer dans lequel on voulait les retenir. Les pasteurs, bannis par la révocation de l'édit de Nantes, avaient ouvert la marche; ils furent bientôt suivis de leur troupeau. Derrière eux, ils ne laissaient que les nouveau-nés arrachés du sein de leur mère pour les élever dans la foi catholique. Les huguenots vendaient à vil prix leurs biens, leurs maisons, et avec le peu d'argent qu'ils avaient recueilli se disposaient à quitter le royaume. Cachés le jour dans les granges, ils voyageaient pendant la nuit, et à travers des routes désertes, de sombres forêts ou des sentiers de montagne, réussissaient le plus souvent à gagner la côte ou la frontière. Les femmes se déguisaient en hommes, coupaient leurs cheveux, se teignaient le visage pour désarmer les soupçons, et grâce à des miracles d'héroïsme allaient retrouver leurs maris qui les attendaient dans l'exil. Chaloupes, barques de pêcheurs, tout ce qui flotte leur était bon pour passer la mer. On évalue à quatre cent mille le nombre des protestans qui se dérobèrent par la fuite à un régime de persécution. La plupart d'entre eux étaient de zélés calvinistes; d'autres, tels que Bayle et Huyghens, étaient des indifférens en matière de religion, des philosophes, mais qui pour rien au monde n'auraient voulu se soumettre à l'indignité d'une abjuration lâche et hypocrite. Ils se réfugièrent en Suisse, en Allemagne, en Suède, partout où ils espéraient rencontrer un asile. Comment auraient-ils perdu de vue les deux états dont l'existence était désormais identifiée à la cause de la réformation, la Hollande et l'Angleterre?

Il s'en fallait pourtant de beaucoup que les circonstances politiques se montrassent favorables dans la Grande-Bretagne aux réfugiés huguenots. Jacques II régnait; il était monté sur le trône l'année même où Louis XIV avait révoqué l'édit de Nantes. On savait quels liens de sympathie l'unissaient à la cour de Versailles. Sous le masque du protestantisme, il dissimulait assez mal ses préférences pour un autre culte. Les parlemens d'Angleterre et

d'Écosse résistaient avec vigueur aux desseins du roi, à ses mesures arbitraires; mais la lutte était ouverte, et tout présageait une catastrophe. L'Angleterre était menacée d'un coup d'état, et Jacques II, dans des intentions trop connues, augmentait chaque jour son armée permanente, commandée surtout par des officiers catholiques. Ce que les Anglais du XVII[e] siècle détestaient dans le catholicisme, c'était encore moins la religion que la politique de l'église romaine. N'avaient-ils pas assez souffert chez eux sous le triste règne de Marie Tudor? N'avaient-ils point été forcés de soutenir contre Charles I[er] une lutte qui avait coûté à ce roi la couronne et la vie, mais qui avait aussi ensanglanté plus d'un champ de bataille? Ils portaient encore les cicatrices de ces temps malheureux, et ce qui se passait en France n'était guère de nature à dissiper leurs craintes ni à effacer les souvenirs de leur histoire. C'est alors que tous les regards se dirigèrent vers le prince d'Orange. Combien sa politique différait de celle de Jacques II! La Hollande, dont il était stathouder, avait accueilli avec transport tous les réfugiés, et parmi ces derniers se trouvaient les meilleurs marins de la France, des hommes qui avaient servi sous Duquesne, des matelots venus des côtes de la Guienne, de la Saintonge, du Poitou et de la Normandie. Le prince d'Orange s'occupait dans ce moment-là de réorganiser sa flotte et son armée : comment eût-il dédaigné des soldats, des officiers, qui avaient combattu sous le drapeau de la France, et dont Louis XIV lui faisait en quelque sorte cadeau? Aussi proposa-t-il aux états de Hollande de lever deux nouveaux régimens composés de huguenots exilés. Les états s'y refusèrent d'abord par des raisons de prudence et d'économie; mais lui, craignant que ces soldats éprouvés et aguerris n'allassent porter ailleurs leurs services, déclara publiquement qu'il était prêt à payer de ses propres fonds les dépenses des réfugiés militaires. Ce langage vainquit l'hésitation des états, qui consentirent à faire une pension aux officiers français jusqu'au jour où ils pourraient être incorporés dans l'armée hollandaise. Une somme de 100,000 florins par an fut votée pour cet usage. Les vaillans fusiliers de Strasbourg, de Metz, de Verdun, grossirent à l'envi les rangs des troupes néerlandaises, et des compagnies entières de huguenots, avec leurs officiers en tête, entrèrent dans les cadres de chaque régiment. Les places fortes de la Hollande se convertirent en autant de dépôts pour les hommes de guerre qui, humiliés chez eux par la tyrannie des opinions religieuses, venaient chaque jour demander un asile à l'autre côté du Rhin. L'élément français s'infusait ainsi à petit bruit, mais par suite d'une volonté persévérante et à l'aide de circonstances peu communes, dans cette petite armée qui allait bientôt délivrer l'Angleterre.

Aigris par de longues adversités, nos anciens calvinistes nourris-

saient au fond du cœur de sombres ressentimens contre la monarchie absolue. Détrôner Jacques II, c'était pour eux frapper Louis XIV sous l'uniforme étranger, et puis quelle belle occasion de tirer l'épée contre les alliés de leurs persécuteurs! La flotte, grosse d'une centaine de voiles, était partie de Maasluis; le lendemain, on aperçut les côtes de la France. Ce fut un moment de poignante émotion. « La fleur de l'armée, » selon l'expression de M. Smiles, se composait de soldats qui avaient servi sous Schomberg, Turenne et Condé. Il y avait trois régimens entiers d'infanterie française et un escadron de cavalerie; on comptait en outre sept cent trente-six officiers français distribués dans les divers bataillons. Les noms des trois aides-de-camp du prince d'Orange : de l'Étang, de la Melonière et le marquis d'Arzilliers, proclament assez haut leur origine gauloise. Le maréchal Schomberg, qui commandait l'expédition, était lui-même un réfugié. A la vue de leur pays, tous ces braves, qui avaient combattu sur plus d'un champ de bataille, frémirent; ils se rappelaient leur famille, leurs amis, qu'ils avaient laissés derrière eux, les maux qu'ils avaient soufferts et l'objet de leur entreprise.

A coup sûr, il n'était pas un d'eux qui ne portât au cœur le respect et l'amour de la France; ils n'en voulaient qu'à l'homme et au système qui la gouvernaient. Le prince d'Orange affecta de doubler d'assez près toute la longueur des côtes, comme s'il eût pris plaisir à jeter l'alarme chez ses voisins. En effet, les paysans accourus sur le rivage regardaient avec inquiétude passer cette étrange apparition. La mer était orageuse, mais les braves aventuriers étaient calmes et pleins d'espoir. Le pavillon de la Hollande, sous lequel ils s'étaient enrôlés, leur représentait le drapeau de la liberté de conscience flottant sur les vagues. C'était une croisade protestante allant conquérir la terre sainte du droit constitutionnel. Ce groupe de vaisseaux ne portait pas seulement sur les mers la fortune de Guillaume III, ni la grande révolution d'Angleterre; il soutenait aussi à la surface de l'abîme l'avenir du Nouveau-Monde, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Qu'on coupe les liens qui rattachent chez nos voisins la forme du gouvernement aux anciennes monarchies de l'Europe, et dans la constitution britannique telle que la consacra plus tard le *bill of rights* on trouvera le germe de la constitution des États-Unis.

A Londres, où elle arriva sans coup férir, l'armée de Guillaume III trouva des quartiers presque entièrement français, tels que Soho, Bethnal-Green et Spitalfields. D'un autre côté, le vieux marquis de Ruvigny s'était fait à Greenwich le centre d'une société d'étrangers très spirituelle et très choisie. Toutes les conditions de la vie sociale étaient représentées dans l'exil; le plus grand nombre des huguenots appartenait néanmoins à cette classe laborieuse qui

possède le mieux les secrets de l'économie domestique; aussi ont-ils laissé chez nos voisins la trace de leur industrie culinaire. Qui croirait que l'Angleterre leur doit une des délicatesses de sa table? Avant l'arrivée des réfugiés, les bouchers de Londres vendaient les peaux de bœuf avec la queue de l'animal à des marchands qui la jetaient ensuite comme objet de rebut. Les ménagères françaises furent scandalisées d'un tel gaspillage, et jurèrent d'utiliser ce dont les Anglais ne savaient tirer aucun parti. N'avaient-elles point été initiées dans leur pays aux mystères du pot-au-feu, une invention qu'ignoraient alors nos voisins et dans laquelle ils nous sont aujourd'hui même très inférieurs? Grâce à cette sage économie qui ne laisse rien perdre et à ce talent que tout le monde leur reconnaît pour donner de la valeur aux articles de cuisine qui n'en ont guère par eux-mêmes, les femmes de nos compatriotes achetèrent les queues de bœuf à vil prix, et trouvèrent le moyen d'en extraire un bouillon excellent. Leur exemple fut bientôt suivi, et la soupe connue sous le nom d'*ox-tail-sup* devint le potage national de l'Angleterre. Un autre trait du caractère des exilés était l'amour des fleurs. Les premiers, ils fondèrent chez nos voisins les clubs et les sociétés de floriculture où ils exposaient les produits de leur art. Dans ces plantes qui avaient un parfum de terroir et dont les graines avaient sans doute été recueillies sur le sol natal, ils croyaient respirer l'air de la patrie absente. Étrangers et n'ayant comme tels aucun droit aux secours qu'assure la taxe des pauvres pour les régnicoles, les artisans français formèrent d'un autre côté entre eux des sociétés d'assistance mutuelle en cas de maladie. M. Smiles ne se montre point éloigné de croire que ces institutions aient été les prototypes des *Oddfellows*, des *Foresters* et des autres confréries ouvrières qui depuis lors ont poussé de si profondes racines dans toute la Grande-Bretagne.

On estime à cent vingt mille le nombre des Français qui, après la révocation de l'édit de Nantes, vinrent chercher un refuge en Angleterre, et l'émigration se continua jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Il y avait parmi eux des hommes remarquables, tels que Salomon de Caus et Denis Papin. Ingénieur, mécanicien et naturaliste, Salomon de Caus fut quelque temps employé par la cour d'Angleterre, et fournit les dessins des travaux hydrauliques exécutés dans les jardins du palais de Richmond. Denis Papin avait quitté la France durant la même année qui avait vu fuir Huyghens en Hollande (1681). Peu de temps après son arrivée à Londres, il publia une description de son nouveau *digesteur*, un appareil qui permettait d'extraire toute la matière nutritive des os des animaux. Les agrégés (*fellows*) de la Société royale eurent un souper cuit dans cet engin, et le roi commanda un digesteur pour Whitehall : c'est

ainsi que cette invention économique se répandit chez nos voisins. En 1684, Papin fut nommé curateur temporaire de la Société royale avec un traitement de trente livres sterling par an. Les Français le regardent, et, je crois, avec raison, comme le Prométhée de la vapeur; pourquoi faut-il ajouter que, grâce à notre intolérance et à la manie que nous avons de nous proscrire les uns les autres, cette découverte, la plus grande des temps modernes, dût demander un asile à l'étranger? Tenu par les devoirs de sa charge de produire une expérience intéressante à chaque *meeting* de la Société royale, le nouveau curateur profita de cet usage afin de poursuivre l'objet de ses études. Nommé plus tard professeur de mathématiques à l'université de Marbourg, dans le grand-duché de Hesse-Cassel, il quitta l'Angleterre en 1687; mais il lui conserva un bon souvenir, et se mit à construire le modèle d'une petite machine à vapeur « pour un vaisseau à roues » qui d'après ses intentions devait être essayé sur la Tamise. Le vaisseau fut envoyé à Londres, où il n'arriva jamais; des bateliers du Weser l'avaient saisi près de la ville de Munden et brutalement détruit. D'autres Français dont les noms sont aujourd'hui bien plus connus en Angleterre que dans leur pays, Desaguliers (1), de Moivre (2), l'historien Rapin-Thoyras, le docteur Abbadie, les prédicateurs Saurin et Alix, se distinguèrent par leurs talens sur le champ de l'exil. Ce que la politique de la monarchie absolue poursuivait alors dans le protestantisme était surtout la liberté de penser : un régime est jugé quand pour vivre il en est réduit à déclarer la guerre à l'intelligence. A quelles étranges inconséquences fut-on d'ailleurs conduit par ce système violent et aveugle! Louis XIV se regardait comme l'ennemi de Guillaume III, qui le détestait, et avec une rare obligeance il ne cessait de lui envoyer des soldats pour son armée, des marins pour sa flotte, des savans pour ses académies, des ouvriers pour les fabriques de son royaume! En vérité, le roi de France était beaucoup plus Anglais qu'il ne le croyait lui-même.

C'est surtout en ce qui concerne l'industrie qu'il se montra prodigue de nos dons envers l'étranger. Plus de dix mille protestans qui appartenaient à différens métiers quittèrent la ville de Rouen après la révocation de l'édit de Nantes. Caen, qui vivait alors du commerce maritime, fut abandonnée à la solitude. Coutances perdit ses belles manufactures de linge fin, Amiens ses fabriques de drap, Abbeville ses passementeries. A peine les maîtres avaient-ils fermé

(1) Auteur de *Course of experimental philosophy*, le meilleur ouvrage de ce genre qui eût encore paru dans la Grande-Bretagne.

(2) Ami de Newton : quand on adressait à ce dernier des questions sur son système du monde, il avait coutume de répondre : « Adressez-vous à de Moivre, il en sait plus que moi. »

leurs ateliers qu'ils étaient suivis au-delà des mers par les artisans huguenots. Marchands, fabricans, ouvriers, presque toutes les forces vives du royaume se portaient ailleurs. Diverses branches d'industrie, telles que la verrerie et la papeterie, gardent encore aujourd'hui en Angleterre la preuve qu'elles ont été en grande partie entées par l'habileté de nos concitoyens : dans le langage technique de ces arts manuels, on retrouve un assez grand nombre de mots qui décèlent une racine française altérée et modifiée par la prononciation saxonne. Ce sont comme les caractères plus ou moins effacés d'un ancien brevet d'invention. Depuis des siècles, la Grande-Bretagne nous enviait surtout nos scieries, nos velours, nos dentelles, nos gazes, nos étoffes légères, élégantes et délicates. La France tenait dans le monde le sceptre de la mode. Les articles de toilette et objets de luxe exportés de l'autre côté du détroit montaient à une valeur de 62,500,000 francs par an, tandis que l'Angleterre n'importait pas chez nous pour plus de 25 millions de marchandises. A peine les artisans français se furent-ils établis à Londres et dans d'autres villes du royaume-uni, qu'ils empêchèrent l'argent anglais de s'écouler à l'étranger. Vers la fin du XVII[e] siècle, c'est-à-dire douze ou quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes, l'Angleterre avait non-seulement cessé d'être notre tributaire pour la fabrication de la soie, mais, non contente de se fournir elle-même, elle approvisionnait des marchés de l'Europe alimentés jusque-là par notre seule industrie. Il en était de même pour les tapis, les cotonnades imprimées, les bas de soie et bien d'autres produits alors fort recherchés. Ce que nos voisins appellent *irish poplin* (popeline irlandaise) serait beaucoup mieux nommée popeline française, car c'est un groupe de réfugiés de notre nation qui introduisit à Dublin la fabrication de cette étoffe. Il n'y a peut-être pas une branche de manufacture qui n'ait été créée ou tout au moins ravivée au-delà du détroit par les huguenots chassés de leur pays. Les arts mécaniques gagnent quelquefois à être transplantés, et les Anglais sont aujourd'hui nos maîtres dans tel ou tel métier dont nous leur avons enseigné les secrets. Peu inventeurs, ils appliquent et perfectionnent les découvertes de leurs voisins. Leur industrie s'est formée comme leur langue, en dérobant des formules, des tournures, des procédés à toutes les autres nations; mais, grâce à une force d'absorption et de volonté qui est bien le trait le plus saillant du caractère anglo-saxon, le génie de la race a frappé tous ces emprunts d'un caractère profondément national.

Qu'est devenue pourtant cette population toute française jetée, il y a cent quatre-vingt-trois ans, sur un rivage ami? C'est vainement qu'on la chercherait aujourd'hui en Angleterre; elle a disparu ou plutôt elle s'est transformée en s'alliant à la grande famille britan-

nique. Il serait intéressant de suivre les progrès de cette fusion. Dans les commencemens, les groupes d'émigrés se serraient les uns contre les autres, et formaient dans certains quartiers de la ville de Londres ce qu'on appelait alors « la petite France, *petty France*. » Ils avaient leurs églises, leurs centres de réunion, leurs écoles. Dans l'intérieur, les familles ne parlaient que le français, et tranchaient par leurs mœurs, par leur manière de vivre, sur le fond de la société anglaise. Qu'on relise les discours de leurs ministres, on y trouve la plainte et comme le soupir de l'exil. De même que les anciens Israélites, ils avaient suspendu leur harpe aux arbres du rivage, et sur le bord des fleuves de Babylone ils se souvenaient de Sion. Peu à peu néanmoins ils trouvèrent que Babylone avait des charmes; c'était pour eux cette fois la terre de la liberté. Les enfans grandissaient, d'autres étaient nés sur la terre d'Albion, et j'ai chaque jour devant les yeux des exemples de la facilité avec laquelle les rejetons de familles françaises s'assimilent à la race anglo-saxonne. Nous sommes le plus flexible des types, et nos préjugés nationaux, quelquefois même nos antipathies, ne tiennent guère d'une génération à une autre. Les filles de la patrie adoptive avaient aussi leurs séductions, et si d'abord on ne se mariait guère qu'entre réfugiés, les descendans, plus hardis, ne se montrèrent point insensibles aux cheveux blonds et à la blancheur rosée des belles Anglaises. Peu à peu ils oublièrent le chemin de leurs chapelles, tristes et pauvres réduits situés dans de sombres allées, au fond de cours fangeuses, et qui leur rappelaient d'ailleurs les mauvais jours de l'émigration. On y prêchait en français, et les jeunes gens ne comprenaient déjà plus la langue de leurs pères. Sur les bancs à peu près déserts ne s'asseyaient çà et là que quelques vieilles femmes chez lesquelles l'âge avait en quelque sorte pétrifié les habitudes de l'exil. Qu'on parcoure aujourd'hui les quartiers de Bethnal-Green et de Spitalfields, on y retrouvera, surtout dans la paroisse de Saint-Matthias, des tisserands en soie qui descendent des anciens huguenots. Quelques-uns d'entre eux portent encore de grands noms: Vendôme, Blois, Racine, La Fontaine. Qu'ont-ils pourtant gardé de leur origine française? Quelques vagues traditions, mais surtout l'amour des fleurs et des oiseaux. Dans les plus pauvres chambres d'ouvriers se rencontre une plante maladive cherchant à la fenêtre un peu de soleil; le plus souvent aussi un merle ou un sansonnet en cage trompe par de joyeux chants l'ennui des heures, tandis que le tisserand poursuit sur le métier sa tâche monotone. C'est à peu près le seul trait de mœurs que les fils des anciens huguenots, aujourd'hui bien anglais, ont conservé de leurs pères. Près de Spital-Square s'élèvent d'un autre côté quelques mûriers que les premiers exilés avaient plantés en souvenir de la France.

On voit par là comment s'effacent les distinctions de race entre deux rameaux réunis quelque temps sur le même sol. La physiologie moderne ne saurait pourtant se contenter de ces apparences; elle sait très bien que les langues, les mœurs, quelques traits extérieurs, peuvent se perdre ou se modifier par le croisement; mais elle croit aussi qu'en se fondant l'un dans l'autre deux types supérieurs s'enrichissent mutuellement des qualités et des dons qui les caractérisent. La nature avait inventé avant nous le système d'échanges. Divers obstacles s'opposent malheureusement à ce qu'on puisse suivre d'un œil bien assuré les conséquences de cette fusion entre les Français et les Anglais du XVII[e] siècle. D'abord les humbles familles n'ont guère d'histoire, et ensuite les réfugiés huguenots semblent avoir eu bien plus à cœur de déguiser que de perpétuer les traces d'une origine étrangère. C'est ainsi que les noms propres ont subi les transformations les plus curieuses. Tantôt ils ont été altérés et, si l'on peut ainsi dire, anglicanisés par des changemens de lettres qui leur donnaient un son et une physionomie moins exotiques (1). D'autres fois des noms français ressemblant à des sobriquets ont été traduits dans la langue de nos voisins. Loiseau, par exemple, est devenu de l'autre côté du détroit mister Bird; Le Jeune s'est plus tard changé en Young, et Leroy, ne voulant point abdiquer, se fit appeler King. Les Le Fèvre, Lefève, Lefebvre, Fabre, Favre, Lefebure (toutes dérivations du latin *faber*), avec le temps se convertirent en Smith, qui est le mot anglais pour forgeron. La traduction, il faut le dire, n'a pourtant pas toujours été très littérale; un M. Jolifemme, croyant sans doute se rendre plus de justice à lui-même, se fit nommer Pretyman (Jolihomme). On comprend que ces noms ainsi dénaturés et métamorphosés soient autant de masques sous lesquels il devient très difficile de reconnaître la transmission du sang français. Il faut y ajouter les alliances avec les lignées anglaises, qui dans plus d'un cas ont tout à fait oblitéré le signe de la première nationalité. Malgré toutes ces causes de confusion, la liste est longue des hommes remarquables qui descendent, dans le royaume-uni, d'anciens huguenots. Le grand acteur anglais Garrick était à demi Français; il appartenait à une famille de réfugiés dont le nom primitif était Garrigue. Il y a tout lieu de croire que l'auteur de *Robinson Crusoé* était dans le même cas; on retrouve encore aujourd'hui des De Foe parmi les obscurs tisserands de Spitalfields. La sombre mistress Radcliffe, dont les romans ont si fort ému au commencement du XIX[e] siècle les ima-

(1) Laycok était à l'origine Le Coq, Cockerill était Coquerelle, Dorling, Dorléans, Dudney, Dieudonné, Cundy, Condé, etc.

ginations féminines, était issue de parens wallons établis à Hatfield-Chase, tandis que l'aimable humoriste Sydney Smyth attribuait sa gaîté au mariage de son grand-père avec une Française, Maria Olier, la fille d'un réfugié protestant. Parmi les écrivains modernes, le docteur Pusey (1), les Martineau (2), le capitaine Marryatt, célèbre par ses romans maritimes, et bien d'autres proviennent également d'une souche gauloise. L'un des plus grands penseurs de l'Angleterre, M. Grote, l'historien de la Grèce et des idées de Platon, à propos duquel M. Charles de Rémusat publiait naguère dans la *Revue* une étude si remarquable, a, pour ainsi dire, du sang croisé d'exilés dans les veines. Par le côté paternel, il remonte jusqu'aux De Grotes ou Groots, dont Hugo Grotius était un des membres, et qui abandonnèrent la ville d'Anvers durant les persécutions de l'Espagne; par sa mère, il descend du colonel Blosset, fils d'une ancienne famille protestante de la Touraine, et qui s'éloigna de France après la révocation de l'édit de Nantes. N'est-ce point cette alliance de races qui lui permet d'unir l'érudition des Allemands à la hardiesse de l'intelligence et du caractère par laquelle se sont signalés chez nous les encyclopédistes?

Les traces de l'émigration française sont peut-être encore plus solidement empreintes dans la série des hommes d'état et des pairs du royaume-uni que dans la littérature. Les Des Bouveries se trouvent aujourd'hui représentés à la chambre des lords par le comte de Radnor. Les de La Tranche, une famille du Poitou, revivent dans l'archevêque protestant de Dublin, le très révérend Chenevix Trench, auteur de *Study of words* (l'étude des mots), un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur la langue anglaise. Lord Northwick descend de Jean Rushout, un réfugié français qui vint chercher fortune à Londres sous le règne de Charles I[er]; lord de Blaquiere est issu de Jean de Blaquière, un huguenot établi marchand en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes; le baron Taunton doit son origine à Pierre-César Labouchère, qui, exilé d'abord en Hollande, passa plus tard la mer comme représentant d'une maison de commerce d'Amsterdam. Beaucoup d'autres membres de la pairie et de la noblesse anglaise se rattachent par la naissance et par le nom (3) à d'anciennes familles françaises que les persécutions religieuses avaient chassées de leur pays. On retrouve également les vestiges de l'émigration dans les annales parlementaires. Dès 1695, Philippe Papillon, d'Avranches, fut envoyé

(1) Un de ses ancêtres était Laurence Des Bouveries, qui s'enfuit de Lille en 1568. Ce n'est qu'en 1798 que le père du professeur d'Oxford prit le nom de Pusey.

(2) Issus de Gaston Martineau, un chirurgien de Dieppe qui s'établit à Norwich en 1685.

(3) Par exemple le baron de Romilly.

par la Cité de Londres à la chambre des communes, où beaucoup de noms trahissent aujourd'hui même une source toute gauloise : — Paget, Jervoise, Labouchère, Layard, Lefèvre, etc. Les protestans français se sont en outre mêlés à l'aristocratie anglaise au moyen des alliances et des mariages. C'est ainsi que la famille des Ruvigny se greffa par les filles sur celle des Russell. La reine d'Angleterre elle-même a du sang de huguenots dans les veines, car elle descend de Sophie-Dorothée, petite-fille du marquis d'Olbreuse, un seigneur du Poitou qui se réfugia dans le Brandebourg après la révocation de l'édit de Nantes.

Il y a eu des momens dans notre histoire où l'idée de la France était à l'étranger. Que réclamaient les huguenots du XVIIe siècle? La liberté des cultes, le droit d'examen en matière religieuse, autant de conquêtes que proclama plus tard en 1789 l'assemblée constituante. On sait ce que perdit la France à trop longtemps combattre sur ce terrain le vœu des populations éclairées. La ruine de notre commerce, de notre industrie et de nos fabriques n'est encore rien, comparée à l'abaissement des caractères et à cet obscurcissement moral qui attrista la fin du règne de Louis XIV. Ce roi avait-il du moins réussi à servir chez lui la cause de Rome et de l'unité religieuse? Non, car après sa mort les esprits indépendans se réfugièrent dans la philosophie, et les cœurs fiers dans la révolution. Ici M. Smiles se place à un point de vue beaucoup trop protestant : dans l'émigration des prêtres et des nobles, dans la fermeture des églises catholiques, dans l'échafaud de Louis XVI, il ne voit guère qu'une suite de châtimens attirés sur la monarchie par la révocation de l'édit de Nantes. En général les Anglais n'entendent rien du tout à nos affaires, et pourtant ils connaissent notre langue beaucoup mieux que nous ne connaissons la leur; voyageurs attentifs et consciencieux, ils ont visité dans notre pays des lieux que n'ont jamais vus beaucoup de Français; ils ne sont entièrement étrangers ni à notre littérature, ni à nos usages, ni à nos mœurs. Ce qui leur échappe, c'est, si l'on peut ainsi dire, l'âme des faits, ce sont nos tendances philosophiques et nos vraies traditions nationales. Je pense également que l'auteur anglais s'est trompé quand il déclare l'émigration royaliste de 93 entièrement stérile, « parce qu'elle était composée d'oisifs. » A ces chevaliers errans de l'ancien régime, dont quelques-uns donnèrent d'ailleurs l'exemple de la fidélité à une cause vaincue, succédèrent bientôt des hommes qui avaient d'abord sympathisé avec la révolution. Je ne croirai jamais que des esprits comme Dumouriez, le duc d'Orléans, Mme de Staël, et je pourrais certes en citer bien d'autres, ont passé sur la terre d'exil sans y laisser de traces. N'eussent-ils fait que désarmer certains préjugés nationaux, n'eussent-ils servi qu'à don-

ner une meilleure opinion de nous et de nos idées, ils n'auraient déjà été inutiles ni à leur pays ni à l'Angleterre.

Il est néanmoins très permis de regretter avec M. Smiles que la France n'ait pas fait sa révolution religieuse au XVIe siècle. La pratique du droit d'examen nous aurait peut-être mieux préparés à l'usage de la liberté politique. Quand on regarde à l'état général de l'ancien et du nouveau continent, il y a lieu, je l'avoue, d'être frappé d'un triste rapprochement qui fait naître plus d'une réflexion. Le groupe des nations protestantes a partout atteint de bonne heure, et en vertu d'une sorte d'affinité naturelle, les formes du gouvernement représentatif. La Suisse, la Hollande, la Prusse, l'Angleterre, les États-Unis d'Amérique, jouissent d'une constitution qui, à différens degrés il est vrai, admet l'intervention du pays dans la conduite des affaires. En a-t-il été de même des nations catholiques? Pour méconnaître sous ce rapport leur infériorité, il faudrait ignorer l'histoire ou dénaturer les faits. La France s'est bien élancée à plusieurs reprises vers un idéal de liberté, et elle l'a fait avec un frémissement d'enthousiasme qui a entraîné la moitié de l'Europe après elle; mais à la suite de gigantesques efforts que de sombres retours vers le passé, quel amer découragement! Profitant de nos expériences et de nos fautes, la Belgique semble avoir été plus heureuse; il ne faut pourtant point oublier que le fondateur de la monarchie constitutionnelle dans ce petit état a été un roi protestant, et que là comme ailleurs un parti, se couvrant lui-même du nom de catholique, lutte opiniâtrément contre les libéraux, qui professent au contraire une certaine indifférence en matière de religion. Plus les croyances sont absolues, et plus elles tendent à maintenir ou à ramener l'absolutisme dans l'ordre temporel. Parlerai-je de l'Espagne, où sans la liberté des cultes les idées de la révolution française n'ont guère réussi qu'à soulever contre les anciens dogmes un combat d'ombres dans un sépulcre? L'Italie est entrée trop récemment dans la voie des essais constitutionnels pour qu'on puisse se prononcer sur le sort que lui réserve l'avenir; mais tout le monde sait où elle rencontre maintenant l'obstacle à son unité. Certes un tel contraste est douloureux : donnerons-nous pour cela aux pays catholiques le conseil de se faire protestans? Ce serait y songer trop tard, et il n'y a plus aujourd'hui assez de foi dans les âmes pour un changement de culte. Tout ce qu'ils peuvent faire est de séparer chez eux l'ordre politique de l'ordre religieux, l'église de l'état, et de placer résolûment les devoirs du citoyen au-dessus des croyances. Pour que les nations se montrent dignes de la liberté, il faut qu'elles s'appartiennent devant Dieu.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA RUSSIE

SOUS

L'EMPEREUR ALEXANDRE II

I.

DEUX ANS DE L'HISTOIRE INTÉRIEURE DE RUSSIE.

1866 — 1867.

I.

Il y a une période toute récente, toute contemporaine de l'histoire de la Russie qui pourrait être enfermée entre deux attentats, l'un commis à Saint-Pétersbourg, en plein sol moscovite, l'autre, plus imprévu encore peut-être, quoique plus facile à prévoir, commis à Paris au milieu des pompes d'un voyage de plaisir fait par le tsar. Des crimes ne sont point de la politique, mais ils sont parfois comme des éclairs sinistres qui laissent entrevoir le trouble intérieur d'une société; ils sont des signes révélateurs. Sans être de la politique, ils réagissent sur la politique; ils la remuent et la montrent dans ce qu'elle a de plus criant. Ces deux attentats, éclatant au milieu de circonstances si diverses et à quinze mois d'intervalle, accomplis, l'un par un petit noble de Saratov, l'autre par une main polonaise, ne laissent pas d'éclairer, de caractériser la situation de cet étrange empire du nord, engagé depuis quelques années dans un mouvement si complétement inattendu.

Certes, s'il est une marque visible, saisissante, de la marche des choses, des irrésistibles transformations de la société européenne, c'est bien ce travail par lequel la colossale Russie semble vouloir se créer une existence nouvelle et se préparer à quelque destin inconnu; c'est ce mouvement qui s'accentue de plus en plus, où tout se mêle, agitations d'opinion, luttes d'intérêts, antagonismes de classes, ambitions nationales, crises matérielles, révolutions de mœurs, et c'est là ce qui fait la nouveauté, l'originalité, dirai-je, de ce règne de l'empereur Alexandre II, qui compte déjà treize années. Lorsque l'empereur Nicolas, d'*impérissable mémoire*, vivait encore, qui aurait dit qu'on touchait à une commotion si profonde? Le lendemain, tout s'ébranlait, tout s'agitait. C'est avec l'avénement de l'empereur Alexandre II que le mouvement a commencé réellement. Il est né du sentiment de la pesante servitude où venait de vivre la Russie; le changement de règne combiné avec la guerre de Crimée en hâtait l'explosion; l'émancipation des paysans, en l'accélérant, lui donnait le caractère d'une véritable révolution sociale et économique; l'insurrection polonaise, éclatant sur ces entrefaites, venait tout à la fois l'irriter et le fausser par une diversion sanglante où se précipitaient toutes les passions nationales, toutes les fiévreuses activités. Chaque événement, chaque incident est devenu ainsi un aiguillon de plus.

De là est sortie une Russie nouvelle, ambitieuse et vaine, sourdement remuée, ombrageuse, singulièrement arrogante vis-à-vis de l'Occident, prenant facilement ses haines ou ses inquiètes aspirations pour les révélations d'une conscience nationale, confondant bien souvent encore les mirages avec les réalités, et en définitive portant dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure un esprit nouveau de discussion et d'indépendance. Cela ne veut point dire que tout ce qui tenait à la Russie d'autrefois, à la Russie du temps de Nicolas, ait disparu. Les traditions et les abus du plus vaste absolutisme qui ait existé n'ont point été déracinés en un instant. Les réformes de lois et d'institutions ont effleuré ce corps opaque et immobile sans le pénétrer encore profondément. La lumière qui s'est faite a plus servi à faire éclater les incohérences qu'à les dissiper. En un mot, le vieux fonds moscovite subsiste jusque dans cette crise prolongée de transformation, et c'est justement ce mélange de traditions invétérées et d'habitudes nouvelles, c'est ce mélange qui est le trait le plus caractéristique de la situation où se débat depuis quelques années l'empire du nord. Ce n'est plus la Russie de l'empereur Nicolas, ce n'est pas encore la Russie de quelque tsar libéral et constitutionnel, si ces mots peuvent marcher ensemble, c'est la Russie d'Alexandre II, l'empereur aux volontés

intermittentes, flottant aisément entre toutes les influences et restant à travers tout la personnification indécise et molle d'une autocratie embarrassée d'elle-même.

Un fait domine cet ordre nouveau et pour la première fois apparaît en Russie : c'est la puissance de l'opinion comme stimulant et frein du gouvernement, comme levier d'action, comme phénomène moral dans une société accoutumée au silence. Le pouvoir sans doute n'a perdu ni son caractère essentiel ni ses allures. Il est aujourd'hui encore ce qu'il était il y a vingt ans, un mélange d'absolutisme oriental et de bureaucratie. S'il accomplit des réformes, c'est avec ses procédés d'omnipotence administrative, et ces réformes sont limitées dans la pratique par un arbitraire universel. Le tsar les promulgue, les gouverneurs et les maîtres de police les interprètent. Des garanties en apparence libérales ne sont le plus souvent que des fictions au-dessus desquelles plane la seule réalité vivante et agissante, une autocratie sans limite servie par une administration sans scrupule; mais en même temps, par un phénomène aussi nouveau que saisissant, l'opinion en est venue à avoir son rôle et sa puissance, même en Russie. A défaut d'institutions régulières par lesquelles elle puisse se traduire et de mode légal d'intervention dans la politique, elle se produit sous toute sorte de formes. Elle ne domine pas le gouvernement, elle le presse et l'enveloppe, et elle finit par s'imposer à lui en paraissant le servir. Chose étrange, la Russie est peut-être un des pays de l'Europe où on parle le plus, où il y a le plus de réunions, de banquets, d'adresses, de manifestations, et ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est le caractère populaire que prennent ces manifestations : opinion bruyante, irrégulière, extrême dans ses passions, à la fois servile et révolutionnaire, dont les journaux sont les organes, les auxiliaires et plus souvent encore les instigateurs. Il en résulte cette situation complexe où toutes les réalités du despotisme se combinent avec les apparences d'une liberté assez large, où des partis ont l'air de s'agiter et de poursuivre je ne sais quel but invisible.

Au fond, quels sont actuellement ces partis en Russie? Ils prenaient autrefois toute sorte de noms, ils s'appelaient les slavophiles, les démocrates, les nihilistes, les libéraux, les conservateurs. L'insurrection polonaise a jeté une confusion singulière dans ces distributions factices de partis, dans cet amas d'instincts qui agitaient la société russe; elle a créé pour un instant une apparente unanimité par le miracle violent et éphémère d'un sentiment national habilement surexcité. A l'issue de cette grande crise, l'influence restait naturellement à ceux qui s'étaient montrés les plus implacables à poursuivre la victoire de la force, à ce parti ultra-russe dont Mou-

raviev a été un moment le héros suranné et fougueux, qui a eu M. Nicolas Milutine pour théoricien et homme d'état, le prince Tcherkaskoi pour mandataire à Varsovie, M. Katkof pour coryphée dans la presse. C'est ce parti qui a régné depuis quelques années, qui a paru du moins exercer l'action la plus décisive. Est-ce un parti réellement? C'est plutôt un amalgame étrange de toute sorte d'élémens, ultra-patriotes, partisans de l'émancipation des serfs, radicaux, panslavistes, formant une phalange aussi turbulente que confuse, se ralliant sous un drapeau de démocratie autoritaire, prenant pour idéal à l'intérieur un tsar, une nation nivelée avec une bureaucratie intelligente, — à l'extérieur une politique d'action et d'expansion par l'alliance avec les Slaves de l'Autriche et de la Turquie. C'est ce parti semi-absolutiste, semi-révolutionnaire, poursuivant en tout l'unité de l'empire par la russification de tous les élémens étrangers, c'est ce parti qui, par la défaite de l'insurrection polonaise, est devenu une sorte de puissance. Jusque dans le feu de la lutte cependant, il y a eu toujours une résistance secrète et latente, venant d'hommes non pas moins hostiles aux Polonais et non pas moins patriotes par leurs instincts, mais plus enclins à s'effrayer des allures révolutionnaires du jeune parti russe, plus modérés dans leur libéralisme ou dans leur absolutisme, plus disposés à redouter les aventures dans la politique extérieure et les innovations trop radicales dans les affaires intérieures. La violence de leurs adversaires en avait fait des modérés. En réalité, c'étaient des hommes tout simplement peut-être plus sensés, qui n'allaient pas dans leur libéralisme jusqu'à ébranler toutes les idées de propriété, sous prétexte de faire la guerre à la Pologne, pas plus qu'ils n'allaient dans leur absolutisme jusqu'à sacrifier la noblesse et les classes éclairées à une vaste démocratie de paysans surmontée d'un tsar.

C'est entre ces deux courans que flotte depuis quelques années la politique russe. C'est encore ainsi aujourd'hui; c'était ainsi surtout il y a deux ans, au commencement de 1866. M. Nicolas Milutine, sans avoir une place officielle et précise dans la politique, exerçait un véritable ascendant par ses conseils, par son frère le général Dimitri Milutine, ministre de la guerre, par son lieutenant, le prince Tcherkaskoi, chargé d'exécuter ses plans de russification à Varsovie, par toute une phalange d'amis ou de fonctionnaires de son choix dévoués à ses idées. L'autre nuance était représentée par le prince Souvarov, qui a été gouverneur de Saint-Pétersbourg et qui avait refusé de s'incliner devant la gloire sanglante de Mouraviev, par le ministre de l'instruction publique, M. Golovnine, qui a longtemps passé pour un libéral à la façon de l'Occident, par le ministre de l'intérieur lui-même, M. Valouief, l'homme aux ména-

gemens habiles, à la dextérité insinuante et aux expédiens toujours nouveaux. Cet antagonisme plus ou moins dissimulé, plus ou moins sensible, a eu déjà bien des alternatives, et ce qui se passait au sein même du gouvernement se reproduisait dans la presse, où le plus fougueux des publicistes, M. Katkof, prêtait à l'idée ultra-russe l'appui de son âpre et intempérante éloquence. C'est en vérité un terrible homme que M. Katkof avec sa *Gazette de Moscou* toujours à l'avant-garde du mouvement ultra-patriotique, et rien ne peint mieux peut-être la situation morale de la Russie que ce rôle d'un simple journaliste devenant une puissance en dehors de toute fonction officielle, se faisant de lui-même chef de parti, passionnant les uns, intimidant les autres, tenant tête aux ministres et allant presque jusqu'à s'imposer au souverain lui-même, attirant sur lui la sévérité des suspensions administratives pour reparaître bientôt plus triomphant que jamais.

Je n'ai plus à dépeindre ce curieux personnage de la Russie nouvelle. C'est assurément un esprit vigoureux, fortement nourri, rompu à toutes les habiletés de la polémique, mais en même temps implacable, puéril dans ses haines, obsédé d'idées fixes, poussant l'infatuation de lui-même jusqu'à la solennité, jusqu'au ridicule. Il ressemble singulièrement à ce personnage, à ce Goubaref dont un des plus charmans conteurs de la Russie, M. Tourguenef, fait le portrait dans son dernier roman de *Fumée*. « Il a toujours frappé au même endroit et il a fini par percer. On voit un homme ayant une haute opinion de lui-même, qui ordonne, qui ordonne; c'est l'essentiel. On s'est dit : Il doit avoir raison, il faut l'écouter. Toutes nos sectes se sont ainsi fondées. Le premier qui prend en main un bâton a raison. » C'est la faute des habitudes de servilité toujours ancrées au cœur du peuple russe. C'est toujours le mot de ce soldat conspirateur de 1825 à qui on parlait de la république slave : « Bien, la république; mais qui sera notre empereur? » Il n'y a pas longtemps encore, M. Katkof, en croyant tracer les devoirs de la presse politique, traçait une véritable philosophie de la servitude dans la *Gazette de Moscou*. A ses yeux, écrire dans un journal, c'était acquitter une dette envers le souverain, c'était tenir le serment, prononcé en soi-même, de « servir la monarchie dans le sens complet du mot, » c'était remplir un devoir de fidélité. « En Russie, s'écriait-il, il n'y a qu'une volonté unique qui puisse dire : Le droit c'est moi! Devant elle, soixante-dix millions d'individus se courbent comme un seul homme. Elle est la source de tout droit, de tout pouvoir, de tout mouvement dans la vie de l'état... La nation croit que le cœur du tsar est dans les mains de Dieu. Quand elle s'ébranle, tout s'ébranle. Servir le souverain ne doit

pas être exclusivement le devoir de l'administration bureaucratique. Dans le sens que ce mot de pouvoir suprême a en Russie, tout le monde peut et doit se croire, à quelque degré que ce soit, le serviteur du souverain... » Avec ces idées et un peu de bonne volonté, M. Katkof est arrivé droit à ne voir dans le monde que trois choses qui n'en font qu'une, le tsar, la Russie et la *Gazette de Moscou.* Quiconque attaque une de ces choses attaque toutes les autres, e c'est ainsi qu'un jour du mois de mars 1866, sans y songer, cette *Revue* même, pour s'être montrée un peu libre, avait le malheur de causer à M. Katkof des insomnies qui le conduisaient à une petite mésaventure (1).

Qu'avais-je fait cependant? J'avais montré le rôle de la *Gazette de Moscou* dans la vie actuelle de la Russie. Malheureusement la vérité simple ne pouvait suffire à M. Katkof; il voyait aussitôt dans ces pages je ne sais quel noir complot enveloppant l'Europe de ses ramifications et noué à Saint-Pétersbourg, sans doute parmi les ministres eux-mêmes. C'était évidemment M. Golovnine, M. Valouief, qui écrivaient dans la *Revue*, à moins que ce ne fût leur représentant, M. Schedo-Ferroti. Le rédacteur de la *Gazette de Moscou* se mettait aussitôt en devoir de signaler la grande conspiration organisée contre lui, c'est-à-dire contre la Russie, dont l'intégrité était manifestement menacée; il dénonçait les traîtres, les « auteurs mystérieux de l'article » de la *Revue*. Les traîtres, un peu impatientés, se défendirent par un avertissement donné au journaliste, et voilà la guerre allumée! Voilà aussi justement où M. Katkof apparaît dans l'orgueil naïf de son rôle! Il ne se tint pas pour battu, il refusa de recevoir la carte de visite ministérielle, et, interprétant avec une subtilité hardie la disposition légale qui punissait d'une amende de 25 roubles par jour tout journal qui n'insérerait pas un avertissement, il se déclara prêt à payer les 25 roubles pendant trois mois, — après quoi il briserait sa plume de publiciste! Rien de semblable n'avait été assurément prévu; ce n'était pas l'affaire de la direction de la presse, qui se trouvait audacieusement bravée. Cette guerre de plume entre ministres et journalistes s'engageait dans des conditions singulières et menaçait fort de s'envenimer, lorsque tout à coup elle allait se perdre dans un événement bien autrement grave, bien autrement imprévu, et qui allait ébranler la Russie : c'était le premier attentat, dirigé le 16 avril 1866, contre le tsar, à Saint-Pébersbourg même.

L'empereur Alexandre II se promenait au Jardin d'été. Au moment où il montait en voiture, un inconnu fendant la foule et se

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1866.

rapprochant violemment se préparait à tirer sur lui, lorsqu'un jeune homme placé à côté de l'assassin détournait le coup, qui partait en l'air sans atteindre personne. Aussitôt une émotion extraordinaire, contagieuse, se répandait partout, et on pourrait dire que, sous l'influence de l'attentat du 16 avril, la société russe entrait dans une crise d'exaltation morale où un vague sentiment d'effroi se mêlait à un enthousiasme indescriptible. Les manifestations recommençaient comme en 1863, à l'époque de la guerre de Pologne; seulement elles avaient un caractère plus naïf et plus populaire. A Moscou comme à Pétersbourg, les processions de toute sorte se succédaient. Des masses vivantes se déroulaient autour du palais, demandant à voir le tsar et l'accueillant toujours par l'hymne national. On s'agitait, on se prosternait devant les images de l'empereur et de tous les saints. C'était un mouvement étrange, d'une nouveauté saisissante en Russie, qui ne laissait pas de faire réfléchir et qui faisait dire à un homme d'esprit : « Tout cela est un symptôme grave. Il y a quelque chose de révolutionnaire dans ces démonstrations. C'est la rue qui commence à s'agiter. » Les classes éclairées, plus froides peut-être au fond, n'auraient pas osé résister à l'entraînement universel, et se laissaient aller par calcul à l'ivresse du moment, dépassant dans leurs manifestations ce que d'autres faisaient plus naïvement.

Il y avait surtout un personnage à la fois très heureux et très malheureux dans ces fêtes, car l'empereur n'était pas le seul héros du 16 avril; il y en avait un autre, c'était ce jeune homme qui, en touchant le bras de l'assassin, avait détourné le coup. Il s'appelait Komissarof; c'était un pauvre serf récemment émancipé qui ne se doutait guère qu'il était un héros et le sauveur de la Russie. Il venait de trouver la fortune sur son passage sans y songer. L'empereur, en le recevant dans le premier moment au Palais d'hiver, l'avait anobli. Dès lors c'était à qui se disputerait Komissarof. Il était de toutes les fêtes : on lui donnait des dîners et on se levait au milieu du repas pour l'embrasser. On lui expédiait des brevets de membre de toutes les sociétés possibles; son portrait était partout, et il ne pouvait paraître sans exciter l'enthousiasme. On l'avait affublé d'un uniforme de la noblesse, — car la noblesse a un uniforme, — et lui, suant dans son habit étroit, ahuri, exténué d'ovations et de banquets, se mouchant quelquefois dans sa serviette, disait ingénument que, si cela continuait, il ne vivrait pas longtemps. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'au moment ou Komissarof devenait ainsi un héros et sauvait la Russie sans le savoir, son père était en Sibérie, où il avait été transporté. On le rappela naturellement.

Quel était cependant le vrai caractère et quel était l'auteur de l'attentat du 16 avril? Le premier mouvement de beaucoup de Russes avait été une sorte de stupeur en présence d'un acte qu'on représentait comme une nouveauté inouie dans l'histoire moscovite, comme le démenti de toutes les traditions nationales. Ils oubliaient sans doute que tous les empereurs de Russie n'ont pas eu précisément la fin la plus naturelle et la plus paisible, et que plus d'une main de noble a aidé plus d'un tsar à mourir; mais ce qu'il y avait de réellement nouveau cette fois, c'est que le crime était l'œuvre d'un simple individu sorti de la foule et tentant son entreprise dans la rue, à la lumière du soleil. Au premier instant, l'auteur du crime ne pouvait être nécessairement qu'un Polonais. Il fallait à tout prix que ce fût un Polonais! M. Katkof se hâtait d'affirmer le fait, et il donnait même le nom du meurtrier, si bien que le soir même, au théâtre de Moscou, à une représentation de l'opéra national *la Vie pour le tsar*, qui évoque le souvenir des luttes de la Pologne et de la Russie, les personnages polonais ne pouvaient paraître sans exciter des transports de fureur et d'exaspération. La foule se donnait la satisfaction de les chasser de la scène avec des cris de rage. Le nom de la Pologne soulevait des tempêtes, et cependant ce meurtrier polonais était tout simplement un Russe qui s'appelait Dimitri Karakosof. L'empereur lui-même le reconnaissait avec une certaine émotion en recevant une députation du sénat. « Ce qu'il y a de plus triste, disait-il, c'est que l'assassin est un Russe. » C'était un jeune homme de vingt-quatre ans, fils d'un petit propriétaire du gouvernement de Saratov. Il avait été successivement au gymnase de Penza, à l'université de Kasan, puis à l'université de Moscou, d'où il s'était trouvé exclu pour n'avoir pas payé le montant de son inscription. Ce jeune fanatique ne manquait pas d'une certaine énergie. Au moment de son arrestation, lorsque la multitude se précipitait sur lui en menaçant de le mettre en pièces, il s'écriait : « Pourquoi vous ruez-vous sur moi? Je me suis sacrifié pour vous, j'ai voulu vous venger de celui qui vous a trompés et qui vous opprime. » Et à l'empereur lui-même, qui lui demandait la cause de son action, il répondait avec une tranquillité farouche : « Parce que vous avez trompé le peuple en ne lui donnant qu'une liberté illusoire et l'émancipation *sans terre*. » Jusque dans sa prison, Dimitri Karakosof ne laissait pas de garder une attitude virile et à demi ironique, déjouant plus d'une fois la tactique de ceux qui l'interrogeaient, et finissant par ne rien révéler. Son vrai mobile était évidemment un fanatisme sombre. Ce n'était pas seulement un Russe, c'était de plus un adepte des associations secrètes, un nihiliste, comme on dit à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et c'est

ici que l'attentat du 16 avril devenait le symptôme criant d'une situation profondément troublée.

Qu'est-ce donc en effet que le nihilisme en Russie? M. Schedo-Ferroti, ce publiciste devenu la bête noire de M. Katkof, a voulu en retracer l'histoire, les origines confuses et les caractères dans un livre qui a paru il y a quelque temps. La commission d'enquête nommée à la suite de l'attentat du 16 avril a essayé d'en saisir l'organisation et les ramifications. Avant tout le monde, M. Tourguenef, dans ses romans, surtout dans ses récits de *Fumée*, de *Pères et enfans*, en avait décrit les types vivans avec sa netteté de trait et sa vigoureuse hardiesse d'observation. Au fond, c'est moins une philosophie que le produit amer d'une société plongée dans un profond chaos moral, pervertie par une longue corruption d'idées et de mœurs. C'est moins une doctrine que le fruit d'une fermentation malsaine. C'est le résumé et le dernier mot de tous les instincts de radicalisme et de révolution qui depuis longtemps s'agitent au cœur de la nation russe. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le nihilisme a commencé de germer et de se propager. Il existait déjà obscurément sous le dur régime de l'empereur Nicolas. Il s'est frayé une issue au commencement du règne actuel par ce qu'on appelait alors la *littérature manuscrite*, la *littérature accusatrice*, où tout ce qu'il y a d'esprit critique dans la société russe débordait avec une sorte de passion. Seulement il ne s'appelait pas encore le nihilisme. Depuis, il s'est répandu un peu partout, il a trouvé des adeptes dans la plupart des universités, dans les villes, parmi tous ceux qu'une vague inquiétude et la haine du présent jetaient à la recherche de l'inconnu.

La jeunesse presque entière est devenue nihiliste, ne fût-ce qu'un moment, par caprice, par exubérance, et les femmes à leur tour s'en sont mêlées; elles ont tenu même à se distinguer par un costume. Les dames nihilistes russes, elles, se font reconnaître à leurs cheveux courts, à un chapeau rond, à des lunettes bleues et à une absence totale de crinoline. On en cite qui portent galamment ce costume et qui ont fait plus d'un adepte à la doctrine de la *vraie lumière*. Dames et jeunes gens représentent manifestement, à ce qu'ils croient, la Russie de l'avenir! Un des premiers nihilistes, il y a quelques années, fut le malheureux Tchernischevski, qui est aujourd'hui aux mines en Sibérie. Il avait écrit un roman sous ce titre : *Que faire?* œuvre longue, diffuse, qui a passé cependant pour l'évangile de la nouvelle démocratie russe, et qui proposait toute sorte de moyens pour mettre l'idée en pratique. Une des plus vives et des plus curieuses peintures du nihilisme a été le roman de *Pères et enfans*, où M. Tourguenef met en présence deux généra-

tions, Kirsanof, le vieux Russe, et Bazarof, ce jeune plébéien nihiliste, à l'esprit méprisant et superbe. « Nous agissons en vertu de ce que nous reconnaissons pour utile, dit Bazarof; aujourd'hui il nous paraît utile de nier, et nous nions. — Tout? — Absolument tout. — Comment! non-seulement l'art, la poésie, mais encore, j'hésite à le dire... — Tout, répéta Bazarof avec une inexprimable tranquillité... — Permettez, permettez, dit Kirsanof, vous niez tout ou, pour parler plus exactement, vous détruisez tout; cependant il faut aussi rebâtir... — Cela ne nous regarde pas, il faut avant tout déblayer la place... — Non, après tout ce que vous venez de dire, vous n'êtes point Russe, je ne peux plus vous reconnaître pour tel. — Mon grand-père conduisait la charrue, répondit Bazarof avec un orgueil superbe; demandez au premier venu de vos paysans dans lequel de nous deux, de vous ou de moi, il reconnaît plus volontiers son concitoyen; vous ne savez même pas parler avec lui. — Et vous, qui savez parler avec lui, vous le méprisez. — Pourquoi pas, s'il le mérite? Vous blâmez la direction de mes idées; mais qui vous dit qu'elle est accidentelle, qu'elle n'est point déterminée par l'esprit général de ce peuple que vous défendez si bien? — Allons donc! les nihilistes sont bien nécessaires!... »

La vérité est que, nécessaires ou non, ils existent, ces nihilistes russes; par aversion pour l'ancien despotisme, ils secouent toute autorité; en haine d'une organisation sociale inique, ils nient tout, religion, propriété, famille, mariage, art, poésie, philosophie, et, s'ils sont devenus une secte nombreuse, s'ils ont acquis une dangereuse puissance, si leurs idées se sont propagées avec une telle rapidité, ce curieux phénomène est dû peut-être à des causes naturelles et simples. La première est dans le mot profond par lequel finit le jeune et audacieux Bazarof. De toutes les idées qui s'agitent à la surface de la Russie, qui sait si ce radicalisme destructeur n'est pas ce qui répond le plus fidèlement à l'instinct de la masse moscovite, s'il n'est pas « déterminé par l'esprit général de ce peuple? » Les mots de libéralisme, de principes conservateurs, ne représentent le plus souvent que des combinaisons factices et ne sont que des plagiats de l'Occident. Au fond, l'idéal populaire, c'est la guerre à la noblesse, à l'ancienne propriété seigneuriale, c'est le nivellement démocratique combiné avec la propriété collective de la commune russe. C'est ce qui fait la force des théoriciens qui cherchent dans cet idéal l'avenir de la Russie, cet avenir merveilleux et imprévu dont il est si souvent question dans les polémiques.

Je sais bien ce qu'il y a de puérilités, de mirages et de faiblesses dans ces déclamations, et ce qu'il y a de vrai dans ces ironiques paroles d'un des personnages de M. Tourguenef. « Que dix Russes se

rassemblent, immédiatement jaillit la question de la valeur et de l'avenir de la Russie... Ils pressent, ils sucent, ils mâchent cette malheureuse question comme font les enfans de la gomme élastique... et avec le même résultat. Ils ne savent y toucher, bien entendu, sans tomber aussitôt sur la pourriture de l'Occident. Il nous bat sur tous les points, cet Occident, et il est pourri! Et encore si réellement nous le méprisions; mais tout cela n'est que phrases et mensonges... » Rien n'est plus spirituellement vrai; seulement, en faisant vibrer cette corde, le radicalisme a eu l'air de s'identifier avec un instinct national dont il s'est fait une force. Une autre cause de la rapide propagation du nihilisme, et celle-là est la tragique moralité de l'histoire de la Russie dans ces dernières années, c'est la politique même du gouvernement dans les affaires polonaises. Cette guerre de destruction sociale organisée contre la Pologne a évidemment communiqué aux forces démocratiques de l'intérieur de l'empire une intensité redoutable. Le gouvernement s'est trouvé fatalement conduit à se servir pour son œuvre du radicalisme, dont il prenait les doctrines, et par une combinaison singulière il s'est placé dans cette situation où il n'était pas toujours suivi par les conservateurs et où il acceptait l'alliance de tout ce qu'il y avait de révolutionnaire en Russie. Les nihilistes n'ont craint nullement de revêtir l'uniforme du *tchinovnik* pour aller porter l'*idée* en Pologne. Ils ont fini par remplir l'administration des provinces polonaises et par s'infiltrer jusque dans celle de quelques-unes des provinces russes. Ils avaient l'avantage de se populariser en s'associant à une violente passion nationale et de pousser au triomphe de leurs idées à l'abri de la politique officielle.

Tant que le gouvernement ne trouvait dans les nihilistes que des instrumens pour son œuvre en Pologne ou des alliés contre une noblesse à demi libérale et récalcitrante, c'était bien. On avertissait quelquefois leurs journaux lorsqu'ils parlaient trop lestement de la famille et du mariage; mais cette étrange alliance n'était pas rompue. Le jour où le nihilisme apparaissait sous la figure d'un Karakosof, gouvernement et société en Russie ressentaient une commotion profonde, comme un mouvement d'effroi, en présence d'un abîme qui s'ouvrait tout à coup, et M. Katkof n'était pas le dernier à pousser le cri d'alarme, au risque de mettre un peu tout le monde en cause. Il avait commencé par accuser les Polonais, et il n'a même jamais été bien persuadé de s'être trompé sur ce point. Bientôt il se tournait contre les nihilistes; mais cela ne pouvait évidemment lui suffire. M. Katkof est un homme à idées fixes, et il ne négligeait pas l'occasion de pousser la guerre contre ses adversaires de Pétersbourg. Il poursuivait d'allusions menaçantes M. Golovnine,

M. Valouief, qu'il accusait d'avoir favorisé par leur politique le développement du nihilisme; il signalait les nihilistes placés par eux dans des fonctions publiques à Penza, à Tver. Que dis-je? Nous étions tous en Europe quelque peu responsables, sinon complices, du crime de Karakosof. Nous l'avions préparé, nous l'avions annoncé, recevant la consigne des « meneurs pétersbourgeois. » Est-ce que, « deux ou trois semaines avant l'attentat du 16 avril, » il n'avait pas paru « tout d'un coup » dans les journaux français des articles représentant la société russe livrée aux « élémens révolutionnaires les plus subversifs, » aux passions les plus dangereuses, — montrant une intime solidarité entre ce travail révolutionnaire et « l'administration des provinces occidentales et du royaume de Pologne? » — « Voilà, disait M. Katkof, le fond de ces articles énigmatiques qui sans raison plausible ont paru dans les journaux français, ou, pour mieux dire, de ces indications transmises de Saint-Pétersbourg à l'étranger. Peut-on dire rien de pareil sans avoir dans le cœur quelque mauvaise intention? Il n'est pas possible d'expliquer ces attaques par une méprise ou par un malentendu...» M. Katkof ne disait pas tout, il voulait laisser croire à une mise en scène mystérieusement organisée, et qui sait si dans cette mise en scène il ne faisait pas une place à quelque autre personnage plus mystérieux encore?

Ce qui est certain, c'est que cet attentat du 16 avril, en éclairant d'une soudaine lumière toute une situation, en montrant que cette anarchie intime de la société russe n'était pas, autant qu'on le disait, l'invention chimérique de quelques publicistes de l'Occident, cet attentat remuait singulièrement les esprits et les laissait dans une vague anxiété, dans l'attente d'une répression dont on ne pouvait calculer ni l'étendue ni la force. Il troublait tout le monde, et le gouvernement plus que tout le monde. Dans les masses, c'était une fièvre d'agitation et de fureur. Les classes éclairées, tout en cédant à l'enthousiasme pour le tsar et pour son sauveur Komissarof, ne laissaient pas de regarder avec une secrète épouvante ce déchaînement d'opinion populaire qui pouvait finir par se tourner contre elles. On se demandait ce qui allait sortir de cette crise si subitement ouverte par la main d'un jeune fanatique, quelle influence elle allait avoir sur la politique, sur la composition même du gouvernement. Une réaction inévitable était à craindre; elle se manifestait effectivement par une série de mesures et de changemens contradictoires, avec un certain désordre et une certaine incohérence, comme tout arrive en Russie. Elle s'attestait surtout à peu d'intervalle par deux actes significatifs, la nomination d'une commission d'enquête à la tête de laquelle était placé le comte Mi-

chel Mouraviev et un rescrit impérial, sorte de manifeste ou de programme politique adressé par le tsar au président du conseil des ministres, le prince Gagarin.

La Russie en était encore à voir dans le vieux proconsul de Wilna le sauveur attitré de l'empire. Puisqu'on nommait une commission d'enquête pour rechercher tout ce qui se rattachait au crime du 16 avril, il ne pouvait y avoir pour la diriger que celui qui avait étouffé d'une main aussi habile qu'implacable l'insurrection en Lithuanie. Le choix était en quelque sorte imposé par l'opinion au gouvernement, qui avait songé à désigner le général Lanskoy, et Michel Mouraviev lui-même n'était pas éloigné de croire à sa propre infaillibité. Dans un banquet qu'on lui donnait au club de la noblesse, il disait avec une confiance un peu superbe : « Je suis heureux que l'empereur m'ait mis à la tête de cette institution qui doit servir à dévoiler le noir complot et les coupables. Je mourrai plutôt que de ne pas découvrir le secret de cette machination qui est l'œuvre non d'un seul homme, mais de nombreux complices agissant ensemble, et j'espère que vous m'aiderez dans cette tâche... » Mouraviev conviait la noblesse à entrer en volontaire dans la police! Par le fait, il se trouvait de nouveau investi d'une véritable dictature, et il agissait en dictateur. Toutes les autorités avaient l'ordre de lui obéir sur l'heure, et, s'il n'est pas arrivé à un grand résultat, il réussissait du moins pendant quelques mois à inspirer une certaine terreur. Sous son impulsion, les gouverneurs des provinces se mettaient en campagne, emprisonnaient sans scrupule et faisaient la guerre au costume des dames nihilistes, qu'ils représentaient comme un signe de sédition « dans l'opinion de tous les hommes bien pensans » et des « observateurs de l'ordre social. » Le petit chapeau rond, les cheveux courts et les lunettes bleues n'avaient plus le droit de se montrer dans les rues de Moscou, et, parmi les malheureuses qui ne se conformaient pas assez vite aux prescriptions de la police, il en est qui ont subi un long emprisonnement. C'était beaucoup pour une excentricité de toilette.

Quant au rescrit impérial, était-ce, comme on le disait, l'œuvre du prince Gagarin ou du comte Panin? Il portait dans tous les cas la marque d'un esprit imbu de fortes préoccupations conservatrices et obsédé de ce fantôme du nihilisme qui venait d'apparaître sous la forme du régicide. — La Providence, selon l'auteur, n'avait permis l'attentat du 16 avril que pour montrer le danger de ces doctrines qui s'attaquent audacieusement à la foi religieuse, à la famille et à la propriété. L'auteur du reste avouait naïvement le mal. « Je n'ignore pas, disait-il, que quelques fonctionnaires russes ne sont pas restés étrangers à la propagation de ces principes sub-

versifs dont le développement doit être interdit. » Le rescrit impérial avait évidemment la prétention d'être un programme de gouvernement et de tracer à tous une règle de conduite; mais celui qui rappelait à ses peuples et à ses employés les lois souveraines de l'ordre social ne paraissait pas même soupçonner qu'un rescrit n'est qu'une feuille volante, que, pour faire respecter la propriété, la famille et la religion en Russie, le mieux serait encore de ne pas les outrager et les abolir en Pologne.

En réalité, l'esprit de l'empereur Alexandre II était très perplexe. Il adressait au prince Gagarin un rescrit plein de velléités conservatrices, et en même temps il ne songeait point évidemment à désavouer le système de destruction sociale dont l'application se poursuivait en son nom dans les provinces polonaises. Il voulait faire reculer le nihilisme, et au même instant il paraissait se rattacher plus que jamais à ceux de ses conseillers qui représentaient auprès de lui un radicalisme déguisé, discipliné, façonné au joug. Tous les changemens accomplis au lendemain du 16 avril et pendant quelques mois se ressentaient de cette contradiction perpétuelle. Ainsi, au premier instant, le chef des gendarmes, le directeur de la troisième section de la chancellerie impériale chargée de la police secrète, le prince Dolgoroukof, dépité, humilié de n'avoir rien prévu, rien su, rien empêché, voulut absolument se punir lui-même en donnant sa démission. et l'empereur choisit pour son successeur le comte Schouvalof, homme éclairé, modéré, qui avait laissé les meilleurs souvenirs dans les provinces baltiques, dont il avait été gouverneur, qui n'était nullement du parti ultra-russe; mais d'un autre côté, peu après, il appelait définitivement au poste de secrétaire d'état pour les affaires de Pologne M. Nicolas Milutine, le vrai chef de ce démocratisme autoritaire régnant depuis quelque temps en Russie, celui qui a résumé son système dans cette image caractéristique : la steppe et une tour élevée au milieu!

Une des disgrâces les plus éclatantes et les plus significatives en ce moment était celle du ministre de l'instruction publique, M. Golovnine. C'était en vérité un triomphe pour M. Katkof, qui poursuivait depuis longtemps le ministre d'une hostilité implacable, qui ne cessait à cette heure même de l'accuser d'avoir propagé le nihilisme par ses choix de professeurs, par son système d'administration. M. Golovnine disparaissait comme allait disparaître le prince Souvarov, l'adversaire de Mouraviev. L'empereur fit appeler son ministre et lui dit qu'il l'aimait toujours, qu'il n'avait rien contre lui, mais que l'opinion publique s'inquiétait, qu'il fallait, dans les circonstances où l'on se trouvait, un homme nouveau, d'énergie et de caractère. Cet homme était le comte Dimitri Tolstoy, qui avait été désigné au choix de l'empereur.

Le successeur de M. Golovnine était nouveau en effet, jeune encore, plein d'ambition, et son arrivée au pouvoir couronnait une rapide carrière. Il n'y avait pas trop longtemps qu'il n'était encore qu'un petit *tchinovnik*. Son mariage avec une fille du fameux Bibikof, l'ancien gouverneur de Kiev, n'avait pas peu servi à sa fortune. Il avait passé par le ministère de la marine sous le grand-duc Constantin, et avait été des amis du prince; puis il s'était séparé de cette pléiade, avait eu une charge à la cour, et était devenu procureur du saint-synode. Le comte Dimitri Tolstoy s'était signalé par un livre sur le catholicisme en Russie empreint d'un fanatisme orthodoxe prononcé, homme laborieux d'ailleurs, ne manquant pas de connaissances, bien vu de l'impératrice pour ses opinions religieuses, intelligent, si ce n'est qu'on l'appelait un jésuite orthodoxe. En devenant ministre de l'instruction publique, le comte Dimitri Tolstoy ne cessait pas d'être procureur du saint-synode. C'était, pour ainsi dire, le signe visible du double caractère de la mission qui lui était confiée en ce moment, et cette mission, il la remplissait avec un zèle de néophyte qui allait quelquefois jusqu'à parler avec peu de retenue de son prédécesseur, témoin le jour où, devant les professeurs du gymnase de Saratov, il disait : « Il est fâcheux qu'il se soit trouvé parmi vous des gens qui n'auraient jamais dû se livrer à l'enseignement. Ils ont accepté un important devoir non au profit, mais au détriment de la jeunesse et afin de propager des idées subversives qui ont eu pour conséquence la dépravation morale et intellectuelle de quelques jeunes gens victimes de cette déplorable propagande. Sous mon administration, de semblables professeurs ne peuvent plus se rencontrer, car mes devoirs envers l'empereur et ma conscience ne me permettent pas de tolérer qu'une école entretenue par l'état se transforme en un repaire de doctrines anti-sociales et anti-gouvernementales... » Tel était le nouveau ministre de l'instruction publique dont l'avénement passait pour une revanche de la vraie politique russe, pour une victoire de l'esprit national et orthodoxe sur les tièdes conseils d'un homme qui n'avait pourtant pas péché par un excès de libéralisme.

Les changemens semblaient d'abord ne pas devoir s'arrêter là. Il y avait un autre membre du gouvernement qui paraissait au moins aussi menacé que M. Golovnine : c'était le ministre de l'intérieur, M. Valouief, qu'on s'attendait à voir disparaître, lui aussi, dans la bourrasque du lendemain de l'attentat, et on désignait même M. Milutine pour le remplacer; mais le jour de la défaite de M. Valouief n'était pas encore venu. Le ministre de l'intérieur était un homme de ressource, et l'esprit de l'empereur Alexandre II n'est pas de ceux qui vont d'un seul coup au bout d'une politique. Au lieu de disparaître, M. Valouief se raffermissait promptement au

pouvoir; il sortait victorieux de la crise, et il en profitait même pour reprendre une affaire momentanément oubliée avec intention, pour briser la résistance de M. Katkof, qui continuait à ne pas vouloir des avertissemens qu'on lui prodiguait. Des deux adversaires officiels que M. Katkof poursuivait depuis si longtemps, l'un venait de tomber en partie sous ses coups, l'autre en revanche le frappait en suspendant pour deux mois la *Gazette de Moscou*. La déception suivait de près le triomphe pour l'intraitable journaliste. Il n'est pas moins vrai qu'il devenait assez difficile de comprendre ce système, d'un côté donnant des gages au parti ultra-russe, de l'autre réduisant au silence son plus vigoureux organe. C'était la suite inévitable de ce dualisme qui subsistait après comme avant la crise du mois d'avril, qui est resté et reste encore aujourd'hui la clé de la politique officielle de la Russie dans ses évolutions successives. En réalité, après les changemens qui venaient de s'accomplir, quel était le caractère de ce gouvernement ainsi renouvelé? quels personnages le composaient, et quelle était la part des influences diverses qui s'agitaient dans les conseils du tsar?

II.

Dans cet ensemble d'hommes formant un gouvernement sous un maître, il y avait ceux qui ne représentaient rien et ceux dont la présence au pouvoir avait assurément quelque signification. Le président du conseil ou plutôt du comité des ministres, le prince Gagarin, était un vieillard vert encore, doué d'intelligence et de capacité, mais avant tout bon courtisan, facilement disposé à tout pour plaire, et au fond inclinant naturellement par son âge vers les idées de réaction. Le vieux comte Adlerberg, toujours ministre de la cour, n'était plus qu'une ruine, une ombre du passé, un demeurant du règne de Nicolas. Le ministre des postes, le comte Jean Tolstoy, n'avait guère plus d'importance politique que le ministre de la justice, M. Zamiatine, congédié depuis et remplacé par le comte Pahlen. Le ministre des domaines, le général Zelenoi, était un protégé de Mouraviev. Des anciens amis du grand-duc Constantin appelés au pouvoir il y a quelques années, avant l'insurrection de Pologne, le ministre des finances, M. Reutern, se maintenait seul encore, jouant d'ailleurs un rôle assez pâle, et on lui donnait pour adjoint le général Greigh. Sur ce fond assez effacé se détachaient les personnages essentiels, réellement influens.

D'un côté, c'était M. Nicolas Milutine, devenu ministre secrétaire d'état pour les affaires de Pologne. Celui-là certes représente quelque chose; il a des amis, des cliens, sans être un grand seigneur, et il marche résolûment à son but, qui est la création d'une vaste

démocratie enrégimentée sous une autocratie intelligente. C'est son système, je l'ai dit. Très dédaigneux de la noblesse, dont il restreint le rôle tant qu'il peut, faisant peu de cas des nihilistes, qu'il ne craint guère et qu'il n'hésiterait pas à réduire par la force, s'ils tentaient de recourir à l'action, il est l'homme d'un certain progrès administratif, social, économique par l'absolutisme. Il a eu depuis quelques années une influence véritable, — indirecte, si l'on veut, dans les affaires intérieures de l'empire, — directe et prépondérante dans les affaires de Pologne, par lui-même et par son lieutenant, le prince Tcherkaskoi, qui a joué à Varsovie, aux côtés du comte Berg, lieutenant de l'empereur, le personnage d'un jeune réformateur à tout prix auprès d'un général du temps de Nicolas, Allemand d'origine, accoutumé aux vieilles routines. L'élévation de M. Milutine au poste de ministre secrétaire d'état ne pouvait que grandir son importance. Il trouvait d'ailleurs, pour le soutenir dans le cabinet, son frère, le général Dimitri Milutine, ministre de la guerre, homme opiniâtre, laborieux, imbu des mêmes idées, ambitieux sous un extérieur modeste. Le nouveau ministre de l'instruction publique, le comte Dimitri Tolstoy, était sans doute encore une force de plus pour le parti ultra-russe. Sa spécialité à lui était l'orthodoxie venant en aide à la nationalité et à l'autocratie.

D'un autre côté restait M. Valouief, devenu peut-être par une illusion de l'opinion le représentant d'une autre politique ou tout au moins d'autres traditions administratives, et auprès ou au-dessus de M. Valouief c'était surtout le nouveau chef de la 3e section de la chancellerie impériale, le comte Schouvalof, qui prenait rapidement une réelle importance. Je ne voudrais pas faire passer le comte Shouvalof pour un libéral, M. Katkof l'accuserait de m'avoir envoyé des documens, de fomenter des intrigues en Europe, et il le poursuivrait autant qu'il a poursuivi M. Golovnine; mais enfin c'est un homme de lumières, d'une certaine modération, ayant peu de goût pour les théories de démocratie autoritaire, accoutumé à respecter les règles administratives, cette dernière garantie des peuples qui n'en ont pas d'autre. Placé dans des conditions à exercer de l'influence, il l'exerçait dans un sens modéré; il se liait avec M. Valouief, et ne déclinait pas à l'occasion le rôle d'antagoniste de M. Milutine et de ses partisans. Si la politique russe pouvait jamais se résumer dans deux noms, ces deux noms auraient été à ce moment de l'été 1866 ceux de M. Nicolas Milutine et du comte Schouvalof.

Au milieu de ces influences, le chancelier de l'empire, ministre des affaires étrangères, le prince Gortchakof, avait et a gardé toujours une place à part. Il lui est arrivé un jour, il y a cinq ans, d'assurer au sentiment russe une victoire éclatante en déclinant cavalièrement l'intervention de l'Europe dans les affaires de Po-

logne, et il est resté avec le prestige de cette victoire diplomatique. Depuis, soit sous l'influence de l'âge, soit par un sentiment supérieur et prévoyant de la situation de la Russie, il est devenu prudent. Les amis du grand-duc Constantin lui préféreraient le prince Orlof, le parti russe extrême voudrait le remplacer par M. de Budberg ou par le général Ignatief, qui, depuis plusieurs années, étudie comme ambassadeur à Constantinople les moyens d'aborder cette redoutable question d'Orient; mais il n'est pas facile de déloger cet habile homme. Il est assez fin pour ne pas se laisser supplanter, pour éloigner même les auxiliaires dangereux qui, à un jour donné, pourraient l'éclipser, et lorsqu'il a eu à remplacer son adjoint, M. Muchanof, qui venait de recevoir une haute charge de cour, il a choisi simplement un homme de bureau, M. Westman.

D'ailleurs le vieux chancelier joint depuis quelque temps au soin des affaires d'état d'autres soins plus aimables. On l'appelle familièrement à Pétersbourg le prince *Serdetchkine*, le prince *au cœur doux*. Ce n'est pas un déshonneur. Il s'est épris le plus sincèrement du monde d'une jeune femme, sa nièce, dit-on, fort séduisante, qui dans ces dernières années faisait avec grâce les honneurs de sa maison, et dont il sollicitait le divorce afin de pouvoir l'épouser, lorsque par malheur d'autres rivalités sont survenues. La jeunesse est une dangereuse rivale, surtout quand elle touche à la famille impériale. L'affaire s'est embrouillée, s'est prolongée, et est restée en suspens, quoique l'empereur parût se prêter aux désirs de son ministre. Si la position du prince Gortchakof a pu sembler quelquefois ébranlée, c'est moins par des raisons politiques que par suite de ces petits événemens d'un ordre tout intime; cela n'empêche pas que dans les grandes circonstances le vieux chancelier ne retrouve la parole, et c'est ainsi que dans l'été de 1866 il était l'organe naturel de la Russie au milieu des ovations dont on se plaisait à entourer la mission américaine chargée d'aller complimenter le tsar au sujet de l'attentat du 16 avril : mission étrange assurément, envoyée en messagère d'alliance par un peuple libre à un peuple qui a beaucoup à faire pour le devenir. Dans ces occasions, le prince Gortchakof sait trouver un langage élevé et fier; par là il répond au sentiment russe sans tomber dans la phraséologie des partis, et il garde cette place distincte qui sourit peut-être à son ambition. C'est son rôle encore aujourd'hui, c'était son rôle en 1866, au lendemain de l'attentat du 16 avril. Était-il avec le comte Schouvalof et M. Valouief, ou avec M. Milutine et ses amis? Il n'était ni avec les uns ni avec les autres. Il représentait, si l'on veut, une personnalité indépendante au sein d'un gouvernement livré à des influences contraires dont chaque événement vient raviver l'antagonisme et les luttes obscures.

En définitive, à travers ces incohérences et ce balancement d'influences contraires juxtaposées au sein même du gouvernement, qui avait le plus profité de la crise du mois d'avril? C'était visiblement le parti ultra-russe. Il avait gagné du terrain, il avait fait acte d'ascendant, ne fût-ce que par cette sorte de dictature confiée au vieux Mouraviev et par l'élévation de M. Nicolas Milutine. Il n'était pas maître absolument du pouvoir, mais il dominait moralement, et au fond il exerçait une certaine fascination sur l'esprit du tsar lui-même. Par éducation, par habitude, l'empereur Alexandre II aurait sans doute du goût pour un gouvernement assez semblable à celui de son père, avec quelques réformes de plus, et c'est ce qui explique le soin avec lequel il garde toujours autour de lui certains hommes qui représentent l'ancienne tradition administrative, qui semblent modérés, presque libéraux, parce qu'ils ne se jettent pas dans toutes les innovations violentes; par entraînement, par nécessité peut-être, il subit la pression de ce mouvement d'opinion qui s'est manifesté avec une impétuosité si bruyante depuis quelques années.

Peu fait par lui-même pour les initiatives hardies, il est porté à accepter le concours de ceux qui lui épargnent la peine de penser et d'agir. Très jaloux de son pouvoir, il ne s'effraie pas plus qu'il ne faut des mesures qui limitent l'action de la noblesse et des systèmes de nivellement démocratique qui laissent l'autocratie intacte. Sensible à la popularité, flatté de ce titre de libérateur qu'on lui décerne sans cesse depuis l'émancipation des paysans, et ayant certainement l'amour de la Russie, il ne peut considérer comme des ennemis ceux qui se proclament Russes avant tout, qui le représentent comme le régénérateur de l'empire, ceux qui répètent sur tous les tons ce qu'un des principaux journaux, le *Goloss*, disait récemment encore pour la centième fois au moins : « Nous avons commencé par imiter l'Europe occidentale, sans nous demander si les formes politiques et sociales que nous lui empruntions s'adaptaient aux besoins de l'esprit national russe. Nous avons persévéré pendant un siècle et demi dans cette erreur. C'est au règne actuel qu'appartient la gloire de s'être délivré de l'imitation aveugle de l'Occident, et de s'appuyer dans toutes ses entreprises sur le fonds solide de l'esprit national. Dans la plus grande de nos réformes, dans l'émancipation des paysans, les véritables exigences de la vie nationale ont obtenu une victoire complète. Pour cette grande œuvre, le grand monarque a surtout tenu compte de ces exigences et de l'histoire russe. Aussi combien nous avons dépassé ces cadres étroits dans lesquels s'est renfermée l'émancipation des classes rurales dans l'Europe occidentale! Après ce que nous avons fait, le principe d'après lequel la civilisation de l'Occident résolvait ces questions ap-

paraît comme tout à fait arriéré et sans valeur. Ce principe doit céder la place à un autre principe plus large et plus juste qu'a réalisé la Russie... » Ce n'est pas là sans doute ce qui pouvait effrayer le tsar dans la liberté de la presse.

Rien ne peint mieux les dispositions secrètes de l'empereur Alexandre II que ce qui se passait à Moscou vers le mois de juillet 1866, justement dans une affaire de presse. La *Gazette de Moscou*, disais-je, avait été suspendue par le ministère pour avoir résisté à tous les avertissemens. M. Katkof s'était senti d'abord exaspéré ; puis il avait fait un peu de diplomatie, parlant de voyager ou se servant de la modicité de sa fortune pour frapper le public dont il est l'oracle. Bientôt il prenait un ton plus acerbe, menaçant d'aller à Genève fonder un journal patriote pour dire la vérité sur les gens du gouvernement. Cela ne laissait pas d'être désagréable aux ministres, qui finissaient par être embarrassés de cette querelle. C'était justement l'époque où Alexandre II allait à Moscou avec le comte Schouvalof. Il voulut voir M. Katkof, et l'empereur reçut le journaliste de la manière la plus cordiale. Il lui dit qu'il s'intéressait vivement à la *Gazette*, qu'il la lisait assidûment, qu'il avait été affligé d'une suspension faite à son insu, et il engageait le journaliste à se remettre à l'œuvre. M. Katkof répondit qu'il était sans doute absolument dévoué, pénétré de son devoir, que les désirs de l'empereur étaient des ordres pour lui, mais qu'il avait des ennemis puissans et acharnés dans le ministère ; — puisqu'il avait été frappé une première fois à l'insu du tsar, qui lui garantissait qu'il ne serait pas frappé de nouveau de la même manière ? « Quelle garantie vous faut-il ? reprit Alexandre II ; quand vous aurez à l'avenir quelque affaire, venez me voir, je vous promets ma protection. » Si Alexandre II ne dit ces mots, il dit l'équivalent. M. Katkof fut naturellement touché, émerveillé, et il le fut bien plus encore lorsque l'empereur l'embrassa en le pressant d'oublier tout et de reprendre sa plume.

C'était certes une suspension galamment effacée. Ce jour-là, M. Katkof, qui a passé autrefois pour un anglomane, dut caresser un souvenir de l'histoire d'Angleterre. Il put se rappeler une scène où le roi George III cherchait à gagner lord Chatam, et à la suite de laquelle le grand ministre anglais, qui était nerveux et quelquefois emphatique, se montrait ému au point de fondre en larmes. Ce souvenir n'était pas fait pour rabaisser l'orgueil du journaliste russe et dut sourire à son ambition. Après la scène de Moscou, les ministres n'avaient plus qu'à s'exécuter en faisant cesser une suspension désavouée par l'empereur lui-même. Le fait est que la *Gazette de Moscou* reparaissait immédiatement, — ou plutôt elle retrouvait immédiatement son rédacteur, son athlète, car, étant une

propriété de l'université, elle avait continué à paraître obscurément, — et cette rentrée en scène fêtée, célébrée par des banquets, par des manifestations, par des souscriptions, pouvait en vérité passer pour un succès personnel de M. Katkof et pour une victoire de la politique ultra-russe.

C'était cependant le moment où cette politique semblait entrer dans une période d'épreuves et allait être frappée à l'improviste, d'une façon presque tragique, dans quelques-uns de ses principaux représentans. D'abord on s'éloignait du 16 avril, et l'émotion laissée par l'attentat commençait à se calmer. Après ce trouble du premier instant, qui avait été accompagné de tant de manifestations, après ce mouvement de terreur qui avait produit la commission d'enquête, on en venait à se demander ce que faisait cette commission érigée en une sorte de dictature. La vérité est qu'elle n'avait rien découvert; elle arrivait tout au plus, après quelques mois, à préparer laborieusement un rapport diffus qui avait la prétention de faire le procès du nihilisme sans rien dire de nouveau, sans rien préciser. C'était une véritable déception dont l'effet retombait sur Mouraviev. M. Katkof lui-même se montrait mécontent des travaux de la commission; il commençait à douter de son héros, il mettait une sorte d'affectation à ne plus parler de lui, à ne plus même prononcer son nom. Mouraviev se voyait délaissé par l'opinion, livré par le gouvernement, abandonné par l'homme même qui l'avait toujours soutenu; il voyait sa popularité diminuer et se perdre obscurément.

Chose curieuse, ce dictateur, ce proconsul accoutumé à ne tenir compte de rien, se montrait surtout sensible en ce moment au silence d'un journaliste; il en était réellement peiné, il disait avec une naïveté étrange qu'il savait bien pourquoi M. Katkof lui en voulait, que c'était parce qu'il n'avait pas trouvé les Polonais dans le complot, — qu'il avait cependant fait tout ce qu'il avait pu et qu'il n'avait rien découvert. Effectivement il n'y avait qu'un Polonais compromis, simplement pour avoir donné asile à un malheureux. C'était une grande amertume pour Mouraviev. Mécontent, froissé, il s'était retiré momentanément à sa terre de Siéritz, non loin de Pétersbourg. Un soir du mois d'août, il avait commandé pour le lendemain un service funèbre en mémoire des soldats tués dans la dernière insurrection de Pologne. Que se passa-t-il dans cette nuit? Lorsqu'un domestique alla pour le réveiller à cinq heures du matin, il le trouva inanimé et déjà glacé. Il était mort, a dit un Russe, « par une nuit sombre, sans témoins, sans parole de repentir, sans prêtre, sans larmes autour de lui et sans secours, à demi disgracié. » On s'était borné à lui envoyer la croix de Saint-André pour sauver son amour-propre, et je ne sais pas même si elle n'arrivait pas après sa mort. Par une coïncidence bizarre, Mouraviev

s'était éteint sans pouvoir assister à ce dernier service funèbre qu'il avait ordonné en commémoration de ses exploits en Pologne, et quatre jours avant l'exécution de Karakosof, qui venait d'être jugé. Une fortune étrange s'est plu à entourer quelquefois de circonstances mystérieuses la fin de ces grands Russes qui ont joué un rôle sombre et tragique dans ces malheureuses affaires de Pologne.

Quelques mois étaient à peine écoulés qu'un autre homme considérable, le représentant le plus inflexible, le plus méthodique, des nouvelles tendances de la politique russe, M. Nicolas Milutine lui-même, était subitement frappé d'une attaque de paralysie qui tout au moins le mettait pour longtemps hors des affaires : c'était au mois de décembre 1866. M. Milutine avait remplacé M. Platonof comme secrétaire d'état pour les affaires de Pologne, et dans ce nouveau poste il n'avait fait que continuer l'application aux provinces polonaises du système de transformation sociale, politique, religieuse même, dont il avait été l'opiniâtre promoteur, lorsque ce coup imprévu venait l'arrêter brusquement au milieu de sa carrière. C'était une crise véritable pour la politique que représentait M. Milutine, et j'ajouterai pour la fortune de ses amis.

Il y avait surtout un homme qui devait se sentir menacé : c'était le prince Tcherkaskoi, qui agissait en maître à Varsovie tant qu'il pouvait compter sur l'appui de son patron, mais qui n'était pas moins hiérarchiquement subordonné au comte Berg, lieutenant de l'empereur dans le royaume. Le comte Berg se trouvait en ce moment à Pétersbourg. Le prince Tcherkaskoi, à peine informé de la maladie de M. Milutine, se hâta de demander par le télégraphe l'autorisation de quitter Varsovie; mais le comte Berg mit tranquillement la dépêche dans sa poche et n'en tint compte. Il ne se souciait pas de voir arriver un homme dont les airs d'indépendance ou de supériorité l'avaient froissé plus d'une fois. Le prince Tcherkaskoi fut obligé de recourir à l'intervention de la grande-duchesse Hélène pour être autorisé à se rendre à Pétersbourg. Au fond, le directeur de l'intérieur de Varsovie nourrissait la secrète espérance de remplacer M. Milutine. De cette façon, il le croyait, rien ne serait changé dans la politique, et sa haute aptitude ne serait que plus à l'aise sur un plus grand théâtre : il avait assez de suffisance pour ne douter de rien; mais le prince Tcherkaskoi fut déçu dans son ambition, et de dépit il quitta la position qu'il occupait à Varsovie pour aller à Moscou recevoir les félicitations de M. Katkof. Pendant ce temps, le portefeuille de M. Milutine, qui avait été provisoirement remis au comte Schouvalof, était définitivement confié à un sénateur, M. Nabokof, qui avait autrefois accompagné le grand-duc Constantin en Pologne. Ce n'était pas le seul changement qui s'opérait en ce moment. Le général Kauffmann, gouver-

neur des provinces occidentales, c'est-à-dire de la Lithuanie, était remplacé par le général comte Baranof, et les observateurs de symptômes cherchaient dans ce fait un signe d'adoucissement. Enfin on disait qu'un comité venait de se constituer sous la présidence de l'empereur lui-même pour examiner de nouveau les affaires de Pologne. Quelle était la signification réelle de ces faits? C'était tout au plus un moment d'incertitude, c'était une apparence, ce n'était pas un changement. Les adversaires du ministre frappé de paralysie, assez puissans pour garder une influence personnelle, pour retenir encore le gouvernement dans un certain équilibre de tendances, n'étaient pas assez forts pour livrer un combat décisif. Le système de M. Milutine lui survivait et devait lui survivre, parce qu'en définitive, quand on y regarde de près, c'est le système de l'empereur, autant que l'empereur Alexandre II peut avoir un système. C'est toute la politique russe engagée depuis quelques années dans une multitude de questions, s'attestant par les actes et par les polémiques de la presse, par des répressions implacables comme par des réformes, et poursuivant toujours un but invariable, même quand elle semble incohérente et décousue.

III.

Cette politique en effet, elle éclate dans tout un ensemble de choses, en Pologne, dans les provinces baltiques comme dans l'intérieur de l'empire, par la russification de tous les élémens étrangers ou par des réformes réelles, sérieuses sous certains rapports sans doute, mais incomplètes, confuses et trop souvent décevantes. Je voudrais la montrer à l'œuvre, cette politique, dans ses traits saillans, sur deux ou trois points où elle est le plus caractéristique. Qu'arrivera-t-il de la Pologne? Le droit d'une nation a parfois de mystérieuses revanches dont l'avenir a le secret. La Russie se flatte aujourd'hui de résoudre ce douloureux problème dans la plénitude de sa liberté et de son omnipotence devant une Europe muette, devenue indifférente et résignée à tout.

Il y avait jusqu'ici dans cette malheureuse Pologne deux parties assez distinctes, ce que la Russie appelle les provinces occidentales, provinces du nord-ouest ou du sud-ouest, et cette région qu'une bonne volonté diplomatique a désignée sous le nom de royaume. Les provinces occidentales, je n'ai pas besoin de le rappeler, sont depuis longtemps censées annexées à l'empire, et on se souvient que, dans le dessein trop clair de faire de cette annexion une incorporation réelle et définitive, un oukase du 22 décembre 1865 avait disposé que les biens de tous les Polonais plus ou moins compromis dans la dernière insurrection seraient vendus avant l'ex-

piration de deux années, que les Russes de la foi orthodoxe pourraient seuls les acquérir, et en général qu'aucun Polonais ne pourrait désormais devenir propriétaire dans ces provinces. Il était bien facile de voir que c'était là une mesure aussi violente qu'impraticable, conduisant à une expropriation en masse par raison d'état, c'est-à-dire à un acte de véritable socialisme. Elle était à la fois une iniquité et une impossibilité. Il est arrivé en effet ce qui était facile à prévoir. L'administration russe a fait sans doute ce qu'elle a pu pour pousser à ce violent déplacement de propriété; elle a créé une société destinée à favoriser l'acquisition des terres dans les provinces de l'ouest, et elle a donné à cette société une subvention de 5 millions de roubles. Les journaux ont mille fois sonné la trompette pour jeter toutes les cupidités russes sur ce vaste marché. En définitive, on n'a pas même réussi à demi. Le délai de deux ans a expiré à la fin de 1867; peu de biens se sont trouvés vendus, soit par impossibilité de la part des propriétaires internés, déportés ou exilés, soit par suite de l'absence de tout acquéreur, et le gouvernement est resté en possession d'une masse de terres tombées sous le séquestre de l'état. Et maintenant que va-t-on faire? Va-t-on mettre ces propriétés en vente sur des estimations dérisoires, à 2 roubles, à 8 roubles, comme cela s'est vu déjà? Le gouvernement va-t-il les donner tout simplement à ses employés, comme on l'a souvent proposé?

Ainsi, — d'un côté des propriétaires plus ou moins compromis, autocratiquement dépouillés pour cause de nationalité, — d'un autre côté les propriétaires qui restent ruinés par les contributions arbitraires qui se succèdent, par les conséquences de l'émancipation des paysans telle qu'elle a été faite, par la diminution du travail, voilà la situation, voilà ce qu'a fait de ces provinces occidentales la politique inaugurée par Mouraviev, appliquée pendant deux ans par le général Kauffmann, continuée depuis 1866 par le général Baranof, et c'est ce qui a fini par arracher des cris de détresse aux propriétaires russes eux-mêmes, qui se sont sentis atteints dans leurs intérêts, dans leur sécurité, tout aussi bien que les propriétaires polonais. Jusqu'ici cependant le royaume semblait échapper à une russification complète et garder une dernière force préservatrice, un dernier signe de nationalité dans une certaine autonomie d'institutions. Entre les provinces dites occidentales et le royaume, il restait une sorte de distinction, de frontière idéale, devant laquelle le gouvernement de Pétersbourg paraissait s'arrêter encore, même après l'insurrection. En portant sur la Vistule les procédés à la russe dans toutes les affaires de propriété, d'éducation, de religion, on avait l'air de maintenir encore une apparence d'autonomie, une organisation administrative distincte dont Varsovie restait le centre,

qui avait pour chef un lieutenant de l'empereur. Ce nom de royaume avait une valeur dont la diplomatie, à bout de ressources, se payait souvent. Cette valeur a cessé d'exister. Le nom disparaît aujourd'hui; depuis deux ans, c'est la chose elle-même qui disparaît obscurément, jour par jour, sous l'action opiniâtre, envahissante, de la russification.

Dès la fin de 1866 commençait une série d'actes s'attaquant aux derniers retranchemens, tendant, comme on le disait, à la « fusion complète du royaume de Pologne avec la Russie par la suppression des distinctions administratives qui séparaient les sujets russes de l'idiome polonais des sujets russes de la langue russe... » C'était ce qu'on appelait faire disparaître « un ordre onéreux et suranné. » Un jour, c'étaient les postes qui allaient se fondre dans l'administration générale de l'empire. Un autre jour, une réforme plus importante supprimait la commission des finances du royaume pour ne laisser à Varsovie qu'une section du trésor relevant désormais directement du ministère des finances de Pétersbourg. En même temps c'était un remaniement complet de l'organisation administrative du royaume par une distribution nouvelle du territoire. Au lieu de 39 districts, il y en avait 85; au lieu de 5 gouvernemens, on en créait 10 avec des noms nouveaux. On voulait à tout prix briser un vieux moule pour en refaire un nouveau. Après cela, le dernier mot était simple et logique; il vient d'être dit aujourd'hui. Un récent oukase fait disparaître définitivement toute trace d'administration distincte. De royaume de Pologne, il n'en existe plus l'ombre, — administrativement, j'entends; il n'y a plus que le *pays de la Vistule*. Tous les gouverneurs devront désormais correspondre directement avec le ministre de l'intérieur de Saint-Pétersbourg. Varsovie cesse d'être une capitale, pour n'être plus qu'un chef-lieu de province, comme Lublin ou Kalish. « Voilà, s'écrie un journal russe, un pas complétement rationnel, tout à fait juste et salutaire *vers la réconciliation*. Quand toute différence de régime aura disparu, il n'y aura plus de motif de discorde entre l'empire et une de ses parties... » Cela dit, il ne reste vraiment que l'esprit à vaincre! Là commence la difficulté.

Et ce que la Russie fait en Pologne, elle le fait aussi dans les provinces baltiques, la Livonie, la Courlande, l'Estlande, dans ces pays à l'esprit grave, fidèle et nullement inquiétant. Elle le fait ici sans doute avec moins d'emportement et d'éclat, mais avec la même opiniâtreté, par la guerre déclarée à tout élément germanique, par la propagande de la foi orthodoxe, par l'introduction des idées et des pratiques russes dans les questions de propriété. Pour ne citer qu'un exemple, une mesure assez récente encore, s'appuyant sur une ordonnance de l'empereur Nicolas, a interdit l'usage de la langue

allemande dans les bureaux d'administration. Cette mesure a été adoptée il y a moins d'un an, pendant le voyage de l'empereur Alexandre à Paris. Elle a froissé d'autant plus la population qu'elle est la violation d'un droit consacré par les traités mêmes d'annexion des provinces baltiques, et qu'elle est le signe sensible des desseins toujours poursuivis par la Russie. Dernièrement la diète de la Livonie a protesté contre cette introduction forcée de la langue russe dans l'administration. Le gouverneur-général des trois provinces, M. Albedinsky, a conseillé à l'empereur de ne pas recevoir une députation chargée d'aller lui remettre une adresse dans ce sens, et c'est ce qui a eu lieu. D'un autre côté, le gouverneur civil de la Livonie, M. Auguste d'OEttingen, Livonien de naissance, homme de mérite en même temps que patriote des plus modérés, estimé de tout le pays, a été destitué pour avoir eu le courage de défendre le vote de la diète. Son successeur s'appelle Lysander; il est de religion russe et naturellement prêt à pousser la guerre contre l'élément germanique tant qu'on le voudra à Pétersbourg. Une des conséquences de ce système est de susciter partout des questions extrêmes, sous prétexte de patriotisme, au nom de je ne sais quel esprit de nationalité aussi vague que superbe, menaçant pour les plus simples et les plus légitimes instincts d'indépendance morale.

Qu'on se représente la politique russe sous un autre aspect, dans ce qu'elle a de plus particulièrement intérieur. Ici sans doute je ne veux pas dire que le règne de l'empereur Alexandre II n'ait été marqué par un progrès aussi considérable qu'inattendu. Il suffirait de songer à ce qu'était la Russie il y a vingt ans encore et de voir ce qu'elle est aujourd'hui pour comprendre quel chemin a été fait. Il y a vingt ans, une Russie silencieuse, morne, en apparence indifférente, menaçante seulement par son poids et sa masse; aujourd'hui, une Russie remuée, agitée, intervenant par la parole comme par l'action. Est-ce un progrès réel et sûr qui s'accomplit? C'est du moins un vaste travail où toutes les questions se débattent, et c'est dans ce travail même que l'esprit russe se surexcite, s'anime à toutes les ambitions. Évidemment de sérieuses réformes ont signalé ces dix dernières années, et, n'y eût-il que celle qui a émancipé vingt-cinq millions d'hommes amortis dans la servitude, elle suffirait à rehausser un règne, indépendamment des conséquences immédiates qu'elle peut avoir, et qui sont visiblement aujourd'hui un des embarras de la Russie. D'autres réformes sont venues depuis, comme une suite naturelle de la première. Tout un système d'assemblées locales a été organisé. C'est en 1866 même que de nouvelles institutions judiciaires ont été pour la première fois mises en pratique.

Malheureusement le progrès est souvent un mirage en Russie. Ce

qui paraît à la surface, ce qui retentit dans un oukase ou dans la presse n'est pas toujours ce qui est le plus réel. Il en est de tout un peu comme de cette institution du jury qui a été décrétée : elle existe, oui sans doute; seulement l'empereur peut soustraire au jury tout ce qu'il ne veut pas laisser juger par lui, crimes contre les personnes ou les propriétés, même les vols. Consultez les lois civiles de la Russie, la peine de mort n'y est point inscrite; seulement les cours martiales, à peu près en permanence et saisies à volonté, prononcent la peine de mort comme partout et même plus que partout; elles font ce que la justice civile ne peut faire. Rien ne laisse mieux voir ce qu'il y a de peu solide et de décevant dans le progrès russe que l'histoire des institutions territoriales ou assemblées locales. Au premier moment, ces institutions ont eu une certaine popularité; on y voyait presque le germe du régime parlementaire. Que sont-elles devenues bientôt? Elles ont cessé d'intéresser, elles ont flotté entre l'insignifiance et le danger d'être dissoutes pour cause d'intempérance séditieuse.

Aux premiers jours de 1867, l'assemblée de Saint-Pétersbourg faisait un peu parler d'elle. Peu auparavant, le 3 décembre 1866, une loi, qui était sans doute une des dernières œuvres de M. Milutine, avait singulièrement restreint les prérogatives de ces modestes institutions en matière d'impôt. L'assemblée de Pétersbourg, réunie le 15 janvier 1867, prenait feu à ce sujet, discutait fort vivement la loi et demandait qu'elle fût revue par le conseil de l'empire de concert avec des délégués des assemblées électives. C'était presque demander la formation d'une assemblée générale de l'empire, ce cauchemar de l'absolutisme russe. A cette occasion, M. Kruse, un libéral quelque peu démocrate, prononçait un discours d'une vive et habile opposition, et les harangues se succédaient passablement confuses, amusant le public sans le passionner, lorsqu'un jour le gouverneur de Saint-Pétersbourg, le comte Lévachof, arrivait botté et éperonné en pleine séance avec un décret de dissolution qu'il lut de sa voix la plus militaire. Le président de l'assemblée, le comte Orlof-Davidof, s'émut extrêmement, et les députés ne s'émurent pas moins; puis on se dispersa devant ce petit 18 brumaire accompli par un gouverneur qui n'avait pas même attendu la réponse à son message. C'était comme un dernier et pâle éclair de vie parlementaire. Les assemblées provinciales reprendront sans doute quelque jour vie et intérêt; pour le moment, elles sont passées de mode. Au fond, c'est l'autocratie qui règne et gouverne, et elle gouverne avec l'appui de cet esprit ultra-russe qui est devenu pour elle une force de plus, en attendant de devenir sa faiblesse.

Au moment où elle s'accomplissait, cette dissolution de l'assemblée de Pétersbourg n'était pas même un embarras. Le public avait

vu dans cette courte session, si brusquement interrompue, moins une manifestation sérieuse répondant à un instinct profond qu'un spectacle sur lequel la toile pouvait tomber sans émouvoir personne, et c'est là justement une remarque à faire : dans la vie politique ou dans ce qu'on nomme la vie politique de la Russie nouvelle, les institutions n'en sont pas venues à s'identifier avec la nation; elles n'ont qu'un médiocre rôle et une place restreinte. C'est le propre des pays où l'opinion, les intérêts, ne se sont point encore créé un cours régulier, où il n'y a pas d'attachemens fixes et persévérans, où il n'y a que des engouemens : un jour les assemblées provinciales, un autre jour le jury, maintenant Mouraviev, demain Komissarof, puis les Américains, puis l'insurrection crétoise, ou bien le congrès ethnographique et le panslavisme. Les esprits s'agitent vaguement et cherchent une issue à tout propos. Bientôt ce fut le voyage de l'empereur Alexandre II à Paris qui vint remuer cette opinion mobile et inquiète. Pourquoi ce voyage? C'est là ce qu'on se demandait d'abord. Si on avait bien cherché, on aurait trouvé peut-être une cause bien simple, tout humaine, mais qui n'aurait pas suffi aux chercheurs de mystères : c'est que l'empereur, ennuyé de la monotonie de son rôle de tsar, voulait se distraire; il avait le goût de Paris et de l'exposition. Autour de lui, les impressions étaient assez diverses et singulièrement complexes. Le parti ultra-russe était au premier moment très opposé à ce voyage, puis il finit par se dire que rien n'attestait mieux la prépondérance de la Russie. Le prince Gortchakof était peu favorable; il craignait qu'au milieu des entrevues impériales, sous le voile des plaisirs et des fêtes, il ne survînt des occasions, des possibilités d'engagemens politiques dont il n'était pas partisan. Le comte Schouvalof n'était nullement contraire au désir du tsar.

Il restait toujours, il est vrai, cette terrible question de Pologne, s'élevant comme un nuage sombre entre la Russie et la France. On crut rendre tout facile par une amnistie, et c'était sans doute un bon mouvement de la part d'Alexandre II de penser qu'il ne pouvait mieux payer sa bienvenue en France que par un acte d'adoucissement ou d'équité. Par malheur, il en est des amnisties comme des progrès en Russie; il y a toujours quelque condition qui annule tout. D'abord cette amnistie, elle ne s'appliquait ni aux exilés ni aux déportés en Sibérie; elle ne pouvait profiter qu'aux internés par voie administrative, et encore pour ceux-ci y avait-il l'obligation d'un certificat de bonne conduite délivré par les autorités locales. C'était, à tout prendre, une amnistie plus apparente que réelle. Je n'insisterai pas sur les détails d'un voyage ainsi préparé et bientôt troublé par un incident douloureux. Quinze mois auparavant, à Pétersbourg, un jeune Russe avait attenté à la vie du tsar;

le 6 juin 1867, au bois de Boulogne, c'était un jeune Polonais, d'une vie reconnue pure, qu'un fanatisme solitaire exaspéré par le malheur de son pays conduisait à un crime pénible pour l'hospitalité française. Il est certain que l'effet fut immense en Russie, et qu'à peine connu, l'attentat du 6 juin devenait le signal d'une explosion d'opinion semblable à celle de l'année précédente.

Quant à l'empereur Alexandre II lui-même, il ressentit évidemment une vive impression; sous l'apparence du sang-froid, il fut fortement ébranlé. Pendant qu'il était encore à Paris, une députation polonaise vint de Varsovie pour lui remettre une adresse dont la rédaction avait donné lieu à quelque débat. Le tsar reçut cette députation avec courtoisie, en déclarant qu'il ne rendait nullement le pays responsable du crime d'un seul homme, et on assure même qu'il ajouta : « Vous pouvez dire cela comme venant de votre empereur *et roi*. » Cependant, dès qu'il atteignait à son retour le territoire polonais, il ne paraissait plus se souvenir aussi bien qu'il était *roi* de Pologne. Soit par ses ordres, soit par un mouvement spontané des autorités, on avait eu soin d'effacer partout les armes polonaises à son entrée à Varsovie, et peu après il arrivait à Saint-Pétersbourg en laissant voir une humeur impatiente et sombre. Les précautions qu'on se croyait obligé de prendre pour sa sûreté l'irritaient. Il partit bientôt pour la Crimée, et c'est alors, si l'on s'en souvient, que se répandait en Europe le bruit d'une maladie mystérieuse du tsar. C'était uniquement peut-être la preuve de la vive et durable impression qu'avaient laissée dans l'esprit d'Alexandre II des tentatives auxquelles il n'était pas accoutumé jusque-là.

L'effet avait été dès le premier jour immense en Russie, je le disais. Cet attentat du 6 juin était naturellement pour le parti ultra-russe une occasion nouvelle de se déchaîner, de reprendre ses thèmes habituels. Une circonstance surtout venait exciter son étonnement et sa fureur : c'était la condamnation mitigée du jeune Berezowski par la cour d'assises de Paris. Il lui semblait que dans cet étrange procès ce n'était plus le meurtrier qui avait comparu en accusé, c'était la Russie elle-même qui s'était trouvée sur la sellette, mise en cause dans sa politique et dans ses tendances. Du reste, à part cette émotion naturelle causée par l'attentat du 6 juin, qu'était-ce que ce voyage dans la pensée des patriotes moscovites? C'était une « victoire morale » de la Russie, « l'expression de la puissance de la Russie, » l'attestation éclatante de l'ascendant russe « sur des puissances qui récemment contestaient son existence même. » Mieux encore, au dire de M. Katkof, ce voyage avait été « une charge volontaire assumée sur lui par le puissant monarque dans de larges vues d'intérêt général, » un acte de pré-

voyante sollicitude qui avait délivré l'Europe de terribles commotions, ou qui du moins avait ajourné ces commotions. « Jamais peut-être, disait M. Katkof, la visite d'un souverain à un autre souverain n'a eu autant de portée et de force que le voyage de l'empereur Alexandre II à Paris dans les circonstances au milieu desquelles il a été entrepris. Une guerre européenne semblait inévitable, tous les intérêts étaient alarmés, tous les esprits en fermentation,..... la situation générale était telle qu'elle s'embrouillait de minute en minute, et que d'elle-même elle ne pouvait s'améliorer... L'Europe ne pouvait attendre de secours que de la Russie, et ce secours lui est venu dans la personne de son souverain... »

Je ne sais trop si le voyage de l'empereur Alexandre II à Paris en 1867 a eu exactement ce caractère et ces résultats. C'est beaucoup voir sans doute dans une excursion où le plaisir a eu sa part. Ce qui est certain, c'est que le voyage du tsar n'a pas changé une situation intérieure où l'influence du parti ultra-moscovite grandit chaque jour. Depuis cette époque en effet, ce parti semble plus que jamais en faveur, et le terrain qu'il gagne, ses adversaires plus modérés le perdent. D'abord M. Milutine, qui depuis son attaque de paralysie s'était retiré à Bade, a paru retrouver la santé, et il a été aussitôt entouré de tous ceux qui espèrent encore le voir rentrer dans la vie active. Même dans son état, il est toujours la tête de ce parti dont son frère, le général Milutine, est resté le bras dans le gouvernement, et qui voudrait voir arriver le général Ignatief au ministère des affaires étrangères. C'est visiblement dans ce sens que vient de se dénouer, il y a quelques jours à peine, une crise où disparaît enfin M. Valouief, si longtemps poursuivi par M. Katkof. On avait parlé d'abord, pour entrer au ministère de l'intérieur, du général Potapof, qui était attaman *ad latus* des cosaques du Don, et qui a été autrefois sous-chef de la police secrète, adjoint de Mouraviev en Lithuanie; mais ce n'était qu'un bruit propagé par des amis indiscrets ou trop pressés. Le général Potapof va pour le moment remplacer le général Baranof dans le difficile et épineux gouvernement des provinces occidentales. Le successeur de M. Valouief est le général Timaschef, ministre depuis quelques mois des postes et télégraphes, et qui n'est pas moins dévoué au jeune parti russe.

C'est du reste un personnage qui peut avoir de l'avenir, quoiqu'il ne soit pas d'une haute naissance. Il a fait sa fortune par son adresse, par son esprit caustique et peut-être aussi par son talent dans la caricature. Au commencement du règne actuel, il a été adjoint du chef des gendarmes, et il ne laissait pas d'avoir un rôle

actif. Il a été ensuite gouverneur de Kasan, puis il est resté quelque temps effacé, soit par suite de maladie, soit pour toute autre raison. Il faisait volontiers parade d'un libéralisme en disponibilité. Il était encore en France il n'y a pas longtemps, lorsqu'il fut appelé pour entrer au ministère des postes, et en se rendant à Pétersbourg il passa, dit-on, à Bade pour voir M. Milutine. C'est un *libéral* de la même école, de plus un homme ambitieux et habile, destiné peut-être à un rôle brillant. Ainsi le parti de la nouvelle Russie gagne chaque jour en influence. La disgrâce de M. Valouief est sa plus récente victoire, et il a certainement des chances, si, comme on le dit, le tsarévitch est tout à fait dans les idées de M. Katkof, si, comme on l'assure encore, la femme du futur empereur, la princesse Dagmar, s'est elle-même adonnée tout entière à ces influences. Il y a bien de quoi ouvrir de flatteuses perspectives devant le rédacteur de la *Gazette de Moscou*, choyé tout à la fois par l'empereur et par le grand-duc héritier.

Ce n'est pas l'orgueil qui manque à ce parti grandissant. Il voit déjà pour la Russie des destinées merveilleuses. A ses yeux, il n'y a que la civilisation russe. L'Occident est fini, c'est la grande patrie slave qui s'avance, et il y a peu de jours encore, dans son impatience de propagande, M. Katkof en était à ouvrir toute sorte de souscriptions, « au profit de la solidarité slave, » pour « les Croates opprimés, » pour subvenir à « l'entretien des écoles russes chez les Slovènes. » La Russie est un grand empire, je le veux bien. Par malheur, au moment où on fait pour elle de si beaux rêves, voilà la réalité tragique qui se fait jour et qui se dresse comme une ombre redoutable. C'est la famine qui éclate dans une grande partie de l'empire. Le terrible fléau a paru concentré d'abord dans les gouvernemens du nord, puis il a gagné les gouvernemens du nord-est qui avoisinent la Sibérie, puis il a fini par se répandre dans les provinces centrales considérées comme les plus riches, Toula, Tver, Orel, Riasan, Smolensk, etc.; au midi, il va jusqu'à Tambov. Il y a maintenant dix-neuf gouvernemens en pleine famine, menacés de mort. Il n'y a plus de grains ni pour manger ni pour semer. Des milliers de paysans n'ont d'autre ressource que de faire un pain grossier avec le chaume de leurs toits mêlé à un peu de farine d'avoine qui leur reste, et ceux-là sont encore les plus heureux; beaucoup d'autres sont réduits à se nourrir de mousse, d'écorce d'arbre. Ces malheureux meurent de faim, du typhus, dans leurs cabanes, ou se réunissent par bandes courant les chemins. Encore aujourd'hui l'hiver est une saison favorable où on peut faire arriver quelques ressources; demain, avec le dégel, toutes les communications seront impossibles. Ces malheureuses populations risquent

de périr étouffées dans leur misère (1). Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le gouvernement est resté jusqu'au dernier moment dans une complète ignorance de cette situation. C'est le consul anglais à Arkangel qui a donné le premier signal de détresse, et c'est, à ce qu'il paraît, par l'ambassade britannique à Saint-Pétersbourg que le gouvernement russe a appris cette effroyable détresse. La charité s'est éveillée aussitôt de toutes parts; des comités de secours se sont organisés. Que peuvent quelques secours quand un fléau prend de telles proportions, quand pour une province seule il faudrait près de 10 millions, lorsqu'il faut songer aux hommes qu'on doit nourrir et aux terres qu'il faudra ensemencer sous peine de voir se renouveler périodiquement la disette?

Voilà où en est aujourd'hui ce vaste empire. Que ce désastre soit dû en partie à des causes naturelles et accidentelles, c'est possible; il est malheureusement aussi le résultat de causes plus profondes. En Lithuanie, tout est ruiné par la faute évidente d'une destruction systématique. Dans d'autres provinces, il y avait autrefois des approvisionnemens que les propriétaires étaient chargés d'entretenir; ces dépôts n'existent plus depuis que les paysans, comme citoyens de la commune, ont à s'en occuper. L'émancipation est assurément un bienfait; seulement elle a commencé par une immense diminution de travail et un développement outré de l'ivrognerie. Il y a des provinces où la production a diminué de 6 millions et où la vente de l'eau-de-vie a augmenté d'une somme à peu près égale, de telle sorte que la disette est le résultat de toute une situation économique autant que d'une inclémence de saison. C'est un grand empire pour qui ses patriotes rêvent le superflu et qui n'a même pas aujourd'hui le nécessaire. La famine! tragique et sombre moralité de cette politique de faux orgueil national qui, au moment où la Russie meurt de faim, la berce de cette idée qu'elle a une civilisation supérieure à toutes les civilisations, et, au moment où elle violente tous les droits chez elle, lui présente le rôle de protectrice des opprimés de l'Autriche et de la Turquie!

Charles de Mazade.

(1) Voyez la *Correspondance du Nord-Est*, qui se publie à Paris, et qui abonde en informations exactes sur tous ces pays du Nord et de l'Orient.

REVUE MUSICALE

« Et c'est avec un talent de cette force qu'on se place en Angleterre à la tête des arts! » écrivait Stendhal (salon de 1824) à propos de sir Thomas Lawrence. Que dirait, en présence des candidats de l'heure actuelle, ce bel esprit dilettante dont la fenêtre s'ouvrit également de son temps sur le monde musical? C'est aussi peut-être un grand malheur que de prétendre toujours vivre avec les dieux; Stendhal, en peinture, ne fréquentait que Raphaël, Corrège; en musique, il lui fallait Mozart, Cimarosa, Rossini, qui dès son avénement le trouva fanatique. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là; les dieux de tous côtés s'en vont, ils nous quittent; à nous de tâcher de les remplacer! Faute de Corrège, on s'estime encore bien heureux de mettre la main sur un sir Thomas Lawrence, et quand on n'a plus même *le Juif errant*, on prend *Hamlet*. Ainsi va le monde. On fait ce qu'on peut, à chaque jour suffit sa peine, et nous qui du vivant d'Halévy nous montrions si difficiles, qui trouvions à redire à *la Reine de Chypre*, qui osions parler de notre ennui au sortir de *la Magicienne*! Hélas! pauvre Halévy, qu'étaient-ce que vos défaillances comparées à ce qu'on nous inflige, et quel public fuyant devant *Guido et Ginevra* ne se fût à l'instant repenti de son égarement, s'il eût pu voir au loin dans la perspective et découvrir à travers l'obscurité profonde ce que le sort vengeur lui réservait?

M. Ambroise Thomas n'est certes pas un artiste sans valeur; maintes fois, en parlant de *Psyché* (le meilleur de ses ouvrages), de *Mignon*, nous avons rendu justice à ce talent d'une grâce où beaucoup d'afféterie se mêle, d'un pathétique trempé d'un sentimentalisme un peu bourgeois, et qui, toujours prêt à se maniérer, rappelle moins l'artiste anglais dont parle Stendhal que certains côtés d'Ary Scheffer. M. Ambroise Thomas pourtant dessine mieux; il est plus à fond musicien que les deux autres ne sont peintres. Ce qui lui manque, c'est la personnalité; il lui faut tou-

jours peindre d'après quelqu'un. Chacune de ses partitions trahit son modèle : *le Caïd* sue l'italianisme de Donizetti, de même que *le Songe d'une nuit d'été*, *Mignon*, portent sur leur estampille les noms d'Hérold et de M. Gounod. Dans *Hamlet*, la plus grave de ses erreurs, œuvre de confusion qui voudrait être une œuvre de fusion, toutes les tendances du moment se croisent et font la navette. Vous voyez un esprit honnête, généreux, aux prises avec la plus impossible des tâches; il s'y acharne, s'y consume, va du rêve à l'illusion, sincèrement convaincu qu'il traduit Shakspeare, et trouve le mot du siècle en réconciliant dans sa mélopée Richard Wagner avec l'opéra-comique. Hélas! ce mot, Ducis et Casimir Delavigne se figuraient aussi l'avoir trouvé, non moins sincères tous les deux que l'est aujourd'hui M. Thomas. On reproche à la critique ses colères, ses intempérances, et cependant, lorsqu'on y réfléchit, ce sont là des torts bien excusables. Qui nourrit certaines admirations s'irrite à les voir profanées. Il se peut qu'il y ait nombre de gens aux yeux desquels ces sortes d'attentats ne valent point la peine qu'on les incrimine; nous ne serons jamais de ceux-là. Pour nous, les chefs-d'œuvre du génie humain ont un caractère sacré. Êtes-vous le roi pour toucher à la reine? Êtes-vous Beethoven pour toucher à Shakspeare? Sait-on jusqu'à quel point peuvent fausser le goût et nuire ces arbitraires travestissemens d'un idéal que le gros du public n'entrevoit guère que de loin? En pareille affaire, la question de proportion domine tout, et nous pensons qu'il doit être permis à la fois et de protester, fût-ce très vertement, contre cet *Hamlet*, et de reconnaître en pleine loyauté ce que peut avoir de mérite, pour les appréciateurs délicats des choses de demi caractère, le musicien correct et distingué, aimable avec une nuance de tendresse et de mélancolie, qui de *la Double Échelle* à *Mina*, du *Caïd* à *Psyché*, à *Mignon*, a donné sa vraie mesure.

« Enfin, s'écrie-t-on de toutes parts, nous avons à l'Opéra un maître français! » J'aime ce beau zèle patriotique et lui rends hommage. *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète*, *l'Africaine*, c'est en vérité trop de Meyerbeer au répertoire! Il en coûte à notre orgueil national de voir un Prussien tenir une si large place sur notre première scène lyrique, et ce *Guillaume Tell* de Rossini, qu'on ne se lasse pas de reprendre, qui donc nous en délivrera? Ne serait-il point temps aussi d'en finir avec ces éternels retours vers le passé : *Don Juan*, *Alceste*, *Armide* (qu'on prépare)? A quoi songe l'administration supérieure de tolérer de tels scandales? Sommes-nous à Vienne, à Berlin, à Milan? Qu'on le dise alors, mais si nous sommes à Paris, qu'on nous le montre en jouant des « maîtres français! » Quel cœur sensible à l'appel d'un véritable patriotisme n'applaudirait à ce raisonnement, et quand on aime son pays, comme je suppose que nous l'aimons tous, est-il permis de laisser un musicien user sa vie et son génie dans des travaux d'opéra-comique, et de ne pas

comprendre que l'auteur du *Caïd* était né pour mettre en musique *Hamlet?*

Nous approuvons si bien pour notre part cette manière de sentir toute française, que nous serions capable de la pousser jusqu'à l'exagération. Ainsi, point de demi-mesure; une fois en train d'exclure l'étranger, nous nous serions fait un cas de conscience de souffrir qu'un maître si vraiment français empruntât son sujet à Shakspeare; nous aurions dit, comme le public de la Porte-Saint-Martin en 1821 : « A bas les Anglais! point d'étrangers en France! » A la muse toute française de M. Ambroise Thomas, nous eussions voulu imposer un sujet tout français : *Gabrielle de Vergy* par exemple, ou *le Siège de Calais*, ou *Pharamond!* Malheureusement il y a de ces affinités électives contre lesquelles rien ne peut, même le sentiment du patriotisme le plus éclairé. M. Ambroise Thomas, écrivant jadis *le Songe d'une nuit d'été* pour l'Opéra-Comique, saisit cette occasion de lier avec Shakspeare une amitié qui ne devait plus se démentir, et qui, espérons-le, n'a point encore porté ses derniers fruits. Ce Shakspeare amoureux de la reine Élisabeth, et que la terrible fille d'Henri VIII visite au clair de lune, comme Diane Endymion, ce poète sensible et troubadour promit à son musicien de ne plus jamais le quitter; à dater de ce jour, l'intimité fut complète, il ne tint qu'à M. Thomas de croire, comme on dit, que c'était arrivé! C'est ce Shakspeare-Elleviou, philosophe et ténor, qui probablement aura depuis conseillé à son *maestro* d'écrire une partition d'*Hamlet*. Quelle partition? On le devine, l'*Hamlet* qu'on devait attendre du Shakspeare vert-galant et diable à quatre, qui boit et bat, compère et compagnon avec sir John Falstaff, et que les reines d'Angleterre s'en vont relancer jusque dans la taverne de la Sirène pour lui donner dans leurs jardins de Windsor le baiser de Marguerite d'Écosse à Alain Chartier! On ne saurait faillir à son origine; le nouvel Hamlet avait donc de qui tenir et se comporte en fils de son père. Il met en romance *to be or not to be,* ne donne pas aux comédiens des leçons d'esthétique, mais leur apprend à sabler le champagne sur l'air de *bonsoir, monsieur Pantalon!* et il ne lui manque pour être complet que d'épouser Ophélie au dénoûment, de même que Mignon épouse Wilhelm Meister. Il ne se marie pas, c'est grand dommage; en revanche, il vit et règne: ainsi le veut, l'ordonne le fantôme qui, non content du rôle psychologique et tout abstrait que Shakspeare lui assigne dans son drame, s'arrange cette fois de manière à tout régler par lui-même, et vient à son de trompe proclamer devant ses peuples les décrets qu'il a rédigés dans la tombe à tête reposée. Rien de plus amusant d'ailleurs que ce spectre. Ce n'était pas à M. David qu'il eût fallu confier ce rôle, c'était à M. Sainte-Foy. On dirait en effet le comique d'une féerie du Châtelet. Vous le voyez bardé de fer et coiffé symboliquement d'un heaume à deux cornes, aller, venir, soigner ses effets de

lumière électrique, se draper dans son linceul et faire le beau sur une ritournelle caractéristique de la plus joviale ironie. Alfred de Musset, parlant de la sérénade que chante don Juan sous le balcon d'Elvire, expose en des vers charmans l'antithèse qu'on croit saisir entre la voix et l'accompagnement :

> On dirait que la chanson caresse
> Et couvre de langueur le perfide instrument,
> Tandis que l'air moqueur de l'accompagnement
> Tourne en dérision la chanson elle-même
> Et semble la railler d'aller si tristement.

J'imagine qu'en attachant aux pas de son fantôme ce motif tout guilleret qui psalmodie sur une seule note, le musicien aura pensé au spirituel persiflage de Mozart. C'est de la musique imitative à la fois et explicative : imitative en ce qu'elle frappe à petits coups sourds, mesurés, comme quelqu'un qui demande qu'on lui ouvre, explicative en ce sens qu'elle nous donne un commentaire tout à fait original sur l'ombre du feu roi. En vain le spectre coiffé, damasquiné, raconte sur le théâtre ses mésaventures conjugales; le petit motif plaisant et sournois dans l'orchestre nous avertit de ne pas croire un mot de son discours. Nous sommes sur la plate-forme ou dans l'appartement de la reine Gertrude; tout de suite nous nous souvenons de Shakspeare et nous préparons à prendre au sérieux l'épouvante et la tragédie. C'était compter sans la musique, qui se moque bien de notre émotion et nous dit dans sa ritournelle : « Mais vous n'y pensez pas, ce feu roi n'est qu'un vieux Cassandre, une de ces « belles têtes de vieillards » qui radotent, un mannequin bourré de paille, qui, placé dans un cerisier de Montmorency, n'effraierait même pas les moineaux. » Qu'un pareil dynaste reparaisse au dénoûment pour y commettre cette bévue de placer la couronne sur la tête d'Hamlet, c'est dans l'ordre. Un joli règne en vérité qui s'ouvre là pour le Danemark! Hamlet roi! mieux vaudrait cent fois Claudius, car ce coquin du moins s'entend aux affaires; il en a le goût et la pratique, tandis que ce pauvre Hamlet, un rêveur, un hypocondriaque de génie qui n'a jamais su se gouverner lui-même, que fera-t-il de l'empire, justes dieux! et qu'est-ce que l'empire fera de lui? On n'en finirait pas à vouloir relever toutes les variantes. Ainsi dans Shakspeare Hamlet se détache d'Ophélie, qu'il n'aime pas ou qu'il n'aime plus, et s'éloigne sans motif bien déterminé, tout simplement pour obéir à sa destinée, qui l'appelle ailleurs. Or cette donnée, évidemment trop ordinaire, ne suffit point au *libretto,* lequel, mettant au premier plan les amours du jeune prince avec la fille de Polonius, faisant d'Hamlet un Roméo et d'Ophélie une Juliette, se trouvait dans la nécessité de corser un peu l'anecdote. Reconnaissons tout de suite que l'invention est sans

égale; de pareils coups de théâtre ne se commentent pas, on les raconte. Hamlet, venu pour frapper le traître, se cache derrière un rideau, et de là surprend un « exécrable aveu » dont il paraît s'étonner beaucoup, mais qui, je suppose, étonnera bien davantage quiconque aura pris la peine de lire le drame du poète anglais. Claudius, ce criminel si profondément dissimulé, si politique, au lieu d'être seul au monde à connaître le secret de son fratricide, ce qui explique comment les morts sortent de leur tombeau pour en venir témoigner à la lumière, Claudius, c'est à n'y pas croire, s'est adjoint un complice, ni plus ni moins qu'un vulgaire assassin de cour d'assises, et ce complice est Polonius, un bavard officiel, un colporteur de bruits de ruelles, Polonius, le commérage en personne, qu'on n'a pas même eu le bon esprit de tirer de sa gaîne de chambellan et de débaptiser pour en faire un si noir scélérat. A cette nouvelle, Hamlet rompt avec Ophélie. Infortuné prince, avoir déjà sa mère dans un tel complot et trouver des éclaboussures du crime jusque sur la robe nuptiale de sa fiancée! Mais combien se sont-ils donc mis pour cette œuvre sinistre qui ne doit, ne peut avoir sur la terre qu'un témoin, la conscience de Claudius, — sans quoi l'apparition du fantôme, l'état mental d'Hamlet et ses efforts redoublés ne signifient plus rien? Comptons un peu : nous avions déjà Claudius et la reine, voici maintenant Polonius. Du moment qu'on était en train d'apparenter Ophélie, on aurait pu tout aussi bien la faire cousine de l'apothicaire qui a préparé le poison, cette fameuse *aqua tofana* que le traître verse au roi sur sa lèvre *endormie,* tandis que probablement Gertrude tend vers lui ses mains *désespérées!* Et l'on parle des vers de Scribe! — Hamlet n'épousera donc pas la fille de Polonius. A ce fils déjà si mal loti d'une mère incestueuse, à ce neveu d'un oncle fratricide, il ne manquait plus que d'avoir pour femme la fille d'un assassin. Il renvoie au cloître Ophélie : *Go to a nunnery.* L'aimable enfant tout aussitôt porte la main à ses cheveux, tâte son front, ce qui veut dire qu'elle est folle. Cette folie est le sujet du meilleur tableau de la pièce, du seul auquel le public, grâce à Mlle Nilsson, s'intéresse. Le récit que fait Gertrude dans Shakspeare se déroule, s'encadre, très pittoresquement mis en action, et là se montre en tout son effet la pensée qui conseilla l'engagement de Mlle Nilsson, vrai coup de maître administratif pour parer à l'éventuelle insuffisance de l'œuvre musicale.

Gouverner l'Opéra serait aussi par trop facile, si l'on avait tous les jours sous la main des ouvrages comme *les Huguenots* ou *Guillaume Tell.* Il faut ruser avec la fortune, songer à ses malins tours. Toutes les parties ne sont pas bonnes; mais, à force de bien jouer, on peut gagner même les plus mauvaises, ce qui arrive avec cet *Hamlet.* On dira peut-être : C'eût été beaucoup plus habile de ne pas le prendre. C'est en parler trop à son aise : il y a de ces nécessités auxquelles ne peut se soustraire un théâtre tel que l'Opéra. M. Ambroise Thomas

appartient à l'Institut; trois ou quatre de ses ouvrages ont réussi à l'Opéra-Comique, et cela suffit pour que, lorsqu'il vient, après trente ans de laborieuses transformations, frapper à la porte de l'Académie impériale, cette porte s'ouvre honorablement. Maintenant que l'administration aime les succès d'estime, on le comprend; mais on comprendra bien mieux encore qu'elle leur en préfère d'autres plus complets, et l'habileté, c'est d'avoir, par l'engagement de Mlle Nilsson, assuré la faveur publique à ce qui, sans le charme prestigieux de la jolie Suédoise, n'eût peut-être pas vécu l'espace de vingt soirées. Qu'importe, s'il y a succès, que le succès soit en dehors de la partition, que l'intérêt repose tout entier sur la cantatrice? Le théâtre est un champ de bataille où chacun combat pour soi, et quand un musicien a de ces défaillances, tant pis pour lui si son ouvrage réussit sans qu'il s'en mêle. Or M. Thomas, c'est une justice à lui rendre, n'a rien négligé pour faire couler l'embarcation. Si le navire flotte, on sait d'où vient le vent qui le maintient et quelle bienfaisante fée le remorque. La musique même de cet acte privilégié, que serait-elle indépendamment de l'appareil scénique, disposé, réglé de main d'artiste? Que vaudraient sans le paysage, et surtout sans la Fioretti, ces airs de ballet bretonnans auxquels les frissonnemens du tambourin et les tenues nasillardes de l'importun biniou prêtent leur grâce aimable? Quant à ce que chante Ophélie, sérieusement existe-t-il dans tout cet intermède quelque chose qui ressemble à de l'inspiration? Arrangement, adaptation, dextérité, c'est tout ce qu'on peut dire, et quand je compare cette scène à celle de la *Lucia*, Donizetti me paraît garder plein avantage. Qu'y a-t-il? Un bout de valse, une complainte suédoise, et, pour relier ensemble les deux motifs, quelques fragmens de récit où Mlle Nilsson fait jaillir sa note à elle, son accent! J'ignore comment de pareils chefs-d'œuvre s'élaborent dans le secret du cabinet, les entendre en public me suffit et au-delà; il me serait cependant difficile de croire que la cantatrice ne soit point pour beaucoup dans la composition du morceau; elle a dû tracer le plan, les effets de cette scène, elle en est l'auteur comme elle en est la virtuose. On se la figure inspirant le musicien, lui dictant ses thèmes. « Ici, vous placerez mon fameux trille, vous ferez tinter mes clochettes de cristal; là, je veux un éclat de rire qui sanglote, plus loin vous ouvrirez l'écrin aux pierreries, et nous leur en donnerons pour un million! » On verra quelque jour ce que deviendront en d'autres mains ce placage et cette mosaïque. L'art de Mlle Nilsson, c'est d'avoir fondu, nuancé tout cela. Elle chanterait du Mozart ou du Mendelssohn que le charme n'en serait pas plus grand. L'illusion ne saurait aller plus loin. Pour la première fois de la soirée, on se détend, on pense à Shakspeare, c'est Ophélie.

Je dis son art, c'est plutôt son instinct, sa prédisposition. Le don de nature chez elle est des plus remarquables, tout la sert : sa voix d'abord,

si rare, d'une vibration si délicieusement originale, puis la santé de cette voix. Les physiologistes vous diront l'imperturbable résistance de ce gosier mignon de jolie femme. Quelle facilité d'inflexions, quelle justesse, quel tempérament de cantatrice! Les gammes chromatiques ascendantes, les renflemens de son à l'aigu, ne lui coûtent rien. Elle se lance entre le *sol* et l'*ut*, saisit la note au vol, la tient, la lâche, la reprend, jongle avec des perles sans que jamais une seule se dérobe. C'est la sûreté d'une Persiani, plus l'argentine vibration d'un timbre virginal. Nous savons que Delle-Sedie a passé par là; qu'importe? Rachel aussi consultait M. Samson, et cela ne l'empêchait point d'être Rachel. Au théâtre, il n'y a que le résultat qui compte.

Tant vaut la cantatrice, tant l'actrice. Des deux côtés, c'est la force d'organisation qui prédomine. Comme elle sent, elle joue; son geste, point appris, point fixé, gauche même quelquefois, réussit par le naturel, parce qu'il est *son* geste et répond à l'ensemble de sa physionomie, toujours intéressante et par instans d'un attrait, d'une séduction irrésistibles. Je conseille aux gens curieux des choses de théâtre d'aller, au lendemain d'une de ces représentations de Mlle Nilsson, voir à l'Ambigu Frédérick Lemaître dans *le Crime de Faverne*. C'est encore là une scène de folie, mais de l'effet le plus opposé. On n'imagine pas antithèse plus vive. Nous avons vu le naïf, le simple; voici maintenant le grand art, partout et toujours conscient, qui se règle, se gouverne, compose et produit l'effet voulu, même quand la nature, au lieu de le servir, lui fait obstacle. Un pauvre vieux notaire qui devient fou en apprenant que sa femme, morte aujourd'hui, l'a trompé jadis avec son premier clerc, comment supposer que d'un pareil programme tant d'émotion, de vie morale, dramatique, puisse sortir? C'est le secret du génie. Nous sommes loin à coup sûr du lac romantique d'Elseneur, de ses glaïeuls et de ses nénufars, loin de tous les enchantemens de la poésie de Shakspeare; les cheveux blancs hérissés remplacent les belles tresses blondes déroulées, où les fleurs des champs, les brins de folle avoine, si pittoresquement s'entremêlent. Il ne s'agit plus de jouer simplement une scène de folie, de montrer comment on est fou; il s'agit de faire voir comment, sous l'action d'une douleur morale profonde, immense, on le devient, là, devant tous, en plein théâtre, — de passer de l'état de raison à la démence par une série de mouvemens, de gestes, de combats, dont la gradation va jusqu'au sublime. Cette force magistrale d'un Frédérick n'ôte rien à la grâce ingénue, tendre, mélancolique d'une Nilsson. Les deux images au contraire l'une par l'autre se complètent. L'art est quelque chose de si grand, de si beau, qu'il faut s'y attacher et le suivre dans ses manifestations les plus diverses. Des trois ou quatre interprétations traditionnelles du rôle d'Ophélie, il nous serait assez difficile de bien définir laquelle a choisie Mlle Nilsson. Pourquoi chercherait-elle un

idéal qui ne se trouve ni dans cette pièce ni dans cette partition? Il n'y a point là d'Ophélie, comme il n'y a ni Hamlet, ni Claudius, ni Gertrude, ni Polonius, ni Laërte; il y a Christine Nilsson dans tout l'attrait de son talent, de sa personne, c'est-à-dire une vignette exquise détachée d'un livre de beautés et représentant l'Ophélie de Shakspeare.

Il y a aussi M. Faure. On connaît le chanteur. Ce qu'il dépense de style, d'intentions et d'efforts dans ce rôle est indubitablement très méritoire. D'un bout à l'autre de ce funèbre opéra-comique, il soutient la gageure en héros. Le public, qui voudrait tant l'applaudir, s'irrite d'en trouver si peu l'occasion. Toujours des sons filés, çà et là d'heureux groupes de notes qu'il caresse d'une voix sympathique, et jamais une phrase où se puisse prendre l'enthousiasme de la salle, dont la satisfaction, au lieu d'éclater en bravos, s'exhale en légers frémissemens de plaisir. On vante à l'excès cet orchestre précieux, fleuri, blaireauté; il se peut qu'en effet tant de recherches, de minauderies, de finesses, réjouissent les gens curieux, comme M. Jourdain, de savoir par cœur toutes les manières qu'il y a de dire en langage choisi : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour; » mais ce que je prétends, c'est que ces accouplemens de timbre, ces dessins d'accompagnement, ces incessantes combinaisons d'instrumens nouveaux, sont pour la voix humaine un fléau bien autrement déplorable que l'ancien tapage rossinien. Ce procédé, qui doit nécessairement être fort commode, puisque aujourd'hui tout le monde l'emploie avec un égal succès depuis le maître jusqu'à l'humble élève, depuis M. Thomas, l'auteur d'*Hamlet*, jusqu'à M. Massenet, l'auteur de *la Grand' Tante*, ce procédé n'a point pour seul inconvénient de supprimer l'inspiration, il tue en même temps le chanteur. Que faire de ces mélopées dont l'instrumentation s'empare aussitôt, de ces bouts de phrase qui vont se colorer dans l'orchestre, comme un écheveau de soie grége dans la cuve du teinturier? C'est bien la peine d'être un artiste de premier mérite pour n'avoir pas, dans tout le cours d'un si long ouvrage, un *adagio*, une *strette*, où s'espacer librement, et pour se voir ainsi prendre gloutonnement le morceau à la bouche par la clarinette ou le hautbois. Cet orchestre prétentieux, alambiqué, est en outre ce qu'il y a de plus anti-dramatique. Toutes ces progressions, toutes ces oppositions harmoniques, pure curiosité! Gluck, avec des ressources bornées, produit des effets bien autrement puissans, et quant aux *sonoristes* modernes, c'est surtout par la grandeur des plans que leur instrumentation se distingue. Étudiez Weber, Meyerbeer, et dites si jamais cet orchestre, nourri, fécond, a pour objet de détourner notre attention de ce qui se passe sur la scène, d'énerver l'effet principal. Ainsi de Richard Wagner, qui, tout en abusant des dissonances, en entrechoquant bizarrement ses modulations, s'entend au moins à gouverner son drame; mais ce talent merveilleux de couper un cheveu en quatre, ce

kaléidoscope musical qu'on tourne, qu'on retourne à satiété, jamais ne sera pris au sérieux par les vrais maîtres du théâtre, et quand on n'a qu'un pareil art à mettre au service de Shakspeare, le mieux est d'appeler à son aide « la belle Ophélie! »

Comment s'étonner après cela que les amis de M. Faure s'attristent de le voir réduit à si fâcheux emploi? Musicalement, le rôle est nul et répugne à ce tempérament vocal tout en dehors, qui veut se donner carrière; on ne mène pas ainsi à l'enterrement pendant cinq actes une voix dont le secret est de charmer, de séduire, d'enlever une salle, et qui, pour plaire, a besoin de s'enrouler, de s'épanouir dans les délicatesses exquises ou les fanfares du style de Mozart, de Meyerbeer, de Rossini. Don Juan, Nevers, Guillaume Tell, à la bonne heure; mais ce prince lamentable en baryton pleurard, ce sombre sur du sombre est ce qu'on pouvait imaginer de plus affligeant et pour l'artiste et pour le public. Le fantôme, Hamlet, Claudius, partout des basses, et, pour accroître encore les agrémens du paysage, le saxophone imitant le serpent d'un bedeau de paroisse! Sauf une chanson à boire d'inspiration ordinaire et cette phrase saccadée qui voudrait peindre l'élancement de la folie, le rôle est tout entier maintenu dans une gamme absolument monotone. Ne trouvant que chanter, M. Faure se sera dit : Jouons, et la manière dont il cherche à dégager Shakspeare de ce fatras lui conciliera la faveur des gens éclairés.

Il y a sur le rôle d'Hamlet deux traditions fort distinctes, celle de Burbage et celle de Garrick. Burbage, qui, sous Shakspeare, son camarade et son ami, créa le rôle, le jouait en débraillé, les cheveux incultes, les bas mal tirés, sans rien laisser apparaître de cette élégance qu'on a vue depuis, et qui, je dois le dire, vous choque bien un peu quand on se représente l'ensemble du personnage, de même qu'on a quelque peine à se figurer Claudius, le politique profond et narquois, sous les traits rébarbatifs d'un scélérat de mélodrame. Il ne tiendrait qu'à nous, tandis que nous y sommes, d'aller faire un tour à Londres, dans la vieille Cité du XVIe siècle, et de conduire le lecteur à ce fameux théâtre du *Globe* où pendant la belle saison fonctionnait la troupe de Shakspeare. La salle comportait quatre ordres de places, que les spectateurs occupaient selon leur rang. Les banquettes sur le théâtre étaient, comme chez nous jadis, le poste par excellence. Là se pressait la jeunesse dorée, tout ce monde aristocratique de dilettantes passionnés, protecteurs, amis du grand poète, les Southampton, les Pembroke, les Rutland. Sur le devant du parterre, vaste et libre espace à ciel ouvert, s'entassait le menu peuple des billets donnés, familiers de la maison, comédiens en disponibilité, auteurs et critiques, et derrière eux les clercs, les artisans, le gros du public des ateliers et des fabriques. A la première galerie trônait le beau sexe; les honnêtes femmes y siégeaient côte à côte avec les filles en

renom. C'était, on le voit, comme aujourd'hui, avec cette différence pourtant que les honnêtes femmes gardaient un loup sur leur visage. Aux places de seconde galerie, les dernières, se ruait et se poussait la foule des matelots, des soldats, des laquais et des maritornes. On sait que Shakspeare n'imprimait pas ses pièces, qu'il les écrivait directement pour son théâtre, dont les recettes subvenaient à ses dépenses et plus tard l'enrichirent, ce qui donnerait à supposer qu'entre ce public et lui avaient dû s'établir à la longue des rapports d'intimité non moins profitables à sa gloire qu'aux intérêts de sa fortune. « Dis-moi ce qui t'amuse, et je te dirai qui tu es! » En comparant ce public à ce que nous sommes, ne semble-t-il pas que c'est devant lui que tant de beaux chefs-d'œuvre que nous adoptons étaient faits pour réussir, tandis qu'à nous, les lettrés, les esprits capables et forts du grand xixe siècle, devait échoir l'honneur d'applaudir *Hamlet, Macbeth, Roméo et Juliette, Jules César,* et de signer à ces nobles créations du génie leurs grandes lettres de naturalisation? Or c'est le contraire qui arrive, c'est ce public de purs mondains et de gens grossiers, de matelots, de filles sans aveu, qui se passionne pour le génie, tandis que notre public à nous, public souverain et de souverains, ne sait, ô misère du temps! que se réjouir à *la Grande-Duchesse*, à *la Famille Benoîton*, à *l'Œil crevé!...* Ce Burbage, l'ami des Southampton et des Shakspeare, devait être un comédien peu ordinaire. A sa mort, la Grande-Bretagne s'émut, des flots de vers latins et anglais se répandirent.

C'est le type créé par Burbage que Rouvière évidemment poursuivait, peut-être sans s'en rendre compte, car l'instinct chez lui l'emportait fort sur l'étude. Il était incorrect, saccadé, bizarre, avec des éclairs de génie, et rachetait par l'imprévu sublime de fréquentes extravagances. Sur la fin, voulant jouer Othello (la traduction d'Alfred de Vigny), il allait au Jardin des Plantes observer, étudier les tigres. N'importe, ce maniaque était du bois dont on fait les grands comédiens. Il marchait dans ce rôle d'Hamlet comme Ruy Blas dans son rêve étoilé, improvisant, trouvant sans chercher, créant. Jamais la partie ironiquement élégiaque du caractère ne fut en France si bien comprise, rendue avec cet art. C'était surtout l'élève du fou de cour Yorick, le prince philosophe, humoristique, échangeant sa pensée avec chacun et faisant au besoin des mots dans la langue du plus bas peuple. On le voyait vêtu de deuil, négligé dans sa mise, le dos un peu voûté, se livrer à ses divagations les plus fantasques sans provoquer un seul instant le rire du public, trop profondément remué pour se laisser distraire du sérieux de la situation par le cliquetis de la phrase. Les plaisanteries d'Hamlet sont tellement dans sa nature, son épigramme, ses saillies, jaillissent si involontairement du tragique même de tout son être, qu'elles ne doivent en aucun cas servir à égayer le parterre. Rouvière avait ce tact au suprême degré,

ne soulignait point, parlait bref, et sur la plate-forme, dans la scène du serment, comme dans celle des fossoyeurs, savait tout dire, tout faire passer, terrible et pathétique jusqu'en ses facéties, jamais comique.

Je ne jurerais pas que la manière de Fechter, prise d'ailleurs en très sérieuse considération par les beaux esprits de l'Angleterre, ne lui vienne en droite ligne de Burbage. Fechter joue un Hamlet d'ordre composite, si je puis ainsi m'exprimer, légèrement archaïque. C'est un comédien doublé d'un critique. On sent qu'il cherche à travers Shakspeare le héros scandinave des temps barbares. Pâle, robuste et calme, avec ses longs cheveux jaunissans, il évoque à vos regards la figure légendaire. Les noms de Hordenwik, de Fengo, de Geruthe, s'offrent à la mémoire. J'ai rencontré pourtant, parmi les meilleurs, des juges qui ne pouvaient se faire à l'excentricité de cette interprétation, entre autres feu le marquis de Normanby, imbu comme lord Lansdowne et plusieurs contemporains illustres de la tradition du grand Kemble, le compagnon de Sheridan et du prince régent, un de ces imperturbables *soupeurs* de la coterie intime qu'on appelait les hommes à sept bouteilles, *seven bottle men*. Cette tradition, qui remonte à Garrick, vaut-elle décidément mieux que celle de Burbage? Il ne m'appartient pas de prononcer; toujours est-il qu'elle est restée classique en Angleterre et qu'on en doit hautement tenir compte, puisqu'elle a pour elle des prosélytes tels que les Byron, les Kinnaird, les Holland. Garrick était venu en France, avait eu des clartés de notre littérature, dont il rapporta ensuite l'influence dans son pays. Son goût s'était, selon le terme usuel, épuré à notre frottement, et pour ma part je ne reproche à cette *épuration* d'autre tort que celui d'avoir conseillé divers remaniemens sacriléges, la variante du dénoûment de *Roméo et Juliette* par exemple. Il n'en est pas moins vrai que Garrick, stylé par nous, imprima à la scène anglaise ce genre de direction que les esprits cultivés appellent salutaire. Il modifia, réglementa, fit école, et de cette école sont sortis les mistress Siddons, les John Kemble. « C'était un prince, disait le marquis de Lansdowne en parlant de John Kemble, *a finished gentleman,* » et il ajoutait complaisamment : « Je le vois encore avec son cordon bleu brochant sur le noir du pourpoint, conservant sa fleur d'élégance et de distinction jusque dans son désordre. C'était Hamlet, Shakspeare et en même temps le grand seigneur de la cour de la reine Élisabeth, Essex ou Southampton. Je ne me figure pas qu'on puisse autrement représenter le personnage. » Il semblerait que M. Faure ait entrevu de loin ce modèle. Sa mise est parfaite, et son habileté rare d'avoir su conserver à cet Hamlet d'opéra quelques traits de la physionomie originale. Shakspeare, qui probablement avait ses raisons, évite d'accentuer dramatiquement les rapports d'Hamlet et d'Ophélie. La passion, ses violences et ses délires sont hors de cause entre ces deux amans, qui s'abordent, se quittent sur un ton de

sentimentalité madrigalesque et ne dépassant point certaine mesure. Dans l'opéra, tout au contraire ces amours courtoises sont au premier plan, et force leur est de mentir à l'individualité de leur nature. Hamlet, Ophélie! pourquoi ces noms? autant et mieux vaudrait les appeler Roméo, Juliette, puisqu'ils s'aiment ainsi jusqu'à la mort, et que, Polonius étant du crime, c'est encore une haine de famille qui les sépare. J'admire qu'à travers un pareil labyrinthe de contre-sens un comédien puisse ne pas s'égarer complétement, et quand il fléchit à la peine, je ne crois pas qu'on soit en droit de lui rien dire.

Il y a ainsi telle scène du cinquième acte où véritablement c'est Roméo qu'à son insu joue M. Faure. Autre part, dans la rencontre avec les comédiens, sa manière de s'escrimer du mouchoir est d'un Moncade se dandinant pour plaire aux belles et non d'un prince Hamlet pris de vertige. Le mouchoir, l'éventail, sont de tradition. Seulement il faut prendre ces menus détails pour ce qu'ils valent et ne les point vouloir servir à l'état de hors-d'œuvre. Hamlet, dans Shakspeare, discute avec les comédiens sur leur art, leur donne une leçon d'esthétique, s'échauffe: qu'il tire son mouchoir pour s'essuyer la bouche et le front, rien de plus naturel; mais le personnage de M. Thomas fait tout autre chose, il chante un air à boire. Quel besoin alors de tant insister sur cette pantomime? De même pendant l'intermède du spectacle; que le prince, causant, badinant avec Ophélie, touche à son éventail, le manie familièrement, à merveille! John Kemble imprimait, dit-on, à ce détail un sceau d'élégance suprême, et le souvenir s'est transmis de l'accent tragiquement ému et plein du plus douloureux persiflage dont il disait au roi en lui montrant l'estrade du bout de l'éventail fermé: « On l'empoisonne; n'en croyez rien, c'est une fiction : *poison in jest;* » mais de tels accessoires ne doivent pas être pris trop au sérieux, le grand art au contraire est de les traiter sans conséquence. M. Faure appuie au lieu de glisser, et s'exagère l'importance des moyens effets. Ainsi cet éventail lui devient un paravent; quand il se traîne sur ses genoux vers le trône de Claudius, vous croiriez voir la forêt de Birnam qui s'avance. On dirait par moment qu'il a étudié le rôle avec quelque professeur émérite de la Comédie-Française. Mieux eût valu lire tout simplement Shakspeare, puis fermer le livre et s'abandonner à sa propre impulsion. Un chanteur n'est point un comédien ordinaire. Il lui importe assez peu de savoir ce que faisait Talma, qui d'ailleurs jouait le rôle en palatine de fourrure et coiffé d'une toque à créneaux. C'est dans l'essence même de la musique qu'un grand chanteur trouve l'expression dramatique et jusqu'à la couleur, la physionomie de son jeu. M. Faure connaît son art trop à fond pour jamais manquer à cette loi. Avec lui, chaque fois que le chanteur sera satisfait, l'acteur suivra. Il suffit, pour s'en convaincre, de le voir dans *Guillaume Tell,* dans *Don Juan* et dans ce bout de rôle des *Huguenots,* que

deux ou trois phrases de l'inspiration la plus exquise signalaient à sa curiosité d'artiste bien plus encore qu'à son désir d'être applaudi. Rien de possible à l'Opéra pour un chanteur, pour un acteur, si ce n'est à la condition qu'il sera d'abord servi par le musicien et qu'on ne prêtera pas au terme l'acception qu'il a en vénerie, où *servir* le sanglier signifie lui planter un couteau dans la gorge.

Une chose nous afflige en tout ceci, qui nécessairement affligera quiconque aime l'Opéra et sait honnêtement rendre justice à tous les grands talens dont sa troupe se compose : c'est de voir des artistes de premier ordre ainsi relégués au second rang et n'être plus que les comparses d'un succès auquel ils eussent en d'autres circonstances pris la noble et large part qui leur convient. Le public, en témoignant à Mlle Nilsson cet enthousiasme exclusif, en n'applaudissant, ne fêtant, ne voulant qu'elle, obéit à la mobilité de son tempérament. Il boude qui l'ennuie; tant pis pour vous, si cette psalmodie que vous débitez l'assomme, il fallait mieux choisir; voici la lumière, il y court, s'enflamme, se passionne, quoi de plus naturel? Le public est ingrat comme tous les amoureux, et c'est de lui surtout qu'on peut dire qu'il tirerait en feu d'artifice la lune et les étoiles pour célébrer sa maîtresse d'un soir. Par qui rend des services toute l'année, par qui, dans les bons comme dans les mauvais jours, se dévoue à son art, à son théâtre, on conçoit que cette noire ingratitude soit amèrement ressentie. La belle Ophélie a bien du charme, nous n'avons pas été les derniers à le reconnaître (1); mais Valentine, Alice, Sélika, Mathilde, dona Anna, méritent pourtant aussi quelques égards, et l'habileté maintenant serait de ne point trop décourager qui les a fait vivre au répertoire et les y maintiendra quand l'étoile qui danse au firmament à cette heure d'ivresse aura filé vers d'autres cieux. Avec un génie, avec un maître, jamais pareilles ruptures d'équilibre ne sont à redouter. Dans un opéra de Rossini, de Meyerbeer, de Verdi même, il y a de la place pour tout le monde. *Hamlet*, sans Mlle Nilsson, n'eût pas mené longue carrière; il réussit par elle, c'est un coup de fortune. Elle a, comme on dit, tiré son épingle du jeu; mais nous aimons assez son talent et sa gloire, nous aimons surtout assez ce beau théâtre, qui l'a si opportunément mise en toute lumière, pour souhaiter maintenant de la voir sortir de son paysage et figurer dans un tableau de maître, en pleine troupe et non isolément.

F. DE LAGENEVAIS.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1867.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1868.

Nous arrivons de Venise, l'esprit encore rempli du spectacle d'une touchante et patriotique cérémonie. Venise avait voulu recevoir dignement les restes de son héros, de son enfant le plus glorieux, de son citoyen le plus illustre, de Daniel Manin, le grand honnête homme mort dans l'exil pour sa patrie après avoir vu mourir à ses côtés sa femme et sa fille. Daniel Manin ne pouvait rentrer que dans une patrie délivrée; la France, jusqu'ici gardienne de cette relique, ne pouvait la rendre qu'à une Venise libre. Tout se réunissait pour convier la France et l'Italie à ce touchant rendez-vous. Nous avions pris, pour notre voyage, par le Brenner et les jolis chemins de fer de l'Allemagne méridionale.

Rien n'est coquet comme ces chemins de fer de Bade, du Wurtemberg et de la Bavière; ils traversent des paysages ravissans. On y est porté dans des wagons qui sont des boudoirs et des salons. On y passe par des villes charmantes, notamment par Ulm. Wurtemberg et Bavière y travaillent à des fortifications qui en feront une des plus grandes forteresses de l'Europe; mais ces fortifications sont si jolies qu'elles font décor autour d'Ulm et de Neue-Ulm. C'est près d'Ulm que prennent naissance le Rhin et le Danube, qui sont là de gracieuses rivières aux eaux limpides, fraîches et vertes. Quand on regarde l'ensemble de la forteresse d'Ulm, on demeure bien convaincu que, malgré les traités militaires de 1866, le Wurtemberg et la Bavière n'ont point travaillé là pour les beaux yeux de M. de Bismarck, et que, s'il y a guerre, cette place sera une forte base pour des armées françaises ou autrichiennes.

Au débouché du Brenner, comme au débouché de l'Apennin à Pistoia, il y a deux surprises de vue saisissantes : du Brenner, on découvre tout à coup à ses pieds les plaines tyroliennes, comme on voit soudainement, au sortir de l'Apennin, la vallée de Pistoia et les plaines toscanes.

Nous arrivâmes à Venise après avoir passé une journée dans la ville de marbre, à Vérone, visitant les magnifiques arènes, le ravissant monument des Scaliger, les tombeaux de Roméo et Juliette, les statues des grandes places pavées de marbre blanc. Nous entrâmes dans Venise avant la procession qui ramenait les restes de Manin, et nous l'accompagnâmes dans la nuit, le long du Grand-Canal, à l'église de Saint-Zacharie. On ne verra peut-être jamais au monde de plus magnifique, de plus splendide cérémonie. Qu'on se figure tous les palais qui bordent le Grand-Canal illuminés de vastes lampadaires, revêtus de tapisseries splendides, couverts de drapeaux. Quant au Grand-Canal, il était comme une rivière de feu. La procession était formée par quatre vaisseaux-catafalques recouverts de velours noir bordé d'or. Chaque catafalque portait une des bières, et renfermait des bandes de musique qui se relayaient sans interruption dans l'exécution de marches funéraires. Les catafalques étaient entourés de torches flamboyantes; puis autour de ces masses qui remuaient lourdement se pressaient en volées toutes les gondoles vénitiennes, portant, elles aussi, quatre torches chacune, et moirant de feu par leurs mouvemens rapides la surface du Grand-Canal.

La procession du lendemain se fit à pied, en plein midi; elle ne fut pas moins splendide. On remarquait dans la haie les volontaires vicentins de 1848. On y remarquait surtout les jeunes élèves des colléges de Venise. Il y a vingt colléges à Venise; ils portent tous des uniformes militaires pittoresques et ont le mousquet au bras comme des soldats. J'ai vu plusieurs de ces enfans soldats qui ont fait déjà la guerre à douze ans ou en volontaires de Garibaldi ou dans la campagne de 1866, et qui portent les médailles de ces campagnes. Ce fut cette procession qui nous conduisit sur la place Saint-Marc, où les uns et les autres, Français et Italiens, nous rendions hommage à ce grand mort, dont le nom plane sur Venise affranchie. Nous nous souvenions que cette Venise, dont nous étions les hôtes, a été toujours l'inspiratrice des poètes en même temps qu'une grande école de politique, et que, de tous les contemporains qui ont travaillé à la formation de l'Italie nouvelle, c'est encore un Vénitien, Daniel Manin, qui a été un des plus énergiques ouvriers, un des guides les plus efficaces par son esprit pratique, par son héroïsme dans la lutte, par sa noblesse dans l'exil, par la clairvoyance de son patriotisme et son désintéressement dans toutes les fortunes.

Ce sont tous ces souvenirs et ces impressions, éveillés par un spectacle grandiose et émouvant, qui nous suivaient encore quand nous partions pour Florence. A Venise, nous venions de voir l'indépendance italienne dans une image de son époque héroïque; à Florence, nous trouvions l'Italie nouvelle à l'œuvre, pour ainsi dire, dans sa vie parlementaire, dans ses préoccupations financières. Nous nous plaisions surtout à suivre les séances de la chambre des députés au Palais-Vieux.

Aucune chambre dans le monde ne se réunit en une salle si belle. Elle est couverte de la base au dôme de magnifiques fresques peintes par les plus grands maîtres. Le meuble de la chambre est bleu clair, la tribune bleue, le banc des ministres très bleu, les stalles bleues, pupitres bleus, tapis bleu; le jour tamisé sur ce bleu par les vitraux coloriés est plein de douceur. On est frappé, en écoutant les orateurs de la chambre italienne, du ton de *cortesia* qui les distingue : c'est la bonne grâce de la causerie; point, comme chez nous, de ces interruptions brutales qui viennent troubler le débat d'un tumulte grossier. La chambre des députés italiens est une réunion de *gentlemen* où chacun apporte la meilleure attitude d'urbanité élégante. C'est là que nous avons pu entendre les exposés financiers de M. de Cambray-Digny, qui en ce moment a la lourde tâche de rétablir l'équilibre financier en Italie et de faire honneur à tous les engagemens du crédit italien. M. le comte de Cambray-Digny a posé carrément les choses : si l'Italie veut tenir ses engagemens, payer ses dépenses avec ses revenus, il faut qu'elle se soumette à des impôts nouveaux et suffisans. De là le *macinato* et l'impôt sur le revenu, qui n'atteindra pas d'ailleurs, nous en sommes convaincus, les porteurs de rentes à l'étranger. M. de Digny attend avec raison d'heureux effets de l'augmentation des impôts; il pense qu'elle donnera une excitation au travail, que la nation deviendra plus laborieuse et plus productive.

De toute façon, la question est posée; il faut qu'elle soit résolue. D'ailleurs, il ne faut pas se le dissimuler, si importantes que soient aujourd'hui les affaires de finances, il reste toujours une question, plus ou moins voilée selon les circonstances, plus ou moins visible, qui domine tout. L'Italie a pu être rudoyée par la fortune et brusquement arrêtée sur le chemin de Rome; elle n'a pas rétrogradé, elle n'a pas du moins renoncé à ses espérances, et elle ne le peut pas, parce que la question de la papauté temporelle est une question vitale pour elle. On n'en est pas sans doute, entre la France et l'Italie, à négocier sur de pareilles matières. Et cependant est-ce qu'une solution ne peut pas être brusquée tout à coup par le cours naturel des événemens? Voici que de nouveau on dit le pape malade, et cette fois plus gravement malade. Qui sait si un changement de règne n'est pas destiné à fournir le dénoûment de cette terrible question romaine, qu'on retrouve partout en Italie comme en France?

C'est là réellement en effet le secret de bien des luttes, de bien des débats qui se poursuivent obscurément ou à la lumière du jour. C'est la question qui a exercé le plus d'influence sur les directions de la politique intérieure de la France depuis quelque temps. Plus d'une fois la pression cléricale s'est fait sentir sous plus d'une forme, et, si nous ne nous trompons, il vient d'y avoir une campagne nouvelle pour ajouter

comme complément à notre seconde intervention pour le saint-siége une autre expédition de Rome à l'intérieur. Cette fois, c'est le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, qui devait payer les frais de la campagne, à ce qu'il paraît. Les chefs de cette réaction cléricale ne manquent pas d'habileté, et il est bien possible qu'ils aient laissé entrevoir au gouvernement la possibilité d'un traité d'alliance qui assurerait aux candidats officiels dans les prochaines élections le concours du parti, si on leur livrait tout d'abord le ministre de l'instruction publique. De là le bruit de la retraite prochaine de M. Duruy. La campagne n'a pu être poussée jusqu'au bout, à ce qu'il semble, ou le gouvernement s'est montré peu sensible aux ouvertures qui ont pu lui être faites, et jusqu'ici de toutes ces rumeurs qui ont couru un instant dans l'atmosphère politique, — disgrâce de M. Duruy, rentrée de M. Drouyn de Lhuys au ministère des affaires étrangères, dissolution prochaine du corps législatif, — de ces rumeurs diverses et confuses, aucune ne paraît fondée. Pour le moment, la politique est en suspens : le corps législatif a pris déjà ses vacances de Pâques après une session qui commence à être laborieuse, et le ministre de la guerre, toujours dans l'intention d'assurer la paix, poursuit l'organisation de la garde mobile, qui ne laisse pas de provoquer une certaine agitation dans le pays.

Nous nous souvenons qu'en 1847 il y avait dans la chambre des députés un petit groupe qui se préoccupait plus vivement que le gouvernement d'alors, plus vivement aussi que l'opposition, des questions qui touchaient à l'état moral des classes ouvrières et à leur condition sociale. M. Dufaure était le plus illustre de ces députés; M. Vivien en faisait aussi partie, et nous aimons à rappeler la mémoire honorée et regrettée de cet homme de talent et de cœur. L'explosion de 1848 déconcerta les plans et les projets de ce petit groupe parlementaire, tout en justifiant la sûreté de leurs prévisions. Sans vouloir faire aucun rapprochement chimérique entre 1847 et 1868, nous voudrions cependant faire quelques réflexions sur l'état des esprits dans les classes ouvrières en ce moment, soit en France, soit au dehors.

Au dehors, en Suisse et en Belgique, l'agitation est grande parmi les ouvriers. En Belgique, le sang a coulé; il y a eu des ouvriers et des soldats tués. Les heures de la discussion et de la conciliation ont cessé; les heures du combat et de la répression ont commencé. Nous espérons que ces heures fatales seront courtes; mais nous reconnaissons que, selon l'état des esprits, il y a des nécessités inévitables de lutte et de répression. Employer la discussion quand on est attaqué par la force est une aussi grave erreur que d'employer la force quand on est attaqué par la discussion.

En Suisse, à Genève, on n'en est encore heureusement qu'aux heures de la discussion, quoique déjà cependant les ouvriers aient cherché à

imposer la grève par la force. Comme dans le canton de Genève l'industrie n'est pas seulement concentrée dans la capitale, mais est aussi répandue dans les campagne, le travail agricole, le plus libre et le plus individuel du monde, est venu prêter main-forte aux ateliers que voulaient envahir les faiseurs de grève. Il y a eu là en effet, comme partout, les meneurs, qui voulaient la grève, et les travailleurs paisibles, qui la repoussaient comme étant le fléau de l'industrie et des familles industrielles. Les travailleurs de la terre sont venus secourir les travailleurs du métier qui se trouvaient près d'eux, dans leurs communes, et que la grève voulait violenter. Il y a donc eu en Suisse le très bon exemple de la société se défendant par elle-même et du vrai peuple luttant contre le faux peuple.

A Dieu ne plaise que nous craignions ou que nous blâmions l'armée qui vient au secours de la société menacée! nous nous souvenons des grands services qu'ont rendus à la société française en 1848 et en 1849 l'armée et les généraux d'Afrique, les Cavaignac, les Lamoricière, les Changarnier; mais nous aimons aussi beaucoup que la garde nationale partage avec l'armée les fatigues de la défense sociale. Ç'a été l'honneur de la garde nationale de Paris et de la banlieue, de 1830 à 1840, d'avoir partagé les périls de la ligne dans les émeutes, et d'avoir aussi mêlé son sang à celui de nos soldats. Le général Bugeaud disait un jour à l'un de ses amis, le lendemain d'une émeute : Avez-vous été hier avec la garde nationale? — Certes, oui! général. — Et avez-vous tiré? — Non! Je ne suis pas encore très exercé, et je craignais de blesser mon voisin. — Après tout, ce que je demande à la garde nationale, ce n'est pas tant de savoir tirer un coup de fusil que de savoir en recevoir.

Nous citons ces souvenirs d'autrefois parce que nous pensons qu'avec la garde nationale mobile, qui sera la société armée, qui le serait tout à fait, si elle nommait ses officiers, la société saura dans chaque canton se défendre par elle-même contre tous les violentemens du travail libre, parce que nous pensons que dans la garde nationale mobile l'esprit du foyer et du champ paternel l'emportera toujours sur l'esprit de caserne et de bivouac. Le succès de la garde nationale mobile dépend en France de son caractère essentiellement local et cantonal. En dispensant la garde nationale mobile dans ses exercices de tout déplacement lointain, de tout découchement même d'un jour, la loi militaire a voulu épargner à cette garde des pertes de temps et d'argent; elle a peut-être créé, sans le savoir, un grand principe politique. Dans tout Français, il y a aisément un soldat; mais dans tout soldat il n'y a pas toujours un citoyen. Il est possible que la garde nationale mobile rapproche l'un de l'autre.

En parlant de la discussion et même de la lutte qui, dans le canton de Genève, s'établit entre le vrai et le faux peuple des ouvriers, nous nous bornons à répéter les sentimens d'une adresse aux ouvriers de Genève

faite par le comité central des patrons de l'industrie du bâtiment, et que nous trouvons dans le *Journal de Lausanne*. « Vous qui avez travaillé à Genève, dit ce document, avez-vous besoin, pour adresser aux patrons les réclamations que vous pensez justes et fondées, de la tutelle d'une société étrangère?... Pourquoi opposer les intérêts des ouvriers à ceux des patrons? Ces intérêts sont les mêmes. Combien d'entre vous deviendront patrons un jour? Combien d'entre nous étaient hier ouvriers? Oublierons-nous ces liens, et plus encore ceux qui dans notre pays libre doivent unir tous les citoyens? Ne saurons-nous pas repousser de notre sein les élémens de division qu'on nous apporte et qu'on soutient avec l'argent de l'étranger?... Sachez vous réunir pour résister à la tyrannie d'une société; sachez leur opposer la libre manifestation de votre volonté; vous tous, ouvriers indépendans, ouvriers libres, sachez faire usage de votre liberté; faites connaître votre opinion, et prouvez que l'Association internationale ne représente qu'une infime minorité dont les menaces et les violences ne peuvent pas vous intimider. »

Ce mot d'Association internationale nous ramène en France, et nous avertit d'appliquer à nous-mêmes les réflexions que nous faisons sur l'agitation des classes ouvrières en Belgique et en Suisse. Un procès curieux est venu tout récemment appeler sur l'Association internationale l'attention du public. Les affiliés français de cette société, qui s'étend à différens pays de l'Europe, et qui a, dit-on, son siége principal en Angleterre, avaient pendant assez longtemps été tolérés en France. Ils ont même prétendu, sans être contredits, qu'ils avaient été accueillis par l'autorité avec une sorte de faveur. Ils ont été condamnés sans rigueur, et nous devons même faire la remarque ou l'éloge des égards qu'ils ont rencontrés devant la justice. Pourquoi donc ont-ils été poursuivis après avoir été tolérés? Parce que leur existence comme association non reconnue par l'état était contraire à la loi, et que leur existence créait un précédent dont d'autres sociétés auraient pu se prévaloir.

Nous n'avons aucune envie de traiter la question de droit que soulève l'existence de l'Association internationale et de son affiliation française; nous voulons seulement faire quelques observations sur la situation réciproque des classes ouvrières, des classes commerçantes ou lettrées et enfin du gouvernement. Nous sommes persuadés que la meilleure politique gouvernementale et surtout la meilleure politique sociale serait de laisser les classes ouvrières et les classes commerçantes ou lettrées s'arranger entre elles, sans aucune intervention de l'autorité. Il y aura toujours en ce monde des riches et des pauvres, la liberté crée naturellement l'inégalité; mais tout ce qui sépare systématiquement ou par calcul d'habileté politique les riches des pauvres ne fait qu'augmenter le mal au lieu de le diminuer. La sociabilité humaine, la charité chrétienne, qui est la forme la plus pure et la meilleure de sociabilité, les

liens du voisinage, tout ce qui rapproche les conditions, tout ce qui fait connaître de plus près l'homme à l'homme dans les divers degrés de la société, tout cela est un lien ou un adoucissement aux souffrances sociales. Nous avouons qu'à se voir et à se toucher de plus près l'égoïsme d'en haut et l'égoïsme d'en bas se détestent davantage; mais quoi! n'y a-t-il que des égoïsmes rivaux ici-bas? Non, il y a aussi des gens qui aiment leurs semblables, qui se dévouent à soulager leurs maux, à éclairer leur ignorance. Nous ne sommes ni en enfer ni en paradis, nous sommes en purgatoire; nous avons tous du bien à faire et du bien aussi à recevoir. Dans cet état moral, qui est médiocre et non mauvais, il faut laisser l'homme s'ouvrir et s'attacher à l'homme selon le penchant de la nature humaine; il faut bien se garder de créer des classes rivales et d'élever entre elles d'épaisses cloisons de préjugés et de rancunes; il faut que le gouvernement ne mette pas une prudence malavisée à se représenter aux gens d'en haut comme leur sauveur contre les colères de la foule, et aux gens d'en bas comme leur défenseur contre les malveillances des heureux du monde. Les cités ouvrières n'ont pas réussi, et nous félicitons la sagesse des ouvriers d'avoir répugné à ce classement par domicile. Nos maisons ont beaucoup d'étages à Paris, parce qu'il y a aussi beaucoup de degrés dans la société, et il est bon que tout le monde se rencontre sur le même escalier.

Il est possible que dans les commencemens les ouvriers et surtout les affiliés de l'Association internationale aient été flattés de la faveur que ces cités ont rencontrée; mais cela a eu pour eux deux inconvéniens: d'une part, ils ont eu des espérances très exagérées, ils ont cru qu'ils avaient un pouvoir social, et ils ont voulu s'en servir avec indépendance: ils n'ont pas compris qu'ils étaient protégés pour servir; ils n'ont pas voulu supporter d'être les instrumens d'une puissance autre que la leur. Alors sont venus les désappointemens, puis les poursuites judiciaires. Ç'a été le second désappointement; ils se sont plaints qu'on les ait attirés d'abord et repoussés ensuite. Leur déconvenue les a naturellement mécontentés plus que leur faveur ne les avait satisfaits. Peut-être y a-t-il des endroits où on les traite d'ingrats, et ils se croient dupes.

En Belgique et en Suisse, la question est violente, mais elle est simple. Il y a d'un côté les ouvriers, de l'autre les patrons; ils luttent ou ils discutent. Quand les heures du combat seront passées, il faudra bien en revenir aux transactions, et les transactions se feront par le mouvement naturel de la liberté, qui s'effarouche et s'emporte pour s'adoucir et se calmer ensuite. Il n'y a pas entre les deux parties un faux arbitrage qui apaise un instant les querelles, mais qui ne les termine pas, parce que chaque parti espère avoir pour soi l'arbitre. Cette entremise oscillatoire ne peut pas non plus réussir longtemps. Elle perd son utilité le jour où elle perd son crédit, le jour où les deux parties contendantes, se

rencontrant dans l'entr'acte d'une lutte, se confient mutuellement les promesses qu'elles ont reçues, et qui ne peuvent pas être tenues ensemble.

Au reste, les classes ouvrières ne seraient pas les seules recrues que le gouvernement tâcherait de faire ou qui même s'offriraient à lui pour les élections prochaines, si ce que nous disions des négociations ouvertes par le parti catholique est vrai. Nous ne voulons pas examiner les conditions de ces divers concordats électoraux. Que ces concordats tournent au profit ou au détriment de l'une ou de l'autre des parties contractantes, nous nous en inquiétons assez peu, ne voulant nous attacher qu'aux profits que la liberté doit tirer des prochaines élections. Seulement, si nous étions dans le camp de l'une de ces parties, soit les classes ouvrières, soit le parti catholique, soit le gouvernement, nous chercherions à discerner avec une grande attention quel est le camp qui est en ce moment le plus fort, car c'est celui-là qui l'emportera dans les résultats de l'alliance. Ce n'est pas ici, bien entendu, une question de sincérité, c'est une question de force. Voyez dans les négociations de la politique extérieure, tant que le gouvernement français a été le plus fort, il a aisément passé pour le plus habile, et il l'a été. Quand au contraire il s'est trouvé affaibli par les fautes, alors, dans les nouveaux arrangemens qu'il a voulu faire pour l'Allemagne, il a eu beau vouloir encore être habile, il ne l'a pas pu. La force manquait à l'habileté, et l'habitude d'être toujours habile ne suppléait pas à la force. Nous ne disons pas que, pour les arrangemens électoraux qu'on songe à faire, le gouvernement ait à craindre de rencontrer dans le parti des ouvriers ou dans le parti catholique des habiletés et des hardiesses égales à celle de M. de Bismarck; mais ce qui fait le mieux éviter les échecs dans une négociation délicate, c'est d'avoir eu toujours pour soi la fortune et d'avoir toujours été le plus fort. Le gouvernement n'est plus dans cette heureuse situation, et les échecs pour lui ne sont plus une chose sans précédens. Il y a dix ans, nous aurions, dans les concordats électoraux qui peuvent se faire entre le gouvernement et des alliés exigeans, parié hardiment que le gouvernement aurait le dessus. Aujourd'hui ce sera pour lui une victoire de ne pas perdre la partie.

Dans tout ce mouvement de surprises et d'évolutions qui se succèdent, est-il rien de plus curieux, de mieux fait pour intéresser que ce qui se passe en Autriche depuis quelque temps? Est-il rien qui fasse mieux voir comme tout change et se transforme rapidement? La Hongrie réconciliée par la liberté, l'Autriche elle-même en pleine vie parlementaire et constitutionnelle, la politique de Joseph II se relevant après une longue défaite, Vienne illuminant pour la mort du concordat de 1855, et un archiduc donnant sa démission de Habsbourg pour se marier selon son cœur, que faut-il de plus pour montrer que décidément le passé n'est

plus que le passé? Le malheur sert à quelque chose; il a une brutale puissance faite pour dompter ou pour éclairer les gouvernemens et les peuples. Si la politique autrichienne n'avait pas subi à quelques années d'intervalle de si décisives et si humiliantes épreuves, elle ne serait peut-être pas aussi libérale qu'elle l'est aujourd'hui; elle ne chercherait pas dans la liberté sa sauvegarde, sa garantie, en même temps que l'instrument d'une régénération nécessaire. Et d'un autre côté, si l'Autriche s'était faite libérale plus tôt, si elle eût persévéré, si elle eût montré plus de suite dans les tentatives de réformation constitutionnelle qu'elle a renouvelées plusieurs fois, en 1848 et au lendemain de la guerre d'Italie, elle eût sans doute évité les cruels revers qui l'ont frappée. Justement ce concordat de 1855, qui est aujourd'hui en cause, est-ce qu'il n'a pas été une des plus graves erreurs de la politique autrichienne, une des causes les plus directes, les plus immédiates de l'affaiblissement de la domination impériale en Italie? Et comme il avait été fait surtout pour étayer cette domination, pour intéresser l'église à sa durée, il s'ensuit que le jour où ce calcul a été trompé, où l'Autriche a dû quitter l'Italie, le concordat n'a plus eu en quelque sorte de raison d'être; il est retombé de tout son poids sur la situation intérieure de l'empire; il est apparu uniquement comme un obstacle à tout progrès politique et civil.

Le président du conseil, le comte Auersperg, disait récemment en pleine chambre des seigneurs que l'Autriche avait risqué de se dissoudre deux fois déjà, à Solferino et à Kœniggraëtz, pour avoir reculé devant la nécessité de sa régénération constitutionnelle, qu'elle en était aujourd'hui à sa troisième expérience, et il ajoutait : « Si les hommes des anciennes périodes avaient encore le courage de mener à bout leurs desseins, alors la clôture de cette dernière période prendrait un nom que j'ose à peine prononcer : ce serait la dissolution de l'empire. — Ce danger nous menace-t-il réellement? Oui, le danger de la dissolution existe par le maintien du concordat... » Et ce sentiment est celui de tous les libéraux de l'empire. De là cette passion avec laquelle le concordat de 1855 a été choisi comme champ de bataille entre les partis. Pour les uns, c'est le palladium de la politique conservatrice; c'est de plus une convention internationale à laquelle on ne peut toucher que d'accord avec le saint-siége; pour les autres, c'est une œuvre d'absolutisme, paralysant tout effort libéral, confisquant les droits de la société civile. Cette situation n'est pas absolument nouvelle sans doute; ce qu'il y a de nouveau aujourd'hui en Autriche, c'est que le gouvernement lui-même est dans le camp libéral, et s'il donne le signal de l'abolition spontanée et directe du concordat, c'est que sans doute il connaît mieux que personne l'inutilité d'une négociation avec Rome.

C'est cette situation qui vient d'apparaître dans la récente discussion sur la loi du mariage civil au sein de la chambre des seigneurs de Vienne.

Le concordat a trouvé ses défenseurs naturels parmi les membres de l'opposition conservatrice et les prélats, le cardinal Rauscher, le cardinal Schwarzenberg, le comte Blome. M. de Schmerling a soutenu habilement le projet, et ceux qui l'ont défendu avec le plus de hardiesse, le plus de vivacité, ce sont encore les ministres, notamment le ministre des cultes, M. de Hasner; mais ce qu'il y a eu de curieux surtout, c'est l'attitude de cette paisible population de Vienne, peu portée d'habitude à l'enthousiasme. Les discussions de la chambre des seigneurs ont été suivies avec une véritable passion, et le jour où la loi a été votée, la ville s'est spontanément illuminée, les ministres ont eu leurs ovations. L'opinion s'est exaltée comme dans un jour de victoire. Chose étrange qu'une victoire libérale donnant la popularité à un gouvernement à Vienne, chose plus étrange encore qu'un ministre de l'empereur d'Autriche proclamant au sein d'une assemblée parlementaire le principe de l'église libre dans l'état libre! Et c'est pourtant une réalité d'hier!

Une grande lutte est engagée dans la chambre des communes entre M. Gladstone et M. Disraeli sur les affaires d'Irlande. M. Gladstone propose une résolution par laquelle l'Angleterre abandonnerait l'église protestante en Irlande. M. Disraeli résiste énergiquement à cette prétention. Il fait appel aux convictions et aux intérêts du clergé anglais et à la ferveur des Irlandais protestans. Comme chef d'un parti opposé aux concessions demandées pour les catholiques irlandais aux dépens de l'établissement de l'église protestante, M. Disraeli occupe une position d'une grande importance et d'une grande force. Le premier ministre anglais attribue les difficultés que la question irlandaise lui suscite aux critiques de ceux qu'il appelle « les philosophes. » La presse anglaise lui semble rédigée par des philosophes; ce sont ceux qui l'attaquent qui sont ainsi dénommés par lui. Quoi qu'il en soit, cette lutte aura bientôt un dénoûment : ou M. Disraeli conservera sa majorité, et dans ce cas il n'y aura pas de crise parlementaire, ou bien, si la résolution de M. Gladstone est votée, la chambre sera dissoute par M. Disraeli. Lord Stanley a d'ailleurs dit à Bristol et M. Disraeli a annoncé, comme la résolution finale du gouvernement, que la question n'est point de celles qui puissent être réglées par le parlement actuel.

Un grand et terrible spectacle est celui que présentent en ce moment les États-Unis. Les moyens dilatoires cherchés par les avocats du président Johnson pour ralentir la procédure ont été repoussés par le sénat. La mise en accusation se poursuit rapidement. M. Stevens y apporte toujours la même ardeur et la même impatience. Le ministre de la guerre, le général Stanton, est obligé de se faire garder par des troupes afin de se défendre contre l'irruption armée de bandes qui semblent s'être organisées pour l'enlever de sa résidence ministérielle. Comment tout cela finira-t-il? Nous n'aurons pas longtemps à attendre.

Jeudi dernier a eu lieu à l'Académie française la réception de l'abbé Gratry, qui a prononcé l'éloge de M. de Barante. M. Vitet lui a répondu par un charmant discours où il a retracé la vie de M. de Barante, à qui succède le récipiendaire. Les qualités qui sont celles de M. Vitet, la finesse des tours, la flexibilité du style, la continuelle élégance du langage, se rencontrent dans ce discours académique. M. Vitet a déroulé la vie de M. de Barante et ses œuvres diverses, qui ont toujours correspondu opportunément à la curiosité de l'opinion publique. « Tant de fragmens d'études, de notices, de biographies, d'écrits de circonstance, réunis en de si nombreux volumes, ne semblerait-il pas qu'il y avait là de quoi remplir deux vies comme la sienne, même aussi longues et aussi laborieuses? Eh bien! non, chez M. de Barante tout cela n'est que délassement; c'est le fruit de ses heures de repos, de ses jours de retraite; sa vie active, sa véritable vie n'est pas là; il aimait tendrement les lettres, mais les lettres ne suffisaient ni à son esprit ni à son âme; il avait besoin d'autre chose : il lui fallait un devoir à remplir, du bien à faire, une occasion d'agir, non-seulement sur soi-même en travaillant à son perfectionnement moral, mais sur les autres par l'amélioration de la destinée commune, par le triomphe des idées de justice et de liberté. »

Un ancien député, M. Calmon, vient de publier le premier volume d'une histoire parlementaire des finances de la restauration. Cet ouvrage a un véritable intérêt : les finances de la restauration furent excellentes. Elles ont une histoire qui fournit des enseignemens profitables. « C'est au point de vue tout spécial des finances qu'est entrepris le travail dont nous livrons aujourd'hui la première partie au public, dit M. Calmon, et ce point de vue n'est pas le moins favorable sous lequel puisse être appréciée la restauration, car c'est surtout par sa bonne gestion de la fortune publique qu'elle a des titres incontestables à la gratitude du pays. Aucun lien politique, aucun souvenir de sympathie ne nous rattache à ce régime; mais il est juste de reconnaître qu'il fut essentiellement honnête, et que les hommes appelés successivement à exercer le pouvoir, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, quand ils n'étaient pas dominés par les questions de politique ou de parti, n'ont été dirigés dans les divers actes de leur administration que par le sentiment le plus éclairé et le plus pur de l'intérêt public. » De tels souvenirs sont toujours bons à rappeler et doivent rester précieux à tous les esprits sincères qui traitent sérieusement des affaires de leur pays.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

Genève, ses institutions, ses mœurs, son développement intellectuel et moral,
par M. Joël Cherbuliez; 1 vol. in-18.

Austère et turbulente, hospitalière et dédaigneuse, idéaliste et positive, ville de bon sens pratique et de pensée hardie, Genève a réussi à se créer une originale et méritante individualité. « C'est un grain de musc qui parfume l'Europe, disait le comte Capodistrias au congrès de Vienne. » Depuis trois siècles, son nom est mêlé à l'histoire de tous les progrès de l'esprit humain. Aussi est-il naturel que ses enfans éprouvent du plaisir à parler d'elle, et M. Joël Cherbuliez a cédé à un sentiment de fierté filiale bien légitime en cherchant à nous la faire mieux connaître. D'ailleurs tout ce qui concerne un état libre est instructif, et dès le début de son livre nous pouvons voir dans son résumé sommaire, trop sommaire à notre gré, des annales genevoises comment un groupe d'hommes acquiert assez de cohésion, d'intelligence politique et de fermeté pour mériter de se gouverner lui-même. D'institutions municipales bien humbles, mais pratiquées sans défaillance, les citoyens de Genève ont su, dès le moyen âge, tirer le germe d'une complète émancipation. Rendus courageux et avisés par l'habitude de la vie publique, ils ont déjoué tous les piéges dont ils étaient entourés, les intrigues de leur évêque, les fiertés de leur comte, la protection dangereuse des ambitieux ducs de Savoie.

C'est moins par la manière dont il la conquiert que par le premier usage qu'il en fait qu'un peuple donne la mesure de ses aptitudes pour la liberté. Les Genevois, dès qu'ils eurent proclamé la leur, ne tardèrent pas à montrer qu'ils en étaient dignes. On est tenté tout d'abord de blâmer ces nouveaux convertis d'avoir, à l'instigation de Calvin, érigé le pouvoir civil en scrutateur des consciences et en gardien de la pureté des mœurs; on n'est pas moins surpris de voir ces affranchis de la veille rendre leurs institutions plus aristocratiques et restreindre l'influence du suffrage universel sur la direction des affaires générales. En agissant ainsi toutefois, ils firent preuve d'un sens politique très sûr. Il fallait d'urgence donner au caractère national une trempe solide, à la direction des affaires extérieures un esprit de suite à l'abri des fluctuations populaires, si l'on ne voulait pas se trouver au-dessous du rôle honorable et périlleux que la cité allait avoir à remplir, celui d'une communauté faible et libre entourée de monarchies puissantes et peu scrupuleuses, d'une ville de refuge protestante surveillée d'un regard hostile par les catholiques du voisinage. Pour que les conséquences des principes auto-

ritaires déposés dans cette constitution transitoire pussent s'aggraver, il eût fallu que l'ambition des grands fût encouragée par l'indifférence des citoyens pour les intérêts publics, et, Dieu merci, ce danger n'était pas à craindre.

S'il y a quelque chose à reprocher aux Genevois, ce n'est pas de se montrer peu soucieux des choses de l'état; ce serait plutôt de s'en trop occuper. Il sont naturellement frondeurs, difficiles à satisfaire, très disposés à rendre la vie dure à ceux qui les gouvernent, *avenaires* en un mot, car il y a une expression de terroir pour désigner ce penchant caractéristique, que M. Joël Cherbuliez analyse avec beaucoup de finesse. *Citta dei malcontenti,* appelait-on déjà Genève au XVI[e] siècle, et ville de mécontens elle est restée depuis lors. Cette tendance, assez naturelle aux états libres, a ses désagrémens, surtout pour leurs chefs, mais elle vaut cent fois mieux, il faut en convenir, que l'optimisme inerte qui devient bientôt endémique chez les peuples trop gouvernés. Elle eut pour effet de rendre la vie intérieure de Genève jusqu'au XVIII[e] siècle fort orageuse. A ce moment, il lui fut donné de jeter par ses écrivains, ses politiques et ses savans un éclat qui ne s'effacera plus, et qui lui valut en 1815 de redevenir républicaine, protégée par le respect de l'Europe. Depuis, elle s'est livrée à des expériences qui n'ont pas toujours été heureuses. Elle a sacrifié au goût du jour : plus démocratique et moins libre, telle est la devise qu'un moment elle a semblé prendre; mais le vieil esprit calviniste et le bon sens pénétrant qui sont en elle, étouffés un moment dans les comices par l'annexion de populations rurales et catholiques, la ramènent déjà vers les traditions qui ont fait sa gloire. Le viril amour de la liberté qui la distingue s'affirme maintenant avec une énergie nouvelle et dans la politique et dans la religion, qu'elle essaie de pénétrer d'un souffle nouveau.

Les développemens économiques de Genève, l'audace heureuse et l'initiative de ses habitans, les fructueux efforts pour populariser l'instruction, sont à la hauteur de ce qu'on pouvait attendre de cette robuste cité. Il faut en lire le détail dans l'ouvrage de M. Joël Cherbuliez, qui s'est étendu avec complaisance sur ces résultats honorables pour la petite république. Ce n'est pas un reproche de partialité que nous lui adressons : il constate le bien avec plaisir; mais il faut lui rendre cette justice, qu'il a su voir et montrer les défauts de ses compatriotes. Ces défauts sont véniels, et nous ne jurerions même pas que M. Joël Cherbuliez n'ait mis une certaine coquetterie à disposer des ombres sur son tableau pour lui donner plus de vigueur. Dans tous les cas, il a réussi à nous faire aimer davantage la ville à laquelle nous devons tant de bons exemples d'honnêteté laborieuse, d'activité intellectuelle et de fermeté républicaine.

ALFRED ÉBELOT.

LA PÊCHE ET LES POISSONS.

Nouveau Dictionnaire des Pêches, par M. de La Blanchère,
1 vol. in-4°; Paris, Delagrave, 1868.

La pêche fut l'une des premières industries auxquelles l'homme dut s'adresser pour pourvoir à sa subsistance. Comme la chasse, elle eut pour objet de lui permettre de s'emparer des animaux destinés à sa nourriture. Dès son apparition sur la terre, il dirigea vers ce but les facultés dont la nature l'avait pourvu, et acquit bientôt une assez grande habileté; c'est ainsi qu'on a trouvé dans les habitations lacustres du lac de Zurich des hameçons de bronze dont la forme diffère peu de celle qui est actuellement en usage. Mais tandis que la chasse n'est plus qu'un plaisir et ne donne que des produits aléatoires et relativement peu importans, les habitans des eaux sont appelés à entrer de plus en plus dans l'alimentation publique.

D'après les documens officiels cités par M. de La Blanchère, la pêche côtière, qui en 1817 armait 7,696 bâtimens et donnait un produit de 14,475,242 francs, a armé en 1865 15,321 bâtimens, et a produit 40,261,240 francs. Quant à la pêche d'eau douce, elle représente une valeur de 20 millions de francs, dont 14 millions environ proviennent des lacs, étangs ou cours d'eau particuliers, et le surplus des embouchures des fleuves et des parties louées au profit de l'état; mais on n'en restera pas là, et avant peu sans doute ces chiffres vont suivre une progression bien plus rapide encore.

Jusque dans ces derniers temps en effet, on ne soupçonnait pas les immenses ressources que les poissons pouvaient fournir, et l'on ne pensait pas que, vivant loin des regards dans les profondeurs des fleuves et des mers, ils pussent jamais être soumis à notre action. Les travaux récens que nous avons eu l'occasion de rappeler (1) ont aujourd'hui démontré aux plus incrédules que l'homme peut non-seulement contribuer puissamment à la multiplication des poissons, mais encore les engraisser et les domestiquer comme il le fait du bétail. C'est au point que bien des personnes vont aujourd'hui jusqu'à dire que les eaux doivent un jour nourrir la terre.

Parmi ces travaux, celui qui à coup sûr est le mieux fait pour donner de la pêche et des poissons une idée complète est le *Nouveau Dictionnaire des pêches* de M. de La Blanchère. Écrit par un homme qui est au courant de tout ce qui a été publié à ce sujet et a beaucoup étudié et pratiqué par lui-même, ce livre renferme l'histoire naturelle complète de tous les poissons, indique les procédés les plus convenables pour les pêcher, décrit les ustensiles à employer, en un mot fait connaître tout ce qu'il est indispensable de savoir, soit qu'on fasse de la prise du poisson

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1868, *la Pêche à l'Exposition universelle*.

l'objet d'une industrie productive, soit qu'on considère la pêche comme une simple distraction. Des lithographies faites d'après des photographies et très fidèlement coloriées représentent les types principaux, tandis que de nombreuses gravures sur bois intercalées dans le texte en augmentent la clarté.

Ce livre est particulièrement propre à donner le goût d'un genre de *sport* qui, très en faveur en Angleterre, est on ne sait pourquoi en France l'objet du ridicule; nous voulons parler de la pêche à la ligne. Quand on voit ce qu'il faut d'adresse réelle pour y réussir, on ne s'explique pas les plaisanteries dont elle est l'objet; les Anglais, si avides de tous les exercices du corps, s'y adonnent avec passion, et louent aux propriétaires des rivières le droit d'y pêcher à leur aise. Il y a en Écosse et en Irlande des pêcheries qui rapportent chaque année jusqu'à 50,000 francs par les licences ainsi concédées. Beaucoup d'amateurs s'en vont même jusqu'en Suède et en Norvége pour pêcher le saumon dans les fleuves et les lacs de l'intérieur. Si ce goût se développait en France, nous ne pourrions que nous en féliciter, car il contribuerait à faire aimer la campagne, si pauvre aujourd'hui de plaisirs sérieux et de saines distractions; mais la première condition pour avoir des amateurs de pêche, c'est d'avoir du poisson. Or c'est précisément ce qui nous fait le plus défaut, grâce à une législation qui semble avoir eu pour objet d'empêcher le repeuplement des cours d'eau. Les rivières flottables et navigables, considérées comme appartenant à l'état, sont louées à son profit, par portions de quelques kilomètres de longueur, à des fermiers qui prennent du poisson le plus qu'ils peuvent et ne font rien pour le multiplier, de crainte que leurs sacrifices ne profitent à leurs voisins. Quant aux cours d'eau non navigables ni flottables, ils appartiennent aux propriétaires riverains, mais comme ceux-ci n'ont pas le droit d'y établir de barrages qui leur assurent la possession du poisson qui s'y trouve, la plupart s'abstiennent de rien faire pour repeupler leurs eaux.

Il serait nécessaire, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire dans l'étude citée plus haut, que chacun fût maître chez lui afin qu'il puisse, soit isolément, soit en s'associant avec ses voisins, organiser des pêcheries semblables à celles de l'Angleterre. Si important que soit en lui-même l'ouvrage que nous signalons au lecteur, ce n'est, à vrai dire, qu'un premier volume. Sous le titre d'*Histoire des grandes industries des eaux*, l'auteur se propose de compléter l'œuvre commencée en nous faisant connaître les pêches de la baleine, du hareng, de la sardine, du thon, du maquereau, ainsi que les progrès de la pisciculture, de l'ostréiculture et de la mise en valeur des plages. Nous en rendrons compte en temps utile.

J. CLAVÉ.

L. BULOZ.

e
n-
n-
n

le
ce
on
es
es
es
de
os
en
ces
ns
si
la
de
ne
ent
me
ues
lus
urs
avi-
nais
sen-
t de

lans
sse,
cho-
lui-
u'un
our,
isant
hon,
ical-
e en